



Mobilisations et politisation d'immigrés latinos à Chicago et aux États-Unis, à la lumière du mouvement du printemps 2006

Mathieu Bonzom

► To cite this version:

Mathieu Bonzom. Mobilisations et politisation d'immigrés latinos à Chicago et aux États-Unis, à la lumière du mouvement du printemps 2006. Histoire. Université Paris-Est, 2012. Français. <NNT : 2012PEST0004>. <tel-00804943>

HAL Id: tel-00804943

<https://theses.hal.science/tel-00804943v1>

Submitted on 26 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITE PARIS-EST

École doctorale Cultures et Sociétés

Doctorat de civilisation américaine

**Mobilisations et politisation d'immigrés latinos à Chicago et aux États-Unis, à la
lumière du mouvement du printemps 2006**

Mathieu Bonzom

Thèse dirigée par Donna Kesselman, directrice de recherche au laboratoire IMAGER

Soutenue le 1^{er} décembre 2012

Jury

Mme Nathalie Caron, professeure à l'Université Paris-Est Créteil

M. Sébastien Chauvin, maître de conférences à l'Université d'Amsterdam (rapporteur)

Mme Catherine Collomp, professeure émérite à l'Université Paris-Diderot (rapporteur)

Mme Donna Kesselman, professeure à l'Université Paris-Est Créteil

Mme Isabelle Vagnoux, professeure à l'Université Aix-Marseille 1

Résumé

L'immigration latino-américaine de masse de la période actuelle est arrivée aux États-Unis dans le cadre de politiques migratoires tendues entre les exigences des employeurs, les pressions des populations hostiles à l'immigration, et les aspirations des immigrés eux-mêmes. L'articulation entre ces demandes en partie contradictoires a donné forme à un régime d'immigration, que les élus s'efforcent de préserver, parfois au prix de réorganisations substantielles. Ce régime, entre demande et rejet de l'immigration, constitue une des conditions historiques de la mobilisation et de la politisation des immigrés. D'autres conditions dépendent de l'histoire et de l'état actuel du mouvement syndical, longtemps majoritairement hostile à l'immigration, qui lui a pourtant apporté des contributions décisives. Les immigrés demeurent peu organisés pour la défense de leurs droits, même si celle-ci est en partie prise en charge par des organisations à but non-lucratif. Peu de choses, dans le milieu organisé un tant soit peu implanté parmi les immigrés latinos, laissaient prévoir un mouvement social tel que celui qui a traversé le pays au cours du printemps 2006. A partir des travaux parus à ce jour et de nos données d'enquête de terrain collectées à Chicago, nous présentons donc la façon dont une opportunité de mobilisation a été créée, au moment où la stabilisation du régime d'immigration posait des problèmes particulièrement difficiles. Les acteurs de cette création d'opportunité, militants fondateurs du mouvement, se situent parfois dans les organisations établies de défense des immigrés, mais ont agi de façon relativement autonome au printemps 2006. Leur réussite a reposé sur leur capacité à intervenir d'une façon qui a fait écho à la protestation montante parmi les immigrés latinos. Nous proposons une lecture de ce phénomène en termes de répertoires de protestation, afin de mieux décrire les spécificités d'une mobilisation atypique dans le contexte des États-Unis d'aujourd'hui, et la place des éléments de culture politique partagés par les immigrés latinos. Le mouvement a également été l'occasion de nous pencher sur des débats stratégiques concernant à la fois les droits des immigrés (dans le cadre du régime d'immigration ou en dehors), et les formes de protestation efficaces et légitimes pour eux. Enfin, nous ébauchons à partir d'une double étude de cas, une analyse des trajectoires migratoires et militantes de dirigeants du mouvement de 2006 à Chicago.

Mots-clés immigration, latinos, mouvements sociaux, politique d'immigration, syndicalisme, cultures politiques, Chicago, États-Unis

Thèse préparée au laboratoire IMAGER (Institut du Monde Anglophone, Germanique et Roman), EA n° 3958

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
Faculté des lettres et sciences humaines
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil

Title Mobilizations and politicization of latino immigrants in the US, in light of the 2006 movement

Summary

Contemporary latino mass immigration has come to the United States within the framework of immigration policies resulting from the tensions between employers' demands, anti-immigration pressures from various groups, and the immigrants' own aspirations. Those partially contradictory demands have been harnessed in what we call the immigration regime, which policymakers strive to maintain, sometimes through substantial modifications. The regime, between immigration demand and rejection, constitutes one of the historical conditions of immigrant mobilization and politicization. Other such conditions are a result of the history and the present state of the labor movement, long hostile towards immigration, despite drawing crucial contributions from it. Immigrants remain largely unorganized for the defense of their rights, despite the interventions of non-profits. Hardly anything in the organizational landscape allowed analysts to predict any social movement such as that which swept the country during the Spring of 2006. Our analysis, based on the existing literature as well as our own fieldwork data collected in Chicago, will present the creation of a political opportunity for such a movement, at a time when the stabilization of the immigration regime was becoming particularly problematic. The social actors behind this creation, activists who arguably founded the movement, sometimes belonged to established immigrant advocacy organizations, yet acted relatively autonomously in the Spring of 2006. Their success rested on their capacity to intervene in a way that echoed the rising tide of protest among latino immigrants. We offer a reading of those events based on the concept of repertoires of protest, so as to better describe the specific traits of an atypical mobilization in the contemporary US context, and the importance of political culture trends among latino immigrants. The movement was also an opportunity to focus on strategic debates concerning immigrant rights (within the regime or otherwise) and the power and legitimacy of various forms of protest. Lastly, through a double case study, we offer a sketch of an analysis of the migratory and militant trajectories of leaders of the 2006 movement in Chicago.

Keywords immigration, latinos, social movement, immigration policy, labor, political cultures, Chicago, United States

Remerciements

Après de longues années de recherche, je suis très heureux de pouvoir remercier celles et ceux qui m'ont permis d'arriver au terme de ce travail.

Je commencerai par remercier Donna Kesselman, ma directrice de thèse. Sa confiance, son soutien et son attention soutenue pour mes recherches ont été décisives, pour la poursuite et la conclusion de mes recherches doctorales.

Plusieurs autres personnes ont joué un rôle central dans l'élaboration, la conduite et l'achèvement de ces travaux, et je veux les en remercier ici. Catherine Collomp, avec qui j'ai préparé mon premier projet, et dont les recherches ont été une source d'inspiration inépuisable. Sébastien Chauvin, qui m'a accueilli lors de mon premier séjour de recherche à Chicago ; nos conversations d'alors ont préfiguré bon nombre d'aspects du texte que je livre aujourd'hui. Dominique Daniel, qui a été ma première directrice de thèse et que j'ai eu le plaisir de retrouver à plusieurs reprises des deux côtés de l'Atlantique, et Georges-Claude Guilbert, qui a bien voulu assurer une période de transition. Nathalie Caron et l'équipe du CIMMA, qui m'ont accueilli au laboratoire IMAGER à Créteil.

A l'heure où je souhaiterais remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à l'avancée de mes recherches, je perçois plus que jamais à quel point la reconnaissance de la dimension collective du travail intellectuel est toujours bien en deçà de la réalité. De très nombreuses personnes ont contribué à me donner les idées, la socialisation professionnelle, et la confiance nécessaires à ces recherches, et je ne saurais les citer toutes. Je mentionnerai tout de même en particulier Carole Boidin, Audrey Célestine, Jim Cohen, Flore Coulouma, Alexandre Hobeika, Thierry Labica, Gabriel Lattanzio, Guillaume Marche, Corinne Nativel, Ugo Palheta, Caroline Rolland-Diamond, Daniel Véron, qui m'ont relu, encouragé, ou témoigné de leur soutien au cours des délicates dernières semaines de la rédaction de cette thèse.

Je pense à la chance que j'ai eue, non seulement de pouvoir effectuer deux séjours de recherche aux États-Unis, mais d'avoir en plus eu l'occasion de participer à trois conférences dans ce pays, et fait des rencontres véritablement inoubliables à Chicago, Stony Brook, Santa Cruz et Detroit. A Chicago ou en mémoire de mes deux séjours, je veux saluer tout particulièrement Étienne Ollion, Claudia et Cappy, et Ana Luz. Que ces quelques mots soient les prémisses du salut fraternel que j'adresserai bientôt à celles et ceux qui voudront bien se souvenir de moi.

Je réalise que cette section devrait s'intituler « remerciements et excuses », tant est grande la dette intellectuelle et humaine contractée par un doctorant au parcours quelque peu accidenté, et que je peine à établir de façon complète dans ces lignes.

Mes pensées vont à mes premiers collègues d'enseignement de l'Université F. Rabelais de Tours, aux amis chers que je compte désormais à l'Université de Nanterre, au département d'anglais et ailleurs, ainsi qu'à mes nouveaux collègues de Créteil. J'ai une pensée toute

particulière pour les nombreuses et nombreux doctorant-e-s et jeunes docteur-e-s que j'ai côtoyé-e-s ou simplement croisé-e-s, et tout particulièrement pour toutes celles et tous ceux qui poursuivent leurs travaux dans des conditions matérielles et humaines inadéquates, voire franchement indignes.

Je pense également à mes amis et camarades (un bien joli nom en vérité), dont je ne dresserai pas ici la liste même si certains ont déjà été cités, et ceux des membres de ma famille qui ont été présents à mes côtés, même quand je ne parvenais pas à en faire autant pour eux. Je ne veux jamais oublier ce que vous avez fait. Sans hésitation, je rendrai un hommage particulier à Vincent, qui me supporte depuis trente ans, et à Bettina, qui partage ma vie depuis plusieurs années déjà – deux incarnations du courage et de la générosité humaines dans un monde qui en manque.

Para terminar, quisiera agradecer a todos los activistas de Chicago que me recibieron durante mis investigaciones. « *De pie, cantar, que vamos a triunfar...* »

Sartana Rivera (agent de l'ICE) : « C'est la loi. »
Luz (aka Shé, vendeuse de tacos et militante) : « Il y a beaucoup de lois. »
– Robert Rodriguez, *Machete* (2010).

*à Bettina
et à Vincent
qui ne m'ont pas envoyé balader
même quand les raisons n'auraient pas manqué*

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	12
 Première partie – <i>Conditions historiques de mobilisation et de politisation des immigrés latinos</i>	 35
 Chapitre 1 – Étudier l'immigration aux États-Unis aujourd'hui : problèmes théoriques, régime d'immigration, et cadrage sociologique	 36
I – Étudier l'immigration : problèmes théoriques	37
a) Des distinctions fragiles, ou les phénomènes migratoires comme continuum	37
b) L'emprise réelle de l'imaginaire national	41
c) Défauts <i>de l'</i> assimilation : enseignements des premières théories de l'école de Chicago	45
 II – Une perspective historique sur les politiques migratoires aux États-Unis : le régime d'immigration	 54
a) Industrialisation, immigration et politique migratoire	56
b) Enjeux civiques et migratoires à l'ère des quotas	59
c) Globalisation et retour de l'immigration de masse	61
 III – Immigrés latinos, minorité latino : cadrage social d'une analyse politique	 67

a)	Mesures de l'immigration de masse actuelle	68
b)	Politisations des Latinos : immigration, minorité ethnique et classe sociale	74
Chapitre 2 – Mouvement syndical et travailleurs immigrés aux États-Unis : histoire d'une relation complexe		81
I – Syndicats et institutions		82
II – Syndicalisme et travailleurs immigrés : points de comparaison entre deux périodes d'immigration de masse		86
a)	Deux périodes de réorganisation économique intense et de déqualification	87
b)	Syndicalisation	90
III – Mouvement syndical et travailleurs immigrés : mise en perspective historique		92
a)	Les syndicats et l'immigration de masse du « <i>Gilded Age</i> » à la Première Guerre Mondiale : naissance d'une culture syndicale restrictionniste	94
b)	A l'ère des quotas, de la <i>Great Migration</i> et du <i>Bracero Program</i> : les mutations syndicales et leurs limites	99
c)	Nouvelle immigration, nouveau restrictionnisme ?	104
d)	Culture syndicale alternative et mobilisations d'immigrés	107
e)	Dépassement du restrictionnisme et continuités stratégiques	110
f)	Le mouvement du printemps 2006 : occasion saisie ou manquée ?	113
Chapitre 3 – Organisations et mobilisations contemporaines d'immigrés latinos avant le printemps 2006		123
I – Les organisations de défense des immigrés		127
a)	Le « big bang » de l'IRCA	128
b)	Un contexte politique de transition pour les latinos	130
c)	Une conception limitée de l'action politique	136
II – Les limites des milieux organisés « alternatifs »		139

a) <i>Community organizations, worker centers</i> , et les racines ténues des organisations « <i>grassroots</i> »	139
b) « <i>Clubes y asociaciones de oriundos</i> » / « <i>hometown associations</i> »	142
III - La question des mobilisations de masse	144
a) Séquences de mobilisation antérieures à 2006	144
b) Les ressources politiques des immigrés	145
Deuxième partie – <i>Étude du mouvement social du printemps 2006</i>	152
Chapitre 4 – Aux origines d'un mouvement de masse : fragilisation du régime migratoire, acteurs de la mobilisation et création d'une opportunité	153
I – La stratégie Sensenbrenner ? La majorité républicaine, le néo-nativisme et le maintien du régime migratoire	158
a) G.W. Bush et le maintien du régime migratoire	158
b) Résurgence nativiste, réponses gouvernementales, et avenir du régime	163
c) Priorité aux mesures anti-immigration : les enjeux du second mandat de George W. Bush et le projet HR 4437	167
II – présentation générale du mouvement du printemps 2006	170
III – Les organisateurs d'une mobilisation « d'inorganisés »	181
a) Les organisations établies de défense des droits des immigrés	182
b) L'activation de réseaux de militants migrants	192
c) Le cas de Chicago	197
d) Un point de comparaison à Los Angeles	201
Chapitre 5 – Le mouvement du printemps 2006 et les répertoires de protestation aux États- Unis	208

I – Chicago, été 2005 : brèves leçons d'une manifestation de masse d'immigrés	212
II – Les États-Unis contemporains et les répertoires de protestation	216
a) Le concept de répertoire	216
b) Le cas des États-Unis et les innovations du mouvement des Droits Civiques	219
c) La phase descendante d'un cycle	224
d) « <i>Social movements society</i> » : mesures quantitatives et enjeux qualitatifs	230
e) Répertoire et cycle	232
III - Un mouvement de manifestations de masse au pays des <i>protests</i> : le printemps 2006 dans le contexte des protestations collectives	234
a) Manifestations	237
b) Du comité aux assemblées	242
Chapitre 6 – Le mouvement comme espace de débats stratégiques	251
I – Diversité politique d'un mouvement de masse	253
a) Une observation significative : le 1 ^{er} mai à Chicago	253
b) Diversité	260
c) Registres de justification et subjectivation politique	261
d) Légimité et puissance des manifestations	264
e) Revendications précises	265
II - Montée de débats contradictoires	267
a) La controverse des drapeaux	268
b) Après le 10 avril : débats sur les suites du mouvement	274
c) 1 ^{er} mai, grève et action économique	275
III – Bilan provisoire du printemps 2006	282
a) Les débats de politique migratoire après le mouvement	282
b) Un mouvement sans lendemain ?	284
c) Une nouvelle accentuation des mesures répressives	288

Troisième partie – <i>Ébauche d'une étude de trajectoires militantes</i>	296
Chapitre 7 – Les avatars de la culture politique : étude de deux entretiens de trajectoire migratoire et militante	297
I – Deux militants mexicains à Chicago	300
a) Début de trajectoire(s) politique(s)	302
b) Culture politique, réalité et mythe	307
II – Projets et pratiques dans la veine des <i>worker centers</i>	311
a) Jouer sur le droit et organiser « tout le monde »	311
b) Activités militantes et relations avec les structures existantes à Chicago : développer une activité para-syndicale	314
c) Apprendre et enseigner	319
d) L'argent et les « agences »	320
Conclusion	325
Bibliographie	335

Introduction

« You came to care for lawns

We stood for it »

— Tract nativiste, Californie, 1922-23¹

« I still cut my own grass, I guess it makes me a real dinosaur »

— Membre des « Minutemen », Californie, 2006²

¹ « Vous êtes venus pour travailler à l'entretien des jardins – Nous l'avons toléré » : début d'un tract nativiste anti-japonais diffusé en Californie (Mike Davis, Justin Akers Chacon, *No One Is Illegal*, Chicago, Haymarket Press, 2006, p. 36-37). Le tract prétend illustrer la tolérance excessive des « natifs » (« nous ») face à l'escalade d'exigences des résidents d'origine japonaise (« Vous ») : non contents de travailler (activité « tolérée », disent les nativistes), ces derniers voulaient améliorer leur situation, envoyer leurs enfants à l'école, et pour finir, summum de l'intolérable, construire un lieu de culte.

² « Je tonds encore ma pelouse moi-même, on dirait que ça fait de moi un vrai dinosaure ». Dan Russel, membre d'un groupe de « Minutemen » de Campo (petite localité du comté de San Diego), cité par : Frédérick Douzet, « The Minutemen and Anti-immigration Attitudes in California », *European journal of American studies*, Special issue 2009, document 2. Disponible sur : <<http://ejas.revues.org/7655>> (consulté le 05/09/2012)

Le 1^{er} juillet 2005, une manifestation presque inaperçue eut lieu dans le sud-ouest de la ville de Chicago³. Le cortège de quelque 50 000 personnes traversa différentes parcelles du Chicago mexicain, mais pas les principaux quartiers d'immigrés latinos, connus du reste de la population de la ville, Pilsen et Little Village (ou *La Villita*). Elle n'en était pas très éloignée lorsqu'elle partit du nord de McKinley Park ; elle se déplaça cependant vers le sud, tournant le dos au centre-ville, jusqu'au quartier de Back of the Yards.

Il s'agissait principalement d'une manifestation de protestation contre la création dans l'Illinois d'une section du *Minuteman Project*, regroupement nativiste virulent et armé, lancé en 2005. Tandis que les projets de loi et prises de position anti-immigration se multipliaient au Congrès, les milieux nativistes les plus radicaux paraissaient connaître une effervescence. La manifestation organisée à Chicago suggérait que ces derniers n'avaient pas de quoi crier victoire : ce fut peut-être la plus grande organisée à Chicago depuis les années 1960⁴. On ne peut pourtant pas dire que la presse y ait prêté une grande attention⁵. L'un des premiers à lancer un appel à manifester fut un célèbre animateur d'une radio hispanophone, Rafael '*El Pistolero*' Pulido, et la manifestation bénéficia tout de même d'une couverture médiatique en langue espagnole. Les autres relais possibles l'ont à la fois sous-estimée avant son succès, et négligée avant comme après qu'elle ait lieu.

On peut s'étonner d'un écho si limité pour un événement aussi ample. Une manifestation rassemblant, en nombre, des immigrés et leurs alliés contre des mesures d'inspiration nativiste, a eu plus de mal que d'autres initiatives politiques populaires à

³ Cet épisode sera évoqué plus en détails au chapitre 5.

⁴ Juan Mora-Torres, « 'La Primavera del Inmigrante' : Media and Voice in the Making of Chicago's Immigrant Rights' Movement, 2005-2006 », *National Association for Chicana and Chicano Studies 35th Annual Conference Proceedings* (2008), Paper 2. Disponible sur : <http://scholarworks.sjsu.edu/naccs/2008/Proceedings/2> (consulté le 05/09/2012).

⁵ Le 1^{er} juillet 2005, le *Chicago Tribune* contenait un article au sujet des « *Minutemen* », et aucun au sujet de la manifestation. *Ibid.*

rencontrer une reconnaissance au-delà des milieux auxquels les participants appartiennent. Ce manque de reconnaissance peut contribuer à expliquer le recours à une forme d'action détachée du processus politique électoral et institutionnel, mais une question plus difficile est celle des ressources sociales partagées par les participants, qui ont rendu possible cette mobilisation-là. L'effervescence politique qui s'est manifestée ce jour-là était largement extérieure à toute organisation : même si des organisations ont pu y jouer un rôle, les immigrants latinos ne sont pas organisés en masse dans des structures conçues pour la mobilisation.

La question des conditions de possibilité de ce moment de politisation et de mobilisation reste donc entière, a fortiori quelques années après : si la manifestation du 1^{er} juillet 2005 était déjà de taille exceptionnelle, elle préfigurait à peine le mouvement national du printemps 2006, véritable réintroduction généralisée des manifestations de masse dans le pays, réalisée par les mêmes secteurs de la population. Sans doute, les immigrants latinos sont une population peu densément structurée par des organisations à vocation politique au sens le plus large, mais il faut bien qu'elle soit animée par des éléments de culture politique partagée, pour que des mobilisations de masse soient possibles malgré cela. En d'autres termes, une population politiquement peu organisée, mais organiquement politisée.

Les immigrants originaires d'Amérique latine (et pour la plupart, du Mexique) constituent une large majorité des immigrants aux États-Unis, et prennent une part extrêmement importante dans la population du pays. C'est pourquoi, au-delà de l'intérêt que peuvent présenter les mobilisations extra-institutionnelles pour elles-mêmes, nous avons jugé utile de produire une contribution à l'analyse de leur situation et de leur action politique collective dans les États-Unis d'aujourd'hui.

Arrêtons-nous un instant, au seuil de nos analyses, sur cette idée des « éléments de culture politique partagée ». Le caractère fragmenté et pluriel de ce que nous tentons de saisir ici est fondamental. Il nous paraît d'autant plus important de mettre en garde d'emblée contre l'idée d'une culture politique unique et commune aux immigrants

latinos des États-Unis, que cette idée nous a influencés pendant une partie de nos recherches. Les situations comparables traversées par de nombreux immigrés latinos, dans leurs pays d'origine, leurs trajectoires migratoires et leurs régions d'arrivée aux États-Unis, sont indéniablement propices à des processus de socialisation et de politisation qui les rapprochent entre eux, mais elles ne font pas disparaître la diversité qui traverse ces populations de plusieurs millions de personnes. Et l'idée d'une culture politique commune aux immigrés d'un même pays (comme le Mexique), voire de l'ensemble de l'Amérique latine, doit surtout être considérée comme un projet possible émanant de certaines personnes, de certains militants, voire de certains courants politiques au sein de ces populations, projet qui peut se réaliser en partie et consolider des éléments de culture politique communs déjà en formation, sans jamais aboutir à une uniformité.

Il nous paraît nécessaire de commencer par analyser le contexte créé conjointement par les migrations, les exigences de différents corps sociaux en termes de politique migratoire, les relations ethno-raciales, et l'histoire des organisations susceptibles de devenir des cadres de politisation des immigrants, et surtout de leur majorité latino. C'est en présentant cet « ordre établi » des migrations et des luttes sociales aux États-Unis, exerçant une riche influence politique sur les immigrés latinos, que nous pourrions progressivement poser la question du rôle de ces derniers dans leur propre politisation.

Le mouvement national de manifestations du printemps 2006, par lequel des millions d'immigrés et leurs proches ont réagi aux débats et projets de loi hostiles émanant de la majorité républicaine (à commencer par le projet HR 4437 dit *Sensenbrenner bill*), est l'un des événements les plus importants dans l'histoire politique des immigrés, dans les dix dernières années et sans doute bien plus. A ce titre, il se trouve au centre de cette thèse de plusieurs façons. Tout d'abord, inévitablement, une grande partie de nos recherches doivent viser à analyser un événement aussi incontournable et surprenant à la fois. Les chapitres concernant directement ce mouvement se trouvent d'ailleurs dans la partie centrale de notre texte,

la deuxième. Mais cette position centrale a des implications pour l'ensemble de notre étude. En effet, nous avons choisi de considérer les phénomènes de politisation et d'action collective parmi les immigrés latinos, sous la lumière bien particulière qu'il jette sur ces phénomènes. Cette lumière est aussi peu ordinaire que le mouvement lui-même. Elle nous conduit à prêter une attention moindre à des formes de participation politique déjà bien connues mais qui ne laissaient pas présager d'une mobilisation de masse ; et à la porter vers ce qui peut constituer des angles morts de la vie politique routinière des États-Unis d'aujourd'hui, des formes de politisation et d'action qui n'y sont pas, ou pas complètement, incorporées. Des éléments de la culture politique des immigrés, des mobilisations et des organisations dont la portée est souvent négligée, prennent une importance plus grande si l'on considère leurs liens avec les événements du printemps 2006. La vie politique extra-institutionnelle des immigrés latinos, et leurs mobilisations de bien moindre ampleur que le mouvement, ont été renforcées par ce dernier, tant qu'il a duré et dans les mois qui ont suivi. Et notre regard devra parfois devenir rétrospectif, pour percevoir des traces de ces phénomènes avant le mouvement, qui ne les a pas créés de toutes pièces. Il faut donc assumer que notre regard soit déformant, ou plutôt sélectif – comme tout acte de cadrage l'implique nécessairement.

Cadre analytique

« La science des hommes a sans cesse besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants. »

– Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*

L'un des premiers paramètres à prendre en compte pour la construction de notre cadre d'analyse est le parti pris d'une enquête et d'un travail de recherche focalisé sur des évolutions immédiatement contemporaines – en somme, sur le présent. Ce parti pris a précédé pour nous toute focalisation sur un univers social clairement délimité ou une thématique précise. Il nous a conduit, au hasard d'un départ précoce pour la ville de Chicago, sur le seuil d'un terrain auquel on n'accède pas sur commande : un

mouvement social tout à fait exceptionnel. Mais tout en assumant ce choix et celui de l'enquête de terrain, il fallait prendre garde à se dégager du temps court d'un mouvement social intense. L'enquête initiale a pu être prolongée par un retour sur le terrain deux ans plus tard ; et les questions liées à la politisation des immigrés latinos d'aujourd'hui ont été traitées à l'aide d'un assemblage entre sociologie, sciences politiques et histoire. Nous n'avons pas appliqué la fameuse « méthode régressive » de Bloch, puisque notre objectif principale demeurerait bel et bien la connaissance du présent. Mais son analyse du rôle de l'anachronisme en histoire nous semble incontournable : les questions que nous posons au passé comportent toujours une part d'anachronisme et un ancrage irrémédiable dans le présent⁶. C'est en assumant une problématisation construite d'abord pour le présent, que nous avons cherché dans les travaux d'historiens des phénomènes présentant des liens de filiation avec ceux d'aujourd'hui – les *leitmotiv* de la politique migratoire, les expériences fondatrices d'une culture syndicale majoritaire, les précédents de fortune d'un mouvement sans précédent.

L'un des aspects les plus importants de cette méthode est donc la construction et la consolidation d'une problématique, qui doit exercer un fort pouvoir de mise en ordre des éléments étudiés, sans pour autant faire oublier qu'elle repose en partie sur une construction. Notre question, présentée le plus simplement possible, est celle des mobilisations et des politisations des immigrés latinos. Telle que nous l'avons présentée dans les pages qui précèdent, elle se dédouble, et nous avons examiné un ensemble de phénomènes *par lesquels* ces immigrés *sont politisés*, en quelque sorte, avant d'aborder les multiples façons dont ils *se politisent*.

L'histoire de l'immigration est l'un des domaines dont les contributions sont essentielles à la poursuite d'une telle enquête. Aux États-Unis, elle a eu la particularité de s'être développée plutôt tardivement, précisément au nom d'une conception de

⁶ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949]. Voir également Olivier Lévy-Dumoulin, « Anachronisme (histoire) », *Encyclopaedia Universalis*, Paris.

l'histoire se tenant à l'écart des objets des polémiques du présent⁷. Mais quelle a été la réalité de cette prise de distance avec les phénomènes du présent ? Dès le départ, les travaux de référence ont considéré « déracinement » et « intégration » comme les tenants et aboutissants naturels du fait migratoire, tendant ainsi à reprendre les *topoi* du débat public, sans réellement assumer cette opération intellectuelle en tant que telle. Plus tard, certains travaux d'importance ont opéré un changement de perspective, parlant de « transplantation » plutôt que de déracinement, soucieux de préserver la diversité de lieux et de temps qui sont réellement ou symboliquement « rapprochés » par les migrations de masse et les cultures des immigrés. Ces deux moments sont liés à la fois aux débats publics en cours, et aux principales tendances des sciences sociales du présent. La perspective intégrationniste avait été développée par l'école de Chicago quelques années avant d'être reprise par les premiers historiens de l'immigration. Et la création de nouveaux champs d'étude de la société présente⁸, à la faveur du « climat néo-pluraliste » des années 1960 et 70, fut concomitante de l'avènement d'une nouvelle histoire sociale, qui transforma entre autres les analyses de l'immigration⁹.

Du fait de la césure créée par la longue période sans immigration de masse au milieu du XX^e siècle, une bonne partie de ces débats ont porté sur des événements relativement éloignés de la période actuelle. Mais certaines des avancées les plus récentes ont été réalisées dans l'étude de l'immigration qui n'avait tout de même pas disparu entre les années 1930 et 1960¹⁰. Une nouvelle fois, on observe des liens solides entre la perspective adoptée et les théories sociologiques et politiques construites pour analyser la période d'immigration de masse actuelle, en particulier la question des phénomènes transnationaux et de la globalisation, ainsi que les *citizenship studies*¹¹. Le

⁷ François Weil, « Migrations, migrants et ethnicité », in Jean Heffer, François Weil (dir.), *Chantiers d'histoire américaine*, Paris, Belin, 1994, pp. 407-432.

⁸ David Hollinger, « How Wide the Circle of the 'We' ? American Intellectuals and the Problem of the Ethnos since World War II », *American Historical Review*, vol 98 n° 2, 1993.

⁹ François Weil, *op. cit.*, p. 414.

¹⁰ Deborah Cohen, *Braceros : Migrant Citizens and Transnational Subjects in the Postwar United States and Mexico*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2011.

¹¹ Alejandro Portes, Luis Guarnizo, Patricia Landolt, « The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, Vol 22 n° 2, mars 1999 ; Saskia Sassen, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001 [1991] ; Linda Bosniak, *The Citizen and the Alien*, Princeton, Princeton University Press, 2006 ; Catherine Dauvergne, *Making People Illegal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

contexte politique de l'immigration devient de plus en plus un objet d'étude plutôt qu'un dispositif dont il s'agirait de mesurer la production d'intégration ; il est considéré, entre autres, comme un ensemble de conditions dans lesquelles la subjectivité politique des immigrés peut se déployer. C'est dans cette voie que sont apparus certains des travaux qui nous ont été les plus utiles, des œuvres importantes couvrant de longues périodes tout en s'approchant de près de l'actualité¹². Ces travaux construits sur des bases remarquablement interdisciplinaires, jettent sur le passé un regard résolument ancré dans le présent, et nous encouragent d'autant mieux à ne pas envisager le présent dans une trop grande singularité, un trop grand détachement de ses antécédents. Même des travaux qui ne prétendent pas mettre au premier plan l'aspect politique des phénomènes migratoires, ont été précieux pour répondre à certaines de nos questions. En particulier, l'ouvrage atypique de Dirk Hoerder¹³, qui tente de présenter une histoire générale des migrations en quelques centaines de pages, semble avoir été conçu entre autres pour fournir des bases pour les recherches articulant ainsi passé et présent. Il met en relief les multiples échelles et temporalités du changement, et certaines constantes fondamentales tendent à se dégager – à commencer par le fait migratoire lui-même, phénomène extrêmement ancien. Sans prétendre à l'exhaustivité, Hoerder opère ainsi une mise en perspective de phénomènes apparus dans la longue durée, et devenus très profonds, mais demeurant relativement récents, comme la construction des nations et des nationalismes¹⁴. Son travail peut faire contrepoids aux tentations « présentistes » soulevées par l'étude des phénomènes transnationaux et de la globalisation, en pleine résurgence mais pas strictement sans précédents.

¹² Mae Ngai, *Impossible Subjects: Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton, Princeton University Press, 2004 ; Aristide Zolberg, *A Nation by design : Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

¹³ Dirk Hoerder, *Cultures in Contact : World Migrations in the Second Millenium*, Durham, Duke University Press, 2002.

¹⁴ L'ouvrage (ou l'une de ses facettes) constitue ainsi un complément à la lecture du texte théorique de Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1991].

Un autre vaste domaine incontournable pour notre projet, est celui du monde du travail et du mouvement syndical. Une partie des remarques présentées au sujet de l'histoire de l'immigration peuvent également s'appliquer ici. L'articulation entre passé et présent, histoire et autres sciences sociales, est assez ancienne dans ce domaine, et certains auteurs fondateurs du champ des *labor studies* en témoignent nettement¹⁵. L'histoire ouvrière a connu, comme l'histoire de l'immigration, un « tournant social » à partir des années 1960¹⁶. Plus récemment, un « retour à l'État » et aux institutions du mouvement syndical s'est engagé, au moment même où leurs relations achevaient de se détériorer, au détriment de ces dernières. Ce recul des syndicats au cours des dernières décennies semble bien avoir encouragé les recherches sur l'action de l'État, entre autres, comme facteur de leur force passée¹⁷. Même si ce penchant n'est pas unanime, les travaux concernant plus particulièrement le mouvement ouvrier et syndical ont très souvent, jusqu'à aujourd'hui, défini leurs problématiques autour des succès et des échecs des syndicats. Les travaux portant sur les évolutions récentes des syndicats expriment souvent simultanément des ambitions de connaissance académique et d'analyse (voire d'expertise) stratégique. Les *labor studies* avaient cependant pour ambition d'opérer ce tournant sans abandonner les thématiques sociales qu'elles avaient commencé à incorporer dans leurs investigations. Pour ce faire, elles pouvaient s'appuyer sur une tradition d'histoire des rapports entre mouvement ouvrier et immigration, richement développée aux États-Unis mais également en France¹⁸.

Sans que l'histoire de ces rapports ait fait l'objet d'ouvrages parcourant des durées aussi longues que chacun des deux objets pris isolément, elle a bénéficié entre autres de la préoccupation des historiens de l'immigration pour le monde du travail, facteur essentiel des migrations de masse aussi bien que de la vie des immigrés. C'est

¹⁵ John Commons, *History of Labour in the United States*, New York, Macmillan, 1918-1935 ; Selig Perlman, *A Theory of the Labor Movement* (1928), Philadelphie, Porcupine Press, 1979.

¹⁶ Herbert Gutman, *Work, Culture and Society in Industrializing America : Essays in American Working-Class and Social History*, New York, Knopf, 1976.

¹⁷ Nelson Lichtenstein, *State of the Union : A Century of American Labor*, Princeton, Princeton University Press, 2003.

¹⁸ Donna Gabaccia, *Militants and Migrants: Rural Sicilians Become American Workers*, New Brunswick, Rutgers, 1988 ; Catherine Collomp, *Entre classe et nation : Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis, 1880-1920*, Paris, Belin, 1998 ; Michel Cordillot, *La Sociale en Amérique : Dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis, 1848-1922*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002.

d'ailleurs à l'aide d'une focalisation sur le monde du travail et sa segmentation ethno-raciale que l'on peut faire émerger une forme de continuité dans l'histoire des immigrés et de leurs mobilisations et organisations. Le fil de cette histoire politique des immigrés semble se perdre dans la succession de vagues et la diversité de populations progressivement recomposées, et même se rompre dans la période où l'immigration est pratiquement interrompue. A cette aune, les phases qui se succèdent n'apparaissent plus comme une accumulation de particularités, et on peut mettre en évidence leur mise à profit dans le cadre d'une *re*-production de certains secteurs de la main d'œuvre et de leur mise en concurrence. Et c'est ainsi que nous avons eu recours, notamment au sujet de la période d'immigration quasi-nulle, à des travaux récents concernant l'histoire des relations entre différentes populations de travailleurs (blancs et afro-américains), et entre ces travailleurs et le mouvement syndical¹⁹.

Comme nous l'avons dit, les historiens ont commencé à s'intéresser aux travailleurs immigrés de cette période²⁰, ainsi que des années 1960 et 70, en particulier autour du syndicat *United Farm Workers* et de César Chavez²¹. Ces travaux sont riches d'enseignements pour nous. D'abord, les populations concernées ont des origines comparables à celles qui nous intéressent aujourd'hui. De plus, les mobilisations de ces travailleurs ont tissé des liens entre revendications syndicales et civiques, fût-ce dans une période au climat social et à la politique migratoire nettement différents de ceux d'aujourd'hui. Enfin, l'importance des expériences novatrices de l'UFW a largement dépassé l'univers social des travailleurs agricoles, alors même qu'elles n'ont pas réellement surmonté leur marginalisation : Shaw avance même la thèse que l'UFW a inventé un nouveau genre de campagne syndicale, devenu un modèle pour le mouvement syndical dans son ensemble, tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'idée qu'un secteur de la main d'œuvre négligé par le mouvement syndical y compris

¹⁹ Robert Zieger, *For Jobs and Freedom: Race and Labor in America since 1865*, Lexington, Kentucky University Press, 2007.

²⁰ Deborah Cohen, *op. cit.*

²¹ Randy Shaw, *Beyond the Fields: Cesar Chavez, the UFW, and the Struggle for Justice in the 21st Century*, Berkeley, University of California Press, 2008 ; Miriam Pawel, *The Union of Their Dreams: Power, Hope, and Struggle in Cesar Chavez's Farm Worker Movement*, London, Bloomsbury Press, 2009 ; Franck Bardacke, *Trampling Out the Vintage: Cesar Chavez and the Two Souls of the United Farm Workers*, London, Verso, 2011.

durant son apogée, ait en quelque sorte donné naissance au syndicalisme du XXI^e siècle, est fort intéressante. Elle doit pourtant être nuancée par une attention au devenir des cultures minoritaires « incorporées » par des institutions sociales établies. En dehors d'un contexte de mobilisations sociales intenses et prolongées, dans lesquelles la situation des minorités mobilisées et les relations majorité/minorités seraient rapidement et définitivement bouleversées, cette reprise des innovations des acteurs minoritaires ou marginaux par les établis ne peut se faire sans en changer en partie la nature, et sans laisser de côté des éléments substantiels des mobilisations minoritaires.

Enfin, la période actuelle d'immigration de masse a donné lieu à un grand nombre de travaux sociologiques concernant la syndicalisation et les mobilisations au travail des nouveaux immigrés²². Nous reviendrons plus précisément aux enseignements de ces travaux, dans notre deuxième chapitre, mais il faut d'ores et déjà souligner qu'ils constituent une importante source d'inspiration pour nous, dans leur soin constant à faire apparaître des mobilisations et de la combativité socio-politique parmi les immigrés, afin de remettre en cause une perception misérabiliste de ces derniers.

Les mobilisations de minorités ethniques sont sans doute, du fait même de leur statut social de minorités, un phénomène discontinu par excellence, dont il est difficile de faire une histoire dans la longue durée. Les théories sociologiques et politiques de la domination symbolique²³, et de l'hégémonie²⁴, sont particulièrement éclairantes à ce

²² Hector Delgado *New Immigrants, Old Unions : Organizing Undocumented Workers in Los Angeles*, Philadelphie, Temple University Press, 1993 ; Ruth Milkman (dir.), *Organizing Immigrants : The Challenge for Unions in Contemporary America*, Ithaca, Cornell University Press, 2000 ; Immanuel Ness, *Immigrants, Unions, and the New U.S. Labor Market*, Philadelphie, Temple University Press, 2005 ; Ruth Milkman, *LA Story : Immigrant Workers and the Future of Immigrant Workers*, New York, Russel Sage, 2006 ; Christian Zolniski, *Janitors, Street Vendors, and Activists : The Lives of Mexican Immigrants in Silicon Valley*, Berkeley, University of California Press, 2006 ; Marianne Debouzy, « États-Unis : les immigrés en mouvement », *Les Mondes du Travail*, n°3-4, 2007, pp. 121-133.

²³ Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

²⁴ Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position* (textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan), Paris, La Fabrique, 2011.

propos, tout en attribuant un potentiel d'autonomie et un rôle historique en partie différents aux dominés²⁵. Ces théories sont d'une grande utilité, pour appréhender les formes de mobilisation et de politisation des immigrés, et caractériser les milieux organisés qui peuvent y jouer un rôle. Dans l'historiographie des travailleurs aux États-Unis, par exemple, les événements politiques, les protestations collectives, ne sont pas sans discontinuité. Les syndicats, entre autres, ont cependant pu servir de fil conducteur utile pour toute étude de la longue durée. Ils ont été des organisations fermement établies institutionnellement dans certaines périodes, et plus généralement, des projets collectifs aspirant à faire exister de telles institutions (ou plus rarement, des contre-institutions). Mais ce fil conducteur n'était, on le voit, que partiellement détaché du tissu social hiérarchisé dans lequel les inégalités et les minorités se sont reproduites, et qui fragilise toute expérience politique autonome et de longue durée dans ces populations²⁶. C'est ce que montre par exemple Thomas Sugrue concernant Detroit²⁷. Ainsi, inévitablement, l'histoire des mobilisations de minorités ethno-raciales produite au prisme de l'histoire syndicale ne peut, au mieux, que préserver et représenter leur caractère fragmenté. Il paraît donc inévitable d'assumer cette discontinuité. Certes, cette idée ne sonne pas le glas de tout projet d'analyse dans la longue durée²⁸. Mais nous avons choisis d'effectuer un découpage périodique plus restreint pour aborder les mobilisations d'immigrés.

Cet objet et notre démarche nous ont donc conduit à une focalisation sur la période actuelle d'immigration de masse, pour aborder les organisations d'immigrés, ce qui excluait les travaux d'historiens, même si certains furent incorporés à nos recherches sur l'histoire de la politique migratoire. Nous avons pourtant dû mettre en

²⁵ Michael Burawoy, « Cultural Domination : Gramsci Meets Bourdieu », *Conversations with Pierre Bourdieu* (ensemble de textes regroupés sur le site de l'auteur). Disponible sur : <http://burawoy.berkeley.edu/Bourdieu/4.Gramsci.pdf> (consulté le 10/09/2012).

²⁶ La pérennité des syndicats ne doit pas nous faire perdre de vue, une fragmentation de leur action à un autre niveau : cette action s'inscrit le plus souvent dans un cadre local même lorsque les enjeux sont plus larges, et ne peut en principe déboucher sur des mobilisations « politiques », c'est à dire visant à faire pression sur l'État ou d'autres acteurs que le chef d'entreprise.

²⁷ Thomas Sugrue, *The Origins of the Urban Crisis : Race and Inequality in Postwar Detroit*, Princeton, Princeton University Press, 2005 [1996].

²⁸ Howard Zinn a placé l'action politique des minorités et des dominés au centre de son projet, ce qui l'a conduit à assumer la discontinuité de son texte. Howard Zinn, *A People's History of the United States : 1492 to Present*, New York, Harper Collins, 2005 [1980].

relation les travaux sociologiques et politiques sur la « société civile immigrée » d'aujourd'hui, avec cette histoire du cadre politique de l'immigration. En effets, nombres d'organisations de défense des droits des immigrés ont été créées au cours de cette période d'immigration de masse, et semblaient donc constituer des lieux tout désignés sur lesquels se pencher pour étudier la politisation et la mobilisation des immigrés. Pourtant, comme nous le verrons au chapitre 3, ces organisations présentent des liens plus étroits avec le fonctionnement quotidien des institutions, et notamment celles chargées d'élaborer ou d'appliquer la politique migratoire, qu'avec l'action collective des immigrés eux-mêmes. Certes, la distinction entre ethnicité et race dans le contexte des États-Unis implique généralement que les minorités ethniques sont promises, à moyen terme, à une mobilité sociale qui demeure, pour les minorités raciales, bien plus limitée. Mais cette distinction est moins nette qu'il n'y paraît. Elle résulte en partie d'une focalisation sur la trajectoire des « *white ethnics* », minorités ethniques d'origine européenne qui furent progressivement incluses dans la majorité blanche (bien que celle-ci conserve encore une hétérogénéité et une stratification). De ce fait, elle reconstruit bien souvent une perspective intégrationniste, tout en négligeant les effets de « re-racialisation » que certaines minorités ethniques ont pu connaître ces dernières décennies²⁹. La politisation et la mobilisation des minorités ethniques pour leurs droits civiques ne peuvent être analysées uniquement à travers les organisations prétendant les représenter au sein des institutions gouvernementales. Certains travaux de sociologues et de politistes permettent de changer de perspective³⁰, souvent à l'aide d'un ancrage local – qui peut apparaître comme un retour du problème de la discontinuité évoqué ci-dessus.

Une autre opportunité de changement de perspective a été apportée par les événements eux-mêmes : il s'agit du mouvement du printemps 2006, placé au centre de cette thèse. L'étude de cet événement exceptionnel implique de rompre avec cette

²⁹ James Cohen, Andrew Diamond, Philippe Vervaecke (dir.), *L'Atlantique multiracial : Discours, politiques, dénis*, Paris, Karthala, 2012.

³⁰ Ruth Milkman, Joshua Bloom, Victor Narro (dir.), *Working for Justice : The LA Model of Organizing and Advocacy*, Ithaca, Cornell University Press, 2010 ; Emmanuelle Le Texier, *Quand les exclus font de la politique : le barrio mexicain de San Diego, Californie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006 ; Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité : expérience anglaise et américaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

focalisation quasi-exclusive sur les organisations pré-citées dans le domaine de la politisation des immigrés. Le mouvement a été l'occasion de porter notre attention, de manière méthodique et ordonnée, sur des phénomènes qui prennent une ampleur bien plus réduite la plupart du temps. Nous avons ainsi tenté de relier la politisation extra-institutionnelle bien visible du printemps 2006, avec celle qui existe aussi au quotidien sans être si facile à discerner. Pourtant, les premiers travaux parus au sujet du mouvement tendent à réintroduire les mêmes acteurs en position centrale³¹. Ces travaux ont eu fort à faire pour tenter de réaliser une synthèse de nombreux textes de presse, de témoignage ou focalisés sur un réseau, une institution locale ou une facette du mouvement. Bien souvent, malgré les tentatives de mise en relation entre telle ou telle scène sociale (les Églises, les médias hispanophones, les associations transnationales...) et l'effet d'« union sacrée » qui semblait animer le mouvement, ces textes semblaient exercer une force centrifuge sur l'analyse. Les premières synthèses académiques visant à prendre le mouvement comme un tout, durent donc consacrer une large place à la reconstitution de son déroulement, et prennent la forme de compte-rendus chronologiques. Mais sans la prise de distance que nous venons d'évoquer vis-à-vis des organisations établies de défense des droits des immigrés, l'exercice ne pouvait probablement pas être mené à son terme sans zones d'ombre. Ces organisations souvent présentées comme les seules capables d'avoir réalisé la synthèse du mouvement, nous paraissent bien mal placées pour être à l'origine des mobilisations collectives apparues au cours du printemps. Nous entreprendrons donc de pallier aux insuffisances de ces premiers travaux, dont la grande utilité demeure pourtant absolument incontestable. Enfin, le mouvement a également été l'occasion d'un débat renouvelé sur les perspectives de réforme migratoire, mais ses lendemains furent difficiles et consolidèrent encore la focalisation habituelle sur les processus électoraux et gouvernementaux ; l'intérêt des travaux sur la portée politique du mouvement varie souvent en fonction de la place qu'ils accordent à d'autres processus porteurs de changements potentiels³².

³¹ Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha ! Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010 ; Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights: The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

³² Pour une approche affranchie des perspectives fixées par les principales organisations établies, voir

Les outils construits par les sciences politiques et la sociologie pour l'analyse des mouvements sociaux, ont constitué une dernière série d'instruments utiles. Ils permettent en effet de penser la construction de mobilisations collectives malgré la rareté de structures organisées, qui auraient permis d'inscrire plus aisément notre étude de la politisation des immigrés dans une certaine durée³³. Charles Tilly, Sidney Tarrow et Douglas McAdam ont construit, séparément et parfois ensemble, certains des concepts qui nous ont paru utiles pour analyser la portée de formes de politisation peu cristallisées dans des organisations repérables : répertoires de protestation, cycles de mobilisation, processus politique. Les théories des mouvements sociaux se sont multipliées au cours des dernières décennies, avec une lisibilité très inégale. Nos choix ont été guidés à la fois par l'utilité de chacun des concepts, et par au moins une caractéristique qu'ils ont en commun. Le concept de répertoire permet de penser l'articulation entre une série de modes d'action collective et une population donnée ; celui de cycle apporte des indications sur les variations d'intensité des mobilisations sociales aussi bien que sur les évolutions des formes d'action en fonction de ces variations ; l'approche du processus politique (comme plus tard, la notion de « politique contestataire ») permet de penser les mouvements sociaux de manière englobante, en les réinsérant dans l'ensemble de la vie politique au moment où ils ont lieu. Les travaux de ces auteurs ont parfois été critiqués, notamment en France, pour leurs penchants structuralistes ou objectivistes, et leur manque d'attention pour les participants³⁴. Mais à condition de tenir compte de ces écueils, les concepts en question nous paraissent suffisamment souples pour s'inscrire dans la perspective résolument historiciste qui est la notre, et en pleine articulation avec une enquête sociologique de terrain.

par exemple James Cohen, « The Rights of Undocumented Immigrants : From a National to a Transnational Perspective », *Revue française d'études américaines*, n° 111, 2007.

³³ Cette rareté, semble particulièrement nette dans la période actuelle, au-delà de la discontinuité propre à la participation politique des minorités et des dominés en général.

³⁴ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009. Notamment les articles « Répertoire d'action » (C. Péchu), « Structure des opportunités politiques » (O. Fillieule, L. Mathieu), « Politique contestataire » (L. Mathieu).

Au vu des difficultés spécifiques présentées par l'étude de la politisation et de la mobilisation des immigrés, et des limites des solutions élaborées aux confins de plusieurs champs de recherche, le parti pris de l'enquête de terrain nous semble trouver toute sa justification. Nous allons maintenant présenter brièvement le déroulement de notre enquête et les méthodes mises en œuvre.

Terrain

Le recours à une enquête de terrain faisait partie de nos parti-pris, comme évoqué plus haut. Les problèmes analytiques posés dans les pages qui précèdent illustrent bien l'utilité que peut présenter le recours au terrain pour étudier des phénomènes de politisation et de mobilisation immédiatement contemporains. Mais les événements se sont également imposés d'eux-mêmes, et si j'avais effectivement décidé de mener une enquête de terrain, je n'ai qu'à moitié choisi d'enquêter dans et autour du mouvement du printemps 2006.

Par définition, un grand événement imprévisible est un bon objet d'étude sociologique, et un objet que l'on attrape « au vol ». C'est à la faveur d'un séjour à Chicago pendant ma première année de recherches doctorales, où je m'apprêtais à engager une enquête dans une population de travailleurs immigrés, que j'ai été soudain confronté à cette grande mobilisation qui est devenue le point d'ancrage de mes recherches sur la politisation des immigrés. J'ai alors pu me lancer dans une première phase d'enquête, visant à tirer le plus grand profit possible du hasard qui me permettait d'assister à un tel mouvement. Outre la grande manifestation du 1^{er} mai, j'ai assisté à ses autres activités plus régulières, qu'il s'agisse de réunions d'organisation ou de moments de protestation prenant diverses formes (rassemblements, veillées, réunions-débats, repas de solidarité...).

Ce séjour de recherche qui a duré trois mois, a été suivi d'un autre deux années après, en 2008, qui m'a permis de retrouver une partie des protagonistes des événements du printemps 2006 à Chicago. J'ai pu observer leurs activités de préparation d'une troisième manifestation consécutive pour le 1^{er} mai, d'autres activités militantes qui constituent leur quotidien, et m'intéresser à leurs trajectoires migratoires et militantes, par le biais d'entretiens semi-directifs organisés autour de ces thématiques.

Dans les deux cas, la délimitation du terrain a été double : d'une part, les événements de protestation collective ont été observés aussi régulièrement que possible ; d'autre part, le contexte de 2006 ayant fait apparaître des réunions d'organisation ouvertes à tous et très fréquentées, j'ai enquêté dans ces réunions et auprès de leur comité d'organisation (le « *comité 10 de Marzo* »).

Lors de mon retour sur le terrain cependant, le comité avait connu des tensions et même une scission, et j'ai seulement eu accès au comité ayant conservé le nom et l'ouverture du comité et des réunions de 2006. J'ai uniquement pu observer les animateurs de l'autre comité issu de *10 de Marzo* dans le cadre des mobilisations elles-mêmes. Je ne suis pas parvenu à assister aux réunions de ce comité-là, ni même à obtenir de véritables entretiens, susceptibles d'être comparables à ceux que j'ai effectués auprès des militants qui animaient encore le *comité 10 de Marzo*.

Ces difficultés propres au terrain ont néanmoins été instructives : même si elles m'ont barré la route et que certaines informations sans doute précieuses m'ont échappé, il s'agit de problèmes courants dans le cadre d'une enquête de terrain (voire, dans toute situation de recherche). L'importance de la scission entre les deux « moitiés » du comité a ainsi été mise en valeur par les événements eux-mêmes et ma difficulté à apparaître comme neutre. C'est ainsi que j'ai pu commencer à élaborer une caractérisation socio-politique des premiers acteurs de la mobilisation du printemps 2006, exposée au chapitre 4. Les observations menées en 2006 furent la première source d'informations pour l'étude des formes de mobilisation (chapitre 5) et des

projets politiques contrastés (chapitre 6) apparus dans le mouvement. Mais l'étude des rapports entre différents groupes de militants et leurs organisations respectives a largement reposé sur une analyse développée au cours de la deuxième phase de l'enquête de terrain, ayant permis d'observer des routines et des conflits militants, ainsi que d'effectuer des entretiens de trajectoire.

Cependant, d'autres problèmes rencontrés sont liés aux choix effectués au fil de l'enquête, qui ne correspondaient sans doute pas tout à fait à la problématique envisagée. Durant l'essentiel de l'enquête de terrain, j'ai sous-estimé le fait que la question de la culture politique des immigrés risquait de m'entraîner sur une pente ethnocentriste, et de m'amener à prêter aux immigrés latinos dans leur ensemble une même culture politique. Ma première entrée sur le terrain faisait suite à une mobilisation importante à Paris et en France, le mouvement de grève estudiantine et de manifestations contre le « Contrat Première Embauche » (CPE), et ma première intuition de recherche a été de rapprocher ce que j'observais dans les assemblées de préparation des manifestations à Chicago, de ce que je venais de voir (et que j'avais déjà vu au fil des années précédentes) en France, plutôt que de quoi que ce soit de comparable aux États-Unis. Cette intuition me paraît encore avoir une part importante de vérité, et avait au moins le mérite de m'éloigner d'un autre ethnocentrisme : je n'avais aucune illusion exceptionnaliste concernant les Mexicains ou autres immigrés latinos. Mais d'un autre côté, cette idée pouvait favoriser le retour d'un exceptionnalisme concernant cette fois les États-Unis. Mon repérage de la diversité politique régnant dans les populations immigrées fut donc en partie limité par cette sensibilité initiale à une combativité prêtée à la plupart des immigrés latinos.

Le protocole d'enquête n'a pas permis d'éviter complètement ces tendances. Intéressé par la question de la spécificité des mobilisations d'immigrés latinos, ou d'une « culture politique spécifique », je ne me suis pourtant pas réellement donné les moyens d'effectuer des comparaisons avec d'autres populations, certes bien moins nombreuses et moins présentes dans le mouvement du printemps 2006. De plus, j'avais tendance à interpréter les données d'entretiens comme des indices d'une telle culture

largement partagée parmi les latinos, plutôt que d'un projet politique propre à ceux qui me parlaient alors. J'avais en face de moi des « entrepreneurs » de la culture politique en question, dont le discours faisait son effet sur moi plutôt que de m'apparaître complètement comme un objet d'étude. Si les méthodes de terrain sont utiles, c'est précisément pour leur ambition de saisir ce type d'effets plutôt que d'avoir l'illusion d'y échapper par avance, mais sans doute ai-je trop tardé à découvrir ce qui s'était passé. Je suis cependant certain d'avoir tiré de cette situation perturbante une expérience précieuse, que je pourrai mettre à profit lors de la poursuite de mes recherches, que ce soit de façon comparative avec des populations d'autres origines et en d'autres lieux, ou par un approfondissement de l'enquête sur le même terrain. En guise d'aperçu des écueils dans lesquels je suis tombé, et de ce qu'on peut en apprendre, le dernier chapitre de cette thèse sera centré sur une relecture d'une analyse de deux entretiens effectués avec deux des dirigeants les plus visibles du mouvement du printemps 2006 à Chicago.

Au cours des quelques années que cette prise de conscience a duré, les premiers travaux de synthèse sur le mouvement du printemps 2006 sont parues. Alors, malgré tout, j'ai pu redécouvrir la véritable aubaine d'avoir assisté à une partie de ce mouvement historique dans l'un de ses principaux foyers : mon regard n'était pas toujours assuré et maîtrisé, mais il n'était pas d'emblée aligné sur les perspectives esquissées dans ces premiers travaux. Un espace de réflexion s'ouvrait donc à partir de l'enquête de terrain menée par un observateur venu de plus loin que la plupart des autres.

Plan de la thèse

La première partie de la thèse sera consacrée aux conditions historiques des mobilisations et de la politisation des immigrés latinos aux États-Unis aujourd'hui.

Dans un premier chapitre, nous présenterons quelques-uns des problèmes essentiels qui nous paraissent se poser pour comprendre l'immigration de masse contemporaine, à la fois comme phénomène multi-dimensionnel et plus particulièrement du point de vue politique. Nous introduirons la notion de régime d'immigration, pour caractériser en un schéma efficace l'articulation lâche et fragile, mais assez durable tout au long de l'histoire de l'immigration aux États-Unis, entre les aspirations en partie contradictoires des employeurs, des élus, des populations hostiles à l'immigration et des immigrés eux-mêmes. À l'aide de données statistiques récentes, nous terminerons ce chapitre en établissant le cadrage de notre enquête sur les immigrés latinos, entre relations ethno-raciales et dynamiques du travail, situation minoritaire et de classe.

Dans les deux autres chapitres de cette première partie, nous aborderons le rôle de différents milieux organisés dans les mobilisations et la politisation des immigrés. Le chapitre 2 sera consacré à une mise en perspective historique des relations entre les syndicats et les travailleurs immigrés aux États-Unis. Organisations particulièrement concernées par la mobilisation des immigrés, dont la majorité sont des travailleurs, les syndicats des États-Unis ont manifesté pendant une bonne partie de leur histoire une culture organisationnelle conduisant au rejet de certaines populations immigrées, dans une situation déjà marquée par la ségrégation raciale. Généralement restrictionnistes, ces syndicats se sont souvent trouvés pris au piège des faux-semblants du régime d'immigration. Ils ont néanmoins été influencés, au fil des générations, par des cultures syndicales alternatives auxquelles une partie des immigrés stigmatisés prirent une part active. À la lumière de ces analyses, nous pourrions alors examiner le tournant effectué par le mouvement syndical en la matière, dans les dernières décennies du siècle dernier, alors que l'immigration de masse était de retour et que les syndicats entraient dans une crise historique.

Enfin, le troisième chapitre nous permettra de passer rapidement en revue les organisations qui s'emploient à favoriser la participation politique des immigrés. Inscrites dans une histoire bien moins continue que celle des syndicats, les activités de

ces organisations ont souvent promu des formes d'action politique très ancrées dans le processus gouvernemental et électoral classique, et affectée par la situation générale des États-Unis sur ce plan, entre contraction de l'espace public et évitement du politique. Nous évoquerons alors les organisations qui tentent de promouvoir d'autres types d'activités socio-politiques, et les limites de leur implantation et de leur action.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, ces analyses sur les conditions historiques des mobilisations et de la politisation des immigrés auront pour but de favoriser une meilleure compréhension des mobilisations et de la politisation des immigrés latinos dans le cadre (et à la lumière) du mouvement du printemps 2006. Nous aborderons donc ce mouvement dans une deuxième partie, également composée de trois chapitres.

Le chapitre 4 concernera le genèse du mouvement national de manifestations de masse le plus ample que les États-Unis aient connu depuis des décennies, sinon depuis toujours. Il devra d'abord donner les moyens d'une meilleure compréhension de la situation politique des États-Unis au cours des années 2005 et 2006, en particulier autour de la question de l'immigration. Nous réutiliserons la notion de régime migratoire pour comprendre les projets des parties en présence, et notamment de l'administration Bush et des élus du 109^e Congrès. C'est alors que nous pourrons nous interroger sur l'opportunité de mobilisation qui fut construite par et pour le mouvement de manifestations qui s'est déroulé au printemps 2006, et poser la question des acteurs organisés qui l'ont lancé, des premiers organisateurs du mouvement. Après avoir mis en évidence les limites du rôle des organisations les plus établies susceptibles d'intervenir en défense des immigrés, nous décrirons le plus précisément possible un milieu militant relativement réduit et réuni de façon informelle, qui a joué un rôle clé avant le début du mouvement et pendant ses premières étapes.

Si ces militants apparaissent comme les créateurs d'une opportunité politique, ils durent leur réussite à leurs interactions avec le reste de la population des immigrés latinos, et à des éléments de culture politique qu'ils partageaient avec nombre d'entre

eux. Pour appréhender ces éléments et persister à fournir des éléments d'explication à un événement imprévisible, atypique et en partie spontané, nous nous appuierons sur des concepts empruntés aux sciences politiques, répertoires de protestation et cycles de mobilisation notamment. Ces éléments à la fois historiques et théoriques nous permettront de mieux décrire les spécificités de ce mouvement, tout en renforçant la thèse du chapitre précédent, selon laquelle les acteurs souvent considérés comme les principaux artisans de ce grand mouvement social, n'avaient pas en main tous les atouts nécessaires pour jouer ce rôle.

Le dernier chapitre de cette deuxième partie sera consacré aux débats politiques qui ont agité le mouvement. Ce dernier a réellement reposé sur la convergence de populations et d'organisations très diverses, même si cette convergence n'était pas purement nouvelle. Mais cette dynamique de convergence conduit trop souvent à faire passer au second plan les débats internes qui l'ont traversé, parfois sous l'effet de critiques portées sur lui de l'extérieur. Nous proposerons donc de mettre en valeur les principales divergences qui apparaissaient déjà au sein des manifestations, et les débats contradictoires qui se sont déroulés, aussi bien au sujet des symboles brandis dans les manifestations que des formes d'action envisageables pour la poursuite du mouvement (grève et action économique, ou au contraire apaisement et voie électorale). Les revendications ponctuelles ou plus générales ont également été l'objet de tels débats, et la notion de régime migratoire sera une nouvelle fois utile pour mettre en perspective les différents projets qui s'exprimaient dans les cortèges et les réunions de mobilisation.

Enfin, un septième chapitre nous permettra d'illustrer certains des problèmes posés par l'étude des formes de politisation des immigrés que nous avons menée, notamment autour du concept de « culture politique ». A l'aide de deux entretiens de trajectoire migrante et militante effectués en 2008 avec des dirigeants du *comité 10 de Marzo*, nous verrons que ceux-ci développent un discours séduisant au sujet des relations politiques entre immigrés latinos, qui demeurent néanmoins plus révélateurs au sujet de ces militants que d'une introuvable culture politique unique et commune à

tous les immigrés. Ce chapitre donnera ainsi un aperçu des difficultés posées par le traitement des données de trajectoire telles que nous les avons collectées, et un aperçu de nos travaux à venir.

Première partie

Conditions historiques de mobilisation et de politisation des immigrés latinos

Chapitre 1

Étudier l'immigration aux États-Unis aujourd'hui : problèmes théoriques, régime d'immigration, et cadrage sociologique

Au cours du dernier demi-siècle, le phénomène migratoire de masse s'est étendu, massifié et diversifié à l'échelle internationale. Vu depuis les pays d'arrivée – et l'un des principaux, les États-Unis – le phénomène est souvent appréhendé sous l'angle de ses conséquences majeures dans la démographie nationale : l'immigration apporte une contribution directe à la croissance démographique, tend à faire baisser la moyenne d'âge des résidents, et modifie les proportions entre diverses populations. Ces effets peuvent être compensés par d'autres facteurs, mais l'immigration de masse est généralement perçue à travers le prisme de ces « attentes démographiques » qui pèsent dans les débats concernant la politique migratoire.

Ces débats et les inflexions des politiques publiques qui en résultent, se situent cependant très en aval du phénomène migratoire lui-même, et d'une grande partie des rapports qui se tissent entre les immigrants et la société. Toute analyse de l'immigration, comme phénomène ayant sa dynamique propre et comme objet d'interventions économiques et politiques, devra donc reposer sur une sélection de catégories et d'instruments de description et de mesure. Ces outils permettront d'écarter les idées reçues les plus fréquentes, et d'examiner la diversité des relations, des contraintes et des ressources qui s'enchevêtrent dans les migrations de masse. C'est ainsi que nous construirons progressivement un cadre général pour l'analyse que nous

nous proposons ici : celle des formes de politisation des immigrés latinos aux États-Unis aujourd'hui.

La difficulté à prendre en compte le phénomène des migrations de masse dans sa globalité n'est que l'un des problèmes théoriques qui se posent dans l'étude de l'immigration récente, et notamment d'origine latino-américaine, aux États-Unis : la question de l'imaginaire national et les théories de l'assimilation et de l'ethnicité devront être examinées.

Nous aborderons ensuite la politique migratoire, manifestement construite sous l'influence conjointe et contradictoire des dynamiques migratoires, des représentations de l'immigration, et des demandes de différents acteurs sociaux. Cette complexité, loin d'empêcher que la politique migratoire ait la moindre cohérence, détermine l'objectif premier des réformes migratoires successives : la construction et le maintien d'un équilibre, instable mais réel. Nous introduirons le concept de « régime d'immigration » pour contribuer à une description synthétique des résultats de cette élaboration politique.

Enfin, à partir de ces conditions fondamentales de la politisation des immigrés, nous effectuerons un travail de cadrage au sein de la population immigrée ou issue de l'immigration aujourd'hui, afin de délimiter l'espace social dans lequel notre projet d'analyse se déploiera.

1 - Étudier l'immigration : problèmes théoriques

a) Des distinctions fragiles, ou les phénomènes migratoires comme continuum

L'émergence des États-nations et de la notion actuelle de frontières a posé les bases d'une perception des migrations de longue distance avant tout comme

immigration, alors que le terme n'existait pas encore. Dans le vocabulaire qui a cours aujourd'hui, tout indique une préoccupation aiguë pour un phénomène pourtant ancien mais désormais socialement construit comme *a priori* perturbateur d'un ordre établi, le déplacement de populations *étrangères* – *alien* en anglais – de l'extérieur vers l'intérieur du territoire national.

Le champ lexical courant permet ensuite de proposer, faute de pouvoir la tracer de façon absolument précise dans les faits, une distinction entre migrant et immigré, présence passagère et présence durable. Aujourd'hui, dans la logique de ce langage, c'est la seconde catégorie qui semble susciter le plus d'inquiétude, sous prétexte qu'il faudrait éviter que les étrangers restent, et/ou que ceux qui restent demeurent étrangers³⁵. Il s'agirait d'un double écueil à éviter, et les États s'y emploient de façons très diverses³⁶, tout en exigeant des efforts en ce sens de la part des immigrés. Le trouble censé être causé par l'immigration peut être imputé, selon les cas, à différentes catégories de migrants transfrontaliers : ainsi, ce sont parfois les migrants temporaires qui sont vus d'un plus mauvais œil. Dans les grandes poussées nativistes aux États-Unis, la perception de certaines populations d'immigrés comme indésirable suivait tout d'abord des délimitations construites entre groupes ethniques. Or, même parmi les groupes qui n'étaient pas systématiquement stigmatisés, les immigrés dont la présence était temporaire étaient parfois considérés comme autant d'« opportunistes », par opposition à ceux qui étaient réputés décidés à apporter une contribution à la force de la nation ; cet « opportunisme » était alors l'un des principaux attributs de l'*étranger* indésirable dans la nation³⁷. Les réactions d'hostilité à une population d'immigrés n'ont donc pas toujours, comme aujourd'hui, visé tout particulièrement les immigrés souhaitant s'installer durablement ou définitivement.

³⁵ La distinction immigrant / immigré, présente surtout dans les usages académiques, permet de marquer certaines nuances entre ceux qui viennent s'installer et ceux qui le sont depuis un certain temps – sans pour autant échapper totalement aux aspects réducteurs des termes plus courants.

³⁶ Dirk Hoerder propose ainsi de dire, à propos des dernières décennies, que les États européens ont cherché à empêcher l'acculturation des travailleurs immigrés temporaires (« *European states sought to impede the acculturation of guest-worker immigrants* »). Dirk Hoerder, *Cultures in Contact : World Migrations in the Second Millenium*, Durham, Duke University Press, 2002, p. 7.

³⁷ Stow Persons, *Ethnic Studies at Chicago, 1905-1945*, Urbana, University of Illinois Press, 1987, p. 4.

La distinction entre présence temporaire et présence durable a-t-elle toujours conservé une grande importance, même si les perceptions de l'une et de l'autre changeaient ? Certains textes classiques sur la main d'œuvre industrielle immigrée évoquent par exemple les lieux de travail où étaient embauchés nombre de migrants disposés à rentrer en Europe au bout de quelques années, et les difficultés du mouvement ouvrier à s'y développer³⁸. Le critère de distinction est pourtant particulièrement fragile si l'on en croit les travaux d'histoire des migrations portant sur le temps long, et de la sociologie des migrations contemporaines. L'intérêt prêté par Dirk Hoerder à des cas individuels et à la prise de décision « à l'échelle méso », dans un ouvrage parcourant pourtant un millénaire de migrations à travers la planète, est saisissante³⁹. Aussi, lorsque l'auteur pose la question du critère définitoire des migrations, il se trouve dans l'obligation de ne pas adopter une position tranchée. On pourrait tenter de mesurer l'importance des changements impliqués par un déplacement suivi d'une installation, aux obstacles qui se dressent en travers du chemin : distance à parcourir, présence de frontières et de limites administratives à franchir. Hoerder rappelle pourtant que ces deux facteurs sont très relatifs, en plus d'être difficilement compatibles entre eux. De plus, des types de parcours et des rythmes de déplacement variés peuvent correspondre à une migration ; le voyage ponctuel et la mobilité permanente semblent constituer des cas de déplacement qui ne constituent pas des migrations, néanmoins, Hoerder conclut qu'il s'agit plutôt de cas limites dans un continuum.

La dimension chronologique, du bref aller-retour à la migration définitive, n'est d'ailleurs pas la seule sur laquelle un tel continuum apparaisse, et on peut évoquer par exemple le degré de contrainte (de l'esclavage de type *chattel slavery* à la mobilité géographique librement choisie). Face à ces cas extrêmes, on reconnaîtra la nécessité de typologies rompant avec le « continuum » pour apporter davantage de lisibilité. Il importera alors de ne pas négliger la diversité de situations regroupées sous un même « type », et de prendre en compte les croisements entre les dimensions. La distinction

³⁸ Herbert Gutman, *Work, Culture and Society in Industrializing America : Essays in American Working-Class and Social History*, New York, Knopf, 1976, Ch. 4.

³⁹ Dirk Hoerder, *op. cit.*

entre migration permanente et temporaire, par exemple, recoupe celle entre les intentions des migrants et ce qui se passe réellement : l'intention de migrer de façon permanente peut être associée à certains traits sociaux ou politiques, qui seront affectés si ce projet est contrarié. L'écart entre les décisions initialement prises et ce qui se passe ensuite, constitue un trait commun de l'immigration dans son ensemble.

La distinction entre migrations temporaires et permanents peut également être brouillée par un déni de l'installation durable, de la part des immigrés eux-mêmes⁴⁰. Cette incertitude supplémentaire suggère que les syndicalistes évoqués par Herbert Gutman, se trouvaient face à des travailleurs qui n'allaient pas forcément poursuivre leur trajectoire migratoire, même lorsqu'ils en avaient l'intention. Au fond, le mouvement syndical pouvait d'ailleurs contribuer à changer l'idée que ces travailleurs se faisaient de leur avenir, sur ce plan-là comme sur d'autres. Et le manque de cohésion entre des travailleurs géographiquement instables, était un problème qui se posait indépendamment de l'immigration, parmi l'ensemble des travailleurs industriels (c'est également ce fameux *turnover* que Ford et ses contemporains s'employèrent à réduire). On soupçonne déjà que les syndicalistes qui renoncèrent à organiser les travailleurs immigrés, étaient souvent guidés par une vision stéréotypée de ces derniers (nous y reviendrons au chapitre suivant).

Enfin, la question de la continuité se pose aussi à un niveau plus global, celui de la continuité des flux dans le temps et dans l'espace. L'émergence des États-nations, qui rend possible la généralisation du concept de « l'immigration », contribue à faire passer pour exceptionnel un phénomène tout à fait ordinaire et ancien, les migrations de longue distance. Les migrations de masse, si souvent perçues aujourd'hui comme des turbulences récentes venant perturber un ordre ancien de sédentarité généralisée dans les États-nations, sont en réalité plus anciennes que ces derniers. De plus, les migrations transfrontalières peuvent aisément être mises en relation avec les migrations intérieures, dans les pays d'origine d'une part, et dans les pays d'arrivée

⁴⁰ Concernant les immigrés algériens et post-coloniaux en France, Abdelmalek Sayad a souvent abordé ce phénomène. Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

d'autre part. Les imaginaires nationaux, qui influencent fortement les rapports sociaux qui s'organisent autour des migrations de masse aujourd'hui, sont donc fondés sur de fausses représentations des migrations. Ils s'avèrent aussi trompeurs en tant que cadres de perception de la réalité, qu'ils sont révélateurs en tant qu'objets d'étude.

b) L'emprise réelle de l'imaginaire national

Benedict Anderson appelle « imaginaire national » l'élaboration de mythes des origines de la nation, qui a accompagné l'émergence des États-nations. Cet imaginaire fortement intériorisé par la population de ces États, s'organise autour de la fiction d'une existence très ancienne des nations, perçues comme des entités clairement délimitées, homogènes et ne subissant pas les effets des migrations. Si l'immigration peut susciter la crainte d'un trouble dans la nation, c'est que ce nouvel ordre relativement récent a soudain fait passer des migrations anciennes pour inédites et problématiques.

Benedict Anderson, citant Walter Benjamin, souligne que l'imaginaire national se déploie à partir du XVIII^e siècle dans « un "temps vide et homogène", la seule espèce de temps dans laquelle on pouvait imaginer que baignait l'histoire de chaque nation », puisque c'est à tort qu'on leur prête une existence ancienne⁴¹. Sans prendre en compte les importantes migrations pré-modernes, Anderson montre à quel point cet imaginaire des nations est d'emblée en décalage avec l'ère de conquêtes, de colonisations et de grandes migrations où il se consolide néanmoins de façon rapide et robuste. C'est là toute la force de cette « faculté imaginative » qui repose sur le fait que les membres d'une nation « aient oublié beaucoup de choses » (Anderson empruntant cette fois une formule d'Ernest Renan). L'imaginaire national prétend se fonder sur une tradition très ancienne, et naît pourtant d'une incapacité à se souvenir du caractère historiquement récent et hétérogène des nations⁴². Certes, Anderson affirme qu'« Il n'est de

⁴¹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1991], p. 5 (préface à l'édition française).

⁴² *Ibid.*, Ch. 10.

communauté qu'imaginée »⁴³ ; cet imaginaire, loin de constituer un tissu de mirages désincarnés, occupe une place importante dans la vie sociale et politique collective. Mais toutes les communautés n'ont pas le même sens, et ne donnent pas le même sens à l'idée même de communauté. Toutes ne sont pas imaginées avec des limites « spatiales » aussi nettes, une histoire aussi ancienne, une homogénéité aussi grande. L'essor historique de l'imaginaire national est donc celui du *postulat* et de l'*exigence* d'homogénéité, dont l'emprise sur les esprits est d'autant plus remarquable qu'ils sont établis sur des fondements éminemment fictifs.

Dans le même esprit, Eric Hobsbawm montre que le critère ethnolinguistique de délimitation du monde en sociétés distinctes est apparu très tardivement, parfois au cours ou même à la fin du XIX^e siècle, lors de l'émergence de nations où le sentiment national atteint parfois des sommets quelques décennies plus tard à peine (Allemagne, Italie)⁴⁴. Le critère linguistique fut parfois un peu plus ancien, mais pas toujours placé au premier plan.

L'un des thèmes récurrents de l'imaginaire national lorsqu'il s'agit de penser les migrations qui continuent de se produire, devient alors celui du déracinement. Ce thème commun et cher à de nombreux penseurs qui se revendiquent politiquement comme nationalistes (dans le contexte français, on ne manquera pas de penser à Maurice Barrès, mais l'importance du thème dépasse celle de la droite radicale), apparaît également dans les théories « romantiques » de la communauté (*gemeinschaft*) paysanne apparues en réaction à l'industrialisation⁴⁵. Cette communauté est idéalisée, réinventée comme homogène, stable, et immobile. Malgré des variations importantes, le succès de cette idée en Europe et sa diffusion semblant accompagner les migrations transatlantiques constitue un vecteur supplémentaire de l'imaginaire national : les théories de l'assimilation élaborées par l'école de sociologie de Chicago,

⁴³ L'expression renvoie au titre original de l'ouvrage, *Imagined Communities* (« communautés imaginaires »).

⁴⁴ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992.

⁴⁵ Ferdinand Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010 [1887].

par exemple, en portent la marque⁴⁶. L'une des synthèses historiques de référence au sujet de cette période d'immigration de masse aux États-Unis est celle d'Oscar Handlin, dont le titre *The Uprooted* (« Les déracinés ») renvoie au même paradigme⁴⁷. Quelques décennies plus tard, l'historiographie de l'immigration aux États-Unis a connu de considérables évolutions, et un autre auteur publie une synthèse dont le titre vise manifestement à répondre à Handlin : *The Transplanted* (« Les transplantés »)⁴⁸. Dans le premier chapitre, l'auteur prête une importante attention à la prise de décision des migrants et au fait que la migration n'était pas un phénomène nouveau pour eux. Plus loin, il combat quelques clichés tenaces concernant les « enclaves ethniques » et autres « ghettos d'immigrés », en montrant qu'ils constituent d'emblée des lieux de passage et de circulation. Il n'en reste moins que le titre de l'ouvrage porte encore la trace de l'imaginaire national, malgré les efforts qui ont largement permis de l'effacer de l'ouvrage lui-même. Le vocable de la transplantation confirme que le réexamen critique des travaux précédents a permis des avancées, mais le maintien d'une référence au règne végétal et de la voix passive évoque un processus essentiellement subi par les migrants, et prête un caractère vital à l'enracinement. Ce titre (plus que l'ouvrage lui-même, répétons-le) illustre la difficulté qu'il y a pour les citoyens d'États-nations, à s'émanciper complètement de la métaphore des « racines ».

Tant qu'il y aura des États-nations et des frontières, il sera sans doute impossible de forger un vocabulaire adéquat sans emprunter peu ou prou à l'imaginaire national. L'enjeu est alors de ne pas perdre de vue que les effets bien réels produits par cet imaginaire, dans les droits formels des migrants ou dans leur perception par les autres, on trouve des normes sociales plutôt que des états de fait objectifs. Les États-nations ont été fondés, entre autres, sur la négation du fait migratoire, et que de ce point de vue, la construction de leur souveraineté impliquait un coup de force. De plus, l'expérience sociale des migrants, la réalité objective et subjective de leur existence,

⁴⁶ Stow Persons, *op. cit.*

⁴⁷ Oscar Handlin, *The Uprooted : the Epic Story of the Great Migrations that Made the American People*, Boston, Little, Brown & Co., 1951.

⁴⁸ John Bodnar, *The Transplanted : A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington, Indiana University Press, 1985.

continuent de déborder de ce cadre même si elles en portent les traces. Notre usage du vocabulaire courant de l'immigration ne devra pas faire oublier ces points essentiels.

Pour conclure cette présentation des enjeux majeurs de l'imaginaire national, arrêtons-nous un instant sur une expression bien connue qui pourrait presque suggérer que les États-Unis ne sont pas une communauté imaginaire nationale comme les autres : « *a nation of immigrants* » (« une nation d'immigrants », ou « d'immigrés »). Cette formulation courante est-elle le symptôme d'un imaginaire national ouvert, voire d'un contre-exemple à la théorie d'Anderson ? Elle peut au contraire en devenir l'une des illustrations les plus éclatantes. D'abord, elle ne déroge pas à la règle du révisionnisme historique. Au nom d'une célébration de la diversité des origines, l'expression passe sous silence les différences entre colonisation et immigration, et la place tenue par les indigènes d'une part, et les esclaves d'autre part, dans le passé ainsi glorifié. Ensuite, même si on pourrait presque l'oublier, l'expression ne rompt pas avec le cadre de l'État nation fusionnel : il s'agit bien de caractériser *une nation*. Certes, elle se situe dans une perspective apparemment incompatible avec l'idée de « nativisme », fondée sur une amnésie plus flagrante. Mais contrairement aux interprétations qui en sont parfois données, la célébration des États-Unis comme « une nation d'immigrés » n'est pas nécessairement multiculturaliste. De ce point de vue, on pourrait la rapprocher d'une autre expression très répandue, celle de « melting-pot », aujourd'hui souvent associé au multiculturalisme alors que la métaphore de la fusion est essentiellement assimilationniste. Enfin, comme le souligne Aristide Zolberg, une « *nation of immigrants* » peut se montrer très sélective entre immigrants désirables et indésirables⁴⁹. Insérée dans un discours célébrant l'exception américaine et prônant l'assimilation d'immigrés sélectionnés à une culture *unique* dans les deux sens du terme (sans pareille, et indivise), l'expression peut alors apparaître comme un tour de force de l'imaginaire national.

⁴⁹ Aristide Zolberg, *A Nation by design : Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, Harvard University Press, 2006, p. 1 (première phrase) : « Une nation d'immigrants, certes, mais pas n'importe lesquels ».

c) **Défauts de l'assimilation : enseignements des premières théories de l'école de Chicago**

« Compassion-fatigued publics may support policies antithetical to integrating newcomer immigrants or helping disadvantaged natives »

Philip L. Martin – chapitre de *Controlling Immigration*⁵⁰

« We live in rather peculiar societies where it seems that some of our guests are supposed to work »

Dirk Hoerder – conférence *Cultures in Contact*⁵¹.

Les représentations de l'immigration à l'ère de l'imaginaire national sont porteuses de risques qu'il s'agit d'éviter ou de spectres à conjurer. Les théories de l'assimilation sont généralement censées jouer une partie de ce rôle protecteur. L'existence pérenne des migrations transfrontalières pourrait provoquer une crise de l'imaginaire national si celui-ci avait besoin d'un fondement factuel inébranlable pour se maintenir. En réalité, cet imaginaire se consolide en traitant l'immigration elle-même comme une crise, un dysfonctionnement, ou une exception qui confirme la règle. La nation peut y consentir par grandeur d'âme en somme, et seulement sous certaines conditions. La première citation qui ouvre cette partie et aborde le thème de la « *compassion* », correspond à cette conception de l'immigration ; la seconde, par son commentaire au sujet des *guest-workers*, tend à souligner l'une de ses contradictions : quand on est « *guest* », hôte, on ne peut prétendre être chez soi, mais on n'a généralement pas à travailler. L'une et l'autre illustrent la persistance de ce discours dans les usages institutionnels académiques (un chercheur reprend le thème de la compassion) et politiques (certains États parlent de travailleurs-hôtes), même après

⁵⁰ Philip L. Martin, « The United States : Benign Neglect », in Wayne A. Cornelius, Philip L. Martin, James F. Hollifield, *Controlling Immigration : A Global Perspective*, Stanford, Stanford University Press, 1994.

⁵¹ Conférence dix ans après la parution de l'ouvrage portant ce titre, Cité Nationale d'Histoire de l'Immigration, Paris, 16 février 2012.

plusieurs décennies où tout un pan des recherches sur les migrations et les relations ethniques a tenté d'ouvrir une perspective multiculturaliste. Nous reviendrons à la fin de cette section sur les implications de ces deux citations dans le cadre des représentations de l'immigration au cours de la période contemporaine.

Essor de théories ethno-raciales et sophistication des statistiques d'État

Si l'apparition de l'imaginaire national précède l'industrialisation, c'est sans doute au cours de cette période que se développent les discours théoriques qui en découlent en partie, sur les relations ethniques – tandis que les relations raciales connaissent également de nouvelles élaborations théoriques. Les théories de l'ethnicité étaient souvent raciales, influencées par la biologie évolutionniste, et marquées par un rejet du métissage conçu comme une dégénérescence. Aux États-Unis, l'idée de « suicide de la race » (« *race suicide* ») a fait son chemin jusqu'au sommet de l'État, reprise dans certains discours du président T. Roosevelt⁵². Or, en pleine période d'immigration de masse, cette idée était mise spécifiquement en rapport avec l'immigration, dans le cadre de la montée du nativisme.

A partir des dernières décennies du XIX^e siècle, tandis que se produisait « l'abandon de toute distinction entre Noirs »⁵³, les statistiques fédérales ont progressivement fait apparaître « des nationalités qui sont aussi des races »⁵⁴ : « *Chinese* » (1870) et « *Japanese* » (1890), et en 1920 d'autres nationalités asiatiques : « *Filipino* », « *Hindu* », « *Korean* ». Le recensement de 1930 introduisit également « la

⁵² Thomas Dyer, *Theodore Roosevelt and the Idea of Race*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1980, ch. 7. On trouvera aisément en ligne des extraits d'un discours présidentiel du 13 mars 1905, devant le *Congrès National des Mères*, et par exemple : « Si la famille moyenne n'avait que deux enfants, la population de la nation se réduirait si rapidement qu'en deux ou trois générations elle serait au bord de l'extinction, et de façon méritée [...] car une race qui s'adonnerait à une telle doctrine – c'est à dire, une race qui se suiciderait en tant que race – montrerait par là de façon définitive qu'elle est inapte à exister » (« *If the average family in which there are children contained but two children the nation as a whole would decrease in population so rapidly that in two or three generations it would very deservedly be on the point of extinction [...] for a race that practised such doctrine – that is, a race that practised race suicide – would thereby conclusively show that it was unfit to exist* »).

Disponible sur : <http://politeprogressive.wordpress.com/2011/08/04/steve-king-teddy-roosevelt-and-race-suicide/> (consulté le : 25/03/2012).

⁵³ Paul Schor, *Compter et classer : Histoire des recensements américains*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 158.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 175.

"race mexicaine", qui était la première pouvant opérer une distinction au sein de la population blanche »⁵⁵. Les immigrés considérés (par le recensement, tout du moins) comme blancs n'en furent pas moins l'objet d'un développement spectaculaire de l'appareillage statistique, permettant de noter avec grande précision les pays et lieux de naissance de chaque recensé et de chacun de ses parents, ainsi que des données linguistiques, par exemple. Malgré l'absence de catégories aussi unifiantes – et stigmatisantes – que les catégories raciales, cette production de statistiques ethniques était *in fine* justifiée par l'étude des races, et nombre de scientifiques de l'époque les considéraient comme un moyen inestimable de comprendre « mieux que jamais auparavant l'effet du caractère racial sur les institutions et des races les unes sur les autres »⁵⁶.

La spécificité des distinctions ethniques se trouvait notamment dans les perspectives d'évolution esquissées : les immigrés n'appartenant pas à telle ou telle catégorie raciale, avaient la possibilité théorique (et « donc » le devoir de s'efforcer) de devenir des membres pleinement assimilés de la race blanche. Les théories raciales se référaient aux races comme des entités homogènes, mais elles étaient le plus souvent évolutionnistes. Ainsi, plutôt que d'en conclure à une prédestination inaltérable, elles réintroduisaient ce qu'on pourrait appeler une morale raciale : l'objectif de la préservation des races donnait des devoirs à différentes populations. Le natalisme en faisait partie, pour les races jugées supérieures ; dans les théories qui laissaient une place à l'ethnicité, l'assimilation était le lot d'une partie des immigrés.

L'école de Chicago, creuset des théories de l'assimilation

Les théories ethno-raciales étaient en pleine expansion pendant la période dite « *Progressive Era* ». Toutes n'appliquaient pas aussi fermement l'idéologie raciale dans le domaine de l'immigration ; et certaines écoles théoriques, comme la célèbre école sociologique de Chicago, furent le cadre et le centre d'un foisonnement théorique et terminologique autour de la question de l'assimilation⁵⁷. Nous l'aborderons en détails

⁵⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁵⁶ Paul Schor cite ici Richmond Mayo-Smith, écrivant dans un article de 1893 (*ibid.*, p. 205).

⁵⁷ Stow Persons, *op. cit.*

pour faire apparaître certaines perceptions répandues, à l'époque et parfois aujourd'hui, sur les formes de politisation des immigrés.

Dans les milieux « progressistes » de Chicago, et notamment parmi les travailleuses sociales des quartiers immigrés, telles que Grace Abbott et Jane Addams⁵⁸, on parlait parfois plutôt d'*adjustment*, avec un degré d'ouverture à la diversité culturelle qui préfigurait peut-être certains courants multiculturalistes. Mais la tendance générale était plutôt à une conception coercitive de l'*americanization*. L'expression *melting pot* apparue à l'époque a sans doute perdu aujourd'hui une partie de sa dimension assimilationniste, comme nous l'avons souligné plus haut. Elle sonne presque à nos oreilles comme une reconnaissance de la diversité entrant inéluctablement dans la composition d'une population, alors qu'elle renvoyait au départ à la nécessité d'un processus de fusion (et donc, de décomposition) des identités des immigrants dans l'unité nationale.

Cependant, l'école sociologique de Chicago abordèrent la question de l'assimilation avec un certain recul. Alors que le nativisme se présentait comme une attitude défensive face à une menace portée contre la nation, Sarah Simons avait ainsi dès 1901 le mérite de souligner que l'abondance des appels à l'assimilation témoignait d'une situation certes conflictuelle et déséquilibrée, mais en défaveur des immigrés⁵⁹. Les sociologues de Chicago défendaient des politiques d'assimilation fortes et sélectives, mais étaient parfois en mesure d'y voir une forme historique de rapports de domination (à l'instar du sociologue allemand Georg Simmel, ils employaient plutôt le terme de subordination).

D'autres particularités des théories sociologiques de Chicago concernaient les statuts accordés à différentes populations. Alors que les Afro-Américains subissaient une ségrégation raciale en plein durcissement, ces auteurs les traitaient plutôt comme certaines populations d'immigrés assimilables. Les descendants d'esclaves étaient donc

⁵⁸ Jane Addams, *Twenty Years at Hull-House*, New York, Signet Classics (Penguin), 1999 [1912].

⁵⁹ Sarah Simons, « Social Assimilation. Part I. Principles », *American Journal of Sociology*, vol 6 n° 6, 1901.

soumis à l'injonction d'assimilation, mais pas classés tout en bas des « échelles de désirabilité » des immigrants établies en fonction de leurs origines. C'est donc vis-à-vis d'une partie des immigrants que ces théories se montraient les plus exigeantes.

Tout en considérant que des populations très diverses pouvaient au bout du compte se mêler complètement à la population dite « native », l'école de Chicago allait chercher les obstacles à ce processus dans l'attitude de ces populations elles-mêmes. La résistance des immigrants à l'assimilation demeurerait plus importante que la résistance de la société à l'immigration. Les travaux des sociologues de Chicago oscillaient entre analyse et justification des processus de subordination dont les immigrants faisaient l'objet.

Assimilation et vie politique

Une idée très présente dans les discours assimilationnistes fondateurs est le lien entre assimilation sociale et attitudes politiques. Devenir un membre assimilé de la société signifie, sur ce plan-là, devenir un individu-citoyen de la démocratie⁶⁰. Dans ces conditions, le principal risque encouru était-il le manque de participation politique des immigrants, qu'il s'agirait donc d'encourager ? On pourrait y reconnaître un esprit de travail social qui apparaît également dans le contexte de l'immigration de masse actuelle. Mais nous allons voir que la participation politique des immigrants paraissait soudain poser des problèmes, dès lors qu'elle débordait du cadre du processus politique institutionnel.

Dans les premiers temps, les textes de l'école de Chicago affirmaient que les États-Unis étaient une société fondamentalement nouvelle et sans comparaison possible avec d'autres, totalement dépourvue de classes sociales et de stratification. Les immigrants souvent d'origine rurale arrivant dans les villes du pays de la liberté avaient donc un cheminement politique à effectuer pour devenir des individus politiquement autonomes. Très familiers des théories de Tönnies (opposition *gemeinschaft* / *gesellschaft*), les sociologues de Chicago ne développèrent cependant

⁶⁰ Simons emploie la formule « l'assimilation de type démocratique » (« *the democratic type of assimilation* »). *Ibid.*, p. 814).

pas particulièrement la vision des communautés rurales « originelles » comme paradis perdu. Ils considéraient les pays d'origine des immigrants comme non seulement économiquement mais aussi politiquement sous-développés, idée fort répandue à l'époque. Dans cette perspective évolutionniste, il s'agissait donc d'étudier les modalités d'adaptation des immigrants à la nouvelle société urbaine et industrielle, tenue pour particulièrement favorable à l'individualisme démocratique.

Dès lors, certains types de prise de position politique étaient en fait combattus, au nom d'une démocratie qui ne s'entendait donc pas comme la liberté politique la plus absolue. Cette démocratie était une forme de relations politiques instituées entre individus réputés réellement égaux ; une vision idéalisée de la démocratie libérale, en quelque sorte. En particulier, les positions politiques sur le terrain des conflits de classe étaient disqualifiées, *a fortiori* lorsqu'elles étaient prises par des immigrants. Dans cette période où, l'immigrant est également soupçonné de ne pas être assez sédentaire pour contribuer au bien commun, nous l'avons vu, la figure de l'opportunisme le plus flagrant était peut-être celle de l'immigré-militant révolutionnaire. Les recherches plus avancées aujourd'hui sur l'histoire de ce militantisme permettent de constater que ce type d'engagement était relativement peu fréquent parmi les immigrants de l'époque⁶¹. Les travaux classiques de John Higham sur le nativisme rappellent cependant la place très importante qui lui fut faite dans les clichés stigmatisant l'immigration de masse, illustrés au sens propre du terme par les caricatures de communistes et d'anarchistes porteurs de bombes, incarnant la destruction et la mort⁶². Et parmi les caricatures de la première guerre mondiale en particulier, un doigt vengeur était souvent pointé sur les immigrants tranquillement installés aux États-Unis tandis que coulait le sang des honnêtes citoyens. Les « Germano-Américains » étaient même pratiquement soupçonnés de trahison.

Les immigrants étaient donc souvent suspects de réticence face à l'engagement, aux devoirs, et même au sacrifice, exigés par l'assimilation politique. Elle constituait en fin

⁶¹ John Bodnar, *op. cit.*, pp. 104-112.

⁶² John Higham, *Strangers in the Land: Patterns of American Nativism*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1956.

de compte la face politique d'une assimilation sociale visant à éliminer des traits « arriérés » et « étrangers ». Certaines formes de politisation étaient déclarées définitivement étrangères à la communauté nationale, et ainsi, une certaine immigration devait être exclue pour éviter la destruction de la communauté politique. Les antagonismes de classe ne pouvaient advenir que par invasion, par importation, et on devait les éliminer au cours de l'assimilation politique des immigrés, ou à défaut, au moyen de leur exclusion.

Ainsi, les voies de l'assimilation dans le domaine politique étaient semées d'obstacles. L'idéal libéral impliquait de construire des individus autonomes et capables de se prendre en charge eux-mêmes (William Thomas parlait d'encourager la « *self-reorganization* » des immigrés), mais certaines formes de politisation étaient considérées comme anti-autonomes par essence. Les théories de Thomas reprises par Robert Park sur les individus d'exception dans telle ou telle catégorie sociale (« *marginal man* », « *creative man* »)⁶³, attribuaient à des individus plutôt qu'à des groupes le rôle moteur dans le changement social. Les qualités retombaient du côté de l'individu, et les problèmes du côté des masses.

Un moment fondateur pour l'étude des relations ethno-raciales

Dans l'histoire des catégories du recensement, la théorisation des races précède celle des entités ethniques ; parallèlement, c'est d'abord par la révision de la sociologie des questions raciales que celle des théories assimilationnistes est devenue possible. Avant l'école de Chicago, une forme d'assimilationnisme racial était prôné par Booker T. Washington, bientôt critiqué par la NAACP et notamment W.E.B Du Bois pour sa réticence à toute démarche de confrontation avec les défenseurs de la ségrégation. Les dirigeants historiques de l'école de Chicago et en particulier Robert E. Park entretenaient des rapports avec Washington. Par ce biais, entre autres, Chicago attira des élèves sociologues afro-américains (comme par exemple E. Franklin Frazier), qui contribuèrent largement au renouveau théorique en question. Dans certains travaux

⁶³ Stowe Persons, *op. cit.*, pp. 98-110.

tardifs de Park⁶⁴, précédés par ceux d'E. Franklin Frazier⁶⁵, l'idée que l'assimilation soit un phénomène univoque et inévitable est abandonnée. Park considère que les résultats possibles incluent, outre l'amalgame complet dans la société, un système de castes, ou la constitution de « minorités permanentes inassimilées »⁶⁶. Frazier, quant à lui, préfère parler de la persistance de rapports de subordination même après assimilation. On peut y reconnaître l'idée de « race sociale » et de relations raciales telles qu'elles se sont beaucoup développées dans les recherches des dernières décennies. Ces théories marquent des progrès considérables dans la compréhension des relations de race existant aux États-Unis.

Les relations ethniques, faut-il le préciser, ne répondent pas exactement aux mêmes logiques. Mais des enjeux communs existent, et notamment la mise en évidence de processus de ségrégation n'émanant pas d'abord des minorités, mais de la population majoritaire. On comprend donc que la « découverte » des relations raciales soit également une ouverture vers une meilleure compréhension des relations ethniques et de leurs différentes évolutions possibles.

Les discours et théories assimilationnistes sont loin d'avoir disparu aujourd'hui, comme le soulignent les phrases citées il y a quelques pages, au début de cette section. Mais il est devenu possible de dire, par exemple, que des pays européens ont tenté, au cours des importantes migrations de l'après-guerre, « d'empêcher l'assimilation de leurs *guest-workers* »⁶⁷ – autrement dit, ce qui fait obstacle à une pleine appartenance des immigrants à la société ne se situe pas forcément dans leur attitude. Certains auteurs ont récemment tenté de proposer une définition de l'assimilation qui rompe avec plusieurs éléments essentiels des usages courants du concept (y compris aujourd'hui)⁶⁸. Tout en

⁶⁴ Robert Park, *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, 1950, pp. 177-188. Le texte cité, introduisant les travaux de Bertram Wilbur Doyle sur les relations raciales dans le Sud, fut d'abord publié en 1937.

⁶⁵ Edward Franklin Frazier, *The Negro Family in Chicago*, London, Routledge, 2005 [1932].

⁶⁶ Parallèlement, Everett C. Hughes abandonne peu après sa prédiction d'une évolution du Canada vers l'indistinction entre francophones et anglophones. Everett Hughes, *Le regard sociologique : textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, Ch. 13 à 17.

⁶⁷ Voir ci-dessus, note 2.

⁶⁸ Richard Alba, Victor Nee, *Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.

persistant à employer le terme « assimilation », ces auteurs proposent d'éliminer l'idée que le changement induit par ce processus soit unilatéral, et que le rôle de la majorité soit d'accepter ou de rejeter l'entrée d'une minorité dans une culture commune demeurant inchangée⁶⁹. La transformation perpétuelle et la diversité interne de « la majorité » sont ainsi remises au premier plan, et les auteurs rappellent qu'il ne s'agit pas de phénomènes nouveaux.

La principale réserve à exprimer concernant une telle réinvention de la notion d'assimilation est qu'elle se situe dans un contexte où la notion traditionnelle est toujours bien vivante, et où elle impose ses contradictions à la vie sociale et politique des immigrés. La montée de l'imaginaire national est un phénomène global dans la longue durée. Le nationalisme n'est pas comme un courant d'idées et de pratiques politiques parmi d'autres, mais comme l'une des dynamiques profondes de l'évolution politique du monde moderne et contemporain. Sous le terme de nationalisme, Benedict Anderson rassemble des phénomènes diversifiés mais caractérisés par des sentiments d'appartenance très forts, susceptibles de justifier, de faire oublier, ou de mystifier des clivages (de classe, ethno-raciaux, de genre, etc.) au nom d'une nation imaginaire. C'est dans ce cadre que la notion d'assimilation prend son sens habituel.

Les réalités sociales des migrations contredisent les fondements des notions classiques de l'identité nationale et de l'assimilation, et pourtant ces notions demeurent fortement ancrées dans les perceptions de l'immigration. Elles entrent donc en jeu dans l'établissement de rapports politiques contradictoires entre les immigrés et le reste de la société où ils s'installent : l'injonction d'assimilation repose sur un modèle peu conforme à la réalité, tandis que des formes bien réelles d'appartenance à la société sont rejetées ou niées. Nous allons maintenant proposer une analyse de l'histoire des politiques migratoires des États-Unis, du point de vue de ces rapports politiques, en introduisant la notion de régime d'immigration.

⁶⁹ *Ibid.* p. 64-65.

2 - Une perspective historique sur les politiques migratoires aux États-Unis : le régime d'immigration

Dans une brève étude générale de l'instable stabilité des flux internationaux de main d'oeuvre vers les principaux lieux d'accumulation de richesses, Aristide Zolberg écrit :

« chaque époque peut être caractérisée par un motif associant le mode d'acquisition ou d'obtention, la préférence pour certains lieux d'origine et certains caractères individuels, ainsi que les places spécifiques dans la division du travail et les mécanismes de contrôle de la main d'œuvre dans le lieu de destination [...] motifs [qui] ne doivent pas être conçus comme étroitement déterminés ; chacun d'eux constitue plutôt une solution imparfaite et instable – une solution parmi d'autres possibles – aux problèmes qui se posent inévitablement dans la société hégémonique lorsqu'elle importe de la main d'œuvre »⁷⁰.

L'objectif de Zolberg n'est donc pas de proposer en quelques pages un modèle rigide des principaux cas de figure, mais d'illustrer par touches successives des pratiques qui fonctionnent également ainsi. C'est pourquoi, tout en admettant l'existence de « motifs » distincts, il considère qu'ils ont suffisamment en commun sur une durée de plusieurs siècles, pour être regroupés sous la formule générale : « *wanted but not welcome* ». Zolberg parle de ces étapes de façon assez lâche, et désigne comme on peut s'y attendre, l'esclavage des Africains (XV^e-XIX^e), le travail sous contrat (*indenture*) des Asiatiques (XIX^e-XX^e), et la main d'œuvre migrante libre (XVIII^e-aujourd'hui). Mais il parvient à montrer les zones grises des différentes configurations, leur flottement, les décalages entre la loi et son application, et donne consistance à cette idée de « solution imparfaite et instable », qui laisse apparaître la tension socio-

⁷⁰ Aristide Zolberg, « Wanted but not welcome : Alien Labor in Western Development », in William Alonso (dir.), *Population in an Interacting World*, Cambridge, Harvard University Press, 1987.

économique fondamentale entre demande de main d'œuvre et phénomènes de rejet et de répression, qui sont à la fois mis à contribution pour augmenter les profits qui peuvent être tirés de cette main d'œuvre, tout en menaçant régulièrement de faire s'effondrer le dispositif. La main d'œuvre « importée » devient « étrangère » en un sens fort et durable. Elle tend à être non seulement juridiquement étrangère, mais à être perçue comme indésirable dans la société importatrice. Ce n'est pas un hasard puisque c'est ce qui rend cette importation profitable – ou plutôt c'est un élément qui y contribue, qui peut la rendre encore plus profitable. Cependant, les tensions qui se développent peuvent déboucher sur une rupture, même si la construction d'une main d'œuvre subordonnée dans le cadre des relations ethno-raciales pourra encore se réorganiser.

Pour nous, il s'agit ici de mettre en évidence la construction historique de la configuration migratoire actuelle aux États-Unis. En effet, dans une période donnée et dans le contexte d'un pays d'immigration de masse, il est possible de faire apparaître une régularité du phénomène migratoire, et de ses implications politiques (relations entre les immigrés et les autres populations, et intervention de l'État dans ces relations).

Nous proposons d'appeler « régime d'immigration »⁷¹ la configuration observée dans un contexte donné. Loin d'être l'œuvre d'une instance unique, il est le produit d'une série de processus historiques parfois contradictoires, le résultat de leurs effets combinés à un moment donné. Le rôle des gouvernements est important, mais il consiste en fait à échauffer un dispositif permettant d'articuler les aspirations politiques en partie contradictoires des immigrés, des employeurs et du reste de la population. Pourtant, considérer ce résultat comme un tout n'est pas pour autant une pure construction artificielle, et l'expression « système d'immigration en panne »

⁷¹ Le terme de « régime » nous paraît avoir l'avantage de dénoter ou connoter une bonne partie des éléments essentiels du système qu'il s'agirait de désigner ensemble par une formule simple : un ordre politique et juridique, l'action de ceux qui le prennent en charge, mais aussi (comme pour le régime d'un moteur) le rythme de l'immigration ainsi encadrée, les rythmes d'incorporation de différentes populations d'immigrés dans la « majorité », et le rythme d'évolution de la configuration politique.

(*broken immigration system*), très répandue, nous paraît trompeuse⁷². Nous allons tenter de montrer comment des éléments contradictoires et instables ont pu se conjuguer, en construisant une mise en perspective historique de la politique d'immigration des États-Unis.

a) Industrialisation, immigration et politique migratoire

Les migrations internationales connurent une accélération au cours de l'industrialisation, avec la déstabilisation des économies rurales et la demande de travailleurs manuels dans les industries naissantes et d'autres secteurs accompagnant leur croissance (bâtiment, mines, transports, etc.). Aux États-Unis, du *Gilded Age* à la Première Guerre Mondiale, un État fédéral au rôle renforcé préserva un relatif laisser-faire migratoire correspondant aux besoins des industriels⁷³. Mais que ce soit parmi les élites économiques et politiques, les travailleurs de l'industrie, ou d'autres secteurs de la population, cette immigration de masse aux origines extrêmement multiples rencontra une hostilité à géométrie variable, l'une n'empêchant jamais vraiment l'autre. Aristide Zolberg retrouve cette ambivalence, *mutatis mutandis*, dans de nombreux contextes modernes et contemporains, et la résume en quatre mots dans le titre du chapitre d'ouvrage collectif cité plus haut : « *Wanted But Not Welcome* »⁷⁴. Les lois restrictives adoptées au cours de cette période ne visaient pas à arrêter l'afflux d'immigrants, qui continuèrent à rejoindre la main d'œuvre du pays. Elles jouèrent en revanche un rôle important dans la consolidation de distinctions « ethniques » inégalitaires. Les travailleurs eux-mêmes et le mouvement syndical émergent participèrent à leur construction, tout en contribuant parfois à en atténuer les effets, voire à les combattre frontalement, comme nous le verrons au chapitre suivant.

⁷² L'expression est très fréquemment employée par les partisans d'une réforme migratoire qui ne soit pas exclusivement répressive (une réforme globale, *comprehensive*), et on la retrouve dans une partie de la littérature spécialisée, voir par exemple : Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha ! Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010, p. 20.

⁷³ Aristide Zolberg, *op. cit.*, 2006.

⁷⁴ Aristide Zolberg, *op. cit.*, 1987.

Après l'abolition de l'esclavage, les travailleurs blancs continuèrent souvent à se percevoir comme les seuls « travailleurs libres »⁷⁵, ce qui ne fut pas sans conséquence vis-à-vis d'une partie des travailleurs immigrés. Malgré tout ce qui distingue l'histoire des Afro-Américains de celle des immigrés, les relations de classe illustrent certains de leurs points communs. Dans les régions où les noirs étaient nombreux, des places leur étaient réservées (en dehors des crises) en bas de l'échelle des conditions de travail et de rémunération ; d'autres, ailleurs, étaient attribuées aux immigrés récents⁷⁶. Comme les travailleurs pauvres en général, ils constituaient lors des grèves des remplaçants potentiels. Cette mise en concurrence réciproque et asymétrique était favorisée par le racisme et la xénophobie, et les alimentait à son tour. Les heurts fréquents entre grévistes et *scabs* redoublaient s'ils étaient séparés par une « *color line* » – dans l'Ouest, ce phénomène concerna souvent les Chinois⁷⁷. L'interdiction de l'immigration sous contrat n'avait pas produit l'effet escompté par beaucoup de travailleurs⁷⁸, qui en conclurent que les immigrants chinois devenaient systématiquement des travailleurs asservis (« *coolies* »), des concurrents déloyaux plutôt que des alliés potentiels (voire nécessaires) pour éliminer les bas salaires et la déqualification⁷⁹. Dans les années 1870, les Chinois subirent des agressions de la part de travailleurs blancs, et parfois afro-américains. Les projets de restriction de l'immigration trouvèrent alors parmi leurs partisans de nombreux travailleurs, malgré la participation importante de travailleurs immigrés aux soulèvements ouvriers de 1877 et 1886⁸⁰.

⁷⁵ Robert Zieger, *For Jobs and Freedom: Race and Labor in America since 1865*, Lexington, Kentucky University Press, 2007.

⁷⁶ La fameuse expression de W.E.B. Du Bois, « *the wages of whiteness* », valait entre autres au sens littéral de différence de salaire ; les immigrés subirent parfois ce type d'inégalités. William Edward Burghardt Du Bois, *Black Reconstruction in America, 1860-1880*, New York, Simon & Schuster, 1999 [1935].

⁷⁷ Catherine Collomp, *Entre classe et nation : mouvement ouvrier et nation aux États-Unis*, Paris, Belin, 1998.

⁷⁸ L'*Anti-Coolie Act* californien (1862) taxa le travail de tous les Chinois. Le *Page Act* (1875), l'une des premières lois fédérales de contrôle migratoire, interdit l'immigration de divers « indésirables » comprenant les Asiatiques recrutés comme *contract laborers* ou comme prostituées. Les contrats d'immigration et de travail, rarement formels, n'expliquaient pas la condition de ces immigrés, qui perdura généralement (Zolberg *op. cit.* 1987).

⁷⁹ L'industrialisation accrut la demande de « *semi-skilled workers* », et si elle ne réduisit pas nettement les effectifs de travailleurs qualifiés, leur travail fut souvent réorganisé et ils perdirent de leur autonomie. Melvyn Dubofsky, *Industrialism and the American Worker, 1865-1920*, Wheeling, Harlan Davidson, 1996.

⁸⁰ Dubofsky, *op. cit.*

À terme, certains travailleurs immigrés auparavant stigmatisés purent revendiquer une identité de blancs, sans que la xénophobie envers les nouveaux immigrés ni le racisme envers les Afro-Américains ne tendent pour autant à disparaître⁸¹. Au fil de cette première période d'immigration de masse, deux grandes populations d'immigrants furent de plus en plus souvent considérées comme « indésirables », dans les rapports sociaux dominants ou les lois migratoires et de citoyenneté : les Chinois et autres Asiatiques⁸², puis les Européens du Sud et de l'Est⁸³. Les autres Européens (Irlandais au milieu du XIX^e siècle, Allemands pendant le *Gilded Age*) connurent une stigmatisation parfois très forte, mais de plus courte durée. Les Mexicains et les Latinos devinrent au cours du XX^e siècle une troisième population stigmatisée⁸⁴.

Le système des contrats imposé à une partie des immigrants, auquel le mouvement syndical naissant était opposé, ne s'appliquait pas de façon formelle. La subordination accrue imposée à certains immigrés persista plus longtemps que ce système, demeurant en quelque sorte inscrite dans la division ethno-raciale du travail. L'État fédéral adopta dans les années 1880 les mesures d'exclusion des Chinois et la loi fédérale anti-contrats⁸⁵, mais au tournant du siècle, l'immigration de masse se poursuivait et la segmentation s'était simplement réorganisée autour d'immigrés d'autres origines.

La *Progressive Era*, comme nous l'avons rappelé au début de ce chapitre, fut aussi celle de l'apogée du nativisme. L'idée d'imposer des « tests d'alphabétisation »

⁸¹ David R. Roediger, *The Wages of Whiteness : Race and the Making of the American Working Class*, London, Verso, 2007.

⁸² Principales étapes politiques : *Chinese Exclusion Act* (1882), « *Gentlemen's agreement* » avec le Japon (1907).

⁸³ Souvent catholiques ou juifs, ils arrivèrent en masse dès le tournant du siècle, tandis que le nativisme « WASP » prenait une grande ampleur.

⁸⁴ Dès la période de l'industrialisation, le secteur primaire (agriculture, mais également mines et pétrole) ainsi que la construction de chemin de fer firent déjà appel à une main d'œuvre immigrante mexicaine. Ce précédent indique que les relations asymétriques entre la société étatsunienne et les migrants mexicains, ainsi que celles entre les deux États voisins, ont commencé à se dessiner bien avant le début du XX^e siècle. Isabelle Vagnoux, *Les États-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*, Paris, L'Harmattan, 2003.

⁸⁵ *Alien Contract Labor Act*, 1885.

(*literacy tests*) visait à arrêter l'afflux d'immigrants pauvres (et indirectement, des populations les plus « indésirables » d'un point de vue ethnique). L'*Immigration Act* de 1917, tout en instaurant les *literacy tests*, définit de nouveaux critères de sélection des immigrants, dépistant des « pathologies » souvent sociales ou politiques. Mais l'exclusion de telle ou telle population n'avait pas empêché auparavant la mise en concurrence des travailleurs, et le restrictionnisme tel qu'il s'appliquait avant les quotas des années 1920, confortait les distinctions ethniques sans arrêter réellement l'immigration.

C'est donc avec l'*Emergency Quota Act* de 1921 que s'engagea un réel tournant. Cette loi établit pour la première fois des quotas pour restreindre l'immigration européenne, pérennisés en 1924⁸⁶. En vertu des théories des groupes ethniques qui s'installées à l'époque jusque dans les statistiques publiques et les lois fédérales, il s'agissait bel et bien de quotas raciaux⁸⁷. Mais ce tournant politique n'était pas seulement une manifestation de la montée du nativisme. La guerre en Europe avait interrompu l'immigration, et le remplacement des immigrants par les Afro-Américains dans la main d'œuvre non-qualifiée avait commencé, alimentant la *Great Migration* vers les villes du Nord. Une transformation profonde du régime d'immigration pouvait donc devenir compatible avec le maintien du caractère ethno-racial de la division du travail, dans le cadre de migrations intérieures de grande ampleur. La concurrence ethno-raciale entre travailleurs, loin d'être révoquée, fut simplement redéployée.

b) Enjeux civiques et migratoires à l'ère des quotas

L'application stricte des quotas maintint une immigration réduite pendant plusieurs décennies. Aux mesures spécifiques contre les Asiatiques et les Européens,

⁸⁶ Établis à 3% de la population de chaque nationalité recensée en 1910 puis à 2% des effectifs recensés en 1890, ils confirmaient l'objectif de freiner durablement les Européens de l'Est et du Sud (encore peu nombreux avant cette date). L'immigration asiatique était désormais totalement interdite.

⁸⁷ Christiane Harzig, Dirk Hoerder, *What Is Migration History ?*, Cambridge, Polity, 2009, p. 49.

succédèrent une détente progressive et des « campagnes d'américanisation »⁸⁸, plus ouvertes que les précédentes, qui trouvèrent de nombreux relais dans la société⁸⁹. À terme, la syndicalisation put jouer un rôle dans la pleine participation à la société des immigrés arrivés avant les quotas. L'ère des quotas coïncida avec de profondes transformations économiques et politiques commencèrent dans les années 1930, de la *Great Depression* à la relance et à l'économie de guerre. Elle devint également celle de la montée des mobilisations des minorités raciales, parfois sous forme de luttes interraciales comme dans le syndicalisme ; mobilisations qui permirent des changements d'importance historique sans éliminer toutes les inégalités (voir chapitre suivant).

En cette période de faible immigration, on trouvait encore des immigrants *wanted but not welcome*, en particulier des Mexicains. Avant 1930, les employeurs agricoles du Sud-Ouest les faisaient souvent venir au mépris de la loi anti-contrats puis des *literacy tests*⁹⁰. La *Depression* entraîna ensuite des expulsions qui touchèrent également des Mexicains-Américains, traités comme des « *alien citizens* »⁹¹. Puis la conjoncture s'inversa à nouveau, et ce fut le *Bracero Program*⁹². Le Texas, entre autres, préféra parfois faire venir des sans-papiers, pratique alors explicitement exempte de poursuites judiciaires. Le recours à une main d'œuvre immigrante du pays voisin s'installait donc dans la durée sous la forme du séjour temporaire, régulé au besoin par des expulsions parfois massives⁹³. Cette situation en partie nouvelle, rappelait tout de même le schéma observé à grande échelle pendant l'industrialisation : une immigration

⁸⁸ Gary Gerstle, *American Crucible: Race and Nation in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

⁸⁹ La seconde guerre mondiale et la guerre froide approfondirent l'américanisation tout en suscitant une nouvelle xénophobie ciblée. Les Japonais et Japonais-Américains internés après Pearl Harbor en sont un exemple marquant.

⁹⁰ Cet « *enganche* », recrutement parfois coercitif, apparut avant 1900 sans se limiter à l'agriculture. Douglas Massey, Jorge Durand, Nolan Malone, *Beyond Smoke and Mirrors : Mexican Immigration in an Era of Economic Integration*, New York, Russell Sage, 2003.

⁹¹ Mae Ngai, *Impossible Subjects : Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

⁹² Cet accord entre les États-Unis et le Mexique, négocié en 1942, contribua au remplacement de la main d'œuvre rurale déplacée par l'effort de guerre. Sa poursuite jusqu'en 1964 concerna des centaines de milliers de « travailleurs manuels » (*braceros*).

⁹³ Même la grande « *Operation Wetback* » menée par l'*Immigration and Naturalization Service* en 1954 n'était qu'un élément du processus d'ensemble, et une partie des expulsés (re)devinrent bientôt *braceros*.

de travail répondant aux demandes des employeurs, et des interventions politiques apparemment restrictionnistes, affectant parfois les flux mais surtout le statut des immigrés, et bien peu leurs effectifs.

La période d'immigration réduite ne fut pas seulement l'occasion d'une « américanisation » des immigrés dans le monde du travail, mais aussi du redéploiement de la division ethno-raciale du travail, et de mobilisations sans précédent des minorités raciales et ethniques, qui affectèrent profondément leurs statuts sociaux sans faire disparaître les inégalités.

c) Globalisation et retour de l'immigration de masse

A partir des années 1970, les flux migratoires augmentèrent sensiblement et dépassèrent les quotas, dans un contexte de profondes restructurations économiques. La concurrence globale accrue affecta les profits et déclencha des récessions entrecoupées de faible croissance. Les employeurs réorganisèrent leurs activités : par la délocalisation vers des pays à bas salaires⁹⁴, et par la remise en cause des normes de travail, d'emploi et de protection sociale⁹⁵. Les salaires stagnèrent en général et baissèrent pour certaines catégories ethno-raciales, de sexe et d'âge. Le recours aux travailleurs immigrés n'intervint généralement qu'alors que les restructurations étaient assez avancées⁹⁶. Ce point permet de situer le régime d'immigration et la division ethnique du travail dans le cadre des objectifs socio-économiques des employeurs, plutôt que d'en faire des « causes premières » des évolutions économiques⁹⁷. Il en va

⁹⁴ La délocalisation est loin d'être toujours possible, l'illusion du contraire jouant cependant en défaveur des travailleurs. Nelson Lichtenstein, *State of the Union: A Century of American Labor*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

⁹⁵ Le chômage favorisa la baisse des salaires et des prestations sociales, l'intensification et la déqualification, en un mot la précarisation du travail. La demande de main d'œuvre non qualifiée, en baisse dans certains domaines, fut renouvelée par la croissance des services et leur taylorisation.

⁹⁶ Une réfutation de l'antériorité chronologique et causale de l'immigration par rapport aux restructurations se trouve dans : Ruth Milkman, *LA Story : Immigrant Workers and the Future of Immigrant Workers*, New York, Russel Sage, 2006.

⁹⁷ Certains théoriciens continuent d'affirmer que l'immigration de masse, de tout temps, cause une baisse des salaires : Vernon M. Briggs, *Immigration and American Unionism*, Ithaca, Cornell

de même pour les migrations intérieures (hier avec la *Great Migration*, plus récemment avec l'attractivité de la « *Sun Belt* »), souvent alimentées par les pratiques de recrutement et les « délocalisations » intérieures⁹⁸. Dans ces conditions, les nouveaux immigrés ne furent pas les seuls à être contraints de travailler plus dur pour gagner moins. L'expression bien connue « *jobs Americans won't do* », soulignant à juste titre la contribution économique des immigrés, dissimule non seulement le fait que ces « *jobs* » ne sont pas une fatalité, mais aussi l'existence des travailleurs pauvres non-immigrés.

Le lien entre migrations de masse et restructurations économiques se tissait également dans les pays d'origine, non sans implication des États-Unis. Le Mexique, où les stratégies d'émigration économique étaient redevenues attractives depuis le *Bracero program*, devint le principal pays d'origine des immigrés de la période. Il subissait une dépendance ancienne aux investissements venus du Nord de la frontière⁹⁹. Les *maquiladoras*, véritables laboratoires de la production délocalisée à bas salaires et pour l'exportation, apparurent dès les années 1960¹⁰⁰ ; les conjonctures de croissance généraient des inégalités et des migrations, décuplées lors des récessions comme en 1982 : dévaluations, privatisations et *maquiladoras* contribuaient alors à une baisse brutale et durable des salaires. Le *North American Free Trade Agreement*, préparé dès la fin des années 1980 et entré en vigueur en 1994, pendant une nouvelle crise au Mexique, amplifia encore ces dynamiques de long terme¹⁰¹.

Le *Hart-Celler Act* qui supprimait le système des « *national origins quotas* » en 1965, s'inscrivait surtout dans un contexte de réformes d'inspiration multiculturaliste, et ne préparait pas le retour de l'immigration de masse. De nouveaux quotas

University Press, 2001.

⁹⁸ Jefferson Cowie, *Capital Moves : RCA's Seventy Year Quest for Cheap Labor*, New York, The New Press, 2001.

⁹⁹ Ces investissements étaient rapidement devenus une clé de la situation du Mexique de l'après-guerre, comme ils l'avaient déjà été au XIX^e siècle. Isabelle Vagnoux, *op. cit.*

¹⁰⁰ David Bacon, *Children of NAFTA : Labor Wars on the U.S./Mexico Border*, Berkeley, California University Press, 2004 ; David Bacon, *Illegal People : How Globalization Creates Migration and Criminalizes Immigrants*, Boston, Beacon Press, 2008.

¹⁰¹ Raul Delgado-Wise, Humberto Marquez Covarrubias, « The Reshaping of Mexican Labor Exports under NAFTA : Paradoxes and Challenges », *International Migration Review*, vol. 41 n°3, 2007.

s'appliquaient à « l'Hémisphère Est » (170 000 visas par an, 20 000 pour chaque pays) et pour la première fois au continent américain (120 000)¹⁰², combinés à des critères professionnels et sociaux, favorisant notamment le regroupement familial¹⁰³. Les quotas nationaux furent étendus aux pays d'Amérique en 1976, lorsqu'il devint évident qu'une dynamique migratoire était relancée. Mais dans les faits, l'État permit la poursuite d'une immigration latino-américaine au-delà des quotas, en partie privée de statut officiel. Même abstraction faite des relations économiques internationales, la faiblesse des moyens pour les appliquer pouvait laisser prévoir ce résultat. L'*Immigration Reform and Control Act* enclencha en 1986 un processus de régularisations, qui allait concerner près de 3 millions de personnes¹⁰⁴. Mais il posait aussi des limites à la résorption du phénomène, en régularisant uniquement les sans-papiers arrivés avant 1982 (et la première crise mexicaine). Les sanctions contre les employeurs de sans-papiers et le contrôle des frontières furent très irréguliers ; les sans-papiers étaient également incités à rester de peur de ne pouvoir revenir ou bénéficier d'une régularisation ultérieure¹⁰⁵. L'immigration économique et sa stigmatisation survécurent à l'IRCA.

Le bas de l'échelle des salaires et de la division du travail, occupé par la majorité des travailleurs immigrés (et une proportion significative de femmes et d'Afro-américains) est effectivement une place à part, tout en constituant un pôle exerçant une attraction sur l'ensemble du monde du travail. Dans l'automobile ou les transports, on observe une imbrication entre syndiqués en train de perdre leurs avantages, et nouveaux travailleurs, souvent immigrés, qui en sont privés. Ainsi, l'envers de la « *part-time America* » dénoncée par la fameuse grève nationale victorieuse chez UPS,

¹⁰² Ce compromis avec les défenseurs des quotas ethniques ne figurait pas dans le projet de loi initial. Richard Polenberg, *One Nation Divisible: Class, Race and Ethnicity in the United States since 1938*, New York, Viking Press, 1980.

¹⁰³ Les nouveaux quotas nationaux devaient supprimer toute discrimination. Ils étaient combinés à des critères professionnels et sociaux, favorisant notamment le regroupement familial. Dominique Daniel, *L'immigration aux États-Unis, 1965-1995 : le poids de la réunification familiale*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹⁰⁴ Les régularisations étaient débattues au Congrès depuis au moins 1976, et le Congressional Digest de l'époque citait un éditorial du 18 juin 1976 du *Wall Street Journal* en leur faveur. « Is Amnesty For Illegal Aliens A Sound US Policy ? PRO », *Congressional Digest*, vol 56 n° 10, pp. 252 et 254.

¹⁰⁵ Auparavant, l'immigration sans papiers était généralement circulaire, comme un « *guest-workers program* » de fait (Massey, *op. cit.*).

en 1997, était la dérégulation du transport routier et la multiplication des obstacles à la syndicalisation : le nouvel ordre passait d'un côté par le temps partiel imposé, de l'autre par le « travail indépendant » dans les conditions les plus dures, dans un contexte général de moindre application d'un droit du travail peu protecteur. Certes des points de rencontre peuvent exister, permettant des initiatives syndicales : l'*International Longshore Workers Union* par exemple, se mobilise régulièrement par solidarité avec les camionneurs non-syndiqués mais organisés de la côte Ouest.

La stigmatisation des immigrés a connu un renforcement inégal mais qui se confirme à long terme, depuis les premières velléités restrictionnistes autour de 1980. En 1994, en Californie, l'adoption référendaire de la Proposition 187 coupait l'accès des sans-papiers à de nombreux services – et donna lieu à de grandes manifestations de protestation avant d'être annulée par la Cour suprême. Cette décision ne mit pas un terme à l'agitation sur le thème des sans-papiers. La réforme migratoire de 1996, l'*Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act* (IIRIRA), se focalisait sur la protection de la frontière et réduisait les droits de recours des immigrés sans-papiers. Au même moment, la réforme du système d'allocations sociales souvent désignée par l'expression « *workfare* » (*Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act*, PRWORA), restreignait l'accès des immigrés, quel que soit leur statut, à une bonne partie des allocations.

Les effets réels de ces réformes ne débouchèrent pas sur une rupture avec le régime d'immigration en place. Mais la pression sur les immigrés (sans-papiers en particulier) tendait à s'accroître, et le maintien du régime paraissait dépendre d'un retour de balancier. Ce « mouvement pendulaire » semblait se dessiner au cours de la campagne électorale de l'an 2000 et des premiers mois de l'administration Bush¹⁰⁶. Mais le débat sur l'immigration redevint particulièrement tendu après le 11 septembre. Une nouvelle tentative de légiférer contre les sans-papiers et leurs alliés eut lieu en 2005-2006, et fut abandonnée dans un contexte de protestation sous la forme d'un

¹⁰⁶ Kim Voss, Irene Bloeraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011, p. 16. Nous aborderons ce contexte plus précisément au chapitre 4.

grand mouvement national de manifestations – le mouvement que nous avons placé au centre de ces travaux¹⁰⁷.

Ce mouvement rendit difficiles, puis caducs, les compromis au Congrès, notamment entre les républicains proches des élites économiques et les autres, généralement très restrictionnistes. Comme d'autres mobilisations plus locales, il souligne le redéploiement des cultures politiques propres aux immigrés dans la société où ils se sont installés. La deuxième partie de cette thèse sera tout particulièrement consacrée à l'étude de ce mouvement. Ses conséquences furent ambivalentes, entre victoire de court terme et maintien d'une logique qui pourrait déboucher sur une nouvelle ère de faible immigration. Avant le déclenchement de la crise économique, toutefois, on pouvait considérer que les nouvelles mesures répressives réellement mises en place (nombreux obstacles à la vie quotidienne des sans-papiers adoptés à l'échelle des États dès 2007, et même parfois à l'échelle locale¹⁰⁸) pouvaient constituer un approfondissement de la même logique (*wanted but not welcome*), au prix certes potentiellement élevé d'une tension accrue, entre maintien de l'immigration et stigmatisation plus forte. Depuis 2008 et la crise économique, les travailleurs de toutes origines traversent des difficultés aggravées, favorisant la xénophobie. Avec l'accélération des expulsions par Obama et l'approfondissement de la crise, une transformation radicale et durable des dynamiques migratoires pourrait être engagée, même s'il est sans doute trop tôt pour en mesurer toutes les conséquences.

L'idée qu'une crise économique aurait des effets automatiques tendant à réduire l'immigration, moyennant un bref temps de latence, est d'ailleurs une simplification excessive dérivée des théories néo-classiques (*push/pull*). Avant même cette crise, Zolberg¹⁰⁹ insistait sur la surprise de ne pas retrouver une situation comme celle des

¹⁰⁷ James Cohen, « The Rights of Undocumented Immigrants : From a National to a Transnational Perspective », *Revue française d'études américaines*, n°111, 2007 ; Mathieu Bonzom, Sébastien Chauvin, « Les sans-papiers dans la rue : retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *La vie des idées*, n°19, 2007.

¹⁰⁸ James Cohen, « Le nativisme municipal, ou la stigmatisation des immigrés comme politique locale », in Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010.

¹⁰⁹ Aristide Zolberg, *op. cit.*, 2006, Ch. 11.

années 1920, dès les années 1980. Un même régime d'immigration, par définition instable, a pu retrouver une stabilité en s'approfondissant plutôt qu'en cédant la place à un autre. Ce qui est à une autre période comparable, ce qui confirme la grande importance du facteur politique, au-delà de telle ou telle situation de crise. Douglas Massey, qui estimait que la situation du régime avant 1986 était celle d'un « programme de travailleurs temporaires de fait », et déplorait les évolutions ultérieures ayant contribué à les sédentariser, s'est récemment réjoui que les derniers événements aient rétabli un mouvement migratoire « circulaire » (et « sain », dit-il)¹¹⁰. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour à la situation antérieure, et on pourrait plutôt y voir la combinaison des effets de l'immigration temporaire et de la sédentarisation de millions de sans-papiers – un approfondissement du régime d'immigration à l'heure où une rupture paraissait presque inévitable. Massey et Castaneda, dans l'article cité, y ajoutent d'ailleurs l'élément manquant, la perspective d'une régularisation « silencieuse ». On ne peut prévoir à l'avance si elle se réalisera, ni s'il s'agira, le cas échéant, d'une régularisation générale et de plein droit, mais il était prévisible que sa *promesse* fasse à nouveau son apparition tôt ou tard.

Nous allons maintenant construire une délimitation des populations sur lesquelles porteront nos analyses. Même si la description plus précise de ce qui justifie une telle délimitation est l'un des objectifs d'ensemble de ces travaux, et ne peut être faite à ce stade, nous venons d'exposer certains des conditions fondamentales de la politisation des populations issues de l'immigration, et nous allons proposer un cadrage qui en tienne compte.

¹¹⁰ Jorge Castaneda, Douglas Massey, « Do It Yourself Immigration Reform », *New York Times*, 1^{er} juin 2012. Disponible sur : <http://www.nytimes.com/2012/06/02/opinion/do-it-yourself-immigration-reform.html> (consulté le : 15 septembre 2012).

3 - Immigrés latinos, minorité latino : cadrage social d'une analyse politique

Nous avons annoncé d'emblée que notre enquête aborderait la politisation des immigrés à la lumière du mouvement de protestation du printemps 2006. Ce mouvement, par sa localisation et par ses objectifs politiques, appartient au pays d'arrivée des immigrés mobilisés, et c'est donc dans le cadre de la société d'arrivée que nous trouverons les critères de cadrage pertinents. La question des éléments de culture politique forgés dans les pays d'origine, qui fait partie de nos centres d'intérêt, n'a de sens que dans un tel cadre, puisqu'il n'est pas de culture politique unique commune à tous les habitants d'un pays, et que les migrations et l'installation dans une autre société entraînent des transformations importantes dans la politisation de ceux qui y participent. Les spécialistes de l'immigration insistent particulièrement sur cette nécessité de tri propre aux sciences sociales – dans lesquelles il est toujours possible de multiplier les aspects pour aboutir à une vaste collection d'individus¹¹¹. Mais l'étude des phénomènes politiques est également intéressée au plus haut point par les processus par lesquels les individus et groupes font eux-même des tris entre eux, se reconnaissent comme proches ou éloignés, se solidarisent ou se désolidarisent. La politisation et la mobilisation collectives, impliquent la construction subjective d'un collectif, la subjectivation politique, implique souvent une part d'homogénéité sociale, mais peut également s'en émanciper, et produit par définition une homogénéité qui ne lui préexistait pas¹¹².

¹¹¹ Dirk Hoerder, *op. cit.*, p. xx.

¹¹² L'idée que toutes les communautés sont imaginaires, c'est à dire inventées, créées par leurs membres, peut également se comprendre ainsi. « En réalité, au-delà des villages primordiaux où le face-à-face est de règle (et encore...), il n'est de communautés qu'imaginées » (« In fact, all communities larger than primordial villages of face-to-face contact (and perhaps even these) are imagined »). Benedict Anderson, *op. cit.*, p. 6.

a) Mesures de l'immigration de masse actuelle

Entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 2000, la population des États-Unis est passée de 200 à 300 millions de personnes. Cette croissance aurait été bien plus lente sans les conséquences directes et indirectes de l'immigration. Les flux entrants (nets) sont très importants et s'accroissent progressivement depuis le début de cette période¹¹³. D'après les données du *U.S. Census Bureau*, les effectifs des personnes nées à l'étranger sont passés de 9,6 millions en 1970 à 19,8 millions en 1990, et à 31,1 millions en 2000¹¹⁴. Si l'on comptabilise avec eux l'ensemble de leurs descendants nés aux États-Unis, l'estimation atteint 55 millions en 2006, soit peut-être déjà 50 millions en 2000¹¹⁵. La même source en conclut logiquement que les effectifs des nouveaux immigrés et de leurs descendants vivant aux États-Unis en 2006 équivalent à plus de la moitié de la croissance démographique observée depuis quarante ans.

Ces quelques données sont l'un des fondements tangibles des discours récurrents sur l'avenir démographique des États-Unis, qui évoquent régulièrement la mise en minorité numérique des « blancs non-hispaniques », pour reprendre la terminologie statistique standard. Cet événement théorique demeure éloigné de plusieurs décennies, qui pourraient tout à fait laisser le temps à une inversion de la tendance – qu'il s'agisse d'une modification des flux, de la fertilité... ou des catégories ethno-raciales. Mais son évocation est le signe d'une prise de conscience de l'importance des minorités issues de l'immigration. Parmi ces minorités, la première sur le plan statistique est celle qui regroupe les « Hispaniques », ou, selon un terme qui rend mieux justice à leurs

¹¹³ On peut même dire que le phénomène ne cesse de s'accroître depuis les années 1930, mais c'est qu'elle part de très bas, et la période actuelle d'immigration de masse n'apparaît de façon indiscutable qu'au cours des années 1970.

¹¹⁴ Ces estimations sont fondées sur une interprétation des données du recensement et d'autres grandes enquêtes du Census Bureau (en particulier les enquêtes annuelles *Current Population Survey* et *American Community Survey*). Le Pew Hispanic Center produit de nombreuses synthèses de telles données concernant l'immigration, voir par exemple : Jeffrey Passel, Roberto Suro, « Rise, Peak and Decline : Trends in US Immigration, 1992-2004 », *Pew Hispanic Center Report*, 27 septembre 2005. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2005/09/27/rise-peak-and-decline-trends-in-us-immigration-1992-2004/> (consulté le 19/02/2012).

¹¹⁵ Voir Richard Fry, Shirin Hakimzadeh, « A Statistical Portrait of the Foreign-Born Population at Mid-Decade », *Pew Hispanic Center Report*, 17 octobre 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/10/17/a-statistical-portrait-of-the-foreign-born-population-at-mid-decade/> (consulté le 19/02/2012).

origines dans le reste du continent américain, les « Latinos ». Toujours selon la même source, le nombre de Latinos serait passé de 8,5 à 44,7 millions en quarante ans. Parmi ces 44,7 millions de Latinos en 2006, 29 millions sont des immigrés de première ou deuxième génération¹¹⁶. Les nouveaux immigrés et leurs descendants sont donc nettement majoritaires parmi l'importante minorité latino, et ces mêmes nouveaux immigrés latino-américains sont majoritaires parmi les nouveaux immigrés (il suffit de rapporter les 29 millions aux 55 évoqués plus haut)¹¹⁷. Comme pour la population globale des nouveaux immigrés, la part de la première génération est proche de 60% (soit 17 millions).

Le bilan provisoire de la période actuelle d'immigration de masse est donc que les immigrés latinos de première génération représentent donc environ 6% de la population ; leurs descendants portent ce pourcentage à 10%, et la minorité latino toute entière, à 15% ; l'ensemble des immigrés de première génération compte pour plus de 10%, et avec la deuxième génération, la proportion dépasse les 18%. Apportons maintenant quelques éléments sur les variations du phénomène migratoire au cours de la période.

L'immigration devient massive au cours des années 1960 et le demeure constamment jusqu'à aujourd'hui. Elle connaît des fluctuations au cours de la période, les plus saillantes étant celles de la fin des années 1990 et du début des années 2000. On a observé une accélération particulièrement forte jusqu'à un flux record en 2000, suivie d'un ralentissement. Cet épisode exceptionnel confirme tout de même la règle : la période considérée est marquée par un flux d'immigration devenu et demeuré important chaque année depuis les années 1970. L'analyse détaillée des fluctuations est très utile pour mettre en évidence les liens étroits que le phénomène entretient avec

¹¹⁶ Une troisième génération a à peine eu le temps d'apparaître depuis la reprise de l'immigration de masse, le principal cas particulier entre les deux premières générations étant celui des personnes nées à l'étranger et arrivées en bas âge sur le territoire des États-Unis, parfois désignées comme la « génération 1,5 » pour dénoter à la fois qu'ils font partie des « *foreign-born* » mais qu'une bonne partie (sinon la totalité) de leur socialisation s'est effectuée dans la société des États-Unis.

¹¹⁷ David Gutierrez évoque les liens entre ces tendances lourdes et des dynamiques démographiques et sociales engagées encore plus tôt à l'échelle continentale, dans l'introduction de : David Gutierrez (dir.), *The Columbia History of Latinos in the United States since 1960*, New York, Columbia University Press, 2004.

certaines facteurs, comme les situations économiques intérieures des États-Unis et du Mexique, ainsi que d'autres pays d'origine¹¹⁸. L'augmentation puis la réduction de l'afflux annuel a été observée dans cette période pour toutes les régions d'origines (Mexique, autres pays d'Amérique latine, Asie du Sud et de l'Est...). Elle a été plus ou moins ample, mais fait ressortir l'influence du pays d'arrivée, le rôle moteur de l'économie américaine. Le rapport cité n'élimine pas pour autant la question des pays d'origine. Il souligne que les effets de la crise de 1995 au Mexique sont plus complexes et durables que ne le laissent penser les taux de croissance annuels. Croissance et récession ne déterminent d'ailleurs pas directement les flux.

Les sans-papiers étaient un phénomène quasi-inexistant avant cette période d'immigration, devenu prépondérant aujourd'hui. Ils commencent à apparaître dans les années 1960, au début de la nouvelle ère d'immigration de masse et de l'application de la réforme migratoire de 1965, *l'Immigration and Nationality Act*. Ils représentent déjà une bonne partie des immigrés présents aux États-Unis dans les années 1970, et une très forte minorité au cours des trois décennies suivantes, aux alentours de 40%. Le rapport évoque une proportion de 50% des nouveaux entrants au début des années 2000. En réalité, la croissance de cette catégorie est particulièrement complexe, puisqu'on peut devenir sans-papiers immédiatement en entrant sur le territoire, ou après un délai très variable, à l'expiration d'un titre temporaire¹¹⁹. Toujours est-il que la place des sans-papiers ne varie pas de façon extrêmement brutale et chaotique, et comme les flux d'ensemble, elle a tendu jusqu'ici à augmenter par-delà les fluctuations de court terme¹²⁰. Malgré des difficultés d'estimation compréhensibles, on considère

¹¹⁸ Le rapport du Pew Hispanic Center que nous citons fréquemment dans ce passage est tout à fait exemplaire de ce point de vue (Jeffrey Passel, Roberto Suro, *op. cit.*, 2005).

¹¹⁹ Ce point est illustré par la forte augmentation des afflux d'une catégorie minoritaire au cours de l'épisode du pic des années 1998-2001, celle des nouveaux résidents temporaires (avec papiers). Elle correspond en grande partie à des hausses de l'emploi temporaire dans différents domaines. De plus en plus de sans-papiers actuels sont passés par là : 45% des sans-papiers vivant aux États-Unis au milieu des années 2000 seraient en effet des « *overstayers* », entrés sur le territoire avec un statut de visiteurs ou de résidents temporaires. « Modes of Entry for the Unauthorized Migrant Population », *Pew Hispanic Center Factsheet*, 22 mai 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/05/22/modes-of-entry-for-the-unauthorized-migrant-population/> (consulté le 19/02/2012).

¹²⁰ L'effet des régularisations larges (IRCA, 1986) ou plus ponctuelles au cours de la période a donc bien été compensé, comme nous l'évoquions plus haut.

qu'ils sont au nombre de 12 millions au milieu des années 2000 (dont 9 millions de Latinos)¹²¹. L'augmentation pourrait s'être tassée à partir de 2007, période trop récente pour être pleinement caractérisée, d'autant qu'elle est marquée par la crise économique et une série de mesures répressives dont les effets sont encore débattus. Malgré tout, entre 2000 et 2007, elle aurait été de l'ordre de +4 millions en 7 ans (après environ +4 millions en 10 ans dans les années 1990¹²²).

Les variations du flux migratoire net ne doivent donc pas faire oublier qu'il reste largement positif : il dépasse dès la fin des années 1980 un million de personnes chaque année, dont souvent près de 400 000 mexicains et 300 000 autres latino-américains, même sans compter les pics autour de 2000. La population née à l'étranger n'est pas aussi importante qu'au tournant du XX^e siècle, en proportion de la population totale¹²³. Mais en valeur absolue, les effectifs atteints dès les années 1970 dépassent tous les records précédents sauf ceux des années 1900, et les trois décennies suivantes sont allées au-delà, l'une après l'autre. L'augmentation relativement régulière qui caractérise généralement la période actuelle se distingue des variations d'une décennie à l'autre, des années 1870 à 1920. La volatilité observée dans les flux entrants annuels de cette période est associée à une autre, dans les stocks décennaux. Sans prétendre en rendre pleinement compte ici, on remarquera les grandes différences de pays d'origine, et un sort économique et social peut-être plus diversifié selon différentes catégories d'immigrés, ou encore les effets de plusieurs grandes guerres (Guerre Civile, Première Guerre Mondiale). Mais le principal enseignement de ces comparaisons pour nous est de faire ressortir une série de constantes assez fortes dans la période actuelle.

Les fluctuations de l'immigration sont de moindre ampleur dans la période inaugurée à la fin des années 1960 que par le passé. La place prépondérante des immigrés mexicains et latinos se maintient tout au long de la période. Les afflux

¹²¹ Jeffrey Passel, D'Verah Cohn, « Trends in Unauthorized Immigration : Undocumented Inflow Now Trails Legal Inflow », *Pew Hispanic Center Report*, octobre 2008. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2008/10/02/trends-in-unauthorized-immigration/> (consulté le 19/02/2012).

¹²² Jeffrey Passel, Roberto Suro, *op. cit.*, 2005.

¹²³ *Ibid.*

annuels et le total de la population née à l'étranger, se sont accrus régulièrement et fortement, pour atteindre des niveaux élevés, voire même inégalés. La proportion de sans-papiers a également connu une forte et régulière augmentation, pour constituer l'une des grandes caractéristiques de l'immigration contemporaine. D'un point de vue démographique et statistique, on observe la montée en puissance d'un phénomène très important, dont les grandes constantes s'affirment de plus en plus.

L'immigration a connu une accélération récente dans une vingtaine d'États où elle était peu importante auparavant, alors que les évolutions dans les principaux États à fort immigration (Californie, Floride, Illinois, New York, New Jersey, Texas) étaient plus modérées. Cependant, même dans ce contexte, l'immigration cumulée en direction de toutes ces nouvelles destinations était à peine supérieure à celle en direction de la Californie¹²⁴. Ces nouvelles tendances, tout en méritant des analyses spécifiques¹²⁵, ne contrebalancent pas la tendance dominante à la convergence des immigrants vers un certain nombre de zones principalement urbaines : en Californie, sur la côte est de Boston à Washington DC, dans le sud de la Floride, et dans un certain nombre de grandes villes du reste du pays – parmi lesquelles Chicago. L'agglomération de Chicago est ainsi devenue la deuxième concentration d'immigrés mexicains aux États-Unis après Los Angeles¹²⁶, après avoir été une des premières destinations pour eux pendant de nombreuses années¹²⁷.

Le fait que les flux de main d'œuvre constituent une grande partie de l'immigration de masse contribue à expliquer ces convergences statistiques et géographiques. Certes, les politiques migratoires peuvent avoir des effets considérables sur les flux de migrants, et les politiques d'immigration et de citoyenneté modifient parfois profondément leurs statuts. Pourtant, la formalisation progressive de

¹²⁴ Jeffrey Passel, Robert Suro, *op. cit.*

¹²⁵ Douglas Massey, *New Faces in New Places : The Changing Geography of American Immigration*, New York, Russel Sage Foundation, 2008.

¹²⁶ L'agglomération a récemment été dépassée par celles de Riverside (Californie), Houston et Dallas (Texas). Mark Hugo Lopez, Daniel Dockterman, « U.S. Hispanic Country-of-Origin Counts for Nation, Top 30 Metropolitan Areas », *Pew Hispanic Center report*, 26 mai 2011, disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/files/2011/05/142.pdf> (consulté le : 19/02/2012).

¹²⁷ Alejandro Portes, Ruben Rumbaut, *Immigrant America : A Portrait*, Berkeley, University of California Press, 2006, p. 56.

ces domaines d'intervention politique dans les États-nations (avec celle de la notion actuelle de frontière, depuis l'époque moderne), est précédée de très loin par l'existence des migrations de longue distance, dont la dynamique de fond est d'ailleurs souvent, jusqu'à aujourd'hui, largement extérieure à la sphère politique au sens strict. Les flux de main d'œuvre sont donc un élément majeur de continuité dans les mille inflexions et ramifications historiques du fait migratoire.

On estime que 11,6 millions de personnes nées à l'étranger appartenaient à la population active en 1990, et en représentaient environ 9%, tandis qu'en 2002, les personnes nées à l'étranger constituaient 14% de la population active, et plus de 20 millions de travailleurs¹²⁸. Les travailleurs immigrés ont donc été une population en pleine croissance dans la période qui nous intéresse, et d'une croissance nettement plus rapide que celle de la population active dans son ensemble. Le rôle de l'immigration récente semble indiqué par les données sur la proportion de citoyens naturalisés parmi les membres nés à l'étranger de la population active, une proportion en baisse – leurs effectifs absolus augmentent, mais plus lentement que ceux des autres sous-groupes. D'après les mêmes sources, on peut estimer à 8,3 millions le nombre de travailleurs immigrés sans-papiers (à rapporter notamment aux 12 millions de sans-papiers au total). Selon ces estimations, les sans-papiers représentent environ 4% de la population totale, et 5,4% de la population active.

Parmi les branches de l'économie où la proportion de travailleurs immigrés est supérieure à la moyenne, on compte l'agriculture, le bâtiment (entre une fois et demi et deux fois), la production industrielle. Des branches hétérogènes comme les services alimentaires, les services aux entreprises, le commerce, le transport et le stockage, emploient également des proportions importantes de travailleurs immigrés.

Les sans-papiers y sont également très représentés. Plus on entre dans les détails, pour se pencher sur certaines branches et certains emplois, plus le rôle de

¹²⁸ Elizabeth Grieco, « The Foreign Born in the US Labor Force: Numbers and Trends », *Migration Policy Institute Fact Sheet*, n°4, January 2004. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/four_foreign_born_in_labor_force.pdf (consulté le 19/02/2012). Données tirées du recensement et de la *Current Population Survey*.

l'immigration récente sans-papiers ressort dans toute sa spécificité et son ampleur. Ainsi, selon certaines estimations, les travailleurs sans-papiers présents aux États-Unis depuis moins de cinq ans représentaient environ 10% de l'ensemble des personnes employées dans la préparation et le service de nourriture en 2006¹²⁹. En 2008, on observait des taux comparables dans les tâches de production industrielle, ce qui suggère des taux encore plus élevés dans certains domaines, comme on en observe aussi dans certains secteurs tertiaires ou intermédiaires entre industrie et services (nettoyage et entretien de locaux et d'espaces verts, bâtiment...) ou encore dans la main d'œuvre agricole.

Dans tous ces domaines, ce ne sont pas seulement les travailleurs sans-papiers, mais également les travailleurs nés à l'étranger, qui sont nettement surreprésentés. La division ethno-raciale du travail confirme donc que malgré les conditions spécifiques dans lesquelles les sans-papiers vivent aux États-Unis, leurs vies ne sont pas sans rapport avec celles des autres immigrants.

b) Politisations des Latinos : immigration, minorité ethnique et classe sociale

Les immigrants latinos constituent un groupe très important, et même majoritaire, dans la nouvelle immigration de masse. Malgré la diversité des pays, régions, et cultures d'origine de ces immigrants, leur perception par la société d'arrivée les rapproche, ce qui favorise également des comportements de rapprochement entre ces immigrants parlant la même langue. Les immigrants originaires d'un seul pays – le Mexique – représentent une très grande part du total, ce qui peut créer des tensions vis-à-vis des autres mais également des effets de cohésion.

¹²⁹ « The Labor Force Status of Short-Term Unauthorized Workers », *Pew Hispanic Center Factsheet*, 13 avril 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/04/13/the-labor-force-status-of-short-term-unauthorized-workers/> (consulté le 19/02/2012).

Cet effet de rapprochement se retrouve à la fois dans le tissu urbain et dans la division du travail. Même si des nuances importantes existent, et si les Cubains constituent le cas à part le plus évident, les clivages les plus importants entre immigrés, dans la division du travail, se situent surtout entre catégories larges – entre immigrés latinos et asiatiques, en particulier¹³⁰.

Certaines données concernant l'origine sociale des immigrés selon le pays d'origine sont évocatrices. Sur la base d'une enquête portant sur les immigrés originaires de 32 pays¹³¹, on peut remarquer qu'entre 50 et 75% de immigrés nés dans les trois principaux pays de migration de l'Asie vers les États-Unis (la Chine, les Philippines et l'Inde) ont fait des études supérieures, alors que le taux moyen aux Philippines ne dépasse pas 20%, et qu'il est inférieur à 5% dans les deux autres pays. On peut comparer ces chiffres avec ceux concernant les principaux pays d'origine de résidents latino-américains aux États-Unis (Mexique et pays d'Amérique centrale) : ce sont les migrants dont l'écart avec le pays d'origine est le moins important, autour de valeurs assez basses (inférieures à 15%), et cet écart est quasi-insignifiant dans le cas du Mexique (légèrement en-dessous de 10%). Cette variable ne rend pas compte de tout, mais elle semble constituer un « classement » relativement efficace des régions d'origine en fonction de la position sociale d'origine des migrants, facteur important pour comprendre leur insertion dans le marché du travail comme les parcours scolaires et professionnels à partir de la deuxième génération.

Cette « bi-modalité » de l'immigration contemporaine aux États-Unis, distinguant les immigrés latinos des autres, justifie le rapprochement entre catégories ethniques et catégories sociales. Évoquer ensemble les immigrés latinos, c'est donc faire allusion à la majorité des travailleurs immigrés des États-Unis, et à des travailleurs pour la plupart peu ou pas qualifiés (ces immigrés sont d'ailleurs plus proches d'autres travailleurs non-immigrés que des immigrés de l'autre extrémité du spectre). Et ce

¹³⁰ Emmanuelle Le Texier, « Les 'nouveaux immigrés' latinos et asiatiques aux États-Unis. Des modèles divergents ? », in Denis Lacorne (dir.), *Les États-Unis*, Paris, Fayard / CERI, 2006.

¹³¹ Cynthia Feliciano, « Educational Selectivity in U.S. Immigration: How Do Immigrants Compare to Those Left Behind? », *Demography*, Vol 42 n° 1, 2005.

rapprochement ne se convertit pas automatiquement en politisation collective, mais le mouvement du printemps 2006 semble bien avoir reposé sur une telle politisation.

Qu'en est-il de la division entre immigrés sans et avec papiers ? Au-delà des remarques que nous avons développées ci-dessus à l'aide de données statistiques, de nombreuses raisons nous encouragent à éviter de surestimer les effets de cette distinction en matière de solidarité politique. Les sans-papiers sont à la fois isolés des autres et constitués en archétypes de l'immigré économique. Ce point concerne peut-être plus particulièrement les Latinos ; mais les éléments que nous avons donnés les concernant (discriminations persistantes au long du siècle, relations internationales, majorité des flux migratoires) font bien comprendre qu'ils sont moins un cas particulier que le cas principal aujourd'hui. De plus, de nombreuses familles, de nombreux réseaux d'interconnaissance entre immigrés, rassemblent ou relient des individus de statuts migratoires différents. Et même les effets d'une régularisation illustrent la façon dont une communauté de destin peut être perçue. Une régularisation de plein droit transforme radicalement la situation des concernés, mais elle concrétise également une trajectoire ascendante dans laquelle peuvent espérer s'engager d'autres personnes de même origine. Chez les sans-papiers régularisés, elle n'efface pas d'un coup toutes les expériences passées partagées avec ceux qui restent sans-papiers. D'autre part, le fait de rester sans-papiers n'empêche pas, à moyen terme, de progresser dans l'accès à diverses ressources existant dans la société des États-Unis, ressources accessibles même aux sans-papiers, de droit ou de fait. Les immigrés sans et avec papiers sont donc des populations mêlées, parfois intimement, malgré les différences réelles produites par les statuts migratoires.

Si cette distinction est loin d'être une barrière infranchissable entre deux populations, on pourra en dire au moins autant des autres distinctions administratives. Parmi les personnes nées à l'étranger et vivant aux États-Unis, on peut compter des citoyens naturalisés, des résidents permanents au titre du regroupement familial ou des compétences professionnelles, des résidents temporaires, des « travailleurs invités » ou « saisonniers », tous issus de nombreux pays ; les sans-papiers venant s'ajouter à ces

catégories (ils ont d'ailleurs pu appartenir à certaines autres catégories auparavant, ce qui complique les estimations). Certains visas sont réservés à des travailleurs qualifiés, parmi lesquels les Latinos représentent une proportion réduite. Mais dans toutes les situations, le statut se combine à bien d'autres variables, et aux projets et décisions réels des immigrants, pour expliquer leurs trajectoires. La diversité des statuts trouve d'ailleurs une de ses causes dans la difficulté politique à réformer la politique d'immigration pour répondre à la demande de main d'œuvre. Même lorsque cette demande rendrait nécessaire un geste de relance des dynamiques migratoires, ce geste peut être contrecarré par l'hostilité à l'immigration qui fait également partie du régime, et le détour par des mesures de plus en plus techniques a pu constituer une tactique d'évitement des pressions restrictionnistes.

Nous l'avons dit, tout cadrage contribuera à rapprocher des éléments différents. Mais notre focalisation sur les immigrants latinos s'inspire d'une politisation collective qui *a eu lieu*, avec le mouvement du printemps 2006, et dont il s'agit d'étudier des modalités plus précises.

Les migrations de masse sont toujours de nature à diversifier la composition des sociétés d'arrivée, par contraste entre les immigrants et les autres, par la diversité qui existe entre les immigrants eux-mêmes, et du fait du caractère généralement différencié des réactions de la société. Certains auteurs appellent ce dernier point « assimilation segmentée »¹³². La diversité des migrants est donc largement réorganisée dans la société d'arrivée. Or, les immigrants latinos d'aujourd'hui arrivent dans une situation particulière, où d'importantes populations de citoyens américains sont assimilés par leurs compatriotes à des descendants d'immigrants (même lorsqu'ils n'en sont pas). Le rapprochement avec toute une partie de cette « minorité latino » est alors logique, et se produit en partie dans l'espace urbain avant toute autre chose. Mais la stigmatisation subie par les immigrants latinos peut aussi s'étendre à d'autres composantes de cette minorité, et donner une base supplémentaire à des rapprochements socio-politiques¹³³.

¹³² Alejandro Portes, Min Zhou, « The New Second Generation : Segmented Assimilation and its Variants », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 530, n° 1.

¹³³ James Cohen évoque ainsi « 50 millions de latinos construits en 'menace' ». James Cohen, « Ce que les musulmans et les Mexicains ont en commun », in James Cohen, Andrew J. Diamond, Philippe

Étudier la politisation des immigrés latinos aujourd'hui implique de s'interroger à la fois sur les sans-papiers, les immigrés au sens strict (nés à l'étranger), et la minorité ethnique latino¹³⁴.

Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de poser les bases d'une réflexion sur l'immigration et la vie politique des immigrés aux États-Unis aujourd'hui. Nous avons commencé par mettre en évidence la diversité de phénomènes qui appartiennent au champ de l'histoire des migrations, en insistant notamment sur les tensions entre le temporaire et le permanent, la liberté et la contrainte, la certitude et l'incertitude. Dès le départ, les choix de cadrage sont donc nécessaires, mais ce sont toujours des choix parmi d'autres choix possibles. La notion d'imaginaire national apporte un éclairage important sur les enjeux de ces choix : les imaginaires nationaux sont des réalités sociales puissantes, qui comportent des représentations déformantes des phénomènes migratoires, et c'est en les prenant pour objets que l'on peut aboutir à une meilleure compréhension de l'immigration. Le cadre national demeure valide pour l'étude d'une grande partie de la vie des migrants, ce qui justifie de parler des « immigrés » ; mais dans ce cadre national, les rapports entre populations d'origines diverses échappent en partie aux mythes que les nations se sont données à elles-mêmes. Ces représentations déformantes existent même dans le cas d'une nation comme celle des États-Unis, qui aime à s'imaginer comme « une nation d'immigrés », tout en se montrant sélective dans sa mémoire historique comme dans son ouverture vis-à-vis des immigrants. Le thème de l'assimilation est d'ailleurs omniprésent dans les représentations tant populaires que savantes de l'immigration, ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour la recherche. A partir de l'exemple de l'école sociologique de Chicago, nous avons montré que les théories de l'assimilation courent un risque quasi-permanent de reproduction des

Vervaecke (dir.), *L'Atlantique multiracial. Discours, politiques, dénis*, Paris, Karthala, 2012.

¹³⁴ C'est d'ailleurs ce que proposent les auteurs du premier ouvrage collectif consacré au mouvement du printemps 2006 à Chicago, suggérant que ce « mouvement immigré » s'est déployé dans le « Chicago latino » : Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *op. cit.*

injonctions sociales d'assimilation. Ces difficultés sont particulièrement notables lorsqu'il s'agit d'analyser, comme nous nous proposons de le faire, la vie politique des immigrés : la focalisation sur les formes institutionnellement reconnues de participation politique, aboutit à une minimisation (ou une diabolisation, selon les contextes) des autres formes de politisation.

Nous avons également tenté de mettre en perspective les conditions élémentaires de la vie politique des immigrés d'aujourd'hui, en nous penchant sur l'histoire des politiques migratoires. L'une des contributions principales de ce chapitre à notre travail est la notion de régime d'immigration. Cette notion nous paraît utile pour penser l'articulation d'exigences divergentes, voire contradictoires, en un assemblage instable mais visant à reproduire un certain nombre de conditions élémentaires, notamment en termes de reproduction d'une main d'œuvre segmentée. Il ne s'agit pas de considérer que le régime devient système, et fonctionne de façon inexorable. Mais l'idée que les tensions, devenues de plus en plus nettes ces dernières décennies autour de la politique migratoire, soient la preuve que le « système d'immigration » est « obsolète » ou « cassé » ne nous paraît pas plus satisfaisante. Et cette notion a l'avantage de nous fournir un instrument d'analyse des revendications et des objectifs des diverses parties en présence dans le débat sur l'immigration. Les réformes obtenues sous la pression des milieux les plus farouchement opposés à l'immigration ou des défenseurs des immigrés ne remplissent souvent qu'en partie leurs objectifs, et peuvent faire figure de concessions nécessaires au maintien des mêmes dynamiques : immigration de masse, segmentation de la main d'œuvre et de la population, lenteur et limites de la mobilité dans cette segmentation. Sans effacer les multiples inflexions juridiques, administratives, socio-économiques et ethno-raciales, nous avons ainsi eu l'ambition de faire apparaître des éléments de continuité dans la longue durée, à la fois dans les aspirations des parties en présence et dans les résultats produits.

Enfin, ce chapitre nous a permis d'effectuer notre propre cadrage. Nous avons souligné les traits les plus marquants de la période actuelle d'immigration de masse. Les immigrés latinos et en particulier mexicains y occupent une place centrale. Le

phénomène des sans-papiers a connu une montée en puissance, et fait apparaître une catégorie aux droits restreints, occupant une place à part mais liée à l'ensemble du phénomène. Dans leurs lieux de travail, leurs quartiers, leurs familles, les sans-papiers se lient à des immigrants de tous statuts, ce qui implique que toute évolution de leurs droits ou de leur stigmatisation a également des effets pour tous les autres. Comme souvent dans le cadre de migrations de masse, la question de la main d'œuvre et du travail occupe une place centrale dans le phénomène, et une focalisation sur les travailleurs peu qualifiés renforce encore l'importance des deux premiers traits dominants évoqués (origines en Amérique latine et place des sans-papiers). La cadrage sur les immigrants latinos d'aujourd'hui, tout en demeurant un choix, trouve donc une cohérence significative à la fois du point de vue des régions d'origine, des statuts migratoires et des situations socio-économiques.

Après avoir présenté le cadre de notre travail et commencé à mettre en évidence certaines conditions élémentaires de la vie politique des immigrants latinos aux États-Unis aujourd'hui, nous allons consacrer les deux chapitres suivants à des ensembles d'organisations étant appelées à jouer un rôle dans cette vie politique, d'une part en nous intéressant à l'histoire de l'attitude du mouvement ouvrier et syndical vis-à-vis des immigrants, et d'autre part en nous posant la question des organisations d'une population peu organisée politiquement, et des précédents d'un mouvement social sans précédent (le printemps 2006).

Chapitre 2

Mouvement syndical et travailleurs immigrés aux États-Unis : histoire d'une relation complexe

Une grande partie de notre premier chapitre a été consacrée à la description de dispositifs institutionnels, et de leurs effets sur les phénomènes migratoires et la situation des immigrants et immigrés. Nous avons pour objectif, dans la suite de ces travaux, de mettre les formes de politisation des immigrés au centre de la scène, et de voir dans quelle mesure elles peuvent avoir des dynamiques en partie autonomes des institutions gouvernementales, loin d'être simplement conditionnées par ces dernières. Cependant, comme nous l'avons souligné dès l'introduction, l'autonomie politique des minorités est toujours, par définition, fragile et discontinue ; et les tentatives de construire une action politique un tant soit peu continue ne sont pas toujours conciliable avec le maintien de son autonomie, ni avec l'unité des populations qui s'y engagent.

L'histoire syndicale est un bon exemple de cette tension entre autonomie et continuité dans l'action politique de populations dominées, dans le cas des travailleurs en l'occurrence. Le mouvement ouvrier des États-Unis a existé de façon continue pendant plus d'un siècle, et de façon fermement établie pendant de nombreuses décennies, mais cette continuité a été accompagnée d'obstacles à l'unité et à l'autonomie des travailleurs.

Au moment d'aborder l'attitude des syndicats face à l'immigration de masse, et celles des travailleurs immigrés face aux enjeux de leur action collective en tant que travailleurs, il convient donc de s'arrêter un instant sur le caractère institutionnel du mouvement syndical aux États-Unis.

1 - Syndicats et institutions

Au cours des années 1970, une série de contributions à l'analyse historiographique des tendances dominantes de la *labor history* commençait à préfigurer les nouvelles orientations poursuivies à partir des années 1980, et en particulier l'ambition de produire une analyse moins fragmentée, réintroduisant les questions institutionnelles¹³⁵, et prenant ainsi mieux en compte le rôle de l'État. Cette tendance demeurée très importante jusqu'à ces dernières années, est parfois désignée par la formule schématique « *bringing the state back in* ». Mais simultanément, il s'est agit de réintroduire l'étude des syndicats en tant qu'institutions¹³⁶.

On le sait, ce tournant faisait suite à une période où les historiens du travail et du mouvement ouvrier comme ceux de l'immigration avaient principalement développé des travaux d'histoire sociale¹³⁷. A l'instar des institutions (étatiques ou autres) dans une période où d'importantes protestations de rue occupaient parfois le devant de la scène

¹³⁵ L'approche dominante dans la période « classique » des *labor studies* pouvait déjà être qualifiée d'institutionnelle (John Commons *History of Labour in the United States*, New York, Macmillan, 1918-1935 ; Selig Perlman, *A Theory of the Labor Movement*, Philadelphie, Porcupine Press, 1979 [1928]).

¹³⁶ Howard Kimeldorf, « Bringing Unions Back in (Or Why We Need a New Old Labor History) », *Labor History*, 32-1, 1991, pp. 91-104.

¹³⁷ Voir notamment la revue *Labor History*, fondée en 1960. Dans le sillage des travaux de l'historien britannique E. P. Thompson, ce courant était parfaitement illustré par Herbert Gutman, *Work, Culture and Society in Industrializing America : Essays in American Working-Class and Social History*, New York, Knopf, 1976.

politique et sociale, l'*analyse* des institutions n'avait jamais complètement disparu¹³⁸, et elle reprit bientôt un rôle central¹³⁹.

Son prompt retour n'a pas seulement concerné le développement des recherches sur la première moitié du XX^e siècle, ni même plus généralement les nouvelles recherches en histoire, mais aussi les travaux sur la situation du mouvement syndical au cours de cette même période. Les *labor studies* ont produit un grand nombre de travaux sur les activités syndicales, allant des études de cas locales aux travaux généraux sur les grandes évolutions en cours. L'intérêt des spécialistes du syndicalisme contemporain pour les syndicats comme institutions soucieuses de leurs infrastructures, a ménagé une large place aux interactions avec les autres grandes institutions pertinentes pour comprendre les transformations du monde du travail – l'État, nous l'avons rappelé, mais également certaines institutions économiques comme les grandes entreprises¹⁴⁰, et certains cadres institutionnels pluri-nationaux établis à des fins de politique économique au cours de la globalisation¹⁴¹.

Ces travaux ont rappelé et expliqué mieux que jamais, l'importance cruciale des dynamiques institutionnelles dans l'histoire syndicale. Les premiers milieux durablement organisés, les travailleurs qualifiés, bénéficiaient sans doute au départ d'une autonomie plus grande que d'autres travailleurs pour ce faire. Ils se trouvèrent ensuite à la merci des mutations économiques orchestrées par les employeurs, l'État préférant jouer un rôle de régulation et de médiation très limité. La fragilisation des

¹³⁸ Elle tenait une place importante dans les travaux de David Brody dès les années 1970. David Brody, *Workers in Industrial America : Essays on the Twentieth Century Struggle*, New York, Oxford University Press, 1980.

¹³⁹ Robert H. Zieger, Gilbert J. Gall, *American Workers, American Unions*, Johns Hopkins University Press, 2002 [1986] ; J. Carroll Moody, Alice Kessler-Harris (dir.), *Perspectives on American Labor History : The Problems of Synthesis*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1990.

¹⁴⁰ Jefferson Cowie, *Capital Moves : RCA's Seventy Year Quest for Cheap Labor*, New York, The New Press, 2001 ; Nelson Lichtenstein, *The Retail Revolution : How Wal-Mart Created a Brave New World of Business*, New York, Metropolitan Books, 2009.

¹⁴¹ L'Accord de Libre-Échange Nord-Américain (ALENA, ou NAFTA en anglais) a donné lieu à de très nombreux travaux. Voir par exemple : Catherine Collomp, Mario Menendez (dir.), *Amérique sans frontière : Les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1995 ; David Bacon, *The Children of NAFTA : Labor Wars on the US/Mexico Border*, Berkeley, University of California Press, 2004 ; Norman Caulfield, *NAFTA and Labor in North America*, Champaign, University of Illinois Press, 2010.

bases matérielles de leur milieu social, dans l'explosion du travail industriel non-qualifié (ou déqualifié), semblait presque avoir eu raison d'eux lorsque la crise économique et les mutations politiques des années 1930 contribuèrent à un grand tournant institutionnel. C'est ce tournant, à l'évidence, qui ouvrit une période de croissance et de grande stabilité syndicale. Une grande partie des structures et des pratiques du mouvement syndical ont ainsi été durablement marquées par l'encadrement de l'État fédéral et un modèle de développement économique ménageant une part significative de la croissance aux syndiqués. Une telle période était aussi caractérisée par la pérennisation de ce qu'on pourrait appeler une institutionnalisation électorale. L'action syndicale était de plus en plus censée se restreindre aux questions strictement économiques et internes aux entreprises, et les « grèves de solidarité » ou « de sympathie » se sont raréfiées et sont devenues doublement illégales sous l'effet de la propagation des clauses contractuelles de suspension du droit de grève (« *no-strike clauses* »)¹⁴², et de la loi Taft-Hartley de 1947. Mais un seul domaine d'« action politique » leur paraissait encore ouvert, celui des campagnes électorales, et ils y investirent des ressources de plus en plus importantes. Enfin, les évolutions engagées dans les années 1970 et surtout 1980 peuvent être présentées comme une période où les institutions dominantes ont repris ce qu'elles avaient donné, confirmant que la force où la faiblesse du mouvement syndical dépendait en grande partie d'elles.

Les syndicats avaient donc connu une « institutionnalisation », au double sens d'une entrée dans des relations étroites avec certaines des institutions économiques et politiques les plus puissantes, et d'une accession au rang d'institutions en tant que telles – deux phénomènes étroitement liés. Cette institutionnalisation, a posteriori, nous paraît à la fois très forte et très fragile. D'un côté, à l'apogée du processus, les syndicats étaient parvenus à inclure une très large part (sinon la totalité) des travailleurs dans de nombreux secteurs centraux de l'économie, par une coopération manifeste avec les institutions économiques (*business unionism*) et politiques (y compris, on le sait, du point de vue de la politique internationale). D'un autre, cette institutionnalisation paraît

¹⁴² Nelson Lichtenstein, *Labor's War at Home : The CIO in World War II*, Philadelphia, Temple University Press, 2003 [1987].

peu profonde dans la mesure où elle ne fut pas synonyme d'une accumulation de droits généraux comparable à celle de bien d'autres pays industrialisés. Certaines limites de l'institutionnalisation apparaissent dans ces différences et, plus tard, dans le reflux rapide et précoce des droits sociaux qu'elles contribuent à expliquer.

Mais mêmes ces limites de l'institutionnalisation peuvent être considérées comme une autre expression de sa force : elle semble avoir ouvert la voie à sa propre dénonciation unilatérale par les institutions les plus puissantes (État, grandes entreprises). Et ainsi, elle continue d'exercer une forte influence sur le fonctionnement des syndicats même après une relative « désinstitutionnalisation », également aux deux sens du terme (dégradation des relations avec les autres institutions, et décomposition en tant qu'institutions). Même après le déclin des avantages qu'ils en tiraient, les syndicats conservent une partie des caractéristiques de leur « âge d'or institutionnel », avec entre autres les investissements massifs dans l'« action politique » en faveur de leurs alliés démocrates¹⁴³, pourtant de plus en plus réticents ; et le développement de stratégies visant à convaincre les employeurs qu'ils ont tout intérêt à favoriser la syndicalisation¹⁴⁴.

Les mobilisations du début 2011 dans le Wisconsin, contre une réforme tendant à faire disparaître les garanties institutionnelles de la persistance des syndicats du secteur public, illustrent bien la force de ces effets. Cet épisode très remarqué a donné lieu à des formes de protestation inhabituelles (occupation du Capitole à Madison), rompant avec la routine gouvernementale, mais il a tout autant illustré les obstacles à une pression syndicale autonome des institutions (restrictions au droit de grève), et la persistance des habitudes institutionnelles : la « fuite » des élus démocrates visait à un

¹⁴³ Herbert Asher, Eric Heberlig, Randall Ripley, Karen Snyder, *American Labor Unions in the Electoral Arena*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001 ; Ruth Milkman, *LA Story : Immigrant Workers and the Future of the US Labor Movement*, New York, Russel Sage, 2006.

¹⁴⁴ Pour une étude critique des pratiques d'une organisation particulièrement avancée dans cette voie, le *Service Employees International Union* (SEIU), consulter Steve Early, *The Civil Wars in US Labor*, Chicago, Haymarket Press, 2011. Cependant, loin d'être l'apanage idiosyncrasique de la figure de proue d'une coalition syndicale ayant quitté l'AFL-CIO en 2005, les stratégies de syndicalisation visant à « organiser les employeurs » ont une histoire ancienne aux États-Unis, comme le souligne notamment Ruth Milkman, *op. cit.*, pp.75-76 (à propos de l'AFL dans les années 1930, et de ses héritiers dans les années 1980 et 1990).

empêchement « technique » du vote de la loi, et la principale perspective proposée à la fin de la mobilisation fut une campagne pour des élections anticipées, qui ne déboucha pas sur une réelle revanche lors de ces scrutins.

Mais si les dynamiques institutionnelles expliquent apparemment une part si grande des fluctuations quantitatives et des évolutions qualitatives du mouvement syndical aux États-Unis, ces dynamiques ne deviennent pas pour autant la seule question qui mérite d'être étudiée. Il y a tout lieu de persister à considérer les syndicats comme des associations de travailleurs visant à prendre collectivement leur destin en main, de façon en partie autonome vis-à-vis des employeurs et des institutions gouvernementales. C'est dans cette perspective que se situe notre étude des mobilisations d'immigrés, et nous allons tenter de la retrouver tout au long de l'histoire du mouvement syndical.

2 - Syndicalisme et travailleurs immigrés : points de comparaison entre deux périodes d'immigration de masse

Il est plus fréquent de comparer l'état actuel du mouvement syndical, communément jugé mauvais¹⁴⁵, avec ses sommets au cours du XX^e siècle, notamment avec la période qui précède immédiatement le début du déclin actuel (années 1960), qu'avec la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Cette période est pourtant fondatrice à bien des égards ; les rapports entre syndicalisme et immigration, en particulier, y sont riches et complexes. Les syndicats ont à la fois tiré des forces de l'immigration, et progressivement adopté des positions favorables à sa restriction (une orientation « restrictionniste »), qui aura quasiment persisté tout au long du siècle dernier. Prenons pour commencer une série de points de repère sur les transformations de la population active dans chacune des périodes, et le rôle de l'immigration.

¹⁴⁵ L'un des premiers bilans en français des 25 années qui suivent l'élection du président Reagan, celui de Marianne Debouzy, s'intitule d'ailleurs : *Le Monde du travail aux États-Unis : les temps difficiles (1980-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

a) Deux périodes de réorganisation économique intense et de déqualification

La recherche de points de comparaison historiques sur des périodes séparées de près d'un siècle implique de souligner un certain nombre de différences fondamentales, notamment sur le plan de la structure de l'économie en l'occurrence, tout en faisant ressortir certaines similitudes non moins essentielles, selon nous. La période 1880-1920 commence par une accélération de l'industrialisation des États-Unis. Elle est marquée par une forte augmentation de la population active, et si le nombre d'actifs du secteur agricole progresse encore, surtout au début de la période, celui de l'industrie progresse bien plus vite.

Le phénomène s'accompagne d'une accélération de l'urbanisation, et de l'immigration. La part des immigrés dans l'ensemble de la population active est déjà forte, mais la croissance du nombre d'actifs immigrés est particulièrement rapide, ce qui fait augmenter cette part : elle passe de 33% à 40% environ¹⁴⁶. A partir de données dérivées du recensement de 1890, Catherine Collomp indique dans *Entre classe et nation* une proportion plus élevée encore dans certains services (commerce, travail domestique) et dans l'industrie. En effet, alors que la part des immigrés dans la main d'œuvre reste stable mais relativement basse (20%) dans l'agriculture, elle est au-dessus de 50% dans l'ensemble du secteur manufacturier. En d'autres termes, la main d'œuvre de l'industrie et les nouveaux salariés qui s'y joignent pendant quatre décennies comporte une majorité absolue d'immigrés.

Si l'on se focalise encore plus précisément sur certaines branches industrielles, ces résultats sont encore plus nets. Parmi celles dont la main d'œuvre croît le plus, la

¹⁴⁶ Les données et les grands éléments de synthèse sur la période 1880-1920 sont essentiellement fondés sur Catherine Collomp, *Entre classe et nation : Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis, 1880-1920*, Paris, Belin, 1998 ; ainsi qu'un article reprenant notamment les données de recensement : Charles Hirschman, Elizabeth Mogford, « Immigration and the American industrial revolution from 1880 to 1920 », *Social Science Research*, 38, 2009, pp.897-920.

sidérurgie/métallurgie ou encore le textile présentent un taux de salariés immigrés généralement au-dessus des 60%. Ces branches gagnent chacune environ 1,2 millions de salariés dans toute la période, dont 55 à 60% d'immigrés. Les diverses activités regroupées sous le terme de « production de machines » voient leur main d'œuvre progresser de 2 millions de salariés supplémentaires à un rythme très soutenu, tout en maintenant également un taux d'environ 50% d'immigrés, avec des pointes supérieures notamment dans la production de machines pour les transports ferroviaires. Ces transports sont une autre branche d'activité importante de l'époque, et offrent une nouvelle illustration de la perte relative d'importance de l'agriculture par rapport au secteur industriel au sens large : la main d'œuvre ferroviaire augmente presque autant que celle de toute l'agriculture du pays (+1,3 contre +1,5 millions), avec une part d'immigrés plus importante (environ 40%)¹⁴⁷.

Les différences avec la situation d'aujourd'hui ne manquent assurément pas. La population active totale est considérablement plus nombreuse ; sa composition a changé au point que les ouvriers industriels ont perdu leur place centrale à partir des années 70. Et si l'immigration a repris dans la même période, on pourrait insister sur quelques grandes différences avec les décennies qui précèdent et suivent l'année 1900, comme la proportion moins importante dans la population active, ou encore les pays et régions d'origine sensiblement différents (Amérique latine ou Asie principalement aujourd'hui, alors que les migrants originaires de ces régions étaient bien moins nombreux aux États-Unis un siècle auparavant que les nouveaux immigrés européens).

Cependant, dans tous ces domaines, on peut aussi trouver des ressemblances. Les deux périodes considérées sont des périodes d'accroissement de la population active et de transformation accélérée de l'économie. Le premier processus paraît certes plus discontinu aujourd'hui, sous l'effet de périodes de chômage et de formes de sous-emploi notamment, et régresse parfois sous l'effet de crises ; mais celles-ci ne sont pas

¹⁴⁷ La principale branche strictement non industrielle où des immigrés trouvent également massivement à s'employer est, sans surprise, le commerce de détail (plus de 2,5 millions de nouveaux actifs en quarante ans, dont la moitié d'immigrés).

l'apanage de la période récente, et elles peuvent parfois accélérer l'autre processus : les mutations de l'économie ne se limitent pas aujourd'hui aux licenciements et autres délocalisations, et touchent à de nombreux aspects de l'organisation du travail. L'un des enjeux de la fin du XIX^e siècle du point de vue socio-économique et syndical n'est-il pas la tendance à une remise en cause du statut des catégories ouvrières les plus établies ? On peut donc, dans une certaine mesure, rapprocher les nouveaux prolétaires déqualifiés d'alors de ceux que l'on voit apparaître ces dernières décennies.

De nombreuses branches qui se sont beaucoup développées dès la fin du XIX^e ont embauché en grande partie des salariés non-qualifiés et contribué à un phénomène global de déqualification qui s'est aussi manifesté à l'intérieur des métiers qualifiés eux-mêmes, y compris dans les branches qui ont non seulement réduit mais aussi renouvelé leur main d'œuvre. Le lien avec la nouvelle immigration devient alors flagrant, dans les principales branches concernées : dans toutes les grandes villes du pays, le développement récent des services (une partie du transport et du stockage de marchandises, l'hôtellerie-restauration, le nettoyage...) s'est produit sur la base d'une forte proportion de salariés immigrés (de l'ordre de 50%), tandis que beaucoup de branches industrielles en réorganisation mais non délocalisées (industries légères souvent mais pas seulement) ont eu tout aussi massivement recours à l'immigration, notamment pour les emplois les plus déqualifiés¹⁴⁸.

Du point de vue des caractéristiques du phénomène migratoire dans sa contribution à la main d'œuvre, on observe, au cours de chacune des périodes dont nous esquissons la comparaison, un phénomène de succession ou de « renfort » entre anciens et nouveaux immigrés (de mêmes origines généralement, dans la période actuelle) dans les branches en grand développement. La proportion globale de salariés immigrés moins importante qu'autour de 1900 doit donc être relativisée par l'observation de leur forte présence dans certaines branches, pour certaines tâches, et

¹⁴⁸ Ruth Milkman (dir.), *Organizing Immigrants : The Challenge for Unions in Contemporary California*, Ithaca, Cornell University Press, 2000 ; Sébastien Chauvin, *Les agences de la précarité : Journaliers à Chicago*, Paris, Seuil, 2010 ; dans le contexte français, une étude de cas sur l'industrie du bâtiment se trouve dans Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public*, Paris, La Découverte, 2009.

de leur dissémination dans un plus grand nombre de zones urbaines (y compris, plus récemment, de petites villes ou des campagnes même en dehors du Southwest). Des liens se tissent dans chaque période entre la réorganisation accélérée de l'économie¹⁴⁹, la déqualification, et la contribution massive et durable de l'immigration à la formation de la main d'œuvre dans certains des secteurs les plus significatifs de chaque contexte. Quant aux implications des différences d'origines des immigrants, les ressemblances que nous allons malgré tout souligner apparaissent plutôt autour de la question qu'il nous faut aborder maintenant : celle des rapports entre immigration et syndicalisation.

b) Syndicalisation

Comment caractériser la situation globale du mouvement syndical ? Un regard rétrospectif sur les premières décennies du mouvement ouvrier, nous paraît utile pour éviter de tenir pour quantité négligeable les transformations de ce dernier en dehors de ses périodes les plus fastes, aujourd'hui comme hier.

En quelques mois, en 1885-1886, des centaines de milliers de personnes dans un grand nombre d'États rejoignent une même organisation, les *Knights of Labor*. Le mouvement pour la journée de huit heures qui s'étend alors est un mouvement très fort, qui prend une envergure nationale. Plus généralement, l'essor du mouvement ouvrier dans les années 1880 survient dans un contexte politique national et international sensiblement différent. Pourtant, du strict point de vue des taux de syndicalisation des années 1880-1890, on ne peut pas dire qu'ils soient si différents de ceux d'aujourd'hui, ce qui implique en valeur absolue des effectifs très importants. Après 1900, certes, a lieu l'essor de l'AFL en particulier, qui conduit à des taux nationaux assez nettement supérieurs aux 12% des années 2000. Mais aujourd'hui, cinq des sept États qui accueillent une large part des immigrants ces dernières décennies (notamment dans leurs zones urbaines très peuplées) ont des taux de syndicalisation supérieurs aux taux

¹⁴⁹ L'étude de certains aspects plus précis de ces réorganisations pourraient conforter le parallélisme : concentration du capital, mondialisation commerciale et financière, etc.

nationaux. Par ordre décroissant de population active, il s'agit de la Californie (autour de 16% sur 14 millions de salariés dans les années 2000), de New York (26% sur 8 millions)¹⁵⁰, l'Illinois (17% sur 5,5 millions), la Pennsylvanie (15% sur 5 millions) et le New Jersey (19% sur près de 4 millions de salariés).

Les différences apparaissent plutôt quand on se penche sur les différents secteurs et branches. Le taux de syndicalisation est cinq fois plus élevé dans le secteur public que dans le privé, à l'échelle nationale (36% contre 7% ; une situation à peu près inverse était observée dans les années 40 à 60). Étant donné la différence de taille entre les deux secteurs, cela signifie que les effectifs syndicaux sont à peu près partagés en deux moitiés de ce point de vue. Mais là encore, les particularités des États cités, qui contiennent plus de la moitié des syndiqués du pays aujourd'hui, incluent une plus forte syndicalisation dans le privé. L'exposé complet des données statistiques publiques serait trop long ici, mais on peut renvoyer par exemple à la récente synthèse publiée concernant l'État de New York¹⁵¹. La syndicalisation dans le secteur privé peut y atteindre 13, 15, voire 20% selon les années (en particulier dans la ville de New York).

Qu'en est-il des effets d'une réorganisation de l'économie, si étroitement liée à la reprise de l'immigration de masse ? Il est clair que la meilleure syndicalisation du secteur public ou de l'éducation a un rapport avec la focalisation des mutations économiques sur les activités industrielles, et une bonne partie des services. Même si dans les transports ou la construction, des situations contrastées n'empêchent pas une syndicalisation souvent supérieure à la moyenne, il n'en est rien dans les services de nettoyage, de santé, et a fortiori d'hôtellerie-restauration. Du côté de l'industrie, la baisse de la population active est manifestement liée non seulement à celle des effectifs syndicaux mais aussi du taux de syndicalisation, les salariés étant plus souvent mis sous pression qu'en mesure d'en exercer une. Or, force est de constater que les immigrés se retrouvent principalement dans les branches les plus frappées par la

¹⁵⁰ Les deux exceptions sont ensuite le Texas (6% pour 10 millions) et la Floride (7% pour 7 millions).

¹⁵¹ Ruth Milkman, Laura Braslow, *The State of the Unions : A Profile of 2009-2010 Unionization in New York City, New York State, and the US*, New York, Joseph S. Murphy Institute for Worker Education and Labor Studies / Center for Urban Research, 2010.

réorganisation et le recul du taux de syndiqués. Et même lorsqu'une branche est au-dessus de la moyenne, comme les transports ou la construction, la diversité interne de la branche peut se traduire par une sous-syndicalisation des immigrés.

On peut y voir l'un des principaux défis d'aujourd'hui pour le mouvement syndical. Il faut néanmoins remarquer que le temps passé depuis la migration semble jouer en faveur de la syndicalisation¹⁵². Et les développements qui précèdent encouragent à prendre au sérieux la possibilité d'organiser syndicalement les salariés embauchés dans une période de réorganisation de l'économie et d'immigration de masse. A l'heure où le mouvement syndical doute plus que jamais de sa force, il est utile de ne pas sous-estimer les ressources dont il dispose encore, qui demeurent comparables à une période 1880-1920 où le mouvement n'était pas tout-puissant, mais certainement pas non plus en déclin.

3 - Mouvement syndical et travailleurs immigrés : mise en perspective historique

Au cours de la période d'immigration de masse ayant accompagné l'industrialisation des États-Unis, les prises de position pour la restriction de l'immigration sont devenues fort répandues dans le mouvement syndical. Même si elle a été longuement explorée et revisitée, cette histoire du « restrictionnisme syndical » conserve un caractère énigmatique, y compris dans les écrits de théoriciens « classiques » souvent acquis à la cause restrictionniste. Comme d'autres fondateurs des *labor studies*, Selig Perlman tenait l'immigration pour « la principale cause du manque de cohésion des salariés américains » et « une menace de concurrence à écarter », tout en affirmant que le mouvement ouvrier américain n'existerait peut-être pas sans « l'importation d'une conscience de classe de type socialiste »¹⁵³. Ainsi, même

¹⁵² *Ibid.*, p. 15.

¹⁵³ Selig Perlman, *op. cit.*, pp. 128, 192.

un auteur prêtant à l'immigration une influence mécaniquement néfaste sur les rapports entre travailleurs, lui attribuait une contribution vitale au syndicalisme.

Les deux thèses avancées par Perlman se situent dans des registres différents : l'une s'intéresse à des paramètres censément mesurables (« manque de cohésion », « concurrence ») des relations entre salariés, l'autre à leurs idées, en faisant à appel à une notion à forte charge théorique, la « conscience de classe ». Cependant, Perlman introduisait une liaison entre les deux registres, en considérant qu'un mouvement ouvrier revendiquant souvent son pragmatisme et méfiant envers tout penchant « idéologique » (le fameux « syndicalisme pur et simple » de Samuel Gompers), avait peut-être une dette vitale envers le mouvement socialiste international.

Il est difficile de garder cette tension à l'esprit tout au long de l'analyse historique du mouvement syndical, et d'éviter de retomber dans un dualisme entre organisations « pragmatiques » et courants « idéologiques ». Et cette difficulté qui vaut pour l'histoire syndicale en général, est particulièrement sensible lorsqu'il s'agit de traiter du thème des remarques de Perlman : la question de l'immigration. Il a été tentant de peindre le premier partage entre syndicats restrictionnistes et anti-restrictionnistes, comme un corollaire des divergences entre organisations pragmatiques (soucieuses d'éliminer une « concurrence » considérée comme un paramètre objectif de la situation) et courants idéologiques (essentiellement mûs par une « conscience » et des principes politiques abstraits).

C'est pourquoi nous proposons d'envisager le restrictionnisme comme l'émanation d'une culture politique plutôt que d'un pur pragmatisme, tout en examinant la part de pragmatisme dans la culture de ses opposants, ainsi que l'entrée des immigrés eux-mêmes dans l'histoire syndicale. Par étapes successives, une culture syndicale dominante ancrée dans l'ordre social et politique, a fini par incorporer des éléments de cultures syndicales et socio-politiques alternatives. Ces transformations n'ont pas empêché la préservation d'éléments de continuité durable, et de résidus de cultures alternatives non incorporés. Des cultures politiques et des populations

initialement séparées, se sont mêlées, sans produire une uniformité complète. Une relecture de l'histoire syndicale en ces termes nous paraît particulièrement nécessaire aujourd'hui, pour penser les nouvelles conditions créées par le déclin des syndicats, la nouvelle immigration de masse et la remise en cause du restrictionnisme syndical.

a) Les syndicats et l'immigration de masse du « *Gilded Age* » à la Première Guerre Mondiale : naissance d'une culture syndicale restrictionniste

Nous avons évoqué au chapitre précédent les grandes vagues d'immigration accélérées par les besoins des industriels, avant la Première Guerre Mondiale. L'expression « *wanted but not welcome* », empruntée à Aristide Zolberg¹⁵⁴, exprime très bien les tensions au centre desquelles certaines populations se sont trouvées, entre demande de main d'œuvre et pressions nativistes, politiques de laisser-faire et restrictionnisme. D'un point de vue global, ces tensions n'ont pas été jusqu'à un basculement d'un côté ou de l'autre, ^{avant les années 1920}. Les lois restrictives adoptées au cours de cette période ne servirent pas à arrêter l'afflux d'immigrants, malgré ce que pouvaient souhaiter et croire de nombreux restrictionnistes, y compris dans les syndicats. Elles jouèrent en revanche un rôle important, et immédiatement perceptible, dans la consolidation de distinctions « ethniques » inégalitaires. Les syndicalistes restrictionnistes se méprenaient donc sur la politique migratoire qu'ils encourageaient. Ils surestimaient son potentiel « protecteur », et sous-estimaient ses effets de clivage identitaire durable entre les travailleurs.

Les restrictionnistes n'étaient pas forcément issus de la masse des travailleurs manuels, mais leur restrictionnisme se greffait souvent sur d'autres relations identitaires concurrentielles, vis-à-vis des femmes et des Afro-américains notamment¹⁵⁵. Malgré tout ce qui distingue l'histoire des Afro-Américains de celle des

¹⁵⁴ Aristide Zolberg, « Wanted But Not Welcome : Alien Labor in Western Development », in William Alonso (dir.), *Population in an Interacting World*, Cambridge, Harvard University Press, 1987.

¹⁵⁵ Robert Zieger, *For Jobs and Freedom : Race and Labor in America since 1865*, Lexington, Kentucky University Press, 2007, pp. 22-30. Les remplaçants briseurs de grève (« *scabs* ») étaient

immigrés, les relations de classe illustrent certains de leurs points communs. Dans les régions où les noirs étaient nombreux, des places leur étaient réservées (en dehors des crises) en bas de l'échelle des conditions de travail et de rémunération ; d'autres, ailleurs, étaient attribuées aux immigrants récents¹⁵⁶. Comme les travailleurs pauvres en général, ils constituaient lors des grèves des remplaçants potentiels. Cette mise en concurrence réciproque et asymétrique était favorisée par le racisme et la xénophobie, et les alimentait à son tour. Les heurts fréquents entre grévistes et *scabs* redoublaient s'ils étaient séparés par une « *color line* » – dans l'Ouest, ce phénomène concerna souvent les Chinois¹⁵⁷. L'idée répandue d'un enchaînement causal entre pauvreté des minorités ethno-raciales, disponibilité pour la concurrence avec les travailleurs blancs, et représailles nativistes (ou contre les noirs) de la part de ces derniers, est doublement erronée. D'une part, pour son déterminisme excessif, ôtant aux parties en présence toute capacité de dépasser la mise en concurrence. D'autre part, pour sa réduction du phénomène des minorités, ethno-raciales en l'occurrence, à une condition de pauvreté (voire de misère). Il s'agit à la fois d'une nouvelle forme de misérabilisme (rejoignant le premier problème) et d'un « économisme », qui néglige tout ce qui dépasse la pauvreté et qui, au fond, la précède. En effet, il faut que la ségrégation et les privilèges (ces « *wages of whiteness* » débordant largement la question salariale) soient déjà là, pour qu'existent des minorités dont on prétendait justement juger les agissements sur un « marché » du travail. Les raisonnements « toutes choses égales par ailleurs » ne pouvaient avoir cours. Les facteurs de clivage identitaire ne découlaient donc pas uniquement des débats et lois sur l'immigration : certains appartenaient à une culture hégémonique, où des conflits anciens s'étaient enracinés au point que leurs fondements devenaient difficiles à rendre visibles.

Le mouvement syndical se développa d'abord parmi les travailleurs qualifiés. L'AFL – *American Federation of Labor* (fédération américaine du travail) tendit alors à reproduire les logiques d'exclusion des minorités. Les *Knights of Labor* (chevaliers du travail) tentèrent d'organiser les Afro-américains et les femmes, mais se montrèrent

recrutés parmi les travailleurs pauvres en général, et pas seulement les noirs.

¹⁵⁶ L'expression de W.E.B. Du Bois, « *the wages of whiteness* », valait entre autres au sens littéral de différence de salaire ; les immigrants subirent parfois ce type d'inégalités.

¹⁵⁷ Catherine Collomp, *op. cit.*

très hostiles aux travailleurs chinois. Ces fédérations revendiquèrent très tôt l'abolition du système des contrats imposé à une partie des immigrants. Les mesures progressivement adoptées¹⁵⁸, ne produisirent pas de nivellement par le haut ; chez beaucoup de travailleurs qui l'avaient espéré, l'idée que les Chinois seraient toujours des travailleurs asservis (« *coolies* ») n'en fut que renforcée, et déboucha sur des épisodes d'une grande violence¹⁵⁹.

Cette réaction en deux temps est un exemple de l'articulation entre légalisme et clivages identitaires qui se développait dans la culture politique de ce qui allait devenir le principal courant syndical du pays : une fois levées les contraintes spécifiques que des lois faisaient peser sur ces immigrants, seule l'identité « naturelle » et indéfectible de cette minorité pouvait expliquer leur « soumission » aux conditions les plus dures.

L'arrêt de l'immigration chinoise (1882) puis japonaise (1907) par l'État, encouragea la prédilection des syndicats pour de tels « remèdes » juridiques à la fragilisation des acquis des ouvriers qualifiés, tandis que le nativisme se généralisait¹⁶⁰. Après 1900, c'est toujours dans cette culture légaliste et identitaire que des centaines de milliers de travailleurs qualifiés s'organisèrent en syndicats de métier. Ils n'excluaient pas tous les immigrants. À terme, une partie des travailleurs immigrants auparavant stigmatisés purent d'ailleurs revendiquer une identité de blancs, et les privilèges raciaux afférents, vis-à-vis d'une population stabilisée en bas de l'échelle des minorités ethno-raciales, les Afro-américains¹⁶¹. Mais la xénophobie continuait à viser les Asiatiques, puis les Européens du Sud et de l'Est¹⁶².

¹⁵⁸ *Anti-Coolie Act* californien (1862), loi fédérale de 1875, loi fédérale anti-contrats dix ans plus tard, voir chapitre précédent.

¹⁵⁹ Catherine Collomp, *op. cit.*, pp. 109-144.

¹⁶⁰ John Higham, *Strangers in the Land : Patterns of American Nativism*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1956.

¹⁶¹ David R. Roediger, *The Wages of Whiteness : Race and the Making of the American Working Class*, London, Verso, 2007.

¹⁶² Souvent catholiques ou juifs, ils arrivèrent en masse dès le tournant du siècle, tandis que le nativisme blanc, anglo-saxon et protestant (« WASP ») prenait une grande ampleur. Les autres Européens (Irlandais au milieu du XIX^e siècle, Allemands après la Guerre Civile) connurent une stigmatisation parfois très forte, mais de plus courte durée.

Les principaux syndicats de métier se rallièrent alors aux tenants des « tests d'alphabétisation » (*literacy tests*)¹⁶³. Ces mesures visant à arrêter l'afflux d'immigrants pauvres, renforçaient les stéréotypes sur leur « archaïsme » culturel, voire racial¹⁶⁴. L'attitude des syndicats restrictionnistes n'était pourtant pas dénuée d'archaïsme : leur refus d'adopter une définition du « travailleur américain » incluant toute l'immigration, freinait la syndicalisation des industries les plus modernes, où les immigrants étaient extrêmement nombreux.

Ainsi, le restrictionnisme des syndicats appartenait à une culture identitaire et légaliste, qui contribuait à le faire passer pour ce qu'il n'était pas – une stratégie « pragmatique ». Certes, il n'était pas sans avantages pour une partie des travailleurs restrictionnistes¹⁶⁵. L'écart entre la condition des travailleurs qualifiés (parmi lesquels les hommes blancs étaient nettement surreprésentés) et celle des autres prit d'ailleurs aux États-Unis des proportions uniques au monde¹⁶⁶. Mais d'un autre côté, les premiers succès syndicaux demeuraient limités, et l'érosion du statut des qualifiés se poursuivait. La culture syndicale dominante perpétuait une concurrence dont les travailleurs qualifiés sortaient tantôt gagnants, tantôt perdants, entre privilège effectif et nivellement par le bas. La xénophobie avait donc deux visages, dont l'un paraissait plus pragmatique que l'autre, mais comportait toujours un impensé, au fondement même de la séparation entre « étrangers » et « natifs ».

La distinction entre syndicats restrictionnistes et anti-restrictionnistes ne séparait donc pas les pragmatiques d'un côté et les idéologues de l'autre¹⁶⁷. Les travailleurs

¹⁶³ Collomp, *op. cit.*, pp. 263-311.

¹⁶⁴ Samuel Gompers, président de l'AFL, tout en mesurant les inconvénients des divisions ethniques pour les syndicats, évoquait encore une « mentalité chinoise » empreinte de « *coolieism* » vingt ans après le *Chinese Exclusion Act*. Zieger (*op. cit.*, p. 114) souligne les mêmes préjugés chez certains syndicalistes à propos des Afro-Américains (« la race la plus difficile à organiser »).

¹⁶⁵ On peut penser à la fameuse expression de W.E.B. Du Bois, « *wages of whiteness* » (« les salaires de la blancheur »), désignant des avantages psychologiques ou économiques perçus par les travailleurs blancs dans ce type de contexte.

¹⁶⁶ Melvyn Dubofsky, *Industrialism and the American Worker, 1865-1920*, Wheeling, Harlan Davidson, 1996, p. 20.

¹⁶⁷ Pour une réévaluation du rôle historique du radicalisme dans les premières décennies du mouvement ouvrier aux États-Unis, voir par exemple Rick Fantasia, Kim Voss, *Hard Work : Remaking the American Labor Movement*, Berkeley, University of California Press, 2004.

immigrés avaient pris toute leur place dans les soulèvements ouvriers de 1877 et 1886¹⁶⁸. Les immigrants arrivaient souvent sans expérience du travail industrialisé¹⁶⁹. Était-il plus rare de les voir se mobiliser, plus difficile de les organiser¹⁷⁰ ? Certains syndicalistes estimèrent que leur rôle était d'intervenir dans ces premières expériences industrielles, de peur de laisser champ libre aux employeurs.

Rompant avec la culture hégémonique, ils révélèrent un réel potentiel de mobilisation et de syndicalisation chez les immigrants. Dans le textile, l'une des premières industries modernes à connaître un début de syndicalisation, l'ILGWU – *International Ladies' Garment Workers' Union* (syndicat international de la confection pour dames) s'appuya sur la politisation des travailleurs immigrants des deux sexes, liée notamment au mouvement juif socialiste du *Bund*. Et les nombreux Européens porteurs d'expériences acquises dans le mouvement ouvrier de leur pays d'origine, n'étaient pas les seuls susceptibles de contribuer à des mobilisations sociales¹⁷¹.

D'autres organisations, comme les IWW – *Industrial Workers of the World* (travailleurs industriels du monde), pouvaient faire figure d'anomalies, mais jouèrent un rôle significatif dans les grands conflits de la période, dans le secteur primaire (mineurs, travailleurs agricoles et forestiers), le textile et les ports, parmi des travailleurs peu qualifiés et parfois mobiles. Révolutionnaires et internationalistes, ils se tournaient volontiers vers les immigrants et les Afro-Américains.

Enfin, les premiers dirigeants syndicaux issus de la nouvelle immigration, comme David Dubinsky (ILGWU) ou Sydney Hillman (ACWA – *Amalgamated Clothing Workers of America* – union des travailleurs du vêtement d'Amérique), allaient jouer un rôle important dans les mutations de la culture syndicale dominante

¹⁶⁸ Dubofsky, *op. cit.*, pp. 39-56.

¹⁶⁹ Herbert Gutman, *op. cit.*

¹⁷⁰ Ces populations étaient parfois perçues par les syndicalistes comme culturellement archaïques. Samuel Gompers, président de l'AFL, tout en mesurant les inconvénients des divisions ethniques pour les syndicats, évoquait encore une « mentalité chinoise » empreinte de « *coolieism* » vingt ans après le *Chinese Exclusion Act*. Zieger (*op. cit.*) souligne les mêmes préjugés chez certains syndicalistes à propos des Afro-Américains (« *the hardest race on earth to organize* »).

¹⁷¹ Donna Gabaccia, *Militants and Migrants : Rural Sicilians Become American Workers*, New Brunswick, Rutgers, 1988.

dans les années 1930. Ainsi, les processus d'apaisement progressif vis-à-vis de minorités auparavant stigmatisées, ne débouchèrent pas sur une incorporation de ces dernières à une « majorité » demeurant inchangée. La contribution des travailleurs immigrés au mouvement syndical a eu des effets considérables sur les transformations de la culture politique des syndicats. Pourtant, dans un premier temps, les initiatives syndicales évoquées ci-dessus demeurèrent minoritaires, ce qui freina la syndicalisation des industries les plus modernes et l'unification du mouvement ouvrier.

b) A l'ère des quotas, de la *Great Migration* et du *Bracero Program* : les mutations syndicales et leurs limites

Le syndicalisme restrictionniste perdit presque toute apparence de pragmatisme, lorsque ses revendications furent pleinement satisfaites. Entre 1917 et 1924, les *literacy tests* et les quotas nationaux éliminèrent durablement l'immigration de masse. Cependant, lorsqu'elle avait temporairement cessé pendant la Première Guerre Mondiale, les employeurs avaient commencé à remplacer les minorités ethniques dans la main d'œuvre non-qualifiée par des travailleurs Afro-américains. Une nouvelle division ethno-raciale du travail succédait à l'ancienne, et les syndicats et travailleurs blancs qui se refusèrent ou peinèrent à faire front avec les noirs furent plus que jamais affaiblis, dans les très nombreuses grèves de l'année 1919, tandis que leurs récents alliés démocrates se dérobaient. Les défaites qu'ils subirent, mirent un coup d'arrêt durable à la syndicalisation de la production de masse (acier, conditionnement de la viande, etc.), qui employait beaucoup d'immigrés et de plus en plus d'Afro-Américains¹⁷². La réalisation des espoirs restrictionnistes n'offrit manifestement pas le moindre répit aux travailleurs organisés. La concurrence entre travailleurs, loin d'être révoquée, fut simplement redéployée, et les syndicalistes ne semblaient pas toujours capables de comprendre comment ils y contribuaient eux-mêmes.

¹⁷² Zieger (*op. cit.*, pp. 75-91) évoque les événements à Pittsburgh ou Chicago.

On le sait, un nouveau contexte politique fédéral ouvrit la voie, dans les années 1930, à une croissance record des organisations syndicales existantes et du CIO – *Congress of Industrial Organizations* (congrès des organisations industrielles), et établit un système de relations industrielles. Les aspects sociaux et syndicaux du *New Deal*, et les premières mesures fédérales contre les discriminations, permirent d'améliorer le sort de nombreux travailleurs blancs et noirs. La culture syndicale ainsi transformée et institutionnalisée, devint encore plus légaliste mais perdit une partie de ses traits identitaires. Cependant, le mouvement syndical ne s'opposa pas systématiquement aux inégalités raciales qui subsistaient, et les défendit parfois : des mobilisations interraciales, essentielles à la syndicalisation de Ford par exemple, côtoyaient des grèves racistes (« *hate strikes* ») et des syndicats excluant encore les Afro-Américains. Le mouvement syndical ne sut pas remporter la grande bataille du Sud, cruciale d'un point de vue racial, ni empêcher, à terme, la réduction de la place des Afro-Américains dans la division du travail. La nouvelle culture syndicale dominante, plus légaliste mais également plus ouverte, n'avait donc pas surmonté tous les problèmes ethno-raciaux.

Après la guerre, l'État fédéral commença à revenir sur son attitude favorable au mouvement syndical. Celui-ci se déchira dans la chasse aux communistes, et perdit la bataille du Sud, cruciale d'un point de vue syndical et racial. Beaucoup de femmes quittèrent la place qu'elles avaient occupée dans la production pendant la guerre, et les hommes Afro-américains virent la leur remise en cause, par des restructurations et des délocalisations intérieures (celles-ci appartenaient à un processus de suburbanisation, qui était également en train de renouveler le phénomène des ghettos). Dès la fin des années 1950, le mouvement des Droits Civiques pouvait donc non seulement s'attaquer à la ségrégation systématique du Sud, mais aussi aux inégalités qui existaient dans tout le pays, notamment dans le domaine du travail. L'attitude du mouvement syndical fut complexe. Il apporta de plus en plus de soutien, par le vote de résolutions et contributions financières parfois très importantes (notamment dans le cas de l'UAW), et à terme, dans l'élaboration des réformes fédérales. Mais si certains syndicats allaient jusqu'à envoyer des syndicalistes dans le Sud pour participer directement au

mouvement, d'autres étaient encore *white-only*, ce qui indique la diversité des attitudes observées. L'AFL-CIO essuya des critiques émanant de ségrégationnistes, certes, mais aussi de porte-paroles du mouvement des Droits Civiques.

L'une des controverses les plus tenaces allait être celle de l'ancienneté¹⁷³. Des syndicalistes noirs soulignaient que sa prise en compte, acquis syndical central, avait des effets néfastes aux progrès de l'égalité raciale, et revendiquaient la compensation des inégalités du passé. Une minorité raciale n'accédait donc pas automatiquement à l'égalité en faisant son entrée dans des institutions ayant servi à entretenir certaines formes de ségrégation.

Quelques années après, l'application des réformes visant l'égalité dans l'emploi allait passer par des procédures judiciaires, opposant des travailleurs Afro-américains à des employeurs et parfois en même temps à des syndicats. Dénoncées par des groupes de syndicalistes parfois liés au mouvement *Black Power*, les inégalités que les syndicats ne parvinrent pas à éliminer (ou qu'ils défendirent, dans le cas de syndicats *white-only* comme ceux du bâtiment) furent aussi l'occasion d'attaques anti-syndicales. Les adversaires des syndicats profitèrent ainsi de la lenteur des évolutions de certains d'entre eux¹⁷⁴. On peut y voir une nouvelle illustration de la fragilité des acquis reposant sur l'exclusion de certaines minorités (souvent ethno-raciales). Ces antagonismes n'entamèrent pas l'adhésion globale des Afro-américains au syndicalisme, et les syndicats furent encouragés ou forcés à abandonner les pratiques les plus inégalitaires. Mais leur propension à donner la priorité au plein emploi comme source de tout autre progrès, allait se révéler d'autant plus problématique dans la profonde réorganisation de l'économie qui allait suivre. Le Mouvement des Droits Civiques imposa donc des avancées historiques pour les Afro-Américains, y compris dans le domaine du travail et avec le soutien de syndicats comme *United Auto Workers* ; mais elles n'empêchèrent pas, à terme la réduction de la place des Afro-Américains dans le secteur privé.

¹⁷³ Paul Moreno, *Black Americans and Organized Labor : A New History*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2006, pp. 260-261.

¹⁷⁴ Dès l'élection de Nixon, les républicains jouèrent des antagonismes entre composantes de l'électorat démocrate (Zieger, *op. cit.*).

Pendant les décennies d'immigration réduite, les syndicats relayèrent la détente progressive vis-à-vis des Asiatiques et des Européens ainsi que les « campagnes d'américanisation »¹⁷⁵, plus ouvertes que les précédentes, qui trouvèrent de nombreux relais dans la société. À terme, la syndicalisation put jouer un rôle dans la pleine participation à la société des immigrés arrivés avant les quotas.

Les immigrants Mexicains, cependant, étaient encore pris entre demande de main d'œuvre et xénophobie. Les lois qui auraient pu contenir le recrutement de Mexicains (loi anti-contrats, tests d'alphabétisation) et même celles qui l'organisèrent (*Bracero Program*¹⁷⁶) furent souvent contournées¹⁷⁷. Mais les expulsions révélaient également de fortes tensions identitaires, au point que des Mexicains-Américains en firent parfois l'objet¹⁷⁸. Cette situation en partie nouvelle, rappelait tout de même le schéma observé à grande échelle pendant l'industrialisation : une immigration de travail répondant aux demandes des employeurs, et des interventions politiques apparemment restrictionnistes, affectant parfois les flux mais surtout le statut des immigrés, et bien peu leurs effectifs.

Ces immigrés étaient souvent travailleurs agricoles, catégorie exclue de la protection du *National Labor Relations Act* de 1935, qui favorisait alors la syndicalisation. Les principaux syndicats s'en étaient longtemps désintéressés, ce qui limitait encore un peu plus la portée de leurs mobilisations parfois importantes. De surcroît, le travail saisonnier et les statuts temporaires étaient monnaie courante pour cette main d'œuvre, ce qui favorisa le retour du stéréotype des immigrés démunis, incapables de conquérir des droits en tant que travailleurs. Les syndicats ne s'étaient donc pas complètement débarrassés de leurs idées les plus anciennes concernant

¹⁷⁵ Gary Gerstle, *American Crucible : Race and Nation in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2001, pp. 128-186.

¹⁷⁶ Cet accord entre les États-Unis et le Mexique, négocié en 1942, contribua au remplacement de la main d'œuvre rurale (agricole notamment) déplacée par l'effort de guerre. Sa poursuite jusqu'en 1964 concerna des centaines de milliers de « travailleurs manuels » (*braceros*).

¹⁷⁷ Douglas Massey, Jorge Durand, Nolan Malone, *Beyond Smoke and Mirrors : Mexican Immigration in an Era of Economic Integration*, New York, Russell Sage, 2003, pp. 24-51.

¹⁷⁸ Mae Ngai, *Impossible Subjects : Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton, Princeton University Press, 2004, pp. 73-74.

l'immigration. Dans les années 1960 comme au début du siècle, il fallut des mobilisations esquissant la possibilité d'une culture syndicale alternative, pour engager la syndicalisation des immigrants.

Ceux qui s'organisèrent au cours des années 1960 n'étaient pas tous mexicains : les immigrants des Philippines, assez nombreux lorsqu'elles étaient un territoire des États-Unis, affluaient à nouveau sur la côte Ouest depuis 1945. Les mobilisations qui ouvrirent la voie à la syndicalisation de nombreux travailleurs agricoles se déclenchèrent d'ailleurs parmi les Philippines, à l'occasion d'une grève à laquelle se joignirent des Mexicains, en 1965. La célèbre grève de Delano entraîna bientôt la fusion de leur organisation avec une association dirigée par des Mexicains-Américains comme César Chávez. Ainsi fut fondé le syndicat UFW – *United Farm Workers* (travailleurs agricoles unis).

Les mobilisations qui se prolongèrent dans les années 1970 articulèrent désobéissance civile et syndicalisme, en s'appuyant sur la solidarité au-delà du lieu de travail et le caractère saisonnier de l'activité, pour des revendications civiques et socio-économiques. Elles furent soutenues par certains syndicats, mais se heurtèrent à l'alliance de l'*International Brotherhood of Teamsters* avec certains employeurs. Au moyen de grèves et de boycotts, l'UFW organisa des dizaines de milliers de travailleurs dans cette période.

Son effondrement fut cependant rapide, pour des raisons en partie indépendantes de celui de l'*Agricultural Labor Relations Board* institué en Californie. L'héritage de ces expériences est pourtant assez riche dans le mouvement syndical aujourd'hui, nous y reviendrons. Mais comme au cours de la période précédente, il fallut du temps au courant syndical majoritaire pour s'approprier des éléments essentiels de ces nouvelles expériences syndicales.

La période d'immigration réduite ne fut pas seulement l'occasion d'une « américanisation » des immigrés dans le monde du travail, mais aussi de campagnes

innovantes pour la syndicalisation des immigrants, dans un contexte d'ébranlement et de persistance des inégalités raciales et ethniques.

c) Nouvelle immigration, nouveau restrictionnisme ?

La réforme migratoire de 1965, supprimant les quotas inégaux selon le pays d'origine, ne préparait pas une nouvelle immigration de masse. Elle avait surtout une portée symbolique, dans un contexte marqué par d'autres réformes d'inspiration multiculturaliste¹⁷⁹, et les syndicats y apportèrent leur soutien. Lorsque la globalisation néolibérale suscita la nouvelle immigration, un nouvel élan restrictionniste prit bientôt forme chez eux.

Après plusieurs décennies où de nombreux travailleurs avaient accédé à un statut stable par le biais d'une large syndicalisation¹⁸⁰, et où les minorités avaient connu des avancées importantes, la tendance s'inversa. Les employeurs réorganisèrent leurs activités, par la délocalisation vers des pays à bas salaires¹⁸¹, et par la remise en cause des normes de travail, d'emploi et de protection sociale¹⁸². Leurs projets, accompagnés de réformes économiques nationales et internationales, passaient par une confrontation avec le mouvement syndical. Malgré des campagnes audacieuses et parfois

¹⁷⁹ Dominique Daniel, *L'immigration aux États-Unis, 1965-1995 : le poids de la réunification familiale*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹⁸⁰ Le droit du travail fédéral joue un rôle notoirement moins important dans la régulation des salaires et conditions de travail, que les accords d'entreprise négociés par les syndicats. Donna Kesselman, « Travail et salariat aux États-Unis : quels droits, quelles perspectives ? », *Revue française d'études américaines*, n°111, 2007, pp. 6-22.

¹⁸¹ La délocalisation est loin d'être toujours possible, l'illusion du contraire jouant cependant en défaveur des travailleurs. Nelson Lichtenstein, *State of the Union : A Century of American Labor*, Princeton, Princeton University Press, 2002, pp. 218-225. Pour une étude locale récente sur l'impact des délocalisations, voir par exemple : Stephanie Luce, Kate Bronfenbrenner, « Capital mobility and job loss : Corporate restructuring, production shifts, and outsourcing », in Tom Juravich (dir.), *The future of work in Massachusetts*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2007.

¹⁸² Le chômage favorisa la baisse des salaires, tout particulièrement pour certaines catégories ethno-raciales, de sexe et d'âge ; mais également la baisse des prestations sociales, l'intensification et la déqualification du travail, en un mot, la précarisation du travail. La demande de main d'œuvre non qualifiée, en baisse dans certains domaines, fut renouvelée par la croissance des services et leur taylorisation.

victorieuses, ce dernier connut un affaiblissement historique et des tensions internes¹⁸³, au moment même où les débats de politique migratoire étaient de nouveau à l'ordre du jour.

L'État permit, *de facto*, à la nouvelle immigration de masse de dépasser les quotas nationaux créés pour les pays d'Amérique en 1976. Le phénomène des sans-papiers, déjà apparu lorsque des employeurs contournaient le *Bracero Program*, prit des proportions bien plus importantes. La tension entre demande de main d'œuvre étrangère et stigmatisation réapparaissait donc, notamment pour cette large population de sans-papiers, dont l'affiliation à la société était « bridée » mais relativement stable¹⁸⁴, et pouvait aboutir à une régularisation.

L'accompagnement des progrès du multi-culturalisme par le mouvement syndical empêchait le retour à la tradition restrictionniste telle qu'elle avait existé par le passé. Il n'était pourtant pas sans limites, et la société dans son ensemble connaissait déjà un retour en arrière sur ce plan¹⁸⁵. Le recul du mouvement syndical était également de nature à creuser le fossé entre les travailleurs demeurant sous sa protection et les autres, parmi lesquels les minorités étaient sur-représentées¹⁸⁶. Les employeurs contribuèrent à réactiver certains stéréotypes en déclarant que les immigrants acceptaient le travail que les Américains ne voulaient pas faire, passant sous silence la dégradation historique des conditions de travail et de rémunération qu'ils avaient eux-

¹⁸³ Marianne Debouzy, *Le Monde du travail aux États-Unis : les temps difficiles (1980-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 185-196 ; Jean-Christian Vinel, « Un fossile pris dans l'ombre : le droit, la définition du salariat et la construction d'une société post-industrielle dans l'Amérique contemporaine », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 111, 2007.

¹⁸⁴ Sébastien Chauvin, « En attendant les papiers : l'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, n° 87, 2009, pp. 47-69.

¹⁸⁵ Certaines recherches en cours promettent de mettre en lumière, entre autres, l'hostilité aux immigrés de dirigeants et des membres des syndicats avant le retour de l'immigration de masse. Gabriel Lattanzio, « Challenging the Colors of Class Identity, The Farm Workers' Movement and their Struggle for Visibility, 1962-1975 », communication à la conférence *How Class Works*, SUNY-Stony Brook, juin 2012. Disponible sur : http://www.stonybrook.edu/workingclass/conference/2012/session12.3_Lattanzio.pdf (consulté le 28/09/2012).

¹⁸⁶ Parmi les indicateurs disponibles, on notera que si les salaires stagnèrent en général, ils baissèrent pour certaines catégories ethno-raciales, de sexe et d'âge.

mêmes déclenchée, ainsi que la recrudescence de travailleurs pauvres n'étant pas issus de l'immigration.

Une culture identitaire méfiante envers les immigrés se reconstruisit ainsi parmi les travailleurs blancs. Le recours aux travailleurs immigrés n'intervenait généralement qu'alors que les restructurations étaient assez avancées¹⁸⁷. Mais même quand ils ne percevaient pas l'immigration comme une cause des restructurations, les travailleurs américains pensaient souvent que les écarts salariaux avec les pays d'origine condamnaient les immigrés à accepter les salaires les plus bas aux États-Unis. De plus, ils attribuaient parfois aux immigrants des cultures socio-politiques arriérées et démobilisatrices – comme au début du XX^e siècle, quoique les théories racialistes soient devenues marginales. Ces perceptions non dénuées de misérabilisme, les empêchaient d'envisager que cette nouvelle division du travail, et les restructurations qu'elle accompagnait, puissent être remises en cause tant que durerait l'immigration de masse.

Les syndicats avaient fait preuve d'un légalisme renforcé lorsque l'attitude de l'État fédéral était favorable. La remise en cause de cette attitude aurait pu les persuader qu'il serait vain d'espérer une protection de sa part en matière de politique migratoire, mais ce ne fut pas le cas dans un premier temps. L'*Immigration Reform and Control Act* (loi de réforme et de contrôle de l'immigration), ou IRCA, fut adoptée en 1986 avec le soutien de la plupart des syndicats, qui renouaient ainsi avec le restrictionnisme. Or, ces syndicats ne se méprenaient pas seulement sur les liens de cause à effet entre immigration et restructurations, mais aussi sur les conséquences de l'IRCA. Les immigrés arrivés après la grande crise mexicaine de 1982 étaient exclus des régularisations, et la baisse du nombre de sans-papiers ne dura pas, faute d'application systématique des mesures de répression et d'expulsion¹⁸⁸. Les sanctions

¹⁸⁷ L'opinion inverse se répandait pourtant, et certains auteurs persistent à voir une antériorité chronologique et causale de l'immigration par rapport aux restructurations : Vernon M. Briggs, *Immigration and American Unionism*, Ithaca, Cornell University Press, 2001. Une réfutation importante de ces idées se trouve dans : Ruth Milkman, *LA Story : Immigrant Workers and the Future of Immigrant Workers*, New York, Russel Sage, 2006, pp. 104-113.

¹⁸⁸ Les sans-papiers étaient même incités à rester de peur de ne pouvoir revenir ou bénéficier d'une régularisation ultérieure. Auparavant, l'immigration sans papiers était généralement circulaire,

prévues contre les employeurs de sans-papiers, séduisantes pour des syndicats restrictionnistes, connurent le même sort et l'État fédéral s'en servit parfois comme nouvel instrument juridique contre des campagnes syndicales¹⁸⁹. L'enjeu n'était pas négligeable, puisque certains syndicats ou unions locales avaient tenté d'organiser des travailleurs immigrés avec et sans-papiers dès les années 1970, notamment dans des secteurs professionnels et géographiques où les restructurations étaient les plus avancées, comme en Californie. Cette nouvelle déconvenue politique ouvrit la voie à un dépassement du restrictionnisme syndical.

d) Culture syndicale alternative et mobilisations d'immigrés

Comme au cours de l'industrialisation, les syndicalistes anti-restrictionnistes furent souvent ceux qui donnaient la priorité au recrutement de nouveaux syndiqués, dans les branches restructurées où les immigrés étaient nombreux. Le syndicalisme, après avoir connu une apogée, était mis au défi de prouver qu'il était bien plus qu'un vestige du passé, défenseur de privilèges. Or, démontrer que les immigrés pouvaient être syndicalisés, était une façon d'affirmer que le syndicalisme n'était pas voué à disparaître¹⁹⁰. Tout afflux de nouveaux membres était bon à prendre, pour les ressources des syndicats et, potentiellement, dans les rapports de forces du monde du travail. Mais le pur pragmatisme n'existe pas plus dans la période actuelle qu'au temps du développement de l'industrie de masse, et la syndicalisation des nouveaux immigrés dépendait également de la reconstitution d'une culture syndicale alternative.

fonctionnant *de facto* comme un programme de travailleurs hôtes (Massey et al., *op. cit.*, p. 60).

¹⁸⁹ David Bacon, *Illegal People : How Globalization Creates Migration and Criminalizes Immigrants*, Boston, Beacon Press, 2008, pp. 142-153.

¹⁹⁰ De telles tentatives ont fait l'objet d'études de cas : Hector Delgado *New Immigrants, Old Unions : Organizing Undocumented Workers in Los Angeles*, Philadelphie, Temple University Press, 1993 ; beaucoup d'autres sont recensées dans Ruth Milkman, *op. cit.* Voir aussi : Immanuel Ness, *Immigrants, Unions, and the New U.S. Labor Market*, Philadelphie, Temple University Press, 2005 ; Marianne Debouzy, « États-Unis : les immigrés en mouvement », *Les Mondes du Travail*, n°3-4, 2007, pp. 121-133.

Certains acteurs de ces nouvelles expériences incarnaient une continuité avec les premiers opposants au restrictionnisme des origines, ce qui confirme que les lignes de clivages n'ont pas été complètement modifiées dans la longue durée. Ainsi, les syndicats du textile multiplièrent dès les années 1970 les campagnes de syndicalisation d'immigrés dans leur secteur et au-delà. Ils fusionnèrent entre eux en 1995, et avec un syndicat de l'hôtellerie-restauration pour former UNITE-HERE en 2004.

L'expérience de l'UFW commença à faire son chemin dans la culture syndicale majoritaire. Certaines études mettent en avant les facteurs internes de son déclin, comme l'attitude autoritaire et de moins en moins syndicaliste de ses dirigeants¹⁹¹. Mais on s'accorde généralement à considérer que les campagnes innovantes de l'UFW ont exercé une influence de plus en plus nette dans les pratiques du mouvement syndical, alors même que l'organisation elle-même était presque en passe de disparaître¹⁹². Les innovations ne répondaient pas uniquement aux spécificités du travail agricole saisonnier : l'UFW s'appuyait sur des formes de solidarité au-delà du lieu de travail pour proposer un nouveau modèle de campagne syndicale, alliant grève et boycott, mobilisation des travailleurs et appel à des valeurs morales. Au-delà du débat migratoire, l'ensemble du mouvement syndical allait finir par reprendre des éléments de ce modèle de campagne.

Les militants issus (parfois chassés) de l'UFW ont porté leur expérience dans d'autres syndicats. Ce fut le cas dans le SEIU – *Service Employees Industrial Union* (syndicat international des employés des services), comme avec la célèbre campagne « *Justice for Janitors* » (justice pour les travailleurs du nettoyage). Elle porta ses fruits après une grève en 1990, parmi des travailleurs souvent mexicains ou salvadoriens à Los Angeles, puis dans d'autres villes. SEIU remporta en 1999 une victoire d'envergure, concernant 74 000 travailleurs des soins à domicile, dont une moitié d'immigrés. Ce secteur à financement public était sans doute moins hostile que d'autres

¹⁹¹ Miriam Pawel, *The Union of Their Dreams : Power, Hope, and Struggle in Cesar Chavez's Farm Worker Movement*, London, Bloomsbury Press, 2009 ; Franck Bardacke, *Trampling Out the Vintage : Cesar Chavez and the Two Souls of the United Farm Workers*, London, Verso, 2011.

¹⁹² Randy Shaw, *Beyond the Fields : Cesar Chavez, the UFW, and the Struggle for Justice in the 21st Century*, Berkeley, University of California Press, 2008.

à une campagne syndicale, mais il fallut une stratégie originale pour constituer l'État en employeur et organiser des travailleurs des services sans lieu de travail commun.

Dans certains cas, dans la production de pièces auto ou chez les plaquistes, les mobilisations furent lancées par les travailleurs avant même l'implication d'un syndicat¹⁹³. Ces épisodes nous donnent un rare aperçu de la culture socio-politique des immigrés, d'autant plus difficile à étudier qu'elle est relativement peu inscrite dans des structures militantes formelles. Toutes les campagnes que nous avons évoquées ont montré que les travailleurs immigrés, avec ou sans-papiers, pouvaient être organisés, et même s'organiser¹⁹⁴. La peur de l'expulsion n'empêche pas de revendiquer ni de se syndiquer¹⁹⁵, et la stigmatisation subie collectivement peut être « renversée » pour constituer un facteur de mobilisation. Les réseaux sociaux déployés dans le phénomène migratoire sont des ressources susceptibles d'être réinvesties pour l'action collective.

La diversité des formes d'actions mises en œuvre, entre lieux de travail et lieux de vie, en manifestation ou en grève (légale ou non), entre différents types d'organisations, etc. battent en brèche l'idée que la combativité et les ressources de ces salariés seraient forcément insuffisants, et en feraient une population « non syndicalisable »¹⁹⁶. Dans les recherches citées, Delgado, par exemple, montre que les obstacles spécifiques qui concernent les sans-papiers peuvent passer au second plan¹⁹⁷, avec l'émergence de revendications également en partie spécifiques (impayés, très bas salaires...) et néanmoins essentielles (voire potentiellement unifiantes au-delà de leur catégorie – *a fortiori* lorsqu'existe la volonté de s'organiser en syndicat et même d'étendre une solidarité au-delà d'un même établissement. La part de la xénophobie ou

¹⁹³ Milkman (dir.), *op. cit.* (2000), pp. 150-168, 169-198.

¹⁹⁴ Milkman *op. cit.* (2006), pp. 114-144.

¹⁹⁵ Delgado, *op. cit.*, p. 58.

¹⁹⁶ Beaucoup d'employeurs conservent cette perception, toutefois relativisée par leur succès assez général dans la désyndicalisation du secteur privé, quels que soient les populations employées (pour des données sur les perceptions sociales, raciales, etc. des employeurs dans les années 90, voir notamment Roger Waldinger, Michael I. Lichter, *How The Other Half Works*, Berkeley, California University Press, 2003).

¹⁹⁷ La pression relativement faible des expulsions dans cette période, en comparaison avec celle constatée en France, ou tout récemment aux Etats-Unis, contribue à l'expliquer.

du racisme pur et simple, toujours difficile à mesurer, est rarement nulle chez ceux qui prennent une minorité ethnique ou raciale toute entière en bloc, et n'y voient aucun potentiel syndical.

L'immigration de masse favorise ainsi la diffusion de cultures politiques influencées par les expériences de mobilisation, voire de militantisme, acquises dans les pays d'origine. En 1994, en Californie, la protestation contre l'adoption référendaire de la Proposition 187, coupant l'accès des sans-papiers à de nombreux services, prit la forme de manifestations larges (préfigurant à échelle réduite les événements du printemps 2006). Elle mit en évidence les liens unissant les immigrés de tous statuts, et leur capacité d'intervention politique dans le pays, par la mobilisation de leurs réseaux informels, articulés à des associations locales et des organisations plus établies. Pour que ces dernières choisissent d'organiser des manifestations et y parviennent, il fallait des raisons et des moyens de ne pas s'en tenir à des conférences de presse et une démarche institutionnelle. En l'absence d'événements comparables dans d'autres groupes ethno-raciaux, on peut y voir l'expression d'une culture de protestation chez les immigrés latinos, à la fois autonome et articulée à des pratiques et des institutions plus classiques, notamment via la minorité latino (lobbies issus du mouvement Chicano, structures locales de partis politiques), ou les syndicats.

e) Dépassement du restrictionnisme et continuités stratégiques

Les syndicats ayant organisé de nombreux immigrés au cours des dernières décennies du siècle, furent les précurseurs d'un changement de politique de la fédération AFL-CIO. Celle-ci a décidé de retirer son soutien aux sanctions contre les employeurs de sans-papiers et revendique une large régularisation¹⁹⁸. La centralisation de la fédération est traditionnellement et conjoncturellement limitée, mais cette

¹⁹⁸ AFL-CIO, *Executive Council Statement* (Déclaration du conseil exécutif), 16/02/2000. Disponible sur : <http://www.aflcio.org/aboutus/thisistheaficio/ecouncil/ec0216200b.cfm> (Consulté le : 25/01/2012). Comme à l'époque du *Bracero Program*, les syndicats refusent également la substitution d'un statut temporaire de *guest workers* au non-statut des sans-papiers.

décision nationale faisait suite à de nombreuses résolutions locales et aux débats du congrès de 1999. Même si l'histoire de ce revirement historique reste bien évidemment à écrire, on peut le mettre en perspective dans le contexte contemporain de stigmatisation des immigrants, et dans l'évolution de la culture syndicale dominante dans la longue durée.

Sur le plan identitaire, un tel événement était la marque d'une prise de distance vis-à-vis de la culture hégémonique dans la société. Si la conversion des syndicats au multi-culturalisme avait présenté des limites, elle semblait bien empêcher une nouvelle surenchère xénophobe. Ce point devint particulièrement net tandis que la Proposition 187 assurait la réélection d'un gouverneur en Californie, en 1994, et que le Président Clinton préparait la sienne avec la réforme migratoire de 1996. Même si le changement de ligne de l'AFL-CIO intervint dans une accalmie relative, le 11 septembre 2001 ouvrit la voie d'une nouvelle stigmatisation de populations immigrées, dans laquelle le mouvement syndical ne fut pas emporté.

Un élément d'explication peut se trouver dans les objectifs stratégiques de ce dernier. A son apogée, le légalisme du mouvement syndical s'était détaché des questions migratoires, pour s'enraciner dans des relations industrielles garanties par l'État. La fin de cette ère fut suivie d'un regain restrictionniste, mais celui-ci put être remis en cause à la première occasion (bilan négatif de l'IRCA), contrairement à ce qui s'était passé un siècle avant. La reconquête d'une place dans des relations industrielles stables demeurait l'objectif prioritaire ; et ne serait-ce que sur le plan législatif, peu d'espoir semblait permis aux syndicats sans elle.

Cette vision du syndicalisme fut peut-être l'un des principaux obstacles à une surenchère restrictionniste. Elle indique néanmoins certaines des limites du tournant syndical vers les immigrés. À New York, ville d'immigration particulièrement diverse (Amérique latine et Caraïbes, mais aussi Afrique, Asie), les initiatives parmi les travailleurs manuels dans le commerce furent souvent prises à l'échelon local et en partie par des structures extra-syndicales. Les syndicats, réticents aujourd'hui encore à

s'appuyer sur des cadres recrutés parmi les travailleurs (pauvres et immigrés *a fortiori*), hésitèrent parfois à soutenir pleinement les coalitions ainsi créées avec des associations de travailleurs immigrés¹⁹⁹. Le phénomène des « centres de travailleurs » (*worker centers*) illustre bien les opportunités et les difficultés qui existent dans les relations entre les syndicats, les immigrés non syndiqués, et un milieu militant intermédiaire²⁰⁰. De telles structures para-syndicales, bien insérées localement et incluant souvent des militants immigrés, sont des alliés potentiels de choix dans les campagnes de syndicalisation. Mais ces acteurs atypiques critiquent parfois les syndicats et leur fonctionnement habituel. La mise en commun des ressources qualitatives des uns, et quantitatives des autres, est parfois difficile, et la recomposition de la culture syndicale y trouve une de ses limites.

Tandis que les effectifs syndicaux continuent de baisser, les éléments du mouvement syndical qui suscitent le plus d'espoir sont aussi ceux qui rassemblent le plus de membres. Plusieurs d'entre eux (parmi lesquels SEIU, UFCW et UNITE-HERE) ont quitté l'AFL-CIO en 2005 pour créer *Change To Win* (« changer pour gagner »). Leur succès peut être relativisé, y compris en termes quantitatifs : pour assurer leur croissance, ces organisations ont beaucoup procédé par fusions et par compétition intersyndicale, y compris au sein de CTW²⁰¹. D'un point de vue qualitatif, elles ont souvent cherché à convaincre et même « organiser les employeurs », offrant des concessions salariales et contractuelles en échange de leur neutralité dans les campagnes de syndicalisation²⁰². Dans ces conditions, la syndicalisation des immigrés prend un sens plus limité, et peut même se réaliser sans accroître leur participation active dans l'organisation comme dans la vie politique.

On le voit, la question des relations entre syndicats et travailleurs immigrés est toujours aussi indissociable des principales questions stratégiques. Le restrictionnisme

¹⁹⁹ Ness (*op. cit.*, pp. 58-95, 96-129) évoque UFCW – *United Food and Commercial Workers* (travailleurs unis de l'alimentation et du commerce) et UNITE.

²⁰⁰ Janice Fine, *Worker Centers : Organizing Communities at the Edge of the Dream*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

²⁰¹ Steve Early, *op. cit.*

²⁰² Le lobbying de SEIU et UNITE pour des réformes migratoires de compromis les a également conduits à soutenir, entre autres, un nouveau programme d'immigration temporaire.

syndical paraît aujourd'hui en voie de dépassement complet ; mais les évolutions de la culture syndicale majoritaire laissent encore de côté une part des expériences qui s'en étaient démarquées, et les immigrés restent largement à reconquérir.

f) Le mouvement du printemps 2006 : occasion saisie ou manquée ?

Les sans-papiers font l'objet d'un nouveau cycle de mesures répressives depuis la deuxième moitié des années 2000, qui a néanmoins été l'occasion de plusieurs épisodes significatifs de mobilisation d'immigrés. L'un d'entre eux, probablement le plus important, est placé au centre de nos travaux.

Au printemps 2006, le projet de loi HR 4437 rencontrait son opposition la plus significative hors des institutions : un mouvement national de manifestations d'une ampleur historique, demandant son retrait²⁰³. Ses organisateurs les plus en vue étaient des coalitions d'organisations très variées (lobbies et organisations de défense des droits des immigrés, syndicats, autorités religieuses, médias...) ²⁰⁴. Mais comme lors des manifestations contre la Proposition 187, les événements dépassaient largement les activités routinières de telles organisations, et nous aborderons plus précisément au chapitre 4 la question des acteurs qui ont lancé et organisé ce mouvement.

En effet, un mouvement aussi imprévisible et atypique, quantitativement et qualitativement, aurait été impossible sans que des militants intermédiaires, souvent immigrés voire sans-papiers eux-mêmes, ne le construisent sur le terrain, dans des assemblées locales bien plus ouvertes que les réunions et téléconférences des activistes professionnels des coalitions. Ces militants surent mobiliser des réseaux informels, et

²⁰³ James Cohen, « The Rights of Undocumented Immigrants : From a National to a Transnational Perspective », *Revue française d'études américaines*, n°111, 2007, pp. 100-110 ; Mathieu Bonzom, Sébastien Chauvin, « Les sans-papiers dans la rue : retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *La vie des idées*, n°19, 2007, pp. 67-79.

²⁰⁴ Voir les différents chapitres de : Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

l'ampleur des cortèges illustra, le temps d'un mouvement, le grand potentiel de mobilisation des immigrés. Un tel mouvement aurait d'ailleurs paru moins inhabituel en Amérique latine qu'aux États-Unis, où la forme « mouvement de manifestations » était presque sortie du répertoire de l'action collective (voir chapitre 5). Les dispositions politiques propres aux immigrés ne sont pas vouées à disparaître dès lors qu'ils s'intéressent à la vie politique du pays où ils vivent, et pourraient même être réactivées au cours de l'acculturation politique, si certains acteurs des mouvements sociaux savent y faire appel.

Les immigrés sont aussi majoritairement des travailleurs, et ce mouvement fut l'occasion d'une mise en évidence de cet aspect central du phénomène migratoire. De nombreux slogans du mouvement fondaient les droits des sans-papiers sur leur contribution à la société en tant que travailleurs, et liaient cette question à celle des droits de tous les travailleurs, toujours menacés tant que les travailleurs sans-papiers ne bénéficient pas de l'égalité des droits. Qui plus est, le 1^{er} mai fut le point d'orgue du mouvement de 2006. Ce fut le cas dans la ville d'origine de « *mayday* », Chicago, où le mouvement avait pris un départ précoce et atteint une participation uniquement dépassée par Los Angeles²⁰⁵. Or, on le sait, cette date avait depuis longtemps disparu du « calendrier social » aux États-Unis, tant elle était marquée par l'histoire du socialisme, et remplacée par un « *labor day* » au mois de septembre. Le « retour du 1^{er} mai » constituait donc un événement dans l'événement, et une marque de l'influence dans le mouvement de cultures politiques exogènes aux États-Unis.

Le mouvement obtint une victoire de court terme, mais des mesures similaires furent introduites à l'échelle des collectivités locales et des États, dans les années suivantes²⁰⁶. Les efforts des grandes coalitions, qui avaient repris une stratégie de lobbying après le 1^{er} mai 2006, n'aboutirent pas à une nouvelle réforme de compromis, et les expulsions se sont accélérées après l'élection d'Obama. Dans les quartiers immigrés, le mouvement n'avait pas trouvé de second souffle. Les milieux militants, à

²⁰⁵ Bonzom & Chauvin, *op. cit.*

²⁰⁶ Certains États à l'électorat conservateur sont même allés bien plus loin, comme l'Arizona (SB 1070) ou l'Alabama (HB 56).

nouveau tiraillés entre activités institutionnelles et velléités de construction d'organisations de base, se sont divisés sur les revendications positives. Le 1^{er} mai est redevenu une date de manifestations de travailleurs dominées par les revendications des immigrés, parfois très importantes dans les plus grandes villes (en 2007 notamment). Mais les organisations existantes, syndicales ou autres, sont manifestement loin d'avoir incorporé toutes les populations mobilisées en 2006. Les innovations pratiques du mouvement du printemps ne semblent pas avoir fait beaucoup d'émules dans les organisations établies avant lui, et aucune nouvelle organisation n'a émergé pour donner des suites au mouvement. La victoire temporaire de 2006 a d'ailleurs été suivie d'une campagne d'inscription sur les listes électorales, mais pas d'autres grandes initiatives de mobilisation de rue, ni d'une véritable campagne syndicale nationale parmi les travailleurs immigrés.

Dans le monde du travail, le mouvement fut suivi d'autres mobilisations, et même de grèves dans de petites entreprises industrielles, pour les salaires ou l'emploi, et contre la répression des travailleurs sans-papiers²⁰⁷. Il demeure difficile de mesurer si les immigrés se mobilisaient de plus en plus souvent en tant que travailleurs, mais les événements que nous venons de citer sont des manifestations des problèmes en partie spécifiques rencontrés par les immigrés, et de la façon tout aussi spécifique dont ils y réagissent. Face à ces mobilisations, tout en soutenant des manifestations ponctuelles et des campagnes locales, un mouvement syndical en difficultés se cherchait encore une stratégie pour franchir les obstacles accumulés sur son chemin, et reconquérir immigrés aussi bien que les autres travailleurs.

Il faut reconnaître que le mouvement du printemps 2006 n'a pas uniquement surpris les organisations établies (syndicales ou autres) par son éclatement soudain et retentissant, mais également par les pratiques mises en œuvre pour l'animer, les positions prises par certains dirigeants et les projets qui ont émergé dans un deuxième temps : appel à la grève, par exemple. Cependant, cette surprise bientôt transformée en

²⁰⁷ Un exemple souvent évoqué dans le contexte de Chicago est la grève de Cygnus, fabricant de savon et de détergent. Voir l'article en ligne Kari Lydersen, « On Strike Without a Union », *In These Times*, 12/09/2007. Disponible sur :

http://inthesetimes.com/article/3327/on_strike_without_a_union (consulté le : 13/01/2012).

gêne dans les assemblées locales et dans le débat sur le 1^{er} mai, mérite d'être examinée un peu plus précisément. Les syndicats se trouvaient face à une mobilisation d'ampleur historique de populations principalement constituées de travailleurs se revendiquant comme tels, et symbolisant en même temps toutes les minorités que le mouvement syndical considère souvent comme démobilisées, malgré les évolutions culturelles dont nous avons parlé. D'un côté, ils ont saisi cette occasion, au sens où ils ont contribué au mouvement à leur façon ; de l'autre, ils n'ont pas cherché à développer une mobilisation dans les lieux de travail, alors même que le mouvement tendait déjà à fonctionner sur la base de manifestations diurnes rendues possibles par des arrêts de travail... et le débat sur l'appel à la grève a fait partie des aspects du mouvement les plus problématiques pour les syndicats ! Même en prenant en compte les actions de ces derniers après la fin du mouvement, on ne peut manquer de se demander si le printemps 2006 n'a pas été en même temps une occasion manquée de franchir un seuil significatif dans la syndicalisation et la mobilisation des travailleurs immigrés. Ces événements témoignent de la distance qui sépare encore les syndicats de l'univers social et politique des travailleurs immigrés.

Aussi, certaines mobilisations de travailleurs immigrés se déroulèrent sans évoquer l'immigration. L'occupation d'une usine en faillite, Republic Windows and Doors, à Chicago en décembre 2008, se déclencha lors de l'annonce soudaine de la fermeture de l'entreprise²⁰⁸. Survenue dans le contexte des débuts de la crise économique, cette annonce était assortie d'un refus de l'employeur de verser les compensations prévues par la loi²⁰⁹. Une telle infraction n'aurait sans doute pas suffi à populariser cette lutte dans les proportions qui ont été atteintes. Il semble que cette popularité ait été surtout favorisée par la découverte d'une cause essentielle de la fermeture de l'entreprise, le refus de *Bank of America* de prolonger son crédit, qui a donné le ton des discours des grévistes (« *you got bailed out, we got sold out* » : on vous a renfloués, et on nous a floués) et fait de leur sort un exemple criant des effets de

²⁰⁸ Kari Lydersen, *Revolt On Goose Island*, New York, Melville House, 2009.

²⁰⁹ On peut rapprocher ce point des nombreuses mobilisations concernant les impayés et le "vol de salaire" aux Etats-Unis aujourd'hui, témoignant notamment du sort de nombreux salariés (en particulier immigrés), ainsi que de la fragilité des droits de salariés et de la situation difficile des organisations qui cherchent à les consolider (comme de celles censées les faire appliquer).

la crise sur les salariés. Les témoignages de soutien ont été nombreux et ont largement dépassé les cercles habituels, le nouveau président-élu Obama allant jusqu'à donner explicitement raison aux salariés. Ceux-ci ont obtenu le paiement d'indemnités relativement importantes, et ont depuis entrepris d'assurer un avenir à leur activité.

La mobilisation réactiva les liens de nombreux travailleurs avec les milieux militants qui se sont illustrés dans le mouvement de 2006. Beaucoup de grévistes étaient des immigrés d'Amérique latine, qui firent alors ce que peu de travailleurs nés aux États-Unis auraient fait. Leur recours à un mode d'action plutôt radical, illégal, et rare dans le contexte américain (la grève avec occupation, ou *sit-down strike*), est frappant. Ce choix renvoie notamment au fait que les salariés étaient depuis des années syndiqués par le petit syndicat indépendant remontant aux origines du CIO, *United Electrical, Radio and Machine Workers of America* (UE). Mais ce point illustre également les relations entre salariés et militants immigrés, dont le rôle dans les campagnes de syndicalisation est souvent important. Martin Unzueta, l'un des dirigeants du mouvement de 2006 à Chicago, a fait partie de l'équipe de militants de la campagne de syndicalisation victorieuse de UE dans l'entreprise en 2004²¹⁰. Cet exemple est d'autant plus frappant, dans le cadre des débats sur l'état et l'avenir du mouvement syndical, que la campagne a permis à UE de supplanter une organisation emblématique des pires maux du mouvement syndical américain (et en particulier du Midwest), et des liens entre syndicats et crime organisé : le *Central States Joint Board*.

Les immigrés mexicains et latinos, qui expriment parfois leur scepticisme vis-à-vis du fonctionnement du syndicalisme aux États-Unis, contribuent donc parfois à le transformer par leurs mobilisations. Mais le rôle central des immigrés dans cette lutte ne fut pas mis en avant, de peur qu'une partie du soutien obtenu ne soit remis en cause. Les organisateurs pensaient que l'une des conditions nécessaires à la popularité de cette lutte, a été la mise en avant des enjeux de la crise pour les salariés et le peuple face à certains employeurs et aux banques – sans référence à l'origine étrangère de nombre des salariés engagés dans cette mobilisation (les latino-américains étant qui

²¹⁰ Entretien avec Martin Unzueta, mai 2008.

plus est souvent soupçonnés d'être sans papiers). La crise a sans doute permis, sinon l'expression de revendications de classe aux États-Unis, du moins celle d'un certain ressentiment contre les élites économiques. Mais l'exemple en question montre surtout à quel point les tensions ethno-raciales peuvent faire obstacle à la solidarité de classe minimale et de principe (sans parler d'une solidarité en acte) face à une infraction aux droits formels des salariés, et à une situation difficile largement collective. Ces tensions continuent donc de peser au point de risquer de brouiller les autres enjeux.

Depuis 2008, la crise économique semble accentuer à la fois les problèmes qui rapprochent les immigrés des autres travailleurs, et ceux qui les en séparent. Les travailleurs de toutes origines traversent des difficultés aggravées, favorisant les deux versants (pseudo-pragmatique et purement idéologique) de la xénophobie, qui a reculé dans les syndicats, mais pas disparu. Les obstacles à la vie quotidienne des sans-papiers se sont multipliés à l'échelle des États dès 2007²¹¹. Avec l'accélération des expulsions par Obama et l'approfondissement de la crise, une transformation radicale et durable des dynamiques migratoires pourrait être engagée. Le mouvement syndical fait face à des réformes très défavorables, et ses actions dans le Wisconsin ou ses rapports avec le mouvement *Occupy* ne lui ont pas permis d'inverser la tendance. Une occasion a donc peut-être été manquée pour les deux parties en présence – les syndicats et les immigrés. La stigmatisation des immigrés demeure donc l'un des phénomènes qui posent constamment au mouvement syndical la question de ses rapports avec la culture politique hégémonique, tandis que les nombreux immigrés susceptibles de se mobiliser demeurent largement inorganisés.

²¹¹ James Cohen, « Le nativisme municipal, ou la stigmatisation des immigrés comme politique locale », in Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010.

Conclusion

Un long chemin a été parcouru depuis la naissance du restrictionnisme syndical. Un siècle après la montée du nativisme, le mouvement syndical n'a pas été définitivement emporté par la recrudescence de tensions identitaires des dernières décennies. Le légalisme des origines n'a pas disparu, mais s'est recentré depuis les années 1930 sur les questions proprement syndicales, malgré un large soutien aux restrictions migratoires dans les années 1980. Beaucoup de ces évolutions ont été rendues possibles par l'incorporation dans la culture syndicale majoritaire, dans la longue durée, d'éléments de cultures syndicales alternatives, dans lesquelles les immigrés jouèrent souvent un grand rôle.

La relation entre le mouvement syndical et les travailleurs immigrés aujourd'hui, est donc marquée par un ensemble complexe d'héritages partiellement recomposés. Le mouvement syndical s'interroge sur son avenir, tandis que ses relations avec les institutions de l'État paraissent à la fois très étroites, et bien moins fructueuses pour les organisations syndicales que par le passé. Tout en ayant perdu une partie de ses fondements, la culture syndicale dominante consolidée à l'époque du *New Deal* n'a pas disparu. Dans le contexte de cette « désinstitutionnalisation institutionnelle », les syndicats se sont trouvés face à une période d'immigration de masse comparable, sur certains points cruciaux, à celle qui avait précédé l'ère des quotas. Cette période a fait apparaître une diversité d'attitudes, échelonnées entre le retour au restrictionnisme des origines et la volonté de lancer des campagnes de syndicalisation tournées directement vers les secteurs employant de nombreux immigrés. Comme par le passé, les enjeux de ces questions dépassent une simple opposition entre pragmatisme défensif et initiatives motivées par des élans idéologiques. Ce sont parfois différentes conceptions du syndicalisme qui se dégagent, mais la part d'idéologie dans le parti-pris restrictionniste paraît très grande, à la lumière des expériences passées. De même, les syndicats qui ont à cœur d'organiser les immigrés ont obtenu des résultats, et trouvé dans les mobilisations des immigrés à l'intérieur et à l'extérieur des lieux de travail, des points d'appui précieux.

L'attitude des syndicats vis-à-vis des immigrés apparaît alors pour ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : une question de choix politique. Les orientations restrictionnistes renvoient le plus souvent à un refus ou une incapacité de reconnaître l'existence de formes de politisation et de mobilisation, chez les immigrés, qui peuvent constituer les bases d'une solidarité. Les travailleurs immigrés ne sont pas entièrement prisonniers des logiques de segmentation dont ils ne sont d'ailleurs pas les instigateurs, même si la compétition sur le marché du travail ne peut fonctionner que si elle est en partie reprise en charge par différentes populations de travailleurs. Les décisions du mouvement syndical ne sont pas de notre ressort, mais ces remarques sont importantes dans la mesure où les théories et analyses qui entourent l'histoire du mouvement syndical peuvent être de nature à faire disparaître certains aspects de la vie politique des immigrés, que nous cherchons au contraire à mettre en évidence.

Le mouvement syndical a fini par renoncer officiellement au restrictionnisme. Malgré l'hétérogénéité qui peut subsister dans la pratique, le renoncement au restrictionnisme et la préoccupation pour les non-syndiqués sont des transformations importantes, imitant la capacité des premiers syndicats industriels à trouver des brèches dans un nouveau monde du travail. Mais si ces transformations devaient perdurer, elles en appelleraient d'autres, concernant les revendications, les formes d'organisation et d'action capables d'assurer une pleine solidarité de classe. Pour ouvrir la voie au syndicalisme de masse, les grandes initiatives prises par les travailleurs furent aussi importantes que les opportunités politiques, qu'on ne saurait d'ailleurs réduire au bon vouloir de l'État fédéral rooseveltien.

C'est un mouvement syndical en lutte pour son existence qui devra écrire la suite de cette histoire. La crise économique réduira-t-elle ses chances à néant ? Il devra y trouver de nouvelles opportunités. Les élans de colère envers les banques (popularisation de la grève de Republic²¹², mouvement *Occupy*) ont d'ailleurs une dimension de classe.

²¹² Peu après avoir été sauvée par l'État, Bank of America refusa d'empêcher la faillite de l'entreprise.

Les obstacles juridiques au syndicalisme conduiront-ils le légalisme syndical à un point de rupture ? Les syndiqués en train de perdre leurs avantages côtoient souvent des travailleurs immigrés qui en sont privés, parfois statutairement (en tant que « travailleurs indépendants »). Mais ces lignes de démarcation présentent des points de rencontre, et l'*International Longshore Workers Union* par exemple, est devenue solidaire avec les camionneurs non-syndiqués mais organisés de la côte Ouest. Bien au-delà de cette échelle, l'ampleur des réformes dans le Wisconsin et ailleurs pourrait contraindre l'ensemble du mouvement syndical à se donner un nouveau modèle stratégique ; et les nouvelles formes d'organisation qui apparaissent en dehors (de gré ou de force) des syndicats, demeurent un domaine à explorer.

Les syndicats subiront-ils les conséquences du regain de tensions ethno-raciales ? Il leur revient de prendre des initiatives en la matière, d'autant que les immigrés et d'autres minorités en prennent déjà. L'une des plus grandes campagnes de syndicalisation victorieuse de ces dernières années, menée par l'UFCW à l'usine à viande de Smithfield, a d'ailleurs reposé sur une longue mobilisation conjointe de travailleurs immigrés et afro-américains, alors que ces derniers sont souvent soupçonnés de néo-nativisme. La segmentation du monde du travail peut diffuser des logiques communes, entre les minorités et même au-delà ; et les travailleurs immigrés demeurent ainsi l'un des milieux où pourraient naître les prochaines mutations de la culture syndicale. La question de l'autonomie et de l'*agency* des travailleurs dans les syndicats et au-delà, les aspects sociaux, culturels et politiques d'une « vie syndicale » qui se situe aussi en dehors des organisations existantes, demeurent des questions ne serait-ce que pour mieux montrer comment les tendances institutionnelles que nous avons évoquées en prennent souvent le contre-pied.

Ce chapitre nous a permis de voir que certains problèmes essentiels qui se posent aux travailleurs immigrés d'aujourd'hui sont également essentiels pour les syndicats. Dans le suivant, nous allons nous pencher sur un autre ensemble d'organisations, plus varié, mais ayant en commun d'être explicitement associés à l'immigration. Au-delà

d'une grande diversité de structures et de centres d'intérêt, ces organisations tendent à dessiner un cadre restrictif pour les formes de participation politique des immigrants latinos aux États-Unis aujourd'hui, sans pour autant constituer des regroupements largement implantés dans les populations immigrées ou les minorités issues de l'immigration. Par la même occasion, nous aborderons brièvement quelques événements remarquables dans le domaine des mobilisations d'immigrants aux États-Unis. Ces « précédents d'un mouvement sans précédent » nous permettront de montrer qu'un mouvement tel que celui du printemps 2006 était largement imprévisible à la lumière des décennies précédentes, et de nous préparer à aborder ce mouvement plus en détails dans la suite de ces travaux.

Chapitre 3

Organisations et mobilisations contemporaines d'immigrés latinos avant le printemps 2006

Dans les deux premiers chapitres, nous avons progressivement construit une perspective d'ensemble sur la situation des travailleurs immigrés d'aujourd'hui, et en particulier leur majorité latino-américaine, à l'aide d'éléments tirés de l'histoire des représentations, des dynamiques et des formes d'encadrement de l'immigration (chapitre 1), puis de celle du mouvement ouvrier et syndical et des mobilisations de travailleurs immigrés (chapitre 2). Nous allons, dans ce troisième chapitre, compléter cette construction en abordant l'histoire des organisations ayant explicitement développé des activités socio-politiques focalisées sur ces populations.

Comme dans les deux chapitres précédents, notre approche de l'histoire est fortement orientée par nos préoccupations concernant les événements les plus récents – et ce le plus explicitement possible, pour éviter que les choix effectués ne disparaissent de notre texte. Ainsi, le premier chapitre nous a permis de comprendre le régime migratoire actuel comme un phénomène relativement cohérent, en constatant qu'il est en partie inscrit dans la longue durée, sous des modalités bien différentes de celle d'un « vieux système en panne ». Dans le second sont apparues l'ampleur et les limites de la conversion anti-restrictionniste récente du mouvement ouvrier : un héritage restrictionniste persiste, malgré les expériences minoritaires qui s'y sont opposées²¹³.

²¹³ On notera que ces chapitres explicitement ancrés dans le présent, ont tout de même permis de combattre une forme particulière de présentisme qui consiste à penser que le présent a largement rompu avec des tendances très anciennes (et que les indications du contraire sont simplement liées

Une politique anti-restrictionniste est devenue majoritaire dans les syndicats, qui ont entrepris des campagnes de syndicalisation des travailleurs immigrés, et nous avons commencé à mettre en évidence la capacité de ces derniers à se mobiliser. Cependant, les immigrés demeurent encore peu organisés dans des syndicats.

Ce troisième chapitre sera, plus que les précédents, conçu en relation avec notre projet d'analyse des mobilisations récentes qui feront l'objet de la deuxième partie de cette thèse, et du mouvement du printemps 2006 en particulier. Tout en réservant un examen élaboré de la nature du mouvement aux chapitres suivants, nous pouvons d'ores et déjà le présenter ici, pour expliquer plus clairement la série de questions que nous allons poser dans ce chapitre au sujet des décennies qui l'ont précédé.

Les débats au Congrès concernant un projet de loi accentuant la répression contre les sans-papiers et leurs soutiens, sont devenus une occasion saisie dans tout le pays, sur une période de plusieurs mois, par des millions d'immigrés de toutes générations (appartenant majoritairement au pôle qui nous intéresse plus particulièrement, les travailleuses et travailleurs latinos et leurs proches) pour organiser en partie par eux-mêmes une intervention collective dans la société où ils se sont installés depuis une date plus ou moins lointaine au cours des dernières décennies.

C'est tout cela (occasion précise, diffusion nationale rythmée, durée et ampleur considérables, unité construite autour de la place des Latinos dans les relations ethno-migratoires et de classe, pratiques d'auto-organisation, revendications dans le cadre de la société des États-Unis) que nous désignons lorsque nous disons que ce grand mouvement social fut « un mouvement immigré ».

Avant d'en analyser les dynamiques, les facteurs, les formes et les conséquences, nous posons dans ce chapitre la question de ses antécédents. Pour terminer notre tour d'horizon historique et préparer l'étude détaillée de ce mouvement, nous allons

à un « manque de réalisme »). La thèse inverse (« rien de nouveau ») n'est d'ailleurs que l'envers du même présentisme (si l'on ne peut voir autre chose dans le présent que le passé, il y a fort à parier que la réciproque soit la source du problème).

chercher les hypothétiques continuités entre ce mouvement et différents phénomènes qui l'ont précédé, sans jamais vraiment le laisser prévoir – les précédents d'un mouvement sans précédent. Pour juger si ce mouvement a pu rompre avec (ou suspendre) une certaine routine politique, il est nécessaire d'examiner de quoi cette routine a été faite, et d'évoquer les quelques épisodes auxquels on peut le rapporter.

Pour évoquer les enjeux de son avenir, le mouvement syndical exprime souvent la nécessité d'« organiser les inorganisés » (« *organizing the unorganized* »). Nous avons rappelé au chapitre précédent à quel point ce terme « inorganisé » pouvait encore être associé à une vision stéréotypée et misérabiliste des travailleurs immigrés (entre autres). Le mot « *organizing* » peut également renvoyer à des conceptions du mouvement syndical et des pratiques organisationnelles très différentes, et demeure un enjeu de luttes dans le « champ syndical ». De surcroît, au vu des résultats limités obtenus jusqu'à aujourd'hui, la récurrence de l'expression peut susciter des doutes sur la sincérité de certains acteurs.

Malgré tout cela, dans le domaine syndical, ce projet de construction d'organisations conserve une clarté et une précision qui manquent aux usages du terme « *organizing* » dans le domaine que nous abordons maintenant (« *immigrant organizing* », « *latino organizing* »...). Certes, il existe des organisations qui disent entreprendre ces projets, et qui semblent constituer un « secteur des mouvements sociaux ». Mais l'existence d'un secteur paraît plus claire que celle d'une activité continue de « mouvement social ». Pour en rester à la question de « l'organisation », il n'est pas évident que la plupart de ce qu'on appelle parfois les « organisations d'immigrés » soient réellement autre chose que des organisations de « défenseurs » (*advocates*) des immigrés, terme que nous allons fréquemment utiliser pour les désigner.

Une partie de la confusion provient assurément d'une différence entre les populations qu'il s'agit d'organiser. Les personnes qu'il s'agirait de regrouper au sein d'organisations de travailleurs et d'immigrés sont en partie les mêmes, et la différence

dont nous parlons relève plutôt de ce que signifie dans leur existence le fait d'être un travailleur et un immigré. Cette différence est construite par l'histoire de vastes rapports politiques et sociaux que nous ne prétendons pas présenter ici, mais également par l'histoire des mobilisations et organisations qui se sont structurées autour de ces catégories. Même sans chercher à l'expliquer dans ces travaux, on peut constater l'existence d'une plus grande continuité de pratiques collectives visant à « organiser les travailleurs », depuis sans doute 150 ans au moins, que dans celles visant à « organiser les immigrés ». Ces deux catégories renvoyant à des populations plus ou moins dominées, voire à des minorités, n'ont pas la même histoire, et s'il peut aller de soi de proposer une mise en perspective historique de plus d'un siècle de transformations du mouvement syndical, il n'en va pas de même pour ce qui constituerait un « mouvement immigré », l'identité de l'objet étant bien plus difficile à maintenir.

Ceci ne signifie pas que l'histoire de ce qui pourrait être placé sous ce terme ne présente aucune répétition, aucun point de comparaison possible, ne serait-ce qu'en rapport avec les éléments de continuité présents dans le régime migratoire. Mais il faut rappeler que ce régime repose précisément sur une négation de la continuité des migrations, un processus de lent effacement de leurs conséquences dans la vie des peuples. Si de véritables comparaisons entre les « organisations d'immigrés » d'hier et d'aujourd'hui peuvent malgré tout être proposées, elles nous paraissent dès lors dépasser le cadre de cette étude, et nous nous contenterons d'examiner les dernières décennies, dans le cadre de la période d'immigration de masse la plus récente.

La formule « organisations d'immigrés » renvoie à un ensemble d'organisations très diverses, qui ne regroupent pas toujours des immigrés, et quoi qu'il en soit, ne fonctionnent pas de la même façon et ne jouent pas les mêmes rôles. Il paraît alors indispensable d'en proposer une typologie, en guise de premier classement des multiples initiatives organisées qui tentent d'intervenir dans le sort des immigrés latinos dans la période actuelle.

Nous allons donc commencer par aborder le cas des « organisations de défense (*advocacy*) des immigrés », parfois appelés « *immigration advocates* », qui sont les acteurs les plus fréquemment mis en avant lorsqu'il s'agit de savoir s'il existe aujourd'hui un « mouvement immigré » organisé aux États-Unis. Nous montrerons dans quelle mesure ces organisations jouent un tel rôle.

Puis nous nous pencherons sur des organisations d'envergure plus restreintes, même si elles ont fait récemment l'objet d'une attention de plus en plus importante. Parmi elles, on trouve d'autres organisations pro-immigrés, souvent structurées à l'échelle d'un quartier, appartenant à l'univers du « *community organizing* ». On rencontre également des organisations spécifiquement centrées sur les travailleurs immigrés (*worker centers*). Il faudra évoquer ensuite les organisations créées par les immigrés sur la base de leurs lieux d'origine, et dont l'action ne se limite pourtant pas à la gestion des envois d'argent « au pays ». Une partie de ces organisations parvient à susciter une plus grande participation politique des immigrés que les *advocates*, sans nécessairement la circonscrire à une participation institutionnelle, mais la portée de ces pratiques est limitée par l'implantation restreinte de ces organisations dans la population.

Enfin, nous aborderons rapidement quelques mobilisations récentes des immigrés pour leurs droits, avant de poser la question des ressources dont disposent les immigrés, qui peuvent favoriser de telles mobilisations.

1 - Les organisations de défense des immigrés

Une première série d'organisations d'immigrés, souvent désignées comme des organisations de défense de leurs droits (« *advocates* »), se caractérisent par leur appartenance à la sphère des organisations à but non lucratif (« *non-profits* »). Elles en partagent le mode de financement, reposant sur des subventions publiques ou privées, souvent par le biais de grandes fondations. Seule une partie d'entre elles est pas

focalisée sur les immigrés latinos, mais même les autres défenseurs des immigrés ne sauraient traiter la question migratoire indépendamment de la composition des flux actuels. Il est donc logique d'accorder une large place, dans nos analyses, à des transformations sociales et politiques concernant plus particulièrement les diverses composantes de la minorité latino.

a) le « big bang » de l'IRCA

Le retour de l'immigration de masse a été un événement considérables pour les institutions de services sociaux, qu'elles relèvent ou non de l'État. Ce dernier a joué un rôle actif pour soutenir les activités d'organisations non gouvernementales (ONGs) qui se chargeaient de fournir différents types de services aux nouveaux immigrants. Cette tendance était sans doute déjà prépondérante dès la fin des années 1970, lorsque l'État fédéral a commencé à considérer qu'une dynamique de fond était lancée (voir chapitre 1). Elle a incontestablement occupé le devant de la scène à partir de la régularisation de 1986.

Dans le cadre de son plan de régularisation, la loi IRCA prévoyait un poste budgétaire important destiné à financer les activités d'ONGs susceptibles de servir d'intermédiaires entre les institutions gouvernementales et les immigrés (les candidats à la régularisation en particulier). Réparties sur le territoire, ces ONGs allaient faire l'objet d'une délégation de nombreuses tâches liées aux régularisations – non seulement dans un rôle d'accompagnement du processus (cours et formations...), mais aussi pour la réalisation des tâches plus strictement administratives. Ces organisations ont été chargées de l'établissement des dossiers, et autorisées à faire payer des frais à chaque demandeur. Certaines études soulignent que cette situation mise en place après le vote de l'IRCA (à partir de 1987-1988) équivaut à un « *Big Bang* » d'organisations

non gouvernementales spécialisées dans la défense des droits (*advocacy*) des immigrants²¹⁴.

En effet, on peut ainsi repérer des centaines d'organisations concernées par ces financements et les délégations de services qui les justifiaient. Le programme eut donc des retombées pour des structures assez nombreuses, relativement nouvelles et peu coordonnées entre elles, qui se sont soudain trouvées dotées de ressources importantes. L'IRCA avait donc créé un fort appel d'air pour toute structure locale (voire nationale) de la société civile visant à développer des activités parmi les nouvelles populations immigrées.

Comme tout programme d'attribution de subventions mis en place par l'État ou des fondations, celui-ci contribuait à façonner l'activité des organisations qui en bénéficiaient, y compris au-delà du terme du programme. En réalité, le fait que les subventions soient généralement attribuées pour de courtes durées, peut être considéré comme un moyen d'influence plus efficace pour les bailleurs de fonds. Certes, les organisations concernées sont toujours libres de ne pas solliciter de subventions, mais le recours à ce type de financements est généralement inscrit dans un modèle organisationnel difficile à remettre en cause.

Dans quelle direction les organisations consolidées par les subventions de l'IRCA se sont-elles engagées ? Le rapport pré-cité prend pour objet les initiatives qui « mobilisent les immigrés latinos vers l'intégration », et montre que toute une partie des activités des *immigrant advocates* s'articulent directement avec celles des institutions gouvernementales : « les organisations nationales et locales de défense et de service social, ont établi des interactions cruciales avec les médias hispanophones aussi bien qu'avec l'État, dans leurs efforts pour intégrer les immigrés »²¹⁵. Ainsi, le

²¹⁴ David R. Ayon, « Mobilizing Latino Immigrant Integration : From IRCA to the *Ya Es Hora* Citizenship Campaign (1987-2007) », rapport de recherche de la série « Latino Immigrant Civic and Political Participation », n° 1, Woodrow Wilson International Center for Scholars (Washington, DC), janvier 2009.

²¹⁵ « National and local advocacy and service organizations have come to critically interact with Spanish language communications media as well as with government in efforts to integrate immigrants ». *Ibid.*

rapport trace une continuité entre les organisations ayant joué un rôle dans le plan de régularisations de 1986, et une grande campagne nationale, d'abord lancée à Los Angeles, de naturalisations et d'inscriptions sur les listes électorales. Les quelques procédures que nous venons de citer (régularisations, naturalisations, inscriptions de nouveaux électeurs) sont d'ailleurs censées constituer le cœur de ce travail de « mobilisation à l'intégration » entrepris conjointement par l'État et ses partenaires de la société civile.

L'articulation entre ces organisations et l'État est à la fois lâche et permanente, non seulement sous l'effet des directives émanant des organismes de financement, mais également dans le cadre des tâches que ces organisations se donnent à elles-mêmes²¹⁶. Leurs activités se déploient dans des cadres spécifiques fixés par les lois migratoires (aide juridique) et de citoyenneté (naturalisations), voire électorales (inscriptions sur les listes). Elles présentent également une intersection avec la sphère du lobbying et des comités d'action politique (« PACs »). La « défense » (*advocacy*) des immigrés peut impliquer la promotion de projets de loi, et les campagnes de mobilisation électorales (inscriptions sur les listes, participation aux scrutins) sont souvent ciblées sur des catégories démographiques dont le vote n'est pas statistiquement neutre, ce qui peut en faire des instruments d'intervention indirecte dans les élections. Les recherches citées montrent la part d'autonomie de ces organisations dans la définition de leurs activités, mais ne peuvent que constater la persistance de cette articulation multi-forme avec l'État.

b) un contexte politique de transition pour les latinos

Que se passait-il avant ce « Big Bang » ? Il faut souligner que celui-ci se situe dans un contexte marqué par les effets d'un « Big Crunch », le reflux des mobilisations

²¹⁶ Els de Graauw, « Out of the Shadow of the State : Immigrant Nonprofits as Self-Motivated Political Actors in Urban Politics », rapport de recherche pour l'Institute for the Study of Societal Issues (UC Berkeley) – ISSI Fellows Working Papers, mai 2007.

sociales et le *backlash* qui ont clôt l'important cycle de mobilisations ouvert par le Mouvement des Droits Civiques²¹⁷. Dans ce contexte, les organisations qui avaient joué un rôle dans les mobilisations des décennies précédentes ont parfois eu du mal à survivre, sauf lorsqu'elles bénéficiaient de financements officiels publics et privés, et développaient les activités institutionnelles correspondantes.

C'est ainsi que l'on peut interpréter la situation des organisations susceptibles de s'intéresser aux nouveaux immigrants latinos dans les années 1980. Les organisations mexicaines-américaines, en particulier, étaient marquées par les mobilisations des années 1960 et 1970 et leur déclin. Les plus indépendantes des institutions, dont l'envergure était déjà limitée pendant les mobilisations du mouvement Chicano, n'ont généralement pas trouvé de second souffle.

Les organisations qui correspondaient au modèle de l'*advocacy* évoqué plus haut étaient les héritières de la période précédente, puisque la *League of United Latin American Citizens* (ligue des citoyens latino-américains unis – LULAC), fondée en 1929, avait apporté son soutien lors de la fondation du *Mexican American Legal Defense and Educational Fund* (fonds mexicain-américain de défense juridique et d'éducation – MALDEF) en 1968. Cette organisation et le *National Council of La Raza* (conseil national de « La Raza »²¹⁸ – NCLR), fondé la même année, ont trouvé des financements importants et réguliers provenant aussi bien de fondations (et notamment la Ford Foundation, dans les deux cas) que de l'État fédéral, voire de donateurs individuels fortunés²¹⁹.

²¹⁷ Le concept de cycle de mobilisations et le cas du Mouvement des Droits Civiques sont traités au chapitre 5.

²¹⁸ L'expression *la Raza* est difficile à traduire de façon univoque. Dans ses usages mexicains (voire latino-américains, mais également chicanos), elle s'éloigne du sens littéral de « race », même si elle a une origine dans la célébration de la « race métissée » (européano-indigène) supposée constituer l'essentiel de la population d'Amérique latine. Elle désigne alors « notre peuple », « les nôtres » (voire « les miens », mes proches), « nos compatriotes », « les Mexicains », « les Latinos », ou « les Chicanos », selon les cas. Voir par exemple le nom de différentes organisations créées pendant le mouvement Chicano, comme le parti nationaliste « *La Raza Unida* » ou l'ONG « *National Council of La Raza* » (NCLR) ; l'hebdomadaire *La Raza* à Chicago, etc.

²¹⁹ Benjamin Marquez, « Mexican-American Political Organizations and Philanthropy : Bankrolling a Social Movement », *Social Service Review*, vol. 77 n° 3, 2003, p. 332.

L'*advocacy* n'avait jamais cessé d'exister au cours des mobilisations de rue des années 1950 à 1970, et y avait même joué un rôle parfois très important (l'exemple le plus évident étant la NAACP). Mais si le reflux de ces mobilisations rendait bien plus difficile de reconstruire des liens entre les *advocates* et les mouvements sociaux, les organisations concernées ne disparurent pas pour autant, et poursuivirent leurs activités principales, *in fine* indépendantes de toute mobilisation des populations défendues.

A la même époque, la question de la place des mexicains-américains parmi les élus à commença à se poser travers le pays. Un peu plus tard, certains jeunes héritiers du mouvement Chicano allaient tenter de poursuivre leurs trajectoires politiques par d'autres moyens, et notamment dans la sphère électorale : la carrière d'élus d'Antonio Villaraigosa, ancien dirigeant du *Movimiento Estudiantil Chicano de Aztlán* (MEChA – mouvement étudiant chicano d'Aztlan) et maire actuel de Los Angeles, commence en 1990. Mais dès les années 1970, un regroupement national d'élus « latinos » fut créé, la NALEO (*National Association of Latino Elected and Appointed Officials* – association nationale des élus et fonctionnaires latinos, 1976). L'usage d'un terme bien plus large que « *Mexican-American* » laissait présager de stratégies englobantes visant à faire converger les suffrages de populations relativement diverses mais susceptibles de se reconnaître dans la désignation « latino » (ou encore « hispanique », en reprenant le terme employé par le bureau du recensement). La participation politique des minorités hispaniques semblait devoir passer par le processus politique institutionnel, et de moins en moins par les mouvements sociaux.

Tant du point de vue des effets de l'IRCA sur la société civile, que des évolutions des organisations d'*advocacy* mexicaines-américaines (voire hispaniques), les années 1980 furent donc propices aux organisations dont les activités s'inscrivaient dans le cadre du fonctionnement des institutions politiques.

Loin de se limiter aux régions connues pour leur importante population mexicaine-américaine ou d'origine mexicaine (le sud-ouest), cubaine (la Floride) ou porto-ricaine (New York), ces évolutions ont également concerné la ville de Chicago.

L'une des conséquences de l'afflux de subventions aux organisations de défense des immigrés, dans l'Illinois, a été la création d'une coalition d'organisations de ce type à l'échelle de l'État, l'*Illinois Coalition for Immigrant and Refugee Rights* (coalition de l'Illinois pour les droits des immigrés et des réfugiés – ICIRR), fondée en 1986. L'agglomération de Chicago réunit d'importantes populations immigrées. On recense, parmi ses résidents, la deuxième concentration de Mexicains après Los Angeles, pour une population totale d'immigrés latinos estimée à 740 000 en 2005²²⁰. Et une forte minorité des immigrés de l'agglomération viennent d'autres pays, notamment d'Asie (Chine, Corée, Philippines...) et d'Europe (Pologne, Ukraine...). A l'occasion du « Big Bang » organisationnel de la deuxième moitié des années 1980, les organisations de défense des immigrés de l'Illinois ont rapidement gagné en influence et en stabilité, et créé une coalition qui perdure aujourd'hui et tient une place importante dans la vie politique de l'État.

Mais avant la période d'immigration de masse contemporaine, Chicago avait également accueilli des communautés portoricaines et Mexicaines-Américaines. Dans l'histoire des mobilisations des années 1960 et 1970 à Chicago, on retient souvent la venue de Martin Luther King et le « Chicago Freedom Movement », ou encore les affrontements entre jeunes manifestants et policiers lors de la Convention démocrate de 1968. Mais les mobilisations des jeunes portoricains et du mouvement Chicano n'avaient pas été complètement extérieures à la ville²²¹.

Certains activistes de cette génération ont participé, à Chicago comme ailleurs, à un transfert vers l'arène électorale²²². Rudy Lozano, actif dans les mobilisations de lycéens et étudiants Chicanos, puis « *organizer* » et « *organizing director* » dans le

²²⁰ Timothy Ready, Allert Brown-Gort, *The State of Latino Chicago : This Is Home Now*, South Bend, University of Notre Dame Institute for Latino Studies, 2005. Disponible sur <http://latinostudies.nd.edu/publications/pubs/StateofLatino-final.pdf> (consulté le 18/04/2012)

²²¹ Felix Padilla, *Latino Ethnic Consciousness : The Case of Mexican Americans and Puerto Ricans in Chicago*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1985 ; Leonard G. Ramirez et al., *Chicanas of 18th Street : Narratives of a Movement from Latino Chicago*, Urbana, University of Illinois Press, 2011.

²²² Gabriela Arredondo, Derek Vaillant, « Mexicans », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/824.html> (consulté le 15/09/2012).

syndicat ILGWU, il fut candidat au conseil municipal en 1983, à l'âge de 31 ans. Il ne parvint pas à se faire élire conseiller municipal mais contribua à accroître le vote latino en faveur du premier maire noir de Chicago élu cette année-là, Harold Washington.

L'expérience politique constituée par la victoire de ce démocrate « dissident » a contribué à lancer la carrière politique de plusieurs jeunes activistes latinos. Elle fut certes limitée par les effets des « Guerres du Conseil municipal » (*Council Wars*) qui ont opposé les soutiens du nouveau maire et près de 30 conseillers démocrates entre 1983 et 1986. Washington est ensuite décédé, en 1987.

Rudy Lozano avait lui-même trouvé la mort, par assassinat, en 1983. Mais sa mémoire est célébrée dans le nom de plusieurs lieux publics, notamment dans les quartiers d'immigration latino-américaine de Chicago, avec par exemple l'antenne locale de la bibliothèque municipale dans le quartier de Pilsen. Sa sœur, Emma Lozano, est ensuite devenue une militante connue de la ville et de ses quartiers latinos, à la tête du *Centro Sin Fronteras*.

Par ailleurs, d'autres politiciens ont émergé à la même époque, et notamment Luis Gutierrez. Actuellement (et depuis 1993) élu à la Chambre des Représentants pour le 4^e district de l'Illinois, il avait d'abord été nommé à un poste municipal par le maire Washington en 1984, puis élu conseiller municipal en 1986 (dans une élection qui constituait un épisode des *Council Wars*). Sa circonscription municipale était surtout composée de quartiers portoricains comme Humboldt Park, mais celle dont le découpage favorisa sa victoire aux élections générales de 1992 comprend également les principaux quartiers d'immigrés latinos de Chicago (Pilsen, Little Village) et des zones de proche banlieue où ces immigrés sont également nombreux, comme Cicero²²³.

²²³ Les années 1980 furent une période clé dans l'émergence de stratégies organisationnelles et électorales « hispaniques », comme en témoignent notamment les recherches récentes sur les organisations de Portoricains à New York : Audrey Célestine, « De la 'menace portoricaine' aux mobilisations hispaniques : la trajectoire politique des Boricuas de New York », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 124, 2010.

Les enjeux ethno-raciaux de la politique municipale avaient placé au premier plan la minorité afro-américaine, avec l'élection d'un maire noir, et peu après, c'est depuis Chicago que Jesse Jackson se portait une première fois candidat à l'investiture démocrate, en vue de l'élection présidentielle de 1984. Mais même dans ce contexte, des activistes politiques latinos, qu'ils soient d'origine portoricaine ou mexicaine, appartenaient donc à l'entourage d'influents élus municipaux. La ville de Chicago semblait donc écrire une nouvelle page d'une histoire politique où les hommes d'influence issus de l'immigration avaient été nombreux, au moins depuis l'ère d'Anton Cermak, sous l'égide de la fameuse machine démocrate²²⁴. Washington et ses alliés étaient considérés comme des opposants par des dirigeants démocrates établis, héritiers de l'ère Richard J. Daley (maire entre 1955 et 1976), comme Edward Burke. Mais après la mort de Harold Washington, Gutierrez trouva un terrain d'entente avec Richard M. Daley, devenu maire deux années plus tard (il allait le rester plus longtemps encore que son père, entre 1989 et 2011).

Dans la ville de Chicago, la politique municipale est largement dominée par le parti démocrate, et les tentatives de donner une meilleure représentation politique aux minorités (comme les immigrés et les autres Latinos) passent par une entrée en relation avec ce parti. Les événements des années 1980 montrent bien que si ces relations demeurent conflictuelles, elles ont peu de chances d'aboutir. Même si la présence d'élus issus des minorités constitue en soi un changement notable, le prix auquel elle a pu être payé est cette adaptation politique.

Cette influence du parti démocrate sur les marges de manœuvre de dirigeants latinos un tant soit peu soucieux de faire adopter des mesures favorables à leurs électeurs, s'ajoute aux conséquences intrinsèques d'un tournant institutionnel. Les activistes qui l'ont suivi sont entrés dans un rapport « base électorale / dirigeant élu » avec les immigrés et la minorité latino. Les organisations établies autour de certains dirigeants se tournent vers la population pour accélérer les naturalisations et les

²²⁴ Roger Biles, « Machine Politics », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/774.html> (consulté le 15/09/2012).

inscriptions sur les listes électorales, ainsi que pour susciter un engouement pour leurs candidats lors des élections. « L'action politique » ou la « participation » qu'il s'agit de susciter dans ces populations se résume pratiquement au vote.

c) **une conception limitée de l'action politique**

Cette « entrée en politique » électorale de militants latinos précède de quelques années le « Big Bang » des organisations qui se consacrèrent dès la fin des années 1980 au plan de régularisations, puis à l'*advocacy* au nom des immigrés et à des campagnes de naturalisations et d'inscription sur les listes électorales. Et ces deux processus peuvent être replacés dans un contexte plus large. Dans son célèbre ouvrage sur le « lien social » (l'une des traductions possibles de « *community* ») aux États-Unis, Robert Putnam indique que le nombre d'organisations à but non lucratif n'a cessé d'augmenter, mais que parmi les organisations qui contribuent à cette augmentation, très peu sont des « *membership organizations* », des organisations associant réellement un certain nombre de membres²²⁵.

Les explications proposées par Putnam sont intéressantes, mais souvent bien plus sociales que politiques : effet de génération, transformations des loisirs, de la famille et de la ville²²⁶. Certes, des responsabilités dans certains de ces phénomènes peuvent être attribuées à des institutions politiques ou à certains de leurs animateurs. Ainsi, la restriction des espaces publics urbains ne peut être attribuée exclusivement aux acteurs privés qui développent des espaces commerciaux soustraits à l'espace public, et des élus jouent un rôle à la fois dans le zonage de ces espaces et dans la gestion des droits sociaux et politiques en fonction des espaces²²⁷. Cependant, il est nécessaire de prendre

²²⁵ Robert Putnam, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000, Ch. 3.

²²⁶ *Ibid.*, Ch. 15.

²²⁷ Pour une analyse des évolutions et implications de la « doctrine du forum public » et des autorisations de manifester, voir John McCarthy, Clark McPhail, « L'institutionnalisation de la contestation aux États-Unis », in Olivier Fillieule, Donna Della Porta (dir.), *Police et Manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

en compte la contribution (ou l'absence de contribution) des organisations politiques ancrées dans les institutions gouvernementales, à une participation à la vie politique qui dépasse le vote aux élections et aux primaires. On peut en ce sens rendre à la montée en puissance de la télévision dans les loisirs, évoquée par Putnam, une partie de sa dimension politique : deux organisations aussi puissantes que les deux partis dominants aux États-Unis, disposant de moyens colossaux qu'elles peuvent utiliser de différentes façons, les consacrent en très grande partie aux campagnes électorales et notamment à leur dimension médiatique, maintenant les électeurs dans le rôle de (télé)spectateurs.

Les effets de toutes ces évolutions (et d'autres encore) sur la vie politique conduisent bien des organisations, même relativement indépendantes, à un « évitement du politique », comme l'ont montré d'autres chercheurs²²⁸. Les travaux ne portent pas sur des organisations à vocation strictement politique. Mais le mérite de l'auteur est de mettre en évidence l'importance des questions politiques pour leurs membres, dans le cadre de leur fonctionnement : elles sont effectivement évoquées, mais en marge des discussions « normales » qui animent la vie de l'organisation. La politique est bien présente dans ces espaces privés et publics, mais la parole collective sur la politique est inhibée ou réduite à sa version la plus triviale et faussement consensuelle.

A la lumière de ces remarques, que dire de formulations telles que « deux décennies d'initiatives à échelle de masse pour l'intégration des immigrés et la participation politique des Latinos »²²⁹, pour désigner les activités péri-électorales ? Susciter une intégration, a fortiori dans une vie politique aussi dégradée, est bien peu compatible avec l'idée d'autonomie, voire d'auto-organisation, que véhicule généralement le terme « *empowerment* ». Les problèmes auxquels ces campagnes sont censés s'attaquer sont définis de l'extérieur (*in fine* par les financeurs) plutôt que les immigrés eux-mêmes. Ces derniers, pour une part, ont sans doute déjà des aspirations à une meilleure participation à la vie politique telle qu'elle est. Mais il n'y a aucune

²²⁸ Voir par exemple Nina Eliasoph, *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

²²⁹ « Two decades of mass immigrant integration and Latino empowerment efforts »

raison de penser qu'ils n'en ont pas d'autres, auxquelles les organisations en question n'accordent aucun intérêt.

De telles organisations ont pu jouer un rôle dans la mobilisation du printemps 2006, elles y ont contribué matériellement et participé de façon visible. Pourtant, force est de constater que les *immigration advocates* n'ont pas pour habitude d'organiser des manifestations (quelles qu'elles soient) fondées sur la participation directe du plus grand nombre possible d'immigrés. Leurs liens avec les *immigrant communities* (au sens de « communautés » mais aussi de quartiers) sont réels mais correspondent très souvent à un modèle de prestation de service. Les immigrés au sens strict ne sont pas la seule population dans laquelle ces organisations interviennent. Les forums et permanences juridiques débouchent bien moins souvent sur des mobilisations que sur des démarches judiciaires. Le cas échéant, le *lobbying* sur les réformes migratoires se fait sans eux, même si certains activistes professionnels sont eux-mêmes nés à l'étranger. On peut estimer que de telles organisations constituent une interface entre État et populations, plutôt que de constituer simplement un prolongement de l'action de l'État. Elles ne sont cependant pas non plus une réelle émanation de l'action collective des immigrés, ni un instrument de médiation entre eux susceptible de créer de telles interventions collectives dans la vie politique du pays, si ce n'est à la rigueur par les élections (ce qui exclut de toutes façons des dizaines de millions de personnes dont beaucoup étaient dans la rue en 2006).

Les nouveaux immigrés sont donc devenus un secteur des activités d'*organizing* encouragés notamment par l'État et les financeurs d'organisations à but non lucratif. Mais si l'on peut y voir une dimension des processus d'assimilation que les entités en question appellent de leurs vœux, les immigrés n'en sont pas pour autant bien plus « organisés ».

2 - Les limites des milieux organisés « alternatifs »

a) *community organizations, worker centers*, et les racines ténues des organisations « *grassroots* »

D'autres organisations sont censées être caractérisées par une meilleure proximité avec les populations, au point d'être parfois désignées par le qualificatif de « *grassroots* », « racines d'herbe » littéralement, c'est à dire petites mais réellement enracinées. Une autre expression métaphorique très évocatrice est censée désigner les organisations qui tentent de se faire passer pour telles, alors qu'elles sont l'émanation de structures surplombantes : « *astroturf* », pelouse synthétique²³⁰. Comme souvent dans le vocabulaire sur l'activisme utilisé par les activistes eux-mêmes, ces qualificatifs portent en grande partie sur la question de l'authenticité des activités des uns et de l'artificialité de celles des autres. Mais étant donné l'état des lieux de la vie politique des États-Unis que nous avons esquissé ci-dessus, le milieu réel d'organisations « *grassroots* » dans lesquelles des immigrants seraient réellement organisés en vue d'une intervention politique dans la société américaine, n'est probablement pas extrêmement développé.

Ainsi, certaines des organisations tirant leurs ressources des mêmes fonds publics et privés que les *advocates*, ont un fonctionnement plus ancré dans un quartier et des pratiques visant plus directement la participation de ses habitants à la vie politique au sens large. Mais ce qui les différencierait clairement des *advocates* n'est précisément pas aisément repérable. D'une part, ces derniers ont besoin de prolongements locaux pour mener leurs campagnes, aussi limitée soit l'implication réelle des immigrants qu'elles cherchent à rendre possible. D'autre part, une bonne partie des organisations de défense des immigrants constituent en réalité des coalitions d'organisations locales. Certaines des organisations les plus intégrées au fonctionnement de l'État (délégation

²³⁰ Le terme provient d'une marque de pelouse synthétique, et pourrait se traduire par « pelouse de l'espace ».

d'activités, intervention dans le processus législatif) sont en fait construites à partir d'organisations plus petites, coalisées, et parfois fusionnées.

De plus, il ne suffit pas d'être une petite organisation pour être une organisation implantée. Dans d'autres contextes, on pourrait même voir dans cette idée d'un lien entre petite taille et ancrage social comme une contradiction dans les termes. C'est d'ailleurs le point de vue fréquemment exprimé par les syndicats vis-à-vis d'une catégorie particulière de petites organisations à but non lucratif, les « centres de travailleurs » (« *worker centers* »)²³¹. Les *worker centers* se développent en effet souvent sur les segments du marché du travail occupés par les minorités. Ce sont d'abord des organisations vouées à transformer la vie des immigrés au travail, mais elles cherchent le plus souvent à le faire dans une démarche indépendante et locale. Le développement d'une réelle participation (« *empowerment* ») des travailleurs aux activités organisées, et la mobilisation de ressources débordant de leur lieu de travail et incluant leurs proches, est donc considérée par ces organisations, sinon comme une fin en soi, du moins comme un moyen pour défendre les travailleurs là où les syndicats ne les représentent que rarement. Même si les objectifs sont le plus souvent liés au travail, ils sont en partie spécifiques aux immigrés (impayés et « vols de salaires », menaces de licenciements pour défaut de papiers signalés par la Sécurité sociale²³², etc.), et la meilleure implantation dans un quartier crée des ressources collectives susceptibles d'être réinvesties dans d'autres mobilisations.

Syndicats et « *worker centers* » constitueraient aujourd'hui deux des trois « branches » du « mouvement des travailleurs immigrés » (« *immigrant labor movement* »)²³³. Les premiers sont souvent accusés par les seconds de ne pas

²³¹ Janice Fine, *Worker Centers : Organizing Communities at the Edge of the Dream*, Ithaca, ILR Press, 2006.

²³² Les lettres par lesquelles la SSA signale une absence de correspondance (« *no-match* ») entre le numéro et le nom d'un employé sont appelées « *no-match letters* ». Les militants soulignent souvent le caractère erroné d'une partie des données de la base utilisée pour engager cette procédure, et les fondements juridiques discutables de cette dernière. Ils connaissent également très bien la tendance des employeurs de sans-papiers, rarement surpris, à conserver ces lettres lorsqu'elles arrivent, pour s'en servir comme moyen de pression dans les relations avec leurs employés.

²³³ Ruth Milkman, « Immigrant Workers, Precarious Work, and the US Labor Movement », *Globalizations*, Vol. 8 n°3, juin 2011.

réellement s'occuper des travailleurs syndiqués, mais tendent à négliger ces critiques et les organisations qui les portent, dont le plus grand tort à leurs yeux est de manquer de ressources. Nous avons pourtant évoqué, au chapitre précédent, la tendance des syndicats à travailler avec de telles organisations et d'autres alliés plus proches qu'eux de la population dans laquelle ils cherchent à s'accroître, notamment lorsqu'il s'agit de travailleurs immigrés. Certains *worker centers* sont donc effectivement porteurs de ressources suffisamment rares et utiles aux syndicats pour justifier ces rapprochements.

Est-ce à dire qu'il s'agit réellement d'organisations de base, regroupant des immigrés, fût-ce à petite échelle ? On peut en douter, et les événements récents illustrent surtout leur rôle possible d'intermédiaires entre travailleurs et syndicats, ou de partenaires et de conseillers des travailleurs dans les situations difficiles qu'ils traversent, ou les initiatives qu'ils prennent parfois par eux-mêmes. Ruth Milkman indique d'ailleurs que « les *worker centers* ressemblent en fin de compte plus à des groupes de défense des immigrés (*advocacy*) qu'à des organisations pouvant canaliser les protestations de leur base (*grassroots*) »²³⁴. La même spécialiste a souligné que la carte des manifestations du printemps 2006 pouvait recouper celle des *worker centers*, publiée par Janice Fine, ou encore celle des destinations de l'*Immigrant Freedom Ride*, caravane syndicale organisée en 2003²³⁵ (voir chapitre précédent). Cette remarque est intéressante, mais la carte elle-même est peu révélatrice, si ce n'est de la répartition des populations principalement concernées par les trois niveaux ainsi rapproché. Il est d'ailleurs révélateur que Ruth Milkman ne cite pas d'organisations dans la troisième « branche » du mouvement des travailleurs immigrés, le mouvement pour les droits des immigrés.

Dans le contexte de Chicago en particulier, les organisations de quartier de « l'école Alinsky » sont particulièrement répandues, et témoignent de l'influence

²³⁴ « Worker centers ultimately look more like advocacy groups than channels for grassroots immigrant protest ». *Ibid.*

²³⁵ Ruth Milkman, « LA's Past, America's Future ? The 2006 Immigrant Rights Protests and their Antecedents », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

durable de leur inventeur dans la ville où il avait été le plus actif²³⁶. Elles revendiquent souvent un ancrage plus authentique que n'importe quel autre type d'organisation. Mais l'*empowerment* dont elles ont fait une priorité devient parfois un grand mot en décalage avec la réalité des mobilisations organisées, des interventions collectives sur-préparées et mises en scène²³⁷. De plus, la conception alinskienne du changement social repose sur la réactivation de liens sociaux où le conflit est considéré comme une anomalie, et la réconciliation comme un juste retour des choses, par l'entremise de certains notables bienveillants. On pourrait donc presque y voir une origine des processus de dépolitisation dont nous parlions plus haut, ou du moins un domaine susceptible d'y être particulièrement sensible.

b) les « *clubes y asociaciones de oriundos* » ou « *hometown associations* »

Il faut maintenant évoquer un autre type d'organisations qui contribuent à faire apparaître une « sphère du mouvement immigré », qui ont la particularité d'être totalement spécifiques aux immigrés, puisqu'elles sont fondées sur le principe de les réunir sur la base de leurs lieux d'origine : souvent appelées *hometown associations* (HTAs) en anglais, on les désigne parfois en espagnol comme des *clubes de oriundos* (« clubs d'originaires »). Leur structuration est souvent aussi une structuration de quartier aux États-Unis, et on trouve ainsi une série d'associations locales d'immigrés originaires du *Distrito Federal* ou du *Michoacan* disséminées sur le territoire, fédérées à différentes échelles (par exemple, l'État de l'Illinois).

Dans certains cas et en particulier selon les interprétations abondamment développées dans le cadre des études transnationales, ces organisations semblent également développer des activités visant un lieu plus précis encore dans la région

²³⁶ Larry Bennett, « Community Organizing », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/320.html> (consulté le 15/09/2012)

²³⁷ Sébastien Chauvin, « Le *worker center* et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies Pratiques* n° 15, 2007.

d'origine, comme un village par exemple. Cette particularité est favorisée par les réseaux migratoires déplaçant les habitants d'un même lieu d'origine vers un même lieu d'arrivée, ainsi que par le développement de technologies facilitant les échanges (télécommunications en particulier). On constate ici une volonté d'intervention socio-politique dans le lieu d'origine, qui peut faire l'objet d'une participation directe des immigrés – ou devrait-on dire dans ce cas, des émigrés. En effet, on perçoit aisément que le principe même de ces organisations ne laisse pas supposer une tendance immédiate à appartenir à un « mouvement immigré des États-Unis ».

L'ancrage de telles organisations dans les populations est également à nuancer. Il faut donc éviter de se les représenter comme des espaces d'auto-organisation des membres de la « communauté ». On constate en même temps des degrés divers d'articulation avec les institutions des pays d'origines. Les dirigeants de ce type d'organisation appartiennent parfois aux réseaux transfrontaliers des principaux partis politiques des pays d'origines (et donc notamment pour le Mexique : PRI, PAN, PRD). Les institutions étatiques jouent un rôle parfois très important, sur le plan matériel et au-delà. La *Casa Michoacan*, créée à Chicago par l'État mexicain du même nom, en est un exemple.

De nombreux travaux permettent de se faire une idée de la capacité importante de ces organisations à favoriser des formes de participation socio-politique parmi les immigrés. Il convient néanmoins de souligner que les principales activités de ces organisations, le profil de leurs participants ou dirigeants, et leur articulation avec certaines institutions, ne coïncident pas avec le projet d'organiser des mobilisations d'immigrés aux États-Unis. Leur implication dans de telles mobilisations a été réelle, mais il faudra expliquer, comme pour les deux autres types d'organisations, le décalage entre les activités ordinaires de ces organisations et le mouvement de 2006.

3 - La question des mobilisations de masse

a) séquences de mobilisation antérieures à 2006

Même si les différentes organisations évoquées s'intéressent assez peu à l'idée d'organiser l'action collective des immigrés sous la forme d'un « mouvement social », sous forme de grandes manifestations de rue par exemple, certains événements bien moins importants et moins réussis que le mouvement de 2006 peuvent être considérés comme des expériences préalables où commençait à apparaître un potentiel de mobilisation.

Il s'agit pour l'essentiel de mobilisations pour ou contre des réformes migratoires (à différentes échelles). L'exemple le plus connu, et peut-être le plus précoce dans la période qui nous intéresse, est le mouvement de protestation organisé en Californie contre la Proposition 187 adoptée par référendum (et finalement déclarée anticonstitutionnelle). Nous avons évoqué au premier chapitre la montée, dans les années 1990, des mesures de restriction des droits des immigrés, dont la Proposition 187 faisait partie. Il est notable que les protestations n'avaient pas toutes eu lieu sous forme de petits rassemblements remplissant également la fonction de conférences de presse. Des *walkouts* de lycéens et d'étudiants avaient eu lieu, et une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes avait été organisée à Los Angeles.

Les militants que nous avons interrogés après le mouvement du printemps 2006, évoquent d'autres mobilisations, malgré leurs résultats très limités. Ils soulignent que de petites manifestations étaient organisées le 1^{er} mai dans les quartiers latinos, depuis plus de dix ans. Mais à deux reprises, ils participèrent à des tentatives pour créer une mobilisation nationale en faveur d'une nouvelle réforme migratoire, en 1996 en réaction aux mesures restrictives qui se répandaient, et en 2000, alors que le régime migratoire semblait sur le point de se rééquilibrer en prenant des mesures en faveur des immigrés. Les activistes interrogés appellent les coalitions éphémères ainsi formées « *coordinadora 96* » et « *coordinadora 2000* », et évoquent essentiellement les

rassemblements de protestation à Washington. Enfin, l'*Immigrant Workers Freedom Ride* de 2003 donna lieu, en guise de point d'orgue, à une manifestation importante à New York.

On avait donc pu observer, avant le printemps 2006, des moments et des points de passage entre les activités routinières des différentes catégories d'organisations évoquées, et des mouvements sociaux de rue, en contexte de crise. Les protestations contre la Proposition 187 demeurent l'exemple type de ce genre de situations, mais il faut noter qu'il se limite à la Californie, et qu'aucun des exemples n'a dépassé le cadre d'une manifestation, en un seul endroit et à une seule date. Et en règle générale, on ne trouve aucune trace d'une volonté des diverses catégories d'organisations existantes de travailler spécifiquement à l'organisation de tels événements.

Pourtant, s'ils ont pu avoir lieu, ne serait-ce que très ponctuellement avant 2006, c'est que des composantes des milieux organisés et des éléments de culture politique présents chez les concernés largement inorganisés, sont entrés en jeu.

Une telle mobilisation ne pouvait pas naître de façon évidente au sein des organisations existantes, dont l'implantation au sein même de la population est limitée et dont le fonctionnement ne permet pas souvent une grande implication des immigrés. Mais certains militants convaincus de l'intérêt d'y contribuer, ont pu y trouver des ressources, et certains éléments au sein de ces organisations ou dans leur entourage étaient déjà, avant 2006, en train de chercher à créer les conditions de mobilisations de masse.

b) les ressources collectives des immigrés

D'où pouvait venir un appel (réussi) à manifester dans tout le pays ? L'ensemble des remarques qui précèdent dessinent un ensemble assez limités de facteurs de

mobilisation de masse, dans les milieux organisés spécifiquement autour de la vie politique des immigrés. Mais les immigrés ne sont pas des individus atomisés par le processus qui les a conduits jusqu'aux États-Unis, bien au contraire ; et au-delà de la question des « filières » d'immigration, le régime migratoire et la prise en charge par des organisations de prestation de services, deviennent le cadre d'une expérience commune où peut se déployer une politisation autonome des immigrés, même lorsque les organisations existantes n'ont pas pour rôle de l'animer. Cette politisation peut d'ailleurs rejaillir sur les organisations sociales sans vocation politique explicite, qui traversent traditionnellement les populations immigrées en quête d'espaces de socialisation entretenant différents rapports avec leurs pays et cultures d'origines, et/ou avec les autres immigrés. Sans être véritablement politiques, de telles organisations et de tels espaces sociaux ne sont pas non plus strictement apolitiques.

Aussi sérieuses que soient les réserves ci-dessus sur la vocation des principales organisations existantes à organiser un grand mouvement de manifestations, il ne fait aucun doute que les immigrés latinos d'aujourd'hui, même récemment arrivés, se trouvent en contact avec des organisations socio-politiques dont le rôle peut être significatif dans leur insertion sociale. Si l'on laisse de côté les organisations et réseaux directement concernés par les questions politiques, on constate même une certaine densité de réseaux sociaux parmi les immigrés ordinaires. Qu'il s'agisse des associations sportives (de football notamment), des organisations liées à la pratique religieuse (catholique en majorité), de l'organisation de fêtes et d'initiatives culturelles de quartier, les immigrés latinos entretiennent entre eux une vie sociale animée. Au-delà des pratiques mises en œuvre dans chacun de ces cadres, ceux-ci contribuent à poursuivre des processus de mise en réseau entre immigrés qui s'étaient déjà engagées avant l'arrivée (réseaux liés à la migration elle-même et à l'embauche). Même la scolarisation dans un quartier d'immigrés latinos, peut être un point de cristallisation de solidarités (voire de revendications).

Certes, il ne s'agit pas de structures organisées explicitement consacrées à la vie politique des immigrés, et qui plus est, beaucoup des organisations qui peuvent

apparaître dans ces contextes conservent un caractère « informel ». Mais l'absence d'organisations très structurées et formalisées, ne signifie pas que les liens sont peu resserrés. Des recherches récentes (orientées autour de la question de la syndicalisation) insistent sur la question des ressources spécifiques aux immigrés qui peuvent devenir des facteurs de mobilisation. Ruth Milkman propose, sur la base d'une dizaine d'années de recherches, un regroupement schématique de ces ressources en trois séries²³⁸.

La première renvoie à l'expérience commune d'une stigmatisation, qui peut freiner la syndicalisation (comme la répression des sans-papiers), mais aussi renforcer la solidarité entre immigrés.

La deuxième concerne des ressources sociales constituées dans et après la migration : réseaux migratoires (famille, lieux d'origine...), d'embauche et d'entraide, associations de quartier, de sports et de loisirs, structures confessionnelles (en particulier de l'Église catholique chez les Latinos). Parmi leurs effets anti-syndicaux possibles, on peut citer les formes de coopération avec l'employeur ou certains intermédiaires, dans le cadre des réseaux d'embauche, ou encore les contradictions socio-politiques ou ethno-raciales qui peuvent exister dans certaines Églises ou associations ; mais ces ressources sont souvent mobilisables pour la syndicalisation.

La troisième série de facteurs recoupe en partie la deuxième, mais s'insère plus directement dans la socialisation des immigrés dans leur pays d'origine, en particulier pour beaucoup de Latinos. Ruth Milkman insiste sur la forte dimension collective et de solidarité qui se manifeste dans les rapports entre travailleurs immigrés. Les réseaux mentionnés dans le deuxième point sont particulièrement actifs, les plus ancrés dans le rapport au pays d'origine étant les *Hometown Associations (HTAs)*, objet privilégié des *transnational studies*, dont le rôle dépasse cependant la « participation civique » dans le pays d'origine. Dans l'ensemble, les expressions de solidarité en termes de classe parmi les Latinos semblent plus fortes que dans le reste de la population (Milkman

²³⁸ Ruth Milkman, *La Story : Immigrant Workers and the Future of the U.S. Labor Movement*, New York, Russell Sage Foundation, 2006.

parle même de « conscience » ou de « politisation de classe »). Les expériences dans le pays d'origine comportent d'ailleurs souvent une familiarité plus grande avec les luttes sociales et l'univers syndical (ses grandes ressources comme ses réels problèmes, dans un pays comme le Mexique). De nombreuses recherches soulignent le rôle d'immigrés qui ont été militants syndicaux ou politiques dans leur pays d'origine, et le demeurent ou le redeviennent.

Les principales organisations que nous avons évoquées plus haut semblent avoir une implantation limitée dans la population, ou une activité implantée mais peu propice à la participation active et directe de cette population (que l'on peut appeler « auto-organisation »). Pourtant, la politisation des immigrants peut avoir une existence en dehors d'un tel cadre, même si elle sera nécessairement plus fragmentaire et moins continue. Les formes de politisation sont liées à des expériences passées, dont chacun incorpore des éléments au cours de sa socialisation politique. Le simple fait de vivre dans une société implique d'être à la fois impliqué dans et exposé à des relations et des événements politiques, et de se situer et de s'orienter vis-à-vis de ces expériences, que ce soit pour les reprendre à son compte ou pour prendre une certaine distance. Et ainsi, une incorporation d'expériences passées, vécues par les immigrants eux-mêmes, s'est réalisée même chez des immigrants qui ne s'en sont jamais saisis auparavant dans le cadre d'une mobilisation de masse.

De plus, comme nous y reviendrons au chapitre suivant, un certain nombre d'immigrants continuent à jouer un rôle de militants, parfois isolés mais plus proches des autres immigrants que n'importe quel activiste professionnel issu des ONG ou même des *community organizations* ; et à ce titre, souvent embauché comme *organizers*. À ce titre, ils travaillent aux objectifs de l'organisation et selon ses méthodes, tout en introduisant tant bien que mal leurs propres conceptions des choses, et en continuant de jouer un rôle parmi les immigrants dépassant celui qui leur a été attribué dans l'organisation. Ils peuvent devenir les relais des organisations ci-dessus qui ont le plus besoin d'une forme d'implantation locale durable, tout en jouant leur propre rôle dans ce cadres-là et en dehors. Certains incarnent des résidus du mouvement Chicano non

incorporés aux organisations hispaniques et aux réseaux électoraux, présentant parfois un profil de « *radicals* ». D'autres sont des militants formés dans d'autres pays, et en premier lieu le Mexique.

Les immigrants latinos des États-Unis aujourd'hui, disposent donc d'un certain nombre de ressources sociales et politiques de nature à façonner leur participation à des mobilisations dans leur pays d'installation – et ce, malgré l'absence d'un milieu organisé fortement implanté parmi eux, ayant vocation à structurer et lancer de telles mobilisations.

Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre que ce qui est parfois désigné sous le nom de « mouvement immigré » aux États-Unis, est en fait fortement polarisé par un milieu d'organisations « de défense des immigrants » plutôt que d'« organisations d'immigrants ». Ces « *immigrant advocates* » ont connu un fort développement à l'initiative de l'État, dans le cadre du plan de régularisations appartenant à la grande réforme migratoire de 1986, l'*Immigration Reform and Control Act*. Ces nouvelles organisations ont développé une conception de la participation politique des immigrants assez nettement centrée sur la naturalisation et le vote, dans un contexte plus large de reflux des mouvements sociaux et d'entrée de leaders latinos dans l'arène électorale. Ces transformations ne nous ont pas paru de nature à remettre en cause l'idée que les immigrants latinos sont encore aujourd'hui largement inorganisés aux États-Unis. Elles entrent même en résonance avec les évolutions de la vie politique des États-Unis en général, que plusieurs auteurs ont caractérisées comme des formes d'évitement du politique.

Nous avons ensuite évoqué brièvement les autres milieux organisés ayant trait à l'immigration et aux immigrants, qu'il s'agisse des milieux « *grassroots* » où se côtoient

des organisations de quartier d'un style particulier (« *community organizations* ») et des « centres de travailleurs » (*worker centers*), ou bien des organisations nées de la volonté d'une partie des immigrants d'intervenir dans leurs pays d'origine, les « *hometown associations* » (HTAs). L'importance de ces milieux apparaît à la fois dans les recherches sur les campagnes syndicales reposant entre autres sur la coopération avec ces différents types d'organisations, et dans les travaux qui mettent en lumière le fait que les HTAs peuvent également développer une politisation tournée vers le pays d'immigration – les États-Unis. Mais il faut également reconnaître leur caractère limité, ne serait-ce que du fait d'une implantation somme toute assez réduite parmi les millions d'immigrants latinos que compte le pays.

Enfin, nous avons évoqué quelques événements marquants dans l'histoire des mobilisations d'immigrants latinos aux États-Unis, une fois encore pour en montrer l'importance et les limites. Le bilan qui ressort de ces pages est que les immigrants sont dotés de ressources importantes susceptibles d'être réinvesties dans des mobilisations, mais que ces ressources ne sont pas cristallisées dans des organisations pérennes, larges, et consacrées au développement d'une participation politique en partie autonome des immigrants.

Par comparaison avec le mouvement syndical, dont l'histoire est jalonnée de périodes difficiles mais marquée par une certaine continuité, la construction d'organisations de masse parmi les immigrants apparaît donc comme plus éphémère et plus directement liée à la dynamique de mouvements sociaux soudains et épisodiques, devenues rares au cours des dernières décennies. On ne peut considérer qu'il existe un véritable secteur organisationnels regroupant des immigrants, à la mesure, de la mobilisation observée au cours du printemps 2006. C'est l'un des problèmes qui se pose pour nous alors que nous allons aborder plus spécifiquement ce mouvement dans les chapitres qui suivent. Le chapitre 4, en particulier, va nous permettre de nous pencher sur la situation dans laquelle le mouvement s'est déployée, non comme une opportunité évidente de mobilisation, mais comme une opportunité construite ; c'est dans ce cadre que nous tenterons de répondre à la question des acteurs qui ont mené à

bien cette construction d'une opportunité de mobilisation, et d'un mouvement de masse particulièrement surprenant et puissant.

Deuxième partie

Étude du mouvement social du printemps 2006

Chapitre 4

Aux origines d'un mouvement de masse : fragilisation du régime migratoire, acteurs de la mobilisation et création d'une opportunité

« [La dynamique des manifestations de 2006] remet en cause l'idée que, pour mobiliser, les mouvements sociaux ont besoin d'ouvertures dans la structure des opportunités politiques – 2006 présentait plus de menaces que d'opportunités »²³⁹

Cette citation provient du chapitre qui ouvre l'un des premiers ouvrages de référence consacrés au mouvement du printemps 2006. C'est une illustration parmi d'autres des difficultés rencontrées par de nombreux auteurs dans leur tentative d'analyser ce mouvement à plusieurs égards exceptionnel. Comme nous l'avions souligné dès le début, les mouvements sociaux, grands ou petits, n'ont pas nécessairement lieu là où une place leur est d'avance réservée, et lorsque leur succès devient ou semble soudain très probable. Souvent ils se situent au sein de rapports sociaux déjà conflictuels, s'inscrivant dans une histoire longue, même quand elle est discontinue. La chronologie des mouvements sociaux ne peut s'expliquer uniquement à l'aide du principe physique du « chemin de moindre résistance », comme le lit d'une rivière dans le relief d'une plaine, et c'est bien souvent lorsque les termes d'un conflit social latent se durcissent, que la mobilisation éclate. Il faut également rappeler qu'une

²³⁹ « [The dynamics of the 2006 street protests] challenge the idea that, for mobilization, social movements need openings in the political opportunities structure – 2006 was more about threat than opportunity ». Irene Bloemraad, Kim Voss, Taeku Lee, « The Protests of 2006 : What Were They, How Do We Understand Them, Where Do We Go ? », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011, pp. 4-5.

mobilisation populaire n'est pas nécessairement la contrepartie venue « d'en bas » d'une initiative « d'en haut », une réponse du peuple à une initiative des élites, qu'elle soit bienveillante ou hostile. Autrement dit, un mouvement social n'est pas forcément *réactif*. Et même dans un tel cas, la réponse peut être de nature à faire oublier la question et à en poser bien d'autres.

Aussi, lorsqu'un mouvement fait figure d'événement surprenant, l'analyse devra à la fois réduire et préserver cette surprise : la réduire par une série d'explications, la préserver par la mise en évidence de son statut d'événement, réalisant ou esquissant une projection hors de la situation immédiate. Dans ces conditions, faut-il s'étonner comme les auteurs cités plus haut, qu'un puissant mouvement se soit déployé dans un contexte *a priori* défavorable ? Un événement de cette ampleur comportera toujours un élément de surprise, et pour en reconnaître le sens, il faudrait conserver un certain étonnement, même sans s'étonner d'être étonné.

Pour nous, un autre étonnement peut naître de la difficulté des auteurs que nous venons de citer, à reprendre complètement à leur compte le sens premier d'un concept des sciences politiques forgé aux États-Unis il y a plusieurs décennies, la « structure des opportunités politiques ». En effet, l'idée qu'une mobilisation puisse se déployer face à une structure d'opportunités plutôt fermée n'est pas une nouvelle interprétation du concept : c'est le sens que lui donnait Douglas McAdam²⁴⁰, considéré comme le premier auteur à avoir utilisé le concept de façon approfondie. Si son analyse faisait la part belle à un processus relativement long d'accumulation de ressources favorables à la mobilisation des noirs américains au XX^e siècle, elle considérerait ce type de processus comme un facteur au mieux indirect de l'apparition de mobilisations de grande ampleur. McAdam insistait alors sur le fait que l'absence d'accès aux voies politiques institutionnelles était précisément ce qui rendait la mobilisation nécessaire à la réalisation des objectifs de la population concernée²⁴¹.

²⁴⁰ Douglas McAdam, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1999 [1982].

²⁴¹ Certes, toute « fermeture » des opportunités rend également l'action collective difficile, et dresse des obstacles à surmonter ou contourner, mais en cas de large ouverture, la contestation ne paraît plus avoir besoin d'un mouvement social : « L'un des thèmes récurrents de cet ouvrage concerne

Un mouvement social impliquait donc à la fois des ouvertures et des fermetures dans la structure des opportunités. De plus, l'auteur prenait bien soin de souligner que toutes sortes d'événements imprévus sont de nature à transformer la situation politique, y compris précisément des événements tels que ceux que nous venons de citer, qui paraissent presque réaliser l'impossible. Il envisageait cette « structure » de manière bien peu structuraliste, faisant une large place aux contingences historiques : « l'ensemble de relations de pouvoir qui définissent le contexte politique à tel ou tel moment est loin de constituer une structure immuable de la vie politique » ; « *n'importe quel* événement ou processus social large qui contribue à saper les calculs ou les prévisions sur lesquels repose le système politique établi, occasionne une modification des opportunités politiques »²⁴². Les tentatives ultérieures pour rendre la notion plus précise et, théoriquement, plus exhaustive et prédictive, ont consisté à la décomposer en une série de domaines simplifiés (ouverture ou fermeture du régime politique à la contestation, de tel ou tel acteur à la cause défendue...) ²⁴³. Contrairement aux travaux de McAdam, ces tentatives paraissent proposer une théorie véritablement structuraliste des opportunités politiques, réduisant le faisceau des événements historiques à une série de paramètres mesurables. McAdam développait une conception bien plus historiciste des sciences politiques, que la plupart des auteurs utilisant apparemment les mêmes concepts.

Voilà de quoi mettre en perspective la phrase citée au début de ce chapitre. Par une ironie de l'histoire – et de l'historiographie, pourrait-on dire – un événement

l'efficacité des formes d'action collective de nature à perturber l'ordre public. Nous suggérons que de telles formes d'action peuvent constituer le seul moyen disponible par lequel des groupes exclus peuvent surmonter leur habituelle impuissance politique dans les voies institutionnelles ». McAdam rappelle que les succès du mouvement des Droits Civiques au milieu des années 1960 ont été dus en partie à sa capacité à imposer une résolution du conflit « en dehors du système politique fermé et coercitif du Sud », ce qui constituait une façon parmi d'autres de « compenser » les inégalités politiques qui semblaient empêcher les Afro-Américains d'agir (*Ibid.*, p. 221).

²⁴² « The particular set of power relationships that define the political environment at any point in time hardly constitute an immutable structure of political life » ; « *any* event or broad social process that serves to undermine the calculations and assumptions on which the political establishment is structured occasions a shift in political opportunities ». *Ibid.* pp. 40, 41.

²⁴³ Sydney Tarrow, *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, Chapitre 5.

d'ampleur ayant déjoué les prévisions, a conduit certains auteurs à redécouvrir les avertissements de McAdam. Des tentatives pour rendre la théorie plus fiable avaient manifestement contribué à l'affaiblir, puisque « l'ouverture » des opportunités tendait à être interprétée comme un facteur déterminant, voire comme une condition nécessaire, des mobilisations. Il s'agit d'une interprétation du concept qui est devenue dominante, et malgré la phrase que nous citons, les auteurs cités ne l'ont pas complètement abandonnée.

Cette interprétation nous paraît liée à une conception implicite des mobilisations, imprégnée de formes routinières d'action collective, qui tendent à prévaloir dans les dernières décennies, en particulier aux États-Unis²⁴⁴. Une bonne partie de la recherche en sciences politiques (de la même façon que les *labor studies* et d'autres domaines de recherche) ressemble d'ailleurs à une « recherche appliquée » où le chercheur se fait conseiller stratégique de différents acteurs dans le cadre du système politique institutionnel.

Nous serons confrontés tout au long de ce chapitre à la focalisation qui en résulte sur les organisations intégrées à ce système (organisations de défense des immigrés, en l'occurrence). La plupart des travaux existants explorent surtout le rôle d'acteurs relativement bien connus, établis et insérés dans le processus politique institutionnel. Certes, pour aborder des événements relativement routiniers de cette vie politique, l'idée que l'action politique consiste à saisir des opportunités lorsqu'elles s'ouvrent conserve une pertinence, puisque cette idée est sans doute partagée par une partie des acteurs institutionnels eux-mêmes. Or, le mouvement du printemps 2006 ne s'est pas déployé dans un tel cadre. Et de même que le mouvement fut surprenant par contraste avec les événements récents, où les mouvements sociaux d'ampleur semblaient disparaître, il fut difficile à analyser du fait des évolutions théoriques qui ont accompagné ces événements.

²⁴⁴ Nous évoquerons ce contexte plus en détails en abordant la notion de répertoire d'action collective, au chapitre suivant.

Ce chapitre nous permettra de commencer à présenter une analyse du mouvement de masse des immigrés du printemps 2006. Nous décrirons tout d'abord son contexte au sein du régime d'immigration, expliqué précédemment. Puis nous proposerons une description sommaire du mouvement, de sa propagation dans le temps comme dans l'espace géographique et social, et de ses objectifs apparents. Enfin, nous chercherons à savoir qui a construit cette mobilisation. Nous aborderons cette question par l'angle qui semble le plus évident à la lecture de la plupart des compte-rendus existants : celui des organisations et autres « dirigeants ». Un écueil sera tout particulièrement à éviter, compte tenu des remarques que nous avons rassemblées dans les quelques pages qui précèdent : tout en évoquant une prolifération d'acteurs sans ordre apparent, les auteurs qui ont traité de ce mouvement visaient certes à l'exhaustivité, sans pour autant se débarrasser de leur tendance à privilégier, *in fine*, le rôle des acteurs qui leur étaient les plus familiers, les organisations établies de défense des immigrés. Ils nous faudra montrer les limites de leur rôle dans la construction et l'animation du mouvement, et mettre en évidence le rôle d'autres acteurs essentiels. A cette occasion, nous jetterons également une nouvelle lumière sur la question des opportunités, dont la « structure » n'est pas une pure réalité objective, et ne peut être réalisée que par la médiation des interprétations de la situation par différents acteurs, et de leurs interactions avec elle²⁴⁵. L'histoire du mouvement du printemps 2006 est en partie celle, justement, de la construction d'une opportunité de mobilisation de masse.

²⁴⁵ L'une des limites fréquemment évoquées de la notion de structure des opportunités politiques, liée à ses biais structuralistes, est son manque de prise en compte de ces dimensions subjectives et relationnelles des situations politiques, empêchant notamment de penser – malgré les efforts initiaux de McAdam – la possibilité et les modalités de la *création d'opportunités* par un mouvement social. Voir par exemple Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, « Structure des opportunités politiques », in O. Fillieule, L. Mathieu, Cécile Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

1 – La stratégie Sensenbrenner ? La majorité républicaine, le néo-nativisme et le maintien du régime migratoire

Élu républicain à la Chambre des représentants depuis 1979, Jim Sensenbrenner a été à la tête de la commission judiciaire de la Chambre pendant environ cinq ans, entre la fin de l'année 2001 et l'entrée en fonction du 110^e Congrès (à majorité démocrate) début 2007²⁴⁶. Son nom est associé, entre autres, au projet de loi HR 4437 adopté le 15 décembre 2005, rendu célèbre par le mouvement de protestation qui s'en est saisi, et que nous étudions ici. Le projet de loi Sensenbrenner a constitué une opportunité politique pour des acteurs dont nous parlerons plus loin dans ce chapitre. Mais nous venons de rappeler qu'une telle opportunité est une réalité construite au cours d'un processus politique ouvert ; elle n'existait pas encore, à proprement parler, lors de l'adoption du projet à la Chambre. Avant d'en venir à cette étape, il nous faut donc explorer les autres suites que le projet aurait pu avoir, et en particulier, le sens du projet pour la majorité républicaine, soucieuse de son avenir dans les prochaines élections, et de celui du régime migratoire dans le contexte d'une résurgence nativiste.

a) G.W. Bush et le maintien du régime migratoire

Comme notre premier chapitre a permis de le montrer, le régime migratoire des États-Unis est clairement caractérisé par l'articulation entre deux phénomènes en partie contradictoires, l'un centré sur les relations socio-économiques (et notamment la demande massive de travailleurs immigrés), l'autre sur les relations ethno-raciales (l'hostilité de différents secteurs de la société à la présence massive des immigrés) – articulation ayant inspiré à Aristide Zolberg l'expression « *wanted but not welcome* » (demandés mais pas bienvenus)²⁴⁷.

²⁴⁶ Les dates entre lesquelles Sensenbrenner a exercé ces fonctions ont fait que son nom est associé, entre autres, au USA PATRIOT Act de 2001, ou encore au REAL ID Act de 2005 (voir plus loin dans ce chapitre).

²⁴⁷ Aristide Zolberg, « Wanted But Not Welcome : Alien Labor in Western Development », in William Alonso (dir.), *Population in an Interacting World*, Cambridge, Harvard University Press, 1987, pp.

Cette articulation est forte. On pourrait imaginer que l'hostilité aux immigrés dépasse un certain seuil, et entraînent soit des expulsions tellement nombreuses et rapides qu'elles feraient disparaître une grande partie des immigrés récents, soit une dissipation des espoirs de régularisation et une remise en cause des conditions les plus élémentaires de la vie des immigrés. Mais la plupart du temps, ce scénario ne se réalise pas, et les effets de cette hostilité contribuent surtout à influencer les conditions de vie et de travail d'une population et d'une main d'œuvre qui vont demeurer dans le pays. Or, la demande de travailleurs immigrés n'est pas une « demande d'immigration » inconditionnelle, et les effets du sentiment anti-immigré contribuent le plus souvent à remplir ces conditions. En effet, la majorité des travailleurs immigrés, sans ou même avec papiers, appartiennent à des sous-ensembles spécifiques de la population active, la stigmatisation dont ils font l'objet fait partie des facteurs qui limitent leur mobilité dans le marché du travail. Même si cette situation n'est pas figée, les employeurs de travailleurs immigrés (et plus encore, de sans-papiers) pourront tirer profit de cette stigmatisation et de la mobilité sociale réduite et lente de leurs employés.

Pourtant, le régime présente une certaine instabilité. Si la demande de travailleurs immigrés peut incorporer une certaine hostilité aux immigrés, cette hostilité est quant à elle insatisfaite, tant que se poursuit l'immigration qu'elle prend pour cible. Les tensions nées de ces contradictions du régime migratoire, menacent parfois d'atteindre un point de rupture, entraînant une radicalisation nativiste inconciliable avec la demande de travailleurs immigrés. Une telle rupture de régime peut interrompre les dynamiques migratoires de masse, même si nous avons vu à propos de « l'ère des quotas » que la division ethno-raciale de la main d'œuvre n'est pas vouée à disparaître pour autant (voir chapitres 1 et 2). Les institutions politiques jouent en permanence un rôle de médiation pour réduire ce risque de rupture, endossant ainsi un rôle pratique dans la stabilité du régime migratoire. Cette stabilité, toujours fragile, dépend d'ajustements apportés au fil du temps, pour minimiser les tensions.

Les aspirations des employeurs d'immigrés et celles des opposants à l'immigration, en tant qu'électeurs ou acteurs de la société civile, ne sont pas aisément conciliables. Celles des immigrés eux-mêmes et de leurs proches ont également une influence. Celle-ci se matérialise dans la participation d'organisations de défense des droits des immigrés aux processus législatifs et électoraux, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. De plus, un nombre croissant d'immigrés naturalisés participent aux élections, et par-delà la diversité de la minorité latino, élus et candidats doivent se poser la question des moyens d'attirer un « vote latino ». Les latinos ont souvent constitué 8% des votants à l'échelle du pays, dans les années 2000, et ils représentent environ 9% de l'électorat aujourd'hui²⁴⁸. Dans certains États très peuplés et à forte immigration, ces proportions étaient déjà atteintes à la fin des années 1980, et ont été nettement dépassées depuis : 18,6% des votants au Texas en 2000, 15% dans l'Arizona, 13,9% en Californie, 11,3% en Floride²⁴⁹. Enfin, l'influence des immigrés est également présente à un niveau plus élémentaire, et néanmoins fondamental. Le régime migratoire doit permettre, entre autres, la mobilisation d'une main d'œuvre, et cette mobilisation dans le travail ne peut être obtenue à l'aide de moyens exclusivement coercitifs. L'aspiration de ces travailleurs et de leurs proches à la stabilité, voire à une certaine mobilité ascendante, ne peut être complètement piétinée, sans risque de remettre en cause le régime migratoire.

Pour maintenir ce régime migratoire, il faut donc que les discours des élus, le processus législatif et l'application des lois migratoires contribuent à satisfaire les demandes des parties en présence, ou à limiter les conséquences de leur insatisfaction. La société pourrait fonctionner sans concilier les trois ordres de demandes, mais le régime migratoire en serait profondément modifié. En particulier, pour répondre au mieux à la demande des employeurs²⁵⁰, il faut éviter que celles des restrictionnistes, ou

²⁴⁸ Pew Hispanic Center, « The Latino Vote in the 2010 Election », rapport du 03/11/2010 (modifié le 30/12). Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2010/11/03/the-latino-vote-in-the-2010-elections/> (consulté le 22/09/2012).

²⁴⁹ Louis DeSipio, « Latinos and Politics, 1960-2003 », in David Gutierrez (dir.), *The Columbia History of Latinos in the United States since 1960*, New York, Columbia University Press, 2004. Les proportions sont moindres dans les États de New York et de l'Illinois, mais on retrouve des pourcentages à deux chiffres (et donc, plusieurs centaines de milliers d'électeurs latinos) dans les grandes agglomérations de New York et Chicago.

²⁵⁰ Il s'agit du cas général ; une situation atypique peut éliminer totalement le recours à l'immigration

celles des immigrés, soient totalement insatisfaites, ou totalement satisfaites (alors que les demandes des nativistes, d'une part, et des immigrés d'autre part, semblent pouvoir se passer de conciliation avec les employeurs). Chacune des trois parties peut faire l'objet de mesures séparées et sans chronologie commune, mais l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA, 1986), est un exemple d'intervention susceptible de répondre aux trois en même temps (régularisations, nouvelles mesures répressives, et application limitée de ces mesures).

Au gré des événements, cependant, la gestion de la pression accumulée entre les différents éléments du régime peut s'avérer de plus en plus difficile. Les projets formés par George W. Bush à partir de 1999, qui visaient sans doute à le faire, ne se sont jamais réalisés. Les contradictions de la situation ont débouché sur des propositions de lois répressives, à des degrés divers. Même si elles n'étaient pas *a priori* incompatibles avec la reproduction de la main d'œuvre immigrée (sans papiers notamment), elles pouvaient ouvrir la voie à une situation de rupture : elles étaient peu propices à une régularisation importante, et risquaient, en cas d'application draconienne, de déstabiliser des aspects cruciaux de la vie quotidienne des populations concernées (y compris des immigrés avec papiers, proches de sans-papiers)²⁵¹. C'est dans ce même contexte que s'est déroulé le mouvement que nous abordons dans ce chapitre.

Dès 1999, George W. Bush exprimait son soutien à une nouvelle politique de visas temporaires de travail²⁵². Il paraît clair que de tels visas pourraient constituer une conciliation entre une partie de la « demande répressive » (une hostilité à la *sédentarisation* des migrants aux États-Unis), et la demande de main d'œuvre immigrée (dont la citoyenneté plus ou moins limitée n'est pas le moindre des avantages aux yeux des employeurs) ; le *Bracero Program* en est un exemple²⁵³. L'évocation de

économique, mais même la crise économique actuelle ne semble pas produire ce type de situation (on pensera plutôt à la Première Guerre Mondiale et aux quotas des années 1920, la Grande Migration des Afro-américains ayant apporté des palliatifs pour les employeurs).

²⁵¹ Ces questions se posent à nouveau ces dernières années ; si ce chapitre s'arrête à l'année 2006, le chapitre 6 donnera des éléments sur les évolutions les plus récentes.

²⁵² Laurence Gervais, « L'échec de la réforme de la politique d'immigration de l'administration Bush », *Revue LISA/LISA e-journal*, Vol. VIII – n°1, mars 2010. Disponible sur : <http://lisa.revues.org/3605> (consulté le 16/04/2012).

²⁵³ Certains spécialistes considèrent qu'après le *Bracero Program* mais avant l'IRCA, la situation

sanctions accrues contre les employeurs peut être interprétée comme un effet d'annonce – également propice à une telle conciliation – car les précédents indiquent qu'ils peuvent être appliqués de façon très sélective²⁵⁴. Le remplacement de la part de sans-papiers expulsés par des travailleurs hôtes ne changerait pas nécessairement grand chose à la sédentarité des immigrants, tout travailleur hôte pouvant devenir sans-papiers ensuite (cas déjà fréquent avec les visas temporaires existants, avec ou sans permis de travail). A moins d'une stricte application des mesures répressives et d'un grand nombre d'expulsions, c'est à dire d'une situation presque sans précédent, les effectifs d'immigrants de tel ou tel statut (ou non-statut) et leur sédentarité pouvaient en fin de compte être peu affectés. Dans ce cas, seuls les effets d'annonce de la réforme auraient apporté une réponse temporaire à l'électorat restrictionniste – geste pouvant contribuer au maintien d'un certain *statu quo*, en plus d'avoir une utilité électorale à court terme pour les républicains.

Bush paraissait donc conscient des risques entourant l'une des questions les plus susceptibles de diviser la droite et son électorat, et soucieux d'y remédier. Mais le projet de G.W. Bush pouvait simultanément donner une certaine satisfaction à la tierce partie du régime migratoire. Certes, du point de vue des immigrants, de même qu'il convient de ne pas sous-estimer les libertés dont disposent les sans-papiers, il ne faut pas surestimer celles des titulaires de visas temporaires. Les propositions de Bush ne portaient donc pas la promesse d'un changement radical (et les effets d'un *guestworkers program* avaient plus de chances de contenter certains employeurs préférant disposer d'un cadre légal pour embaucher des immigrants déqualifiés, que d'offrir à ces derniers des situations substantiellement meilleures que celles des sans-papiers). Elles pouvaient néanmoins ouvrir de nouvelles voies permettant de migrer en toute légalité – fût-ce temporairement – vers les États-Unis, même en venant de pays

correspondait également (de fait) à un « plan de travailleurs hôtes » (*guestworkers program*) : une importante population de sans-papiers venait travailler aux États-Unis, sans s'y installer très durablement. Douglas Massey, Jorge Durand, Nolan J. Malone, *Beyond Smoke and Mirrors : Mexican Immigration in an Era of Economic Integration*, Russell Sage, 2003, p. 60.

²⁵⁴ Le nombre annuel de sanctions effectivement prises n'a jamais dépassé un millier à l'échelle du pays, et demeure inférieur à 500 depuis la fin des années 1990. Peter Brownell, « The Declining Enforcement of Employer Sanctions », *Migration Information Source*, septembre 2005. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/US_Immigration_Resources.php (consulté le 29/08/2012).

dont les quotas sont très vite remplis. De ce point de vue, la stratégie de Bush en termes de politique d'immigration pouvait en partie rejoindre celle qu'il s'était donnée pour séduire un électorat issu de la minorité latino²⁵⁵.

On peut donc estimer que ces propositions visaient à perpétuer le régime migratoire par une réactualisation de ses principaux éléments, apportant nécessairement des satisfactions aux employeurs, aux restrictionnistes et aux immigrés ou à leurs proches – aussi inégales soient-elles.

Une fois président, Bush tenta de réaliser ce projet. Le Sommet de Washington du 4 septembre 2001 fut l'occasion d'aborder un nouveau plan de « travailleurs hôtes » (*guestworkers*), accompagné d'un plan de régularisations. La proposition de loi connue sous le nom de DREAM Act, visant à ouvrir une voie de régularisation pour les jeunes sans-papiers effectuant des études supérieures ou servant dans l'armée après avoir terminé le lycée (*high school graduates*), était également en cours de débat et une audience au Sénat était initialement prévue pour le 12 septembre. La rencontre avec le président du Mexique Vicente Fox, le 5, semblait confirmer une volonté d'encourager l'immigration tout en modifiant quelque peu son encadrement et en donnant des gages aux restrictionnistes²⁵⁶. Il en fut d'ailleurs le dernier signe marquant avant plusieurs années, notamment du fait des événements historiques d'ampleur internationale qui se produisirent moins d'une semaine après, les attentats du 11 septembre 2001.

b) Résurgence nativiste, réponses gouvernementales, et avenir du régime

Toutes les oppositions aux projets de Bush ne sont pourtant pas nées du 11 septembre – pas plus que la récession (2001-2003), souvent attribuée aux attentats,

²⁵⁵ Isabelle Vagnoux, « Le clan Bush et les Latinos : Une histoire de famille », *Vingtième Siècle*, n° 97, 2008.

²⁵⁶ Fox, qui venait d'obtenir une victoire historique pour la droite (PAN) après plusieurs décennies d'hégémonie du PRI (ayant longtemps constitué un parti quasi-unique), était le partenaire idéal pour donner aux projets de Bush une dimension (réelle ou apparente) de contrôle accru de l'immigration.

mais liée à l'éclatement de la « bulle internet ». Certes, le retournement de conjoncture en question pouvait faire paraître moins urgente la relance du régime d'immigration économique de masse, mais les oppositions dont nous parlons ici étaient d'une autre nature. Présentes jusqu'au sein même du parti républicain, elles réclamaient une intensification des mesures répressives du régime d'immigration.

A l'évidence, parmi les différents secteurs de la base sociale, les propositions que Bush allait reprendre à son compte à partir de 1999 correspondaient mieux aux attentes des élites économiques qu'à celles des populations favorables à un restrictionnisme très radical. Or dès les années 1990, des idées néo-nativistes opéraient un retour à l'échelle locale, et faisaient sentir leur influence à Washington. Déjà, l'adoption de la Proposition 187 en Californie (1994), avait été un cas marquant, puisque son adoption devait restreindre les droits des immigrés à un certain nombre de prestations sociales, et permit la réélection du gouverneur Pete Wilson. Une contre-mobilisation dans la société civile et dans les rues de Californie avait néanmoins ouvert la voie à son discrédit politique. De façon sans doute bienvenue pour les élus soucieux du maintien du régime, les juges fédéraux finirent par la déclarer anticonstitutionnelle.

Si le gouverneur de Californie Pete Wilson dut probablement sa réélection à la Proposition 187, celle du président Clinton dépendit peut-être des deux grandes réformes affectant (entre autres) les migrants, qu'il décida d'assumer dans sa cohabitation avec un Congrès républicain, et en pleine année électorale. L'une portait directement sur la politique migratoire et les droits des sans-papiers (IIRAIRA), l'autre introduisait des restrictions aux allocations sociales (PRWORA)²⁵⁷, notamment mais pas exclusivement pour les ressortissants étrangers de tous statuts. Les Américains favorables à la restriction des droits des immigrés constituaient donc un électorat non négligeable, dans un nombre croissant de circonscriptions, et commençaient à trouver des relais influents au sein de l'État fédéral. Ces derniers ont souvent fait porter leurs critiques sur les régularisations, même au cas par cas, formulant un mot d'ordre qui allait devenir un *leitmotiv* : le refus de toute « amnistie » (*amnesty*). Ils développèrent

²⁵⁷ Voir chapitre 1.

généralement un bilan négatif des compromis contenus dans l'IRCA, auxquels ils attribuaient (à juste titre) la perpétuation d'une même situation plutôt que la réforme ultime rétablissant un contrôle strict de l'immigration.

Dans ces conditions, la réédition de l'épisode de l'IRCA, loi réunissant les différents volets du régime migratoire, paraissait difficilement réalisable. Les tensions sans lesquelles le régime migratoire ne pourrait fonctionner, menaçaient cependant le maintien de son unité, puisque la montée de sentiments restrictionnistes ou nativistes compromettrait les tentatives de conciliation entre les parties en présence. Les élus garants du régime entreprirent d'agir en associant des mesures restrictives affichées (évoquées ci-dessus), et des mesures ou pratiques de soutien à l'immigration, aussi discrètes que possible (en particulier, une faible application des dispositions répressives, et une allocation de moyens limités à cet effet).

Pourtant, comme en témoignent les projets de Bush, le régime migratoire implique parfois des mesures plus directes et ouvertes en faveur de l'immigration et/ou des immigrés. Au début du premier mandat de George W. Bush, l'occasion semblait venue. Les lois restreignant l'immigration ou les droits des immigrés, dans les années 1990 avaient apparemment contribué à contenir l'expression de propositions plus intransigeantes. Mais ces dernières furent brusquement relancée par les attentats, avec la peur de laisser à nouveau entrer des terroristes potentiels. Certains analystes n'hésitèrent pas à affirmer que l'événement eut « des conséquences terribles sur le débat sur l'immigration »²⁵⁸. Les projets de restriction des droits de certains immigrés et de pénalisation aggravée d'un certain nombre de pratiques liées à l'immigration, prirent des accents sécuritaires plus marqués. Si les premières conséquences politiques du 11 septembre se sont principalement situées sur le terrain des affaires étrangères et de la sécurité intérieure, certains volets des mesures en question étaient liés à l'immigration²⁵⁹. Même si les lois n'ont pas autant changé que l'on aurait pu le prévoir, on s'accorde souvent à penser que l'application et l'usage des lois existantes ont connu

²⁵⁸ Laurence Gervais, *op. cit.*

²⁵⁹ Barbara Hines, « An Overview of US Immigration Law Policy Since 9-11 », *Texas Hispanic Journal of Law and Policy*, Vol 12, 2006.

de grandes transformations restrictives. Étant donné que le gouvernement avait justement recours, jusque-là, à sa marge de manœuvre dans l'application des lois, pour éviter une remise en cause de l'immigration de masse, la situation devenait plus compliquée.

De plus, la demande d'une politique migratoire plus répressive a ensuite repris une certaine autonomie vis-à-vis du débat sécuritaire (même si les restrictionnistes persistent à consolider les liens entre les deux débats). Les opposants à toute régularisation, favorables à une répression plus ou moins accrue, paraissent suffisamment influents pour compromettre l'adoption de mesures réclamées par les employeurs. Depuis 2003 au moins, un « nativisme résurgent » occupe une place importante dans les débats politiques²⁶⁰. Il a donné lieu, à l'échelle fédérale, à plusieurs projets de lois, dont quelques mesures furent effectivement adoptées, et à une série d'expérimentations souvent dirigées par le nouveau « super-ministère » de l'intérieur créé en 2002, le *Department of Homeland Security* (ayant absorbé l'*Immigration and Naturalization Service* en mars 2003). Mais certaines mesures qui sont allées plus loin, modifiant parfois très profondément les lois dans le but de réprimer indirectement l'immigration sans-papiers en particulier, ont été prises à d'autres échelons que l'État fédéral, malgré la prérogative exclusive de ce dernier en matière d'immigration. Ces mesures exerçaient une pression sur l'État fédéral, qui dut parfois réaffirmer ses prérogatives, mais parfois agir pour contenter les restrictionnistes intransigeants. Il faut rappeler qu'en 1996, une voie avait été ouverte pour des accords entre forces fédérales et locales ou des États, concernant l'application des lois migratoires²⁶¹.

On peut estimer, au regard des événements du début des années 2000, que la tâche des élus et des employeurs soucieux du maintien du régime d'immigration était

²⁶⁰ James Cohen, « Le nativisme municipal, ou la stigmatisation des immigrés comme politique locale », in Emmanuelle Le Texier, Olivier Estèves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité : expériences anglaise et américaines*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 – en particulier pp. 75-81.

²⁶¹ Cristina Rodríguez, Muzaffar Chishti, Randy Capps, and Laura St. John, « A Program in Flux : New Priorities and Implementation Challenges for 287(g) », *Migration Policy Institute*, mars 2010. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/US_Immigration_Resources.php (consulté le : 29/08/2012).

compliquée par l'expression plus autonome que d'ordinaire, des différentes perspectives politiques que le régime migratoire parvient habituellement à atteler ensemble²⁶². Sans prétendre mesurer et comparer les forces en présence, nous nous contenterons de souligner que les positions restrictionnistes semblaient disposer de plus d'influence, mais les événements de 2006 pourraient justifier de reconsidérer la portée de protestations antérieures qui avaient pu paraître négligeables, mais révélaient peut-être la montée d'une grande protestation. Même si le régime migratoire n'était pas (ou pas encore) entré en crise, il allait avoir besoin d'être consolidé, à cause de cet accroissement des tensions. Mais comment ses garants allaient-ils décider de la voie à suivre, pour tempérer, outrepasser, ou reprendre à leur compte les pressions exercées sur eux de part et d'autre ?

c) priorité aux mesures anti-immigration : les enjeux du second mandat de George W. Bush et le projet HR 4437

Les débats relancés à partir de l'année 2004, année électorale, portèrent de façon plus dissociée que par le passé, sur les trois grandes questions mises à l'ordre du jour les années précédentes : nouvelles formes de répression (pour répondre aux aspirations restrictionnistes ou nativistes persistantes), nouveau plan de visas temporaires de travail (souhaité par la plupart des employeurs), nouvelles régularisations (à l'intention des immigrés et de leurs proches).

Lors de la campagne présidentielle de 2004, Bush s'efforça de retrouver des propositions analogues à celles qu'il défendait en 2000, après avoir d'ailleurs rencontré Vicente Fox une nouvelle fois. Le plan de travailleurs hôtes envisagé devait permettre de régulariser un certain nombre de sans-papiers, sans passer par une véritable loi de régularisation. Il pouvait ainsi être considéré comme une tentative de transformer la

²⁶² Même s'ils étaient moins visibles que les néo-nativistes, les immigrés et leurs défenseurs n'étaient pas restés inactifs dans cette période, comme en témoigne notamment l'*Immigrant Workers Freedom Ride*, en 2003. Voir également chapitre 3.

situation des travailleurs immigrés non qualifiés, alors que les statuts temporaires existants étaient destinés à des effectifs relativement limités (par rapport à l'estimation de 12 millions de sans-papiers) et pour la plupart à des travailleurs qualifiés. Dans la continuité des effets du 11 septembre, ce projet était présenté conjointement à une ambition de contrôle plus strict des frontières (et notamment de celle avec le Mexique).

Il est peu surprenant que George W. Bush et le secteur dominant du parti républicain, *pro-business* et intéressé par l'électorat latino au moins autant que par les électeurs nativistes, aient été à l'origine de cette tentative d'assemblage entre les trois dimensions du débat. Malgré les débats sur la mesure du vote latino en 2004, on estime généralement que Bush en obtint une part toujours minoritaire mais bien meilleure que les résultats républicains habituels ; et que ce succès relatif, peut-être déterminant dans sa réélection, était en partie lié à ses propositions en matière d'immigration, mises en avant dans le dernier discours sur l'état de l'Union de son premier mandat, et le premier du deuxième (20 janvier 2004 et 2 février 2005, respectivement)²⁶³. Une fois réélu, Bush entreprit d'abord de répondre à la demande de « contrôle » de l'immigration, en augmentant ostensiblement une série de postes budgétaires liés à cette dimension d'application de la politique migratoire. Il espérait ainsi avoir une meilleure chance, dans un deuxième temps, de convaincre les partisans de ce « tour de vis » migratoire qu'un plan de visas temporaires de travail permettant également un certain nombre de régularisations était tout aussi souhaitable, ne serait-ce que pour « soutenir l'économie »²⁶⁴.

De tels efforts de synthèse sont sans cesse de rigueur pour ceux qui se chargent d'éviter que le régime migratoire ne succombe à ses contradictions. Mais à ce moment précis, ils ne furent pas suffisants pour éviter l'expression de propositions plus répressives, voire plus radicalement restrictionnistes. C'est ainsi qu'en décembre 2005,

²⁶³ Textes disponibles sur : <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=29646> et <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=58746> (consultés le 29/08/2012).

²⁶⁴ Michael Fletcher, Darryl Fears, « Bush Pushes Guest-Worker Program », *Washington Post*, 29 novembre 2005. Disponible sur : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/11/28/AR2005112800067.html> (consulté le 29/08/2012).

la Chambre des représentants finit par adopter un projet de loi uniquement répressif, le *Border Protection, Antiterrorism, and Illegal Immigration Control Act* (« loi de protection de la frontière, de lutte contre le terrorisme et de contrôle de l'immigration illégale »), désigné par le numéro HR 4437.

Le projet de loi également connu sous les noms de *Sensenbrenner Bill*, ou HR4437. Il avait été déposé par F. James « Jim » Sensenbrenner, élu républicain de la cinquième circonscription du Wisconsin à la Chambre des Représentants, le 6 décembre 2005, et adopté par la Chambre le 15 décembre (après avoir recueilli 239 voix pour et 182 voix contre, soit plus de 90% de la majorité républicaine et plus de 80% des élus démocrates)²⁶⁵.

Les dispositions qui ont sans doute le plus attiré l'attention sont l'alourdissement des peines pour diverses catégories d'infractions aux lois migratoires, et d'autres infractions susceptibles d'en découler (concernant les documents falsifiés ou les faux mariages) ; ainsi que des sanctions contre les personnes et organisations apportant une aide quelconque permettant à des sans-papiers de venir ou de rester dans le pays. Ces infractions devaient souvent devenir des *felonies*, et l'aide aux sans-papiers, passible de prison (la peine étant définie dans certains cas comme la même que celle à laquelle la personne aidée serait condamnée).

D'autres mesures prévues concernaient les frontières, avec un projet de plus de 1 000 kilomètres de barrières équivalant à une couverture de plus de 30% de la frontière avec le Mexique (question mise à l'étude pour la frontière canadienne), et la généralisation des systèmes de contrôle biométrique.

Le projet visait à promouvoir diverses formes de coopération entre les autorités fédérales et les échelons inférieurs en matière d'immigration, par une série de mesures à la fois budgétaires (remboursements) et juridiques (tout sans-papiers coupable de

²⁶⁵ Ces informations et bien d'autres, ainsi qu'un long résumé des dispositions, sont disponibles sur la page de la *Library of Congress* consacrée à ce projet de loi : <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/z?d109:h.r.04437>: (consulté le 29/08/2012).

conduite en état d'ivresse devait faire l'objet d'une procédure d'expulsion). Un amendement avait introduit un aspect répressif visant à réduire les subventions fédérales aux collectivités ayant adopté des lois limitant la coordination avec les autorités fédérales sur ce type de questions (*sanctuary policies*).

Les dispositions concernant les employeurs se voulaient également à la fois coercitives et incitatives à la coopération, alliant peines plus lourdes et nouveaux moyens technologiques pour empêcher l'embauche des sans-papiers (système devant se mettre en place progressivement).

On connaît le caractère aléatoire de l'application des mesures répressives dans ce domaine. Plus généralement, le degré et les moyens d'application des lois est depuis longtemps le facteur clé qui détermine si une réforme va maintenir ou transformer le régime d'immigration existant. Mais le projet avait tout de même de quoi obtenir la satisfaction des restrictionnistes, en l'absence de tout nouveau programme d'immigration légale, même temporaire, et de tout plan de régularisations. Le projet instaurait même préventivement des restrictions nouvelles à toute régularisation future.

Lors du vote de la chambre le 16 décembre 2005, le projet réunit les suffrages exprimés de 239 représentants contre 181, soit 203 républicains et 36 démocrates pour, 17 républicains et 164 démocrates contre. La liste des 35 *co-sponsors* du projet de loi donne une certaine idée de la base socio-politique de la résurgence restrictionniste. 13 d'entre eux provenaient de la Californie et du Texas, deux États frontaliers du Sud-Ouest, souvent évoqués comme autant de régions où la montée d'un rejet de l'immigration de masse s'exprimerait le plus. Certains représentaient des circonscriptions réputées pour leur conservatisme, comme les districts 13 et 26 du Texas, dans les environs de Dallas. Mais d'autres étaient surtout marquées par le « vote républicain de classe », avec certains des districts les plus riches de chacun des deux États (TX-7 à l'Ouest de Houston, CA-42 à l'Est de Los Angeles). Plus loin encore des foyers classiques de vote anti-immigration, de nombreuses régions peu ou pas touchées par l'immigration de masse avaient également élu des représentants soutenant

fermement le projet. Si certaines zones, principalement urbaines, de l'Est, du Midwest et même du Sud connaissaient une immigration importante, la majorité des représentants ayant apposé leur signature au projet de loi HR4437 n'en provenaient pas. De l'État de New York à la Louisiane et de la Floride au Minnesota, ce sont surtout des représentants de zones suburbaines (ou parfois rurales), et à grande majorité blanche, qui se trouvèrent dans la liste. Dans l'Est ou le Midwest, il s'agissait parfois d'élus de districts républicains dans des États plutôt démocrates (NY-3 à l'Est de New York, PA-9 en zone plutôt rurale, MN-2 au Sud des Twin Cities, OH-2 à l'Est de Cincinnati), dans le Sud, de grands bastions conservateurs (AL-6 autour de Birmingham, SC-2 avec notamment Columbia). Pour confirmer ce profil marqué par le conservatisme blanc éloigné des foyers d'immigration, on peut évoquer le cas du *sponsor* principal de HR4437, F. James « Jim » Sensenbrenner, Jr., élu du 5^e district du Wisconsin. Cette circonscription combine beaucoup des facteurs évoqués ci-dessus, car elle est la plus riche et la plus républicaine de l'État du Wisconsin, État plutôt rural du Midwest ; la circonscription composée de banlieues résidentielles au Nord de Milwaukee, a une population à 95% blanche.

La structuration d'un courant néo-nativiste au Congrès a été favorisée par la fondation d'un regroupement « en faveur d'une réforme migratoire » (*Congressional Immigration Reform Caucus*) par Tom Tancredo en 1999. En fait de réforme, ce groupe se fonde surtout sur des principes visant à la pleine application des lois existantes (susceptible de dissoudre le régime migratoire existant), à la restriction des droits des sans-papiers et au rejet de toute régularisation, considérée comme une « amnistie ».

La division (en termes de politique migratoire) entre les différentes sensibilités républicaines et conservatrices, apparaissait donc de façon nette en 2005. Mais une pression restrictionniste accrue était exercée dans ce domaine par l'électorat conservateur traditionnel, y compris semble-t-il dans des circonscriptions aisées et sans doute sensibles aux intérêts des employeurs. Dans ces conditions, la majorité républicaine semble avoir laissé les élus les plus directement concernés tenter de

contenter cet électorat, en espérant ainsi retrouver la possibilité de contenter les autres un peu plus tard. L'intérêt de la majorité passait-il par de nouvelles concessions (peut-être jugées temporaires) aux néo-nativistes ? Nous avons cité plusieurs cas de réélections difficiles obtenues après de telles concessions, et la situation de l'administration Bush en 2005 pouvait expliquer la recherche de telles solutions d'urgence. Peut-être les soutiens de l'aile *pro-business* du parti républicain étaient-ils en train de se rallier à cette idée, sachant que George W. Bush n'avait pas abandonné l'idée d'un plan d'immigration temporaire.

Quelle que soit l'ampleur du soutien réel à cette stratégie au sein du parti républicain, chacun s'attendait à ce que le Sénat intervienne au cours du printemps pour proposer une version allégée, voire modérée, du projet. Mais si la poursuite du processus législatif et la logique du régime laissaient prévoir un rééquilibrage du projet à court ou moyen terme, les événements inattendus qui se sont déroulés au début de l'année 2006 ont mis en évidence que les risques politiques liés à l'insatisfaction des immigrés et de leurs proches pouvaient avoir été sous-estimés.

2 - présentation générale du mouvement du printemps 2006

Nous venons de présenter les grandes lignes d'un contexte d'incertitude pour le maintien du régime migratoire, principalement du point de vue de ceux qui avaient à cœur de la maintenir. Mais à partir du mois de mars 2006, une série d'événements ont provoqué, au moins temporairement, une transformation de ce contexte. Notre tâche étant d'expliquer, dans la mesure du possible et en adoptant différents angles de vue, ce mouvement social du printemps 2006, il nous paraît nécessaire d'en exposer brièvement les caractéristiques les plus apparentes, avant même d'en venir à la question des éléments dont nous disposons pour comprendre sa naissance.

Autour de la fin du mois de février 2006, des événements commencèrent à apparaître, qui firent sortir la contestation du projet de loi HR 4437 du cadre feutré des conférences de presse et autres micro-rassemblements médiatiques. Des manifestations réunirent plusieurs milliers de personnes dans différentes villes comme Philadelphie, Georgetown (Delaware), ou encore Fort Myers (Floride)²⁶⁶. Au début du mois de mars, les manifestations de même ampleur furent suivies d'un plus grand rassemblement à Washington, avec plusieurs dizaines de milliers de personnes, et la première manifestation dépassant la centaine de milliers eut lieu à Chicago, le 10 mars 2006.

Il semble bien que ce seuil n'ait pas été purement symbolique – autrement dit, le symbole contribua à donner le coup d'envoi d'un véritable mouvement national de manifestations de masse. A partir du 10 mars, on a dénombré plus de 250 manifestations au cours d'une période de deux mois. Leur succession fait apparaître un mouvement au rythme de plus en plus coordonné, autour de trois temps forts : 23-31 mars, 9-10 avril, 1^{er} mai. Il est difficile de déterminer si le sommet se situe autour de l'un ou l'autre de ces deux derniers temps forts, du fait des différents critères possibles pour le situer (nombre total de participants, de lieux de manifestation le même jour ; rassemblement le plus important dans telle ou telle grande agglomération...). Ainsi, les deux premières manifestations dépassant les 100 000 participants ont eu lieu à Chicago le 10 mars et à Los Angeles quinze jours après, le 25 mars ; ce seuil fut ensuite dépassé à Dallas le 9 avril, à Phoenix, New York et Washington le lendemain (10 avril), puis à San José et à nouveau Chicago et Los Angeles, le 1^{er} mai. Mais le mouvement s'est diffusé bien au-delà des grandes villes, et jusque dans de petites localités du Sud et du Midwest. La taille de certaines manifestations fut d'ailleurs d'autant plus impressionnante comparée à l'effectif de la population locale²⁶⁷. Partout où des

²⁶⁶ Les informations sur les dates, lieux, et tailles des manifestations reposent sur une base de données de plus de 200 manifestations, qui était disponible à l'adresse : <http://www.wilsoncenter.org/migrantparticipation> Elle a été constituée par les auteurs du rapport suivant (où figure une liste des principales manifestations) : Xochitl Bada, Jonathan Fox, Andrew Selee (dir.) : *Invisible No More : Mexican Migrant Civic Participation in the United States*, rapport pour le Mexico Institute de la Wilson Foundation (Washington DC), 2006.

²⁶⁷ Une manifestation de 4 000 personnes aurait eu lieu le 10 avril à Siler City (Caroline du Nord), ville de moins de 8 000 habitants.

manifestations importantes eurent lieu un jour de semaine, elles furent rendues possibles par des arrêts de travail, et des « grèves » de lycéens et d'étudiants (« *walkouts* ») d'ampleur parfois comparables à celles des années 1970²⁶⁸.

L'ampleur du mouvement peut être mesurée du point de vue de sa propagation dans l'espace : rares sont les États où aucune manifestations n'a eu lieu durant ce mouvement (par ordre alphabétique, Hawaii, Montana, New Hampshire, North Dakota, Vermont, West Virginia, Wyoming)²⁶⁹. L'ampleur de la propagation du mouvement n'est que l'une des dimensions quantitatives de son importance. Parmi les 250 manifestations recensées, en plus des neuf manifestations au-dessus de 100 000 personnes, des dizaines en ont compté plus de 10 000, établissant souvent de nouveaux records locaux (absolus et même parfois en proportion de la population). Le nombre total d'individus ayant participé au moins une fois aux manifestations entre la mi-février et le début du mois de mai 2006 se situerait dans une fourchette de 3,7 à 5 millions.

Quelles étaient, à première vue, les revendications portées par ce vaste mouvement ? Une première série de revendications concernait, à l'évidence, l'opposition des participants au projet de loi HR 4437, éventuellement à des aspects précis de ce projet ou d'autres (« Nous ne sommes pas des criminels », « Non au mur »...). D'autres revendications situées au cœur de la politique migratoire avaient une dimension plus positive, en faveur de réformes migratoires, de régularisations, voire d'une « amnistie ». Enfin, certains défenseurs des immigrés, conformément à ce que nous avons évoqué au chapitre précédent, annonçaient déjà le recours à l'instrument du vote (« Aujourd'hui nous marchons, demain nous votons »).

Une partie du discours revendicatif était moins précis sur le contenu des droits revendiqués, que sur leur ampleur et leurs fondements : les manifestants

²⁶⁸ Sylvia Lazos-Vargas, « The Immigrant Rights Marches (Las Marchas) : Did the 'Gigante' (Giant) Wake Up or Does it Still Sleep Tonight ? », *Nevada Law Journal* Vol 7, 2007.

²⁶⁹ Nilda Flores-Gonzalez, Elena Gutierrez, « Taking the Public Square : The National Struggle for Immigrant Rights », Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez, *Marcha! - Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010, p. 29 (note 1).

revendiquaient fréquemment un large ensemble de droits sur la base de leur appartenance à la nation des États-Unis, généralement sans distinction de statut, mais à différents titres – en tant que travailleurs, en tant que familles, sur la base de leur foi religieuse (souvent chrétienne, explicitement ou non, mais pas toujours), ou d'autres valeurs morales associées par eux au pays qu'ils revendiquaient comme le leur (voir également chapitre 6).

Cette revendication avait le plus souvent un aspect social (travail, famille, communauté...), éventuellement séparable de la question nationale en tant que telle, ou prioritaire vis-à-vis d'elle. Les expressions de fierté d'avoir choisi une nation (« Mes parents sont venus en Amérique pour notre avenir ») allaient souvent de pair avec des revendications dans le registre des droits fondamentaux (« Aucun être humain n'est illégal »), et la dimension performative de toute revendication était parfois d'autant plus évidente que l'appartenance (à la nation ou à la société) était revendiquée sans fondement particulier, autre que le fait de la revendiquer²⁷⁰. Cette posture pouvait alors prendre une tournure humoristique, avec par exemple des jeux de mots du type « *we are not aliens* » – « Nous ne sommes pas des extra-terrestres », donc (pour ainsi dire) « Nous ne sommes pas des étrangers » ; ou se présenter comme un défi : « nous sommes ici, nous ne partirons pas », suivi parfois de : « et s'ils nous chassent, nous reviendrons ». Mais la question nationale était soumise à une autre tension dans les manifestations, puisque celles-ci débordaient de revendications identitaires qui ne paraissaient pas toutes d'emblée compatibles avec l'appartenance à la nation étatsunienne, et en particulier de nombreux drapeaux étrangers, aux premiers rangs desquels, les drapeaux mexicains et latino-américains²⁷¹.

²⁷⁰ Force est de reconnaître que l'appartenance nationale, comme d'autres, repose toujours en grande partie sur une revendication arbitraire de cet ordre, même si elle peut se nourrir de nombreux arguments – ou s'accompagner, du point de vue de l'État, de toutes sortes de « preuves ».

²⁷¹ Il convient de rappeler que le multilinguisme des manifestants entraînait moins immédiatement en dissonance avec les traditions officielles de la nation, que s'il était apparu dans des États-nations d'Europe, par exemple. Les opposants au mouvement ne manquèrent cependant pas de s'en offusquer, et réaffirmèrent leur soutien à une stricte politique de langue officielle unique (« *English only* »).

Si cet ensemble de revendications est suffisamment diversifié pour faire apparaître des différences, voire des divergences, au sein du mouvement, il serait exagéré de supposer que l'on puisse présenter de façon immédiatement objective les cohérences ou la contradictions d'un tel ensemble de revendications, qui constituent par définition des traits d'union entre des éléments objectifs et subjectifs, qu'il nous faudra interpréter (c'est une partie de ce que nous tenterons de faire au chapitre 6). Nous nous bornerons pour l'instant à constater que leur éventail ne paraît guère surprenant. Dans un mouvement dont le déclenchement fut lié à un projet de réforme précis, qui émanait cependant d'un contexte plus général de tensions autour des questions migratoires, le mélange de mots d'ordres particuliers (contre une mesure ou un projet de loi précis) plus vagues (pour une voie de régularisation) ou très généraux (« Nous sommes l'Amérique »), ainsi que les multiples combinaisons d'identités et d'appartenances revendiquées (nationales ou autres), appellent de plus amples commentaires, mais ne sont pas à proprement parler des surprises.

Plus surprenants furent certains aspects de la forme du mouvement : au-delà des aspects strictement quantitatifs, le rythme de l'apparition de cortèges aussi massifs, et leur diffusion, faisaient du mouvement un événement hors du commun aux États-Unis en ce début de siècle. Quant à la rhétorique des discours tenus ou affichés sur les pancartes, elle empruntait souvent au vocabulaire *liberal* de la réalisation de la promesse fondatrice des États-Unis ; mais par bien des aspects, elle se démarquait visiblement des normes courantes du débat politique, envisageant sérieusement d'exercer une pression économique ou d'organiser une grève, sans cadre légal pleinement établi, et s'emparant d'une date que la mémoire collective des États-Unis avait éliminée tandis que le reste du monde en faisait une journée internationale des travailleurs, le 1^{er} mai.

Pour autant que l'on puisse en juger sans entrer dans les détails de la genèse et du déroulement du mouvement, qui étaient ses participants ? La majorité était visiblement constituée de Latinos, soit en particulier des immigrants du Mexique et d'une douzaine d'autres pays, ou leurs descendants nés aux États-Unis. D'autres membres de la

minorité latino (Portoricains, Mexicains-Américains n'étant pas issus de l'immigration²⁷²) ont également pu y participer. Une autre précision utile concerne les jeunes : supposant le plus souvent que ceux-ci sont nés aux États-Unis, les chercheurs tendent à occulter l'existence d'une minorité qui a été appelée à jouer un rôle pourtant particulièrement actif, en 2006 mais aussi avant ou après, dans les différentes batailles pour le DREAM Act ou contre des lois répressives : celle des enfants d'immigrés eux-mêmes nés à l'étranger, parfois désignés comme la « génération 1,5 »²⁷³.

Cette diversité fut particulièrement nette à Chicago, dont nous avons déjà évoqué la place importante dans la série de manifestations, avec deux grandes dates, dont la première manifestation de plus de 100 000 personnes. Le mouvement y a aussi laissé des traces significatives perceptibles lors des manifestations du 1^{er} mai organisées les années suivantes : Chicago connut de loin le plus grand cortège le 1^{er} mai 2007 (150 000 personnes)²⁷⁴, et même, dans une moindre mesure, en 2008 (environ 15 000). Si la participation d'immigrés de nombreuses origines a dû être un facteur déterminant, il est tout aussi notable que Chicago est devenue la deuxième concentration d'immigrés mexicains de tout le pays, derrière Los Angeles, et regroupe également une population significative d'autres nationalités d'Amérique latine.

Enfin, une caractéristique très remarquée, et souvent directement associée aux autres grands traits que nous avons évoqués, est la participation d'un large éventail d'organisations concernées de près ou de loin, directement ou indirectement, par le sort des immigrés. Les organisations et coalitions qui se consacrent uniquement ou principalement à cette question, comme celles que nous avons évoquées au chapitre précédent, regroupent déjà des acteurs très présents dans d'autres secteurs de la société

²⁷² Le destin historique de ces populations, qui se trouva au centre de l'élaboration identitaire du mouvement Chicano, illustre particulièrement bien le fameux slogan « Nous n'avons pas franchi la frontière, la frontière nous a franchis » (« *We did not cross the border, the border crossed us* »).

²⁷³ Parmi eux, celles et ceux qui sont sans-papiers ont beaucoup en commun avec leurs parents, mais leur arrivée aux États-Unis en bas âge signifie que leur socialisation fut beaucoup plus marquée par les États-Unis que celle de leurs parents, ce qui les place dans une situation socio-politique toute particulière.

²⁷⁴ Kim Voss, Irene Bloemraad, Taeku Lee, *op. cit.*, p. 40 (note 9).

ou de la vie politique, comme des syndicats, des organisations religieuses, et les associations de migrants dont l'action principale est transnationale, en direction du pays (et souvent d'une région) d'origine ; mais le mouvement bénéficiait également de la visible implication de nombreux médias hispanophones (presse écrite, radio, télévision), et de toutes sortes d'organisations des quartiers immigrés mais sans activité régulièrement consacrée aux questions sociales et politiques (qu'il s'agisse de centres culturels, de clubs sportifs, d'associations de commerçants...).

L'effet produit sur les observateurs fut souvent celui d'une sorte d'« union sacrée », où toutes sortes d'oppositions, de divisions ou simplement de distances sociales et politiques, semblaient abolies ou suspendues au nom d'un enjeu d'unité populaire – et selon le regard porté sur les revendications évoquées plus haut, cet enjeu pouvait même être perçu *in fine* comme celui de l'unité nationale en général. Pour donner deux exemples d'organisations dont la participation conjointe pouvait surprendre, on peut souligner que la visibilité de syndicats dans les cortèges n'excluait pas celles de certaines entreprises qui avaient trouvé le moyen (souvent, par des T-shirts) de marquer leur soutien à la démarche de leurs employés²⁷⁵ ; et sur le plan politique, la présence de représentants élus, souvent (mais pas exclusivement) démocrates, issus des minorités latinos et/ou représentant les circonscriptions où les manifestations avaient lieu dans diverses institutions (de l'échelon local au fédéral), les faisait côtoyer des organisations politiques ou coalitions sociales clairement marquées à l'extrême-gauche – à Chicago, différentes organisations maoïstes, le petit parti trotskiste *International Socialist Organization*, ou encore certaines coalitions anti-guerre comme ANSWER.

Quel fut l'effet produit par le mouvement sur les observateurs, qui eurent à passer de cette présentation générale à une explication plus précise de ses conditions de possibilité et de ses conséquences ? Souvent, les compte-rendus parus à ce jour manifestent un certain enthousiasme face à un mouvement inattendu,

²⁷⁵ Il convient de rappeler que tous les employeurs n'eurent pas cette réaction, et que dans certains cas les salariés qui avaient quitté le travail pour manifester, eurent à subir des représailles.

extraordinairement ample, visiblement atypique, tout en demeurant pacifique et fédérateur.

Mais toutes ces dimensions de démesure, ne pouvaient manquer de produire un effet de brouillage. Les compte-rendus ont d'ailleurs souvent tenté d'exprimer cet effet du mouvement, et le présentent souvent comme nimbé d'un certain mystère, avec des éléments récurrents qui se présentent autant comme des faits que comme des images ou des spectres : la surprise, l'événement inattendu, voire spontané, la vague ou même la marée humaine²⁷⁶, et le fameux « géant endormi », qui tient presque lieu d'explication de « l'union sacrée », puisqu'il est censé faire référence à un corps social dont la puissante unité est ancienne et le « réveil » (l'irruption dans les rues et sur la scène politique) prophétiquement annoncé²⁷⁷. La réalité du printemps 2006 était toute autre, d'abord parce que cette unité sociale sans faille n'existe pas, et que l'unité du mouvement, tant qu'elle a duré, était bel et bien politique et non purement sociale. Cette unité et ses limites devront donc être expliquées. En attendant, la face la plus visible de ce mouvement demeurerait la masse de gens descendus dans les rues, et cette énigme du géant, dont le réveil annoncé depuis longtemps était demeuré imprévisible.

On voit bien que la nature même du mouvement, dont le mystère reste entier à ce stade, pouvait faire passer pour des débuts d'explication un certain nombre de métaphores, suggestives mais nécessairement insuffisantes. Mais la réelle surprise que le mouvement a constitué, pour les observateurs extérieurs aux communautés qui allaient se mobiliser et même pour une bonne partie des observateurs qui en faisaient partie, implique entre autres l'absence des observateurs professionnels aux origines du mouvement²⁷⁸. Comment allaient-ils alors surmonter le mystère de cette surprise, et l'effet de brouillage de cette union sacrée, résultats d'un processus de mobilisation qui leur avait échappé jusqu'au jour J des premières manifestations de masse ?

²⁷⁶ Ted Wang, Robert Winn, « Groundswell meets Groundwork : Building on the Mobilizations to Empower Immigrant Communities », in Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez, *op. cit.*

²⁷⁷ Silvia Lazos-Vargas, *op. cit.*

²⁷⁸ L'auteur de ces pages ne fait pas exception, étant arrivé à Chicago au mois d'avril 2006.

La question des organisateurs du mouvement, dans ces conditions, était particulièrement difficile et importante à la fois. Les réponses proposées apportent des informations abondantes et précieuses, tout en posant un certain nombre de problèmes fondamentaux pour l'explication globale du mouvement. C'est pourquoi nous y venons à présent, comme première étape essentielle de notre analyse.

Les compte-rendus du mouvement sont généralement ancrés dans une analyse de l'action de différentes organisations établies, telles que celles que nous avons évoquées au chapitre précédent. La présentation que nous venons de faire indique qu'elles furent nombreuses à participer, d'une façon ou d'une autre, au mouvement ; elle fait également apparaître l'un des premiers problèmes qui allait se poser dans ces compte-rendus : comment situer le rôle des organisations les unes par rapport aux autres ? Chaque compte-rendu consiste souvent à présenter la contribution des organisations étudiées (médias hispanophones, HTAs, Églises, etc.) comme non seulement importante, mais également à la fois inhabituelle et, comme si cette conclusion coulait de source, décisive. Les synthèses peinaient alors à dépasser le point de départ de « l'union sacrée » pour expliquer la construction du mouvement. Elles pâtissaient également d'une tendance répandue dans les sciences politiques aujourd'hui, d'une focalisation quasi-exclusive sur les structures pré-établies – structures organisationnelles, « structure des opportunités politiques »... – au détriment de la créativité des mouvements sociaux, aussi bien en termes d'organisation (et d'auto-organisation) que de création d'opportunités²⁷⁹. Par corollaire, bien souvent, la question de la spontanéité a été évitée plutôt que traitée. Nous allons donc examiner les enseignements de ces textes sur l'action des organisations établies, dans le but d'en faire apparaître les limites et les zones d'ombre, avant de contribuer à un compte-rendu plus complet et synthétique du mouvement, par une relative hiérarchisation des rôles des acteurs l'ayant fait naître²⁸⁰.

²⁷⁹ Voir ci-dessus, 7^e note du chapitre, sur les opportunités politiques.

²⁸⁰ Il est désormais évident que d'autres aspects devront être analysés, dans les chapitres suivants, pour répondre aussi complètement que possible à la question de ce qui fait tenir ensemble, comme un seul « géant », les populations mises en mouvement dans un « réveil » politique apparemment soudain ; et ce qui a également pu les éloigner ou les désunir.

3 – Les organisateurs d'une mobilisation « d'inorganisés »

Chacun le reconnaît : si les participants aux manifestations n'étaient pas « organisés » au sens strict (ils n'étaient pas nombreux à être membres d'organisations officiellement et continuellement impliquées dans les enjeux des droits des immigrés), de telles foules ne pouvaient être rassemblées sans un minimum d'organisation. Pas de masses ostensiblement organisées pour défendre leurs droits dans (ou contre) le régime migratoire ; mais de l'organisation néanmoins : voilà l'idée fondamentale qui paraissait devoir guider les recherches. Cette idée est indispensable, mais plus difficile à tenir qu'il n'y paraît sans négliger le premier terme. Son ambivalence ne doit pas être évacuée, sous peine de réduire considérablement le champ de la recherche et la portée des explications avancées, en revenant aux éléments organisationnels connus d'avance.

On ne peut se contenter d'entamer une description du mouvement en évoquant surprise et spontanéité, pour réintroduire aussitôt les personnages principaux de la scène qui se jouait immédiatement auparavant. Certes, les organisations établies ont joué un rôle, mais il faudra montrer précisément lequel. En même temps, pour être probante, l'analyse devra mettre en évidence suffisamment d'éléments nouveaux, en transformation ou inaperçus dans le substrat organisationnel qui a fait vivre le mouvement. Si l'on ne persiste pas à expliquer son caractère atypique et imprévu (par le repérage d'autres faits tout aussi atypiques et négligés jusqu'alors) on en sera réduit à l'escamoter. Il faut savoir où se situent certains événements essentiels qui ont transformé la situation, ce qui permettra du même coup de mieux comprendre ce que ces événements avaient d'imprévisible et de surprenant. C'est en commençant par évoquer les acteurs établis, comme l'ont fait la plupart des travaux existants, que nous allons progressivement souligner les limites de leur rôle, et l'importance d'acteurs en partie autonomes vis-à-vis de ce milieu organisé établi.

a) les organisations établies de défense des droits des immigrés

Les analyses publiées au cours des six années écoulées depuis le printemps 2006 recèlent une abondante information sur le mouvement. Ces données ont été en partie collectées dans la presse ; le reste (ainsi d'ailleurs qu'une partie des informations rapportées par la presse) a largement été produit en se penchant sur l'action de différentes organisations. Leur collecte et leur insertion dans des compte-rendus à vocation scientifique semble avoir été, le plus souvent, fonction du caractère reconnu et officiel, établi, de ces organisations.

Des organisations établies présentent en effet un certain nombre d'avantages : aisément repérables, suffisamment stables pour avoir une histoire déjà incorporée aux analyses de politistes ou de sociologues, elles semblent également *a priori* les mieux à même d'influencer le cours des choses, par les ressources matérielles et humaines dont elles disposent²⁸¹. Ces organisations sont susceptibles d'imposer des conditions (voire des obstacles) à l'accès d'observateurs extérieurs, contrairement à des regroupements moins formels ou fondés sur la libre participation de volontaires ; pour des universitaires américains ou résidant aux États-Unis, cependant, ces conditions ne sont pas insurmontables et leur effet est largement compensé par les liens privilégiés entre le monde de la recherche et celui des organisations à but non lucratif (parfois financées par les mêmes fondations que les travaux de recherche, et dont l'activité même peut constituer un continuum avec la recherche, par le biais de fonctions d'expertise). Et quoi qu'il en soit, rares sont les enquêteurs qui ont eu recours à l'observation des pratiques internes de ces organisations, plutôt qu'à des entretiens hors contexte.

De ce fait, à la lecture des textes en question, on peine à trouver matière à s'interroger sur le fonctionnement de ces organisations, qui a peu retenu l'attention des

²⁸¹ Il s'agit d'une perception du rôle des organisations dans les mouvements sociaux, à peu près équivalente à celle des théories politiques de la « mobilisation de ressources ». Voir par exemple : John McCarthy, Mayer Zald, « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82 n° 6, 1977.

chercheurs et semble alors constituer un ensemble uniforme de pratiques qui vont de soi.

Pour toutes ces raisons, bonnes ou moins bonnes, les compte-rendus du mouvement de 2006 ont eu tendance à donner les rôles principaux aux organisations de la société civile investies avant 2006 dans le domaine de la politique migratoire et des droits des immigrés. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, l'analyse de certains aspects cruciaux du mouvement impliquait pourtant de rompre en partie avec cette focalisation. Notre démarche d'enquête de terrain, fondée sur l'observation dans les mobilisations elles-mêmes et dans les lieux où les participants pouvaient prendre part aux délibérations internes au mouvement, nous a permis de construire un autre angle de vue. Plus distancié vis-à-vis des organisations établies, il a ses propres caractères déformants : la construction d'espaces de délibération pour l'organisation et l'orientation d'un mouvement de grande ampleur est toujours une lutte d'influences entre plusieurs espaces, et un processus qui peut détourner l'attention des lieux multiples où se construit véritablement la participation d'un grand nombre de personnes. Mais l'analyse des événements qui se sont déroulés dans le cadre des « centres de mobilisation » les plus visibles constitue néanmoins une piste importante, sinon indispensable, pour aborder tout ce que ce mouvement eut de spécifique.

Quelles sont donc ces organisations que les travaux publiés jusqu'ici ont ainsi placé au premier plan ? On y retrouve la plupart des acteurs évoqués dans le chapitre précédent. Bien souvent, plutôt que d'organisations au sens strict, il s'agit de coalitions établies depuis des années, entre des organisations se consacrant principalement aux questions migratoires, et d'autres en ayant fait un de leurs secteurs d'intervention pendant tout ou partie des deux décennies précédant le printemps 2006. Nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, le mouvement syndical est engagé sur ce terrain et s'est nettement rapproché des défenseurs des immigrés, au cours de cette période. Différentes Églises (notamment l'Église catholique), directement ou par l'intermédiaire d'organisations sociales, ont également pris l'habitude de participer à de telles coalitions, et ainsi, à la défense des droits des immigrés dans le débat politique.

Malgré l'existence de coalitions nationales, la plupart des auteurs constatent que les plus actives ont été les coalitions locales de la plupart des grandes agglomérations, qui sont également des zones de concentration d'immigrés. Parmi les plus établies, on peut citer la *Coalition for Humane Immigrant Rights in Los Angeles* (CHIRLA), entre autres coalitions urbaines de Californie du Sud (regroupées dans le *Southern California Comprehensive Immigration Reform Workgroup* – SCCIRW) ; dans le contexte de Chicago, l'*Illinois Coalition for Immigrant and Refugee Rights* (ICIRR) ; et dans d'autres régions, la *New York Immigration Coalition* (NYIC), le *Services Immigrant Rights and Education Network* (SIREN, San Francisco), la *Casa de Maryland*, ou encore la coalition *Massachusetts Immigrant and Refugee Advocacy* (MIRA).

La construction d'une alliance entre les trois principales familles d'organisations participant à ces coalitions, n'a pas été sans poser des problèmes par le passé, et certaines études le rappellent²⁸². Ces problèmes sont révélateurs des différentes conceptions du progrès (de ses moyens et de ses fins) qui coexistent dans les coalitions, et on pourra y revenir, même s'ils ne paraissent plus à l'ordre du jour au moment où le projet HR 4437 est introduit.

Comment ces coalitions se sont-elles mises en mouvement au printemps 2006 ? Tout a souvent commencé par des prises de position officielles, par le biais de conférences de presse. Ainsi, à Los Angeles, la CHIRLA et d'autres *advocates* migratoires et ethniques (MALDEF, NALACC²⁸³, NAKASEC²⁸⁴ par exemple) organisèrent une conférence de presse dès le 13 décembre 2005, soit cinq jours après

²⁸² Randy Shaw, « Building the Labor-Clergy-Immigrant Alliance », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *op. cit.*

²⁸³ La *National Alliance of Latin American and Caribbean Communities*, fondée en 2004 dans le contexte des annonces de réforme faites par le président Bush, est un regroupement d'associations de quartiers et d'organisations transnationales visant à promouvoir une réforme migratoire, en améliorant l'accès des organisations coalisées à diverses ressources (financements, médiatisation...).

²⁸⁴ Le *National Korean-American Service and Education Consortium* est une organisation analogue dans la communauté Coréenne et Coréenne-Américaine, fondée en 1994 à Los Angeles, dans le contexte de tensions nouvelles concernant l'immigration. L'une des principales structures affiliées à cette coalition se trouve à Chicago : le *Korean Resource and Cultural Center*.

l'adoption en commission du projet de loi Sensenbrenner à la Chambre des représentants (qui allait devenir HR 4437 après le vote du 16 décembre)²⁸⁵. L'annonce de cette conférence de presse était assortie d'un appel à l'action (« *call to community action* »), sans en préciser la nature. Le court texte explicatif mettait en évidence trois aspects de la réforme, dont deux liés aux demandes de naturalisation et au code de procédure, autrement dit, liés à deux des activités les plus courantes des parties prenantes de l'appel : procédures judiciaires, campagnes de naturalisation. Il est d'autant plus surprenant de ne voir aucune allusion aux dispositions réprimant toute assistance aux sans-papiers, également susceptibles d'entraver certaines activités des défenseurs des immigrés. En troisième point, l'appel évoquait l'un des aspects centraux de la réforme – la requalification comme « *crime* » du fait d'être sans-papiers – mais de façon incomplète, en citant le cas des immigrés venus légalement mais n'ayant plus le droit de rester. Ces limites peuvent être liées à l'urgence dans laquelle la majorité républicaine à la Chambre était en passe d'adopter le projet. Cet appel, intervenant avant même le vote de la Chambre des représentants dans son ensemble, avait sans doute pour but principal d'exprimer publiquement une opposition qui se matérialisait surtout dans le cadre du processus législatif (par une activité de lobbying à laquelle de simples citoyens ont pu participer en contactant des élus). Dans cette hypothèse, le Capitole devait donc demeurer le centre de gravité, sinon le lieu unique, de la « *community action* » mentionnée dans le titre de l'annonce. À supposer que des protestations visibles dans les rues aient été organisées, elles n'ont laissé aucune trace.

Dans le cas de Chicago, la coalition ICIRR (voir chapitre précédent) a organisé une telle conférence le 21 décembre 2005, soit cinq jours après l'adoption du projet de loi HR 4437. Ce fut sans doute l'occasion d'exprimer une inquiétude, mais si l'on en croit le site de l'une des organisations membres de la coalition²⁸⁶, la conférence consista bien plus à retracer le contexte de l'adoption du projet à la Chambre, qu'à

²⁸⁵ Il subsiste une trace de l'appel à cette conférence de presse à l'adresse suivante : <http://la.indymedia.org/pipermail/imc-la/2005-December/000039.html> (consulté le 30/08/2012)

²⁸⁶ La section de Chicago du *Council on American Islamic Relations* publiait un compte-rendu de sa participation à la conférence de presse, disponible sur : <http://www.cairchicago.org/2005/12/21/cair-chicago-attends-press-conference-in-response-to-passage-of-hr-4437-in-the-house/> (consulté le 30/08/2012)

ébaucher une réponse officielle de la coalition. Après avoir résumé le contenu de la réforme en une phrase, le bref compte-rendu de la conférence de presse s'étend sur le rôle de différents dirigeants politiques de la majorité, ainsi que de l'opposition. Sont évoqués en particulier deux élus de l'Illinois, le président républicain de la Chambre (Dennis Hastert), mais aussi le dirigeant démocrate Rahm Emmanuel, évoqué plus haut, ayant fait pression sur plusieurs élus pour qu'ils soutiennent le projet. La coalition était manifestement préoccupée à la fois par le projet de loi lui-même, et par l'attitude de certains démocrates, susceptible d'être subordonnée aux enjeux électoraux de l'année à venir. Mais la conférence n'avait apparemment pas été l'occasion de jeter les bases d'une intervention publique de la coalition sur l'un ou l'autre plan. Le seul élément évoqué concernant l'avenir est la suite du processus législatif, à savoir le passage probable du projet devant le Sénat lors de sa prochaine session, début 2006 ; mais le compte-rendu proposé par CAIR-Chicago ne fait apparaître aucun appel direct aux élus ni à la société civile organisée, et encore moins à la population.

Lors d'une réunion interne, le même jour²⁸⁷, c'est surtout le REAL ID Act qui aurait fait l'objet d'une ébauche de stratégie, notamment du fait que l'application de cette loi relevait en partie des prérogatives des États²⁸⁸. L'ICIRR pouvait donc envisager de faire pression dans le cadre du processus législatif de l'État de l'Illinois pour préserver une voie d'accès à des papiers d'identité permettant de conduire un véhicule, sans distinction de statut migratoire²⁸⁹. La stratégie face à HR 4437 était à l'ordre du jour, mais aucune proposition concrète ne fut diffusée dans le compte-rendu de CAIR-Chicago – soit parce qu'aucune proposition n'avait été sérieusement envisagée, soit parce que les propositions retenues n'impliquaient pas un appel à

²⁸⁷ Bref compte-rendu disponible sur : <http://www.cairchicago.org/2005/12/21/cair-chicago-attends-leadership-strategy-planning-meeting/> (consulté le 30/08/2012)

²⁸⁸ Introduit en janvier 2005 par Jim Sensenbrenner, et devenu loi quelques mois plus tard, le REAL ID Act visait à rendre plus strictes les conditions imposées par l'État fédéral au mode de délivrance de pièces d'identités et de permis de conduire par les États (les éléments concernant les immigrants n'étant qu'un volet de cette loi).

²⁸⁹ Des réactions similaires dans de nombreux États ont mené le REAL ID Act à l'impasse dans laquelle il se trouve à ce jour. Mais certains États ont également décidé de prendre des mesures contre la délivrance de certains documents aux sans-papiers (permis de conduire notamment).

participation large. Il en allait de même un mois après, le 14 janvier 2006, lors de la réunion suivante²⁹⁰.

Certaines composantes du faisceau d'organisations établies de défense des immigrés, prirent également position de façon autonome. Le mouvement syndical venait de connaître une scission. Les syndicats de la nouvelle coalition *Change to Win*, qui venaient de quitter l'AFL-CIO, furent souvent parmi les premiers à intervenir. Ainsi, l'union locale numéro 11 de UNITE-HERE participa à la conférence de presse du 13 décembre à Los Angeles. Un peu plus tard, c'est à l'échelle fédérale que l'AFL-CIO intervint par anticipation dans le débat au Sénat en s'adressant au président de la Commission judiciaire (chargée des questions migratoires), dans une lettre datée du 17 janvier 2006²⁹¹. La vice-présidente exécutive Linda Chavez-Thompson, numéro 3 de l'AFL-CIO, intervint dans le débat au nom du respect des droits et libertés fondamentales des travailleurs de toutes origines. S'exprimant au nom du mouvement syndical indépendamment de toute participation à des coalitions, elle put insister sur des revendications qui n'y font pas nécessairement l'unanimité, comme la régularisation de tous les sans-papiers et surtout l'abandon de tout programme de travailleurs hôtes (point sur lequel SEIU et *Change to Win* allaient se montrer moins catégoriques). Même sans l'évoquer directement, une lettre envoyée à cette date prenait implicitement le projet HR 4437 pour première cible dans le débat en passe de s'ouvrir au Sénat. Mais si l'AFL-CIO prenait publiquement position pour une réforme remplissant des critères ambitieux, et implicitement contre HR 4437, elle semblait également circonscrire son action au domaine du lobbying législatif, éventuellement assorti de prolongements à visée médiatique, entre la protestation en petit comité et la conférence de presse.

En ce qui concerne les organisations religieuses, la prise de position la plus précoce et la plus remarquée fut sans doute celle du Cardinal Roger Mahony, archevêque de Los Angeles. Dans une lettre au Président Bush datée du 30 décembre

²⁹⁰ <http://www.cairchicago.org/2006/01/14/cair-chicago-attends-icirr-spring-session-planning-meeting/>

²⁹¹ La lettre est disponible sur : <http://www.aflcio.org/Press-Room/Press-Releases/AFL-CIO-Urges-Senator-Specter-to-Prioritize-Legali> (consulté le 30/08/2012)

2005, il estima que les dispositions visant à réprimer l'aide aux sans-papiers étaient inapplicables. En insistant sur les services offerts directement ou indirectement par l'Église, services de nature tant spirituelle que matérielle, il exprima au nom de son archevêché un refus d'exclure les sans-papiers de quelque manière que ce soit. On peut y voir un mouvement de désobéissance en germe, mais sa réalisation n'était pas immédiatement à l'ordre du jour, et les Églises s'exprimèrent principalement sur le sujet par le biais des coalitions auxquelles elles appartenaient.

Le moins que l'on puisse dire est qu'aucune de ces prises de position ne constituait réellement une première étape du mouvement qui allait se dérouler quelques semaines, voire quelques jours après. Ainsi, malgré la précocité de sa réaction, le Cardinal Mahony proposait essentiellement des activités dans le cadre de la pratique religieuse, notamment à l'occasion du Carême en mars 2006 ; il s'en tenait donc à proposer d'orienter les prières, le jeûne et les œuvres de charité de cette période en direction d'une réforme migratoire²⁹², au moment même où se déroulaient ou se préparaient les premières manifestations de masse. Le sens de la « surprise » du mouvement se précise : on a tout lieu de penser que les organisations établies elles-mêmes furent surprises par la tournure des événements. Et si, comme nous l'avons rappelé, les observateurs professionnels sont généralement en bonne intelligence avec ces organisations et peuvent ainsi avoir une certaine connaissance de leurs priorités et de leurs activités prévues à court ou moyen terme, le fait qu'ils aient été surpris corrobore dans une certaine mesure la thèse que ces organisations l'ont également été.

Pourtant, si l'on en croit les compte-rendus publiés par des chercheurs, le mouvement a eu lieu parce que ces organisations en ont fait leur priorité²⁹³. Celles-ci ont consacré une part importante de leur activité quotidienne à son développement, ce qui impliquait de laisser de côté, pour un temps, leurs autres projets (les auteurs que nous venons de citer estiment même qu'elles ont « abondamment puisé dans leurs ressources »²⁹⁴). Les échanges entre organisations se sont intensifiés, au point qu'une

²⁹² Luisa Heredia, « From Prayer to Protest : The Immigrant Rights Movement and the Catholic Church », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *op. cit.*, p. 109.

²⁹³ Ted Wang, Robert Winn, *op. cit.*, p. 48.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 50.

grande partie de leur activité était consacré à la communication entre elles. Les réunions entre partenaires habituels étaient l'occasion d'organiser l'élargissement du cercle des organisations impliquées (fût-ce à des degrés très divers), en préparant la prise de contact avec de nouveaux partenaires et la mise en place de conférences téléphoniques.

Une fois mises en réseau, les organisations n'étaient pas coalisées de façon pérenne, même si le mot coalition était fréquemment employé. Dans le réseau ainsi constitué, les liens n'étaient pas tous d'égale solidité. Pour y remédier, il fallait s'assurer que les partenaires allaient désormais s'exprimer, sinon d'une même voix, du moins dans le cadre d'un certain consensus. Le premier point à l'ordre du jour fut donc l'élaboration de positions communes, permettant de réduire ou de contenir l'hétérogénéité des organisations et coalitions souhaitant coopérer. Les autres points soumis à discussion (communiqués, relations avec la presse et les élus notamment) dessinaient les contours d'une activité routinière pour ces organisations, mise au service d'un contexte particulier et sans doute intensifiée pour l'occasion.

Nous ne contestons pas cette mise en branle des organisations établies, mais il s'agit de déterminer correctement sa place dans le processus de la mobilisation. Souvent, les compte-rendus présentent ce processus comme fondateur pour le mouvement, et on est amené à considérer que les participants au mouvement ont pour l'essentiel rejoint un cadre construit par ces coalitions. Les organisations de défense des immigrés, avec leurs partenaires habituels du mouvement syndical et des associations religieuses, auraient sollicité les médias « ethniques » (hispanophones notamment) et rencontré chez eux une grande coopération pour diffuser une critique du projet de loi et des appels à la mobilisation. Ce mouvement naissant aurait ensuite été « rejoint par de petites organisations locales »²⁹⁵. Enfin, les organisations à l'origine du mouvement auraient procédé le plus naturellement du monde à un nouvel élargissement, au-delà des milieux organisés cette fois (« *outreach* ») et indépendamment du rôle des médias ; cette volonté de sensibiliser la population aurait

²⁹⁵ Kim Voss, Irene Bloemraad, Taeku Lee, *op. cit.*, p. 26.

constitué le dernier élément nécessaire à l'enclenchement d'une mobilisation de masse à l'échelle du pays.

Une lecture attentive des compte-rendus fait cependant apparaître des contradictions et des zones d'ombre. Certains auteurs ont employé des expressions attribuant en fin de compte un rôle plus réduit aux organisations établies, en disant par exemple que leur travail aurait surtout « huilé les rouages » d'une mobilisation, et que « l'on ne saurait assez insister sur le caractère organique » de cette dernière²⁹⁶.

Mais on rencontre également des incohérences chronologiques dans la version des faits que nous venons de résumer. Les activités que celle-ci attribue aux organisations établies réunies en coalitions locales, sont assez nettement et précisément documentées à partir de la fin mars, c'est à dire après des dizaines de manifestations et même après les premiers très grands rassemblements (10 mars à Chicago, 25 mars à Los Angeles). Le mouvement ne fut considéré comme une priorité et les ressources des coalitions n'y furent affectées que lorsque la dynamique fut devenue évidente ; aussi le dispositif décrit plus haut devint-il opératoire « surtout après le 25 mars » et « pour la préparation du 10 avril », comme on peut le lire au sujet de Los Angeles ou New York²⁹⁷. Une mobilisation très importante et d'ampleur nationale avait donc déjà commencé avant que les organisations et coalitions établies ne s'y engagent de la sorte – contrairement à ce que beaucoup de textes déjà cités laissaient entendre.

Un autre point fondamental est la forme d'action qui a constitué le cœur de ce mouvement, la manifestation de masse, dont nous étudierons les implications plus en détails au chapitre suivant. Cette forme de mobilisation paraît si évidemment éloignée des activités habituelles des défenseurs établis des immigrés, que l'existence même du mouvement exige des explications indépendantes de la contribution de ces acteurs. Certains compte-rendus admettent qu'il s'agissait pour ces derniers d'un « activisme en dehors de la vie politique "normale", électorale ou institutionnelle »²⁹⁸, mais on y

²⁹⁶ Ted Wang, Robert Winn, *op. cit.*, p. 49.

²⁹⁷ *Ibid.* p.50

²⁹⁸ Kim Voss, Irene Bloemraad, Taeku Lee, *op. cit.*, p. 4.

trouve peu d'éléments pour comprendre comment ils en seraient arrivés à sortir ainsi de leur routine. Les mêmes auteurs se contredisent d'ailleurs souvent, en affirmant que cet activisme « découle directement des missions de prestation de services qui sont naturellement centrées sur des quartiers spécifiques »²⁹⁹.

Une piste pourrait être d'estimer que leur réaction était précisément due au fait que leurs missions étaient menacées par le projet de loi HR 4437, qui pouvait exposer à de lourdes sanctions toute assistance aux sans-papiers. Plus généralement, dans le contexte évoqué, certains secteurs des organisations établies ont pu craindre de voir advenir la fin du régime migratoire dans lequel elles avaient malgré tout, dans le cadre du fonctionnement des institutions gouvernementale, voix au chapitre.

La fermeture réelle ou possible des opportunités politiques classiques pouvait donc créer la nécessité d'employer d'autres moyens. Encore faudrait-il montrer que ces acteurs sont bien ceux qui ont véritablement *créé* une opportunité nouvelle en organisant un mouvement de masse. A défaut, il faudrait plutôt conclure que les organisations établies ont surtout trouvé dans un tel contexte des raisons de se rallier à la mobilisation de masse – et ce de façon temporaire. Comme nous le verrons notamment au chapitre 6, ces organisations avaient souvent pour principale perspective politique, le retour à une logique d'influence sur (et dans) le fonctionnement habituel du processus législatif, et du régime migratoire ; en conséquence, elles ont en partie subi, et en partie tenté d'influencer, les règles d'un jeu auxquelles elles ne se prêtent que très rarement.

Les organisations transnationales regroupant les immigrés par lieu d'origine (souvent appelées en anglais *hometown associations* ou « HTAs » – voir chapitre précédent) sont l'une des rares catégories d'organisations regroupant explicitement des migrants dans un but socio-politique. Cette implantation justifie la caractérisation de « *membership organizations* », ce qui est une première différence vis-à-vis des autres organisations établies concernées par les questions migratoires (« *advocates* »

²⁹⁹ *Ibid.* p. 23

défenseurs des immigrés, lobbies et autres ONG). Leur raison d'être, directement liée aux enjeux socio-politiques de la migration, les distingue en partie d'autres types d'organisations établies, même celles (comme les syndicats ou les Églises) qui peuvent avoir de nombreux membres immigrés. Leur implantation demeure cependant trop limitée³⁰⁰, pour leur permettre d'avoir un pouvoir de mobilisation de masse à la mesure du mouvement du printemps 2006. Qui plus est, les pratiques qu'elles mettent de plus en plus souvent en œuvre pour tenter d'influencer la vie politique des États-Unis, ne sont pas particulièrement originales : ces organisations se regroupent, et entrent dans le modèle de l'*advocacy* et du lobbying³⁰¹.

b) L'activation de réseaux de militants migrants

Les auteurs évoqués précédemment ne semblent pas ignorer l'existence (ou l'apparition) d'acteurs en partie extérieurs aux cercles dont ils évoquent sans cesse l'influence, mais plutôt la négliger. Ainsi, plusieurs auteurs spécialistes des HTAs ont développé une conception plus englobante de la « société civile des migrants ». Dans leurs nombreux travaux centrés sur l'« engagement civique » des migrants (latinos en particulier), Xochitl Bada, Jonathan Fox et leurs collaborateurs évoquent cette « société civile » en insistant notamment sur les « organisations implantées dans la population et dirigées par des migrants » (« *migrant-led membership organizations* »)³⁰².

Leur soin à distinguer les migrants des autres animateurs du tissu organisationnel est très utile. Il a permis de faire apparaître une partie des dirigeants qui nous paraissent effectivement avoir donné au mouvement sa forme et sa consistance. Ces auteurs ne cherchent pourtant pas suffisamment, à nos yeux, à expliquer quelles organisations (ou quels « organisateurs ») avaient ou non vocation à se lancer dans la

³⁰⁰ Voir chapitre précédent.

³⁰¹ Dans l'Illinois et le Midwest, une confédération de fédérations mexicaines (CONFEMEX) a été fondée en 2003, avant de contribuer à créer l'année suivante la NALACC (voir ci-dessus).

³⁰² Voir par exemple : Xochitl Bada, Jonathan Fox, Andrew Selee (dir.), *op. cit.*

construction d'un tel mouvement, et pourquoi. Les associations locales à vocation socio-politique et regroupant des membres immigrés ou migrants latinos sont alors mêlées, dans la sphère ainsi esquissée, à des entreprises du secteur des médias hispanophones, des ONG, et des structures à vocation essentiellement culturelle. Toutes ces structures constituent en effet des ressources susceptibles d'être mobilisées, et leur existence dans de nombreux quartiers d'immigrés latinos peut favoriser les mobilisations chez ces derniers. Nous cherchons cependant à repérer des organisations ou des regroupements qui ont pu non seulement être mobilisées, mais mobiliser – et ainsi, les origines des initiatives qui ont véritablement donné naissance au mouvement à partir d'une protestation populaire diffuse.

Au tout début de l'année 2006, la protestation était déjà en train de naître au sein même de la population immigrée latino. Mais même si tout mouvement social d'ampleur comporte une part irréductible de spontanéité, celle-ci s'exprime suivant des modalités variables selon les formes de politisation pré-existantes chez les participants, repérables par d'autres traces que les épisodiques irruptions des foules dans des mouvements de manifestations. Il convient de n'attribuer à la spontanéité que ce que rien d'autre n'aura pu expliquer, et de se mettre en quête des structures et des acteurs, aussi fragiles soient-ils, qui correspondent le plus à ce qui s'est déroulé dans le mouvement.

Dans le cas qui nous occupe, faudrait-il s'étonner que certains acteurs déterminants soient tout aussi atypiques que le mouvement lui-même, dans l'histoire récente des États-Unis ? Lors de la diffusion d'une vague de protestation sociale, des clubs sportifs ou culturels pouvaient assurément jouer un grand rôle, mais plutôt relayer que lancer des appels à la mobilisation organisée. Des ONG ou des médias hispanophones allaient sans doute avoir tendance à demeurer dans le domaine de la diffusion d'informations et d'expertise, et à s'orienter vers des formes d'action classiques tournées vers les élus et les élections, plutôt que d'offrir directement leurs ressources à une mobilisation de masse (et a fortiori, plutôt que d'entreprendre de la

faire naître). La question demeure donc : qui a logiquement pu, à la fois, envisager et réussir la mobilisation de telles ressources ?

Parmi les rares points de repère qui sont mentionnés en passant, prenons comme point de départ le rassemblement à Riverside, en Californie, de plusieurs centaines de militants venus de différentes régions du pays. On peut y déceler les traces de processus de mobilisation auxquelles les organisations établies n'ont pas participé en tant que telles. Armando Navarro, professeur à l'établissement local de l'université publique de Californie (UC Riverside), était à l'origine du rassemblement, par le biais d'une organisation appelée *National Alliance for Human Rights*. Cette organisation, créée récemment (2000), semble manquer de ressources ou de stabilité au point de ne plus disposer d'un site internet à ce jour. Une grande partie du succès de la rencontre a manifestement reposé sur les réseaux d'interconnaissance auxquels Navarro et ses partenaires locaux avaient personnellement accès, ayant réellement permis de réunir des militants du Sud, de l'Ouest et du Midwest³⁰³, ou encore un sénateur mexicain de l'État de Zacatecas, Reymundo Cardenas ; sans oublier une contribution pré-enregistrée du président en exercice de l'Assemblée de Californie, Fabian Nuñez. Les activistes de Chicago Emma Lozano (sœur de Rudy Lozano³⁰⁴, fondatrice du *Centro Sin Fronteras*) et Marcia Soto (alors présidente de la CONFEMEX et vice-présidente de la NALACC), étaient sans doute celles qui venaient du plus loin³⁰⁵. Lors d'une réunion précédente et plus locale, en janvier, des dizaines de personnes avaient participé, y compris le Consul du Mexique à San Bernardino/Riverside, Carlos Giralt-Cabrales, et le Représentant fédéral de la circonscription, le démocrate Joseph N. « Joe » Baca.

Ces éléments et les propositions émanant de Navarro, comme une contribution à l'effort de lobbying et la sollicitation d'une intervention de personnalités politiques

³⁰³ Armando Navarro, *The Immigration Crisis : Nativism, Armed Vigilantism, and the Rise of a Countervailing Movement*, Lanham, Rowman & Littlefield (Altamira Press), 2008, p. 321.

³⁰⁴ Jeune et influent militant latino, syndical et politique, actif à Chicago dans les années 1970 et 1980, jusqu'à son assassinat en 1983. Voir chapitre précédent.

³⁰⁵ Leonard Ramirez, Jose Perales-Ramos, Jose Antonio Arellano, « Marchando Al Futuro : Latino Immigrant Rights Leadership in Chicago », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *op. cit.*, p. 129.

d'Amérique latine, évoquent plutôt le *modus operandi* des organisations établies ; pourtant, d'autres éléments indiquent que la réunion avait quelque chose de particulier. D'abord, elle fut organisée de façon relativement ouverte, et à condition de s'inscrire, n'importe qui pouvait participer (si bien que des militants anti-immigration des *Minutemen* ou de « *Save Our State* » n'hésitèrent pas à s'inviter). Ensuite, une partie des propositions émanant de la réunion pouvaient déboucher sur une série de rassemblements de rue :

« Certains groupes préparent des rassemblements de protestation, des boycotts et des marches contre le projet de loi dans la région de l'Inland-Empire [périphérie de Los Angeles]. Un groupe de cinquante personnes appelé *Comité Latino* prépare une chaîne humaine aujourd'hui entre Coachella et le bureau de la représentante républicaine de Palm Springs, Mary Bono. Un rassemblement est prévu pour le 25 mars à Los Angeles. »³⁰⁶

Même s'il va de soi que les organisations établies organisent parfois de telles protestations, et que rien encore ne laissait présager le mouvement qui allait naître, on ne manquera pas de noter ce qui est sans doute l'une des premières traces écrites de la convergence du processus de mobilisation de la région de Los Angeles, autour de la date du 25 mars³⁰⁷. La première grande manifestation à Los Angeles trouve donc une partie de ses origines dans la réunion de Riverside – ou dans des événements ayant eu lieu encore plus tôt, et dont les seules traces que nous ayons repérées à ce jour, passent par cette réunion³⁰⁸. Un dernier élément du même ordre est la présence de militants d'autres régions, qui allaient contribuer à donner naissance au mouvement de masse avant même qu'il ne gagne Los Angeles : les activistes venues de Chicago, Emma

³⁰⁶ Melissa Eiselein, « Anti-immigration bill targeted », *The Press-Enterprise* (Riverside), 12 février 2006. L'article n'est plus en ligne.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ Dans un entretien en 2007, deux militants de Los Angeles évoquent un processus remontant à janvier 2006, sur la base de réunions à l'Église *La Placita*, et qui aurait abouti mi-février à un plan de mobilisation pour le 25 mars. Jesse Diaz, Javier Rodriguez, « Undocumented in America », *New Left Review* n° 47, septembre-octobre 2007. Disponible sur : <http://newleftreview.org/II/47/jesse-diaz-javier-rodriguez-undocumented-in-america> (consulté le 30/08/2012).

Lozano et Marcia Soto, ont ensuite rejoint le milieu militant de leur ville, qui commençait déjà à agir.

Il est frappant que le rassemblement de Riverside soit évoqué dans les comptes-rendus cités dans les pages qui précèdent, de façon très vague et lapidaire³⁰⁹. Il était pourtant le signe de réseaux existants, importants, et connaissant un regain d'activité. Dans ces réseaux, des idées et des projets qui préfiguraient ou commençaient à lancer le mouvement du printemps 2006 ont pu trouver un écho et se propager. Certes, l'événement n'était pas en lui-même entièrement déconnecté des réseaux et des pratiques des organisations établies, mais à y regarder de près, on y trouve la trace de personnes et de projets qui s'en sont en partie détachés pour commencer à construire le mouvement de masse qui allait avoir lieu.

Dans les discussions de Riverside, émergea l'idée d'une date de mobilisation commune à tout le pays, le 10 mars. Nous l'avons dit, ce fut loin d'être la seule proposition marquante, dans une réunion où bien des participants avaient sans doute encore en tête leurs pratiques routinières – autrement dit, bien autre chose que ce qui s'est produit quelques semaines plus tard à Chicago. Mais comme pour la date du 25 mars concernant Los Angeles, on est frappé par l'apparition lors de cette réunion, d'une proposition qui aurait pu rester lettre morte, mais s'est réalisée de deux façons. D'une part, le 10 mars a été la date de la première « *mega-marcha* », manifestation dépassant 100 000 personnes, organisée à Chicago. D'autre part, à partir de cette date, la protestation ambiante a basculé dans un mouvement social d'une ampleur et d'une forme peu communes dans les États-Unis des années 2000, et l'idée d'une journée nationale de manifestations s'est réalisée plusieurs fois au cours du mouvement.

Si la réunion de Riverside peut être considérée comme une illustration de l'état du processus au tout début de l'année 2006, celui-ci n'était pas totalement extérieur aux cercles d'influence des organisations établies. Mais cette réunion mettait en évidence la possibilité d'un autre choix que les pratiques habituelles de ces organisations. Elle le

³⁰⁹ Une exception notable est : Leonard Ramirez, Jose Perales-Ramos, Jose Antonio Arellano, *op. cit.*

réalisait même déjà un peu, en faisant une place inhabituelle à une participation extérieure, liée à un contexte lui-même perçu comme inhabituellement inquiétant. Ceux des participants qui étaient issus des organisations établies n'avaient pas tous l'intention de se contenter des actions routinières de leurs organisations. Les organisations en question, en tant qu'organisations, négligèrent le plus souvent ce type d'initiatives : les premières réunions ayant eu lieu en vue de la mobilisation, dans le cas de Chicago par exemple, ont été organisées en dehors du temps et du cadre de travail des activistes professionnels qui y ont participé.

c) le cas de Chicago

Les récits, oraux ou écrits³¹⁰, qui ont circulé dans le milieu militant de Chicago où nous avons mené notre enquête, confirment que les discussions de la réunion de Riverside ont permis de donner de l'élan à une mobilisation qui avait déjà commencé. Les militants qui se réunissaient alors appartenaient à des réseaux qui traversaient les organisations établies sans y être englobés, et sans avoir une existence formelle. Le mot réseau ne peut même pas renvoyer à une organisation commune, dont l'existence serait simplement limitée par sa forme particulièrement lâche : il s'agit bien d'interconnaissance entre militants dont les rapports ne sont pas toujours de l'ordre de la coopération.

Autour de la mi-février, les conférences de presse des acteurs institutionnels de la « cause » immigrée coexistèrent avec d'autres initiatives prises en dehors de leur cercle, à l'occasion de réunions le plus souvent locales. La situation était donc marquée par le passage à l'action de réseaux locaux de militants plus ou moins réguliers, qui

³¹⁰ Voir par exemple la chronique romancée et les témoignages contenus dans : Victor Cortes (dir.), *10 de Marzo. La Marcha*, Chicago, Ediciones La Cuadrilla de la Langosta/Misiza, 2006. Un autre exemple est encore accessible sur internet, par le biais d'un groupe de messagerie regroupant les militants du mouvement à Chicago, groupe ouvert et indexé (« 10demarzo ») : Carlos Perez, « A Brief History of the March 10th Mobilization Against HR 4437 », dans un message du 14 octobre 2006. Disponible sur : [https://groups.google.com/forum/?hl=en&fromgroups#!topic/10demarzo/uZ2U3rsrqfA\[1-25\]](https://groups.google.com/forum/?hl=en&fromgroups#!topic/10demarzo/uZ2U3rsrqfA[1-25]) (consulté le 30/08/2012)

commencèrent à discuter dans un esprit de consensus relativement inhabituel, pour décider des moyens de mener à bien leurs velléités de mobilisation. Ces réseaux sont une ressource dont nous avons déjà parlé dans les deux chapitres précédents, pour montrer qu'ils jouent un rôle important parmi les immigrants latinos. Les militants les plus réguliers qui y sont actifs, deviennent souvent des militants professionnels, justement parce que les organisations établies (syndicats et autres associations) sont sans cesse en quête de ce milieu intermédiaire capable, espèrent-ils, de leur ouvrir les portes d'une « communauté ». Mais justement du fait de leur position intermédiaire, ces militants mettent en œuvre des pratiques et des éléments de culture politique partagés entre ceux de leur(s) organisation(s), et ceux de la population dans laquelle ils sont actifs et dont ils font le plus souvent partie, celle des immigrants latinos. Même s'ils sont souvent payés pour mettre ce capital socio-politique au service des organisations de défense des immigrants, ils peuvent s'appuyer sur ce capital de façon plus autonome, et ils entreprirent de le faire au printemps 2006. Inutilisées (ou sous-utilisées) dans les mobilisations très routinières et institutionnelles orchestrées par leurs organisations, les ressources sociales dont disposent ces activistes (réseaux sociaux extra-institutionnels, expériences de mobilisation, conceptions politiques) trouvaient subitement un contexte (fermeture des voies institutionnelles, montée de protestations diffuses) où leur réactivation pouvait s'avérer particulièrement utile. Cette théorie permet de rendre compte à la fois de la chronologie des événements, et du franchissement du hiatus entre organisations institutionnelles et population immigrée, ainsi que de la façon dont ce franchissement s'est différencié des précédents³¹¹.

Parmi les démarches militantes « individuelles » qui ont convergé dans la construction d'un mouvement de masse, celles de participants de la réunion de Riverside (comme Emma Lozano ou Marcia Soto) en ont rencontré d'autres. Deux jours après la réunion de Riverside, plusieurs dizaines de « *leaders* » actifs et implantés dans les quartiers latinos se sont réunis, sur la proposition de l'un d'entre eux

³¹¹ Voir chapitre précédent : naturalisations et inscriptions sur les listes électorales, campagnes de sensibilisation ou de soutien à des candidats, manifestations locales épisodiques et plus modestes.

en particulier, Omar Lopez³¹². Cette réunion, qui n'était d'ailleurs pas la première³¹³, était déjà prévue avant celle de Riverside.

La réunion du 15 février 2006 eut lieu à la Casa Michoacan, « principal lieu public de la double appartenance civique des Mexicains à Chicago »³¹⁴. Ce lieu d'abord consacré aux activités de certaines HTAs, a été réinvesti pour l'occasion grâce à certains des principaux organisateurs de l'initiative, comme Marcia Soto mais également José Artemio Arreola. Figure bientôt centrale du mouvement, Arreola pouvait sans doute se prévaloir du record de multi-appartenance organisationnelle : en plus de la fédération de l'Illinois des associations de migrants originaires de l'État mexicain du Michoacan (FEDECFMI), il était déjà actif dans l'Institut des Mexicains à l'étranger (IME), ainsi que dans le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), pour ce qui concerne les organisations liées au Mexique. Il faut y ajouter l'ICIRR et le syndicat SEIU du côté des États-Unis.

D'autres parmi ces militants immigrés étaient syndicalistes (Martin Unzueta, Jorge Mujica) ou militants de quartier (Rosi Carrasco-Unzueta, Carlos Arango), souvent dans de petites organisations maintenant un contact réel avec la population des quartiers mexicains. Unzueta avait travaillé avec le syndicat UE (voir chapitre 2) et animait le *worker center* appelé *Chicago Workers Collaborative* ; son épouse travaillait pour l'organisation de quartier *Latino Organization of the Southwest* (appartenant à la coalition ICIRR) ; Arango dirigeait une maison associative de Pilsen, *Casa Aztlan*. Certains noyaux militants étaient institués en micro-organisations politiques (comme le *Centro Sin Fronteras* autour d'Emma Lozano), mais certains de ces activistes chevronnés entretenaient des liens avec des élus comme Luis Gutierrez (et son organisation *Latinos Progresando*), ou encore Jesse Jackson : Maria d'Amezcu, occupant une position importante au sein du PRI, était également

³¹² Lopez dirige une organisation de services sociaux de quartier à but non-lucratif, et bien que né au Mexique, il avait déjà une trentaine d'années de militantisme à Chicago derrière lui.

³¹³ On peut même remonter jusqu'au mois de décembre : Omar Lopez avait déjà appelé à une conférence de presse le 28 décembre 2005, et réuni du même coup une cinquantaine d'activistes.

³¹⁴ Xochitl Bada, « Mexican Hometown Associations in Chicago : The Newest Agents of Civic Participation », in Kim Voss, Irene Bloemraad, *op. cit.*

dirigeante de la « branche latino » de *Rainbow PUSH* (organisation créée par Jackson)³¹⁵. Aux militants marqués par des alignements politiques mexicains divergents (PRD à gauche ou au centre-gauche, PRI dans la lignée du régime de parti unique, voire PAN à droite), se mêlaient des héritiers du mouvement Chicano ou latino aux États-Unis³¹⁶.

Nous ne citons ici que les militants les plus connus et influents, en particulier parmi les immigrés latinos (seuls certains d'entre eux disposent d'une notoriété dépassant cette population)³¹⁷. Mais les premières réunions ont d'emblée réuni d'autres militants, de proche en proche dans l'entourage de ces militants ou parmi la jeunesse latino révoltée par les débats en cours au Congrès, ou encore issus de la gauche radicale³¹⁸.

De quelles ressources disposaient ces milieux militants élargis, pour réaliser dans leur ville, en quelques semaines et de façon éclatante, l'idée lancée lors de la réunion de Riverside, d'une mobilisation de masse un jour ouvrable – le 10 mars 2006 ?

Ceux d'entre ces militants qui en faisaient (ou en avaient fait) une activité professionnelle, étaient bien connus en tant que tels, parmi les immigrés latinos de Chicago. Les organisations qui les avaient recrutés l'avaient d'ailleurs fait sur la base d'une telle expérience, dans l'espoir qu'ils leur servent de relais en direction des populations qui les intéressaient ; et ces activités avaient encore amélioré leur implantation, capital social susceptible d'être réinvesti en partie en dehors de leur activité professionnelle. De plus, l'implantation des militants du mouvement de 2006

³¹⁵ Parmi les figures démocrates locales de Chicago, Gutierrez et Jackson sont soucieux de maintenir de bonnes relations avec l'électorat latino, et partant, susceptibles de soutenir des mobilisations et d'y prendre la parole (contrairement à Dan Lipinski, élu dans une circonscription comprenant de nombreux immigrés latinos à Chicago, mais ayant voté en faveur de HR 4437).

³¹⁶ Carlos Arango dirige la Casa Aztlán, liée comme son nom l'indique au mouvement Chicano ; Omar Lopez avait fait ses premières armes aux côtés des Chicanos et Portoricains de Chicago dans les années 1970 ; Emma Lozano a fondé le *Centro Sin Fronteras* quelques années après la mort de son frère, en 1987.

³¹⁷ En 2008, nous avons pu effectuer des entretiens avec une bonne partie d'entre eux, mais le retour des tensions entre les différentes factions, fin 2006, nous a coupé l'accès à tout un pan de ce comité fondateur, et notamment Amezcua, Arreola, Lozano, Soto. Voir chapitre 7.

³¹⁸ Nous avons également effectué des entretiens parmi ces participants.

n'était pas uniquement liée à leur activité militante professionnelle au sens strict, pour ceux qui en avaient une, et relevait d'un certain enracinement dans « la communauté », par des rapports de voisinages ou de famille étendue, dans leurs lieux de travail, ou de scolarisation pour les plus jeunes. Cet enracinement était le principal point commun entre tous les présents.

A cet aspect social (ou socio-politique), il faut sans doute ajouter une dimension politique, sur laquelle nous reviendrons par un autre angle au chapitre suivant : une bonne partie de ces militants devaient être convaincus de la légitimité, de la possibilité, et de l'utilité d'avoir recours à des manifestations de masse. Même les militants professionnels parmi eux, ont commencé leurs activités de préparation de la grande manifestation du 10 mars sur la base du volontariat, sur leur temps libre, parce que les organisations qui les payaient pour leur activisme n'envisagèrent la pertinence d'une mobilisation de masse que lorsque celle-ci était déjà bien lancée. Ce point a rarement été noté par les observateurs. Lorsque ceux-ci reconnaissent la participation de poignées d'individus seulement, aux toutes premières étapes de la préparation du mouvement, ils persistent souvent à les considérer comme des « représentants » de leurs organisations³¹⁹, et finissent par revenir à un récit déformant centré sur les organisations établies de défense des immigrés et leurs alliés des « *big three* » (les médias « ethniques », les syndicats, et l'Église catholique)³²⁰.

d) un point de comparaison à Los Angeles

Une illustration de la faille traversant les milieux organisés pour les droits des immigrés, se trouve dans l'histoire des débuts du mouvement à Los Angeles. Dans les réunions qui commencèrent à se tenir à l'Église *La Placita*³²¹, beaucoup de participants

³¹⁹ Kim Voss, Irene Bloemraad, Taeku Lee, *op. cit.*, p. 23.

³²⁰ *Ibid.*, p. 26.

³²¹ *Our Lady Queen of Angels*, surnommée *La Placita*, elle est considérée comme la première église fondée à Los Angeles.

se montrèrent sensibles à l'idée d'une mobilisation de masse³²². Elles adoptèrent la date du 25 mars pour une première grande mobilisation, et commencèrent à en diffuser l'appel, bientôt confortées par l'effervescence nationale qui s'était exprimée dans quelques manifestations, puis par le grand succès du 10 mars à Chicago. Or, l'Église catholique et le syndicat UFW avaient prévu le lendemain, le dimanche 26 mars, une journée de célébration de la mémoire de César Chavez (il s'agissait du dernier dimanche avant *César Chavez Day*, jour férié dans l'État de Californie entre autres)³²³. On peut comprendre que ces organisations ne jugèrent pas souhaitable de fusionner les deux événements, mais il semble que leur participation à la manifestation du 25 mars et à sa préparation ait été très limitée du fait de l'initiative qu'elles avaient prévue le lendemain³²⁴. Les organisateurs de ce qui allait devenir la première grande manifestation du mouvement à Los Angeles, et le mouvement déjà en pleine expansion, n'étaient manifestement pas de nature à susciter l'adhésion immédiate d'organisations auxquelles on prête pourtant souvent un rôle fondateur dans la mobilisation. Et si le succès du 25 mars ouvrit la voie à une certaine unité d'action qui était impensable auparavant³²⁵, des divisions étaient réapparues entre les mêmes acteurs, avant la manifestation du 1^{er} mai qui fut littéralement divisée en deux à Los Angeles (voir également chapitre 6).

La prégnance du modèle de l'*advocacy* aux États-Unis (voir chapitre 3) peut prendre la forme d'un « ethnocentrisme » dans l'activisme professionnel, incitant à la perpétuation de toute une conception de l'action, aussi bien qu'une perception du monde et de chaque situation. Aussi les premiers projets qui allaient donner naissance au mouvement de masse, pouvaient-ils ressembler à l'expression des idiosyncrasies d'un milieu militant atrophie et marginalisé, aux yeux d'un milieu organisationnel (on rencontre parfois l'expression « *organizational community* »³²⁶) dont les perceptions peuvent également paraître idiosyncrasiques d'un autre point de vue, et notamment du

³²² Jesse Diaz, Javier Rodriguez, *op. cit.*

³²³ Les liens entre le Cardinal Mahony et l'UFW remontent aux premières coalitions qui permirent l'essor du syndicat en Californie dans les années 1960, alors que Mahony était encore évêque auxiliaire. Randy Shaw, *op. cit.*, p. 85.

³²⁴ Luisa Heredia, *op. cit.*, p. 114.

³²⁵ Ted Wand, Robert Winn, *op. cit.*, p. 50.

³²⁶ Luisa Heredia, *op. cit.*, p. 101.

point de vue de « la communauté » des immigrés. Les perceptions réciproques de ces différents milieux militants s'expriment souvent en termes de défauts ou de « manques », mais cette rhétorique n'est peut-être nulle part plus perceptible que dans les organisations de défense (*advocacy*) et de prestation de service, où la séparation défenseur / défendu ou prestataire / bénéficiaire peut devenir très rigide³²⁷. Les militants de *La Placita* semblaient manquer de moyens et de sérieux aux yeux des établis de UFW et des organisations catholiques, et en temps normal leur action aurait effectivement pu pâtir de ces défauts (réels ou perçus). Dans ce contexte-là, la réussite du 25 mars nous conduit plutôt à mettre en lumière une nouvelle fois, le manque d'intérêt des organisations établies pour la participation de masse.

Dans ces conditions, on ne saurait négliger le fait qu'à Los Angeles comme à Chicago, malgré l'existence de coalitions établies défendant les droits des immigrés, le mouvement a donné lieu à la création de nouvelles coalitions centrées sur les comités de mobilisation du 10 et du 25 mars. Les divisions ont cependant été plus fortes à Los Angeles qu'à peu près partout ailleurs. La ville constitue une sorte de capitale nationale des immigrés latinos, ainsi qu'un lieu d'accumulation de plusieurs strates d'expériences de mobilisation correspondantes, en particulier le mouvement Chicano, les mobilisations des années 1980 pour une régularisation, et celles des années 1990 contre la Proposition 187 et d'autres projets. Les explications les plus complètes de ces divisions seront peut-être à chercher dans cette histoire locale, mais elles relevaient tout de même en partie de tensions apparues partout dans le pays (voir également chapitre 6).

Nous reviendrons au chapitre suivant sur la nature du *comité 10 de Marzo*, dont les réunions furent bientôt ouvertes pour devenir en quelque sorte des « assemblées générales ». Mais ceux qui ont créé ce comité, malgré leur appartenance (pour une

³²⁷ En guise d'illustration, on peut citer le nom de l'organisation CARECEN, qui reprend comme de nombreuses ONG le vocabulaire de l'*empowerment*, mais dont le nom peut se lire comme un mot espagnol, signifiant « ils manquent [de quelque chose] » (ou peut-être même « de tout »). Sur ces tensions et les limites d'une ambition d'évitement de l'*advocacy*, voir Sébastien Chauvin, « Le *worker center* et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies Pratiques* n° 15, 2007.

large part, et pour les plus expérimentés) à des organisations plus ou moins établies et concernées par les droits des immigrés, se sont ainsi placés en extériorité vis-à-vis des activités de leurs organisations respectives. Le ralliement ultérieur des organisations établies au mouvement, fit apparaître ces militants dans une position intermédiaire. D'un côté, ils étaient désormais appelés à participer à l'activité naissante de leurs organisations dans le mouvement, en grande partie tournée vers la coordination nationale du mouvement et l'inflexion de son orientation, ainsi que les relations avec des institutions politiques ou médiatiques. De l'autre, ils demeuraient investis dans les activités de construction locale du mouvement, au contact de la population. Le « mouvement du 10 Mars » devint alors, sur le papier, une énième coalition, et l'interminable liste d'organisations (ou de coalitions !) ainsi réunies évoquait de plus en plus une « union sacrée ». Mais une telle liste ne donnait pas une image réaliste du degré et de la nature de l'investissement des parties prenantes, et le comité et ses assemblées continuaient d'avoir une activité en partie autonome de celle des structures qui entrèrent effectivement dans le mouvement.

Conclusion

Le mouvement du printemps 2006 a donc été rendu possible par la création d'une opportunité politique. Comme souvent, cette opportunité a été créée dans un contexte où elle n'était pas déjà constituée, un contexte de durcissement des mesures contre les immigrés et de tarissement des concessions que le régime d'immigration est habituellement obligé de leur offrir. Cependant, c'est précisément dans ce type de contexte, et alors que les voies institutionnelles d'influence sur la politique migratoire paraissaient encore plus fermées que d'habitude, qu'une mobilisation de protestation en masse peut prendre tout son sens.

Ce chapitre nous a permis de montrer que le régime migratoire était devenu de plus en plus difficile à entretenir, pour les élus qui endossaient cette responsabilité

dans les années 2000. Les pressions néo-nativistes apparues dans les années 1990 n'ayant pas été contenues, elles ont même été renforcées autour du 11 septembre, et menacé toute mesure de rééquilibrage en faveur des immigrés, susceptible de relancer la dynamique du régime. Et c'est lors d'une nouvelle tentative de répondre aux néo-nativistes, que les immigrés ont manifesté leur rejet des évolutions en question.

Une analyse attentive des contributions de différents acteurs organisés au lancement de ce mouvement, fait apparaître les limites du rôle des organisations les plus établies dans le domaine de la défense des droits des immigrés. Conformément à ce que le chapitre précédent laissait déjà envisager, les organisations habituées à un mode de fonctionnement centré sur l'*advocacy* ne l'ont pas subitement abandonné – ou plutôt, elles l'ont fait – temporairement – alors que le mouvement était déjà lancé. Il a donc fallu donner une autre explication au lancement du mouvement, et trouver à son origine d'autres acteurs.

C'est pourquoi nous avons proposé de mettre en évidence le rôle de milieux militants immigrés, traversant en partie les organisations établies sans pour autant développer toutes leurs activités en leur sein, et qui bénéficient d'une appartenance et d'une implantation réelles parmi les immigrés latinos de leurs agglomérations. Ces milieux sont ceux qui ont préparé et réussi les premières grandes mobilisations, au mois de mars 2006, au point qu'à la fin du mois, un mouvement national était en cours et toutes sortes d'organisations se pressaient pour y participer. A ce stade, le mouvement reçut des contributions diverses de nombreux acteurs, mais un rpoel crucial avait été tenu par un milieu militant relativement restreint, au cours des quelques semaines où ce mouvement était passé de l'état de projet à l'existence réelle. Ce n'est qu'ensuite que tous les réseaux, toutes les organisations ont pu devenir des canaux de diffusion de la mobilisation, et des cadres pour l'action politique des participants eux-mêmes, se mobilisant les uns les autres.

La mobilisation soudaine de ce tissu socio-politique dont l'action s'est avérée très efficace, impliquait l'investissement de ressources déjà constituées mais habituellement

utilisées pour d'autres types de projets, en même temps qu'une part importante de créativité. Ses dirigeants ont montré à la fin de l'hiver 2006 leur capacité à disposer à la fois de ressources sociales qui pouvaient en temps normal paraître contrôlées uniquement par leurs organisations, et de ressources politiques qui leur sont propres et n'étaient jamais autant entrées en jeu dans leurs activités routinières. Ils font donc figure de « militants établis », dans un sens qui va bien au-delà de l'appartenance à ce que nous appelons ici les organisations établies du « mouvement immigré » : ils bénéficient d'une notoriété et d'une légitimité politique importante dans les populations d'immigrés (latinos principalement), et d'une relation suivie avec elles, ce qui explique en partie le succès de leurs appels à se mobiliser. L'application de l'adjectif « établi » pour décrire l'influence de ces militants (importante et pourtant en partie extérieure à toute structure organisée réellement « établie »), indique une dualité dans leur position, notamment pour ceux qui appartiennent à des organisations. Leur rôle habituel consiste souvent de servir d'intermédiaires entre ces organisations et la population immigrée ; cette position est en fait double, elle les place à la fois au service des organisations, et en position d'influencer les immigrés.

Parfois divisés, ces milieux militants restreints mais dotés de ressources qualitativement importantes, se sont trouvés particulièrement unis dans ces circonstances, ce qui laisse deviner l'ampleur des signes de protestation qu'ils percevaient dans la population immigrée. Ils avaient déjà participé à des tentatives de mobilisation et d'organisation de masse, sans jamais rencontrer un succès comparable, mais ces expériences durent leur être utiles pour percevoir la possibilité de réussir ce qu'ils avaient simplement tenté de faire auparavant.

Même s'ils avaient des liens importants avec des organisations établies, ces militants se sont trouvés en désaccord avec elles sur les nécessités du contexte, puisque leurs activités de préparation des premières manifestations ont été effectuées en dehors du cadre des organisations établies dans lesquelles une bonne part d'entre eux jouent un rôle de charnière avec les populations immigrées. Ils ont persisté à organiser un mouvement sortant complètement des prérogatives ordinaires des organisations

établies, mais sous une forme qui avait pour eux un sens, à la fois en soi et dans ce contexte.

Dégager le rôle spécifiques de certains militants en partie extérieurs ou autonomes vis-à-vis de ces organisations, était indispensable, mais ne suffit pas à expliquer un tel mouvement. Le fait que ce mouvement ait été principalement lancé par des milieux militants latinos et même immigrés latinos, pose la question des éléments de culture politique spécifiques qui peuvent l'expliquer. Un certain nombre d'expériences des mouvements syndicaux et sociaux des dernières décennies semblent également concernés par ces enjeux (Cf chapitres 2 et 3)³²⁸. De plus, pour que les militants qui ont lancé le mouvement fassent des propositions qui rencontrent un tel écho, il fallait que les millions de personnes qui ont participé au mouvement considèrent que ces propositions correspondaient à leurs conceptions des modes de protestation acceptables, réalisables et efficaces. Il faut se pencher sur la nature des actions collectives qui ont eu lieu, pour mieux décrire certains de leurs rouages et savoir d'où pouvait venir un mouvement « *out of nowhere* ». C'est cette question que nous allons tenter d'aborder au chapitre suivant, à l'aide de concepts empruntés aux sciences politiques et d'une mise en perspective de la forme manifestation dans l'histoire récente des mouvements sociaux aux États-Unis. Les réponses à ces questions nous permettront de commencer à élucider les significations d'un mouvement dont la forme même était déjà porteuse de contenus revendicatifs et politiques. Un autre chapitre nous permettra d'aborder les objectifs politiques et les conflits internes du mouvement, pour juger de son action en relation avec les évolutions du régime d'immigration.

³²⁸ L'organisation de la *Freedom Ride* des travailleurs immigrés en 2003 illustre non seulement les velléités du mouvement syndical de mobiliser aussi largement que possible (et ce faisant, de dépasser un peu ses pratiques routinières), mais aussi et peut-être surtout, la reconnaissance du rôle crucial joué par des acteurs atypiques tels que les *worker centers*, où des activistes correspondant aux standards de l'activisme professionnel des États-Unis, côtoient un certain nombre de militants tels que ceux que nous décrivons ici. Voir chapitres 2 et 3, et Ruth Milkman, « LA's Past, America's Future ? The 2006 Immigrant Rights Protests and Their Antecedents », in Kim Voss, Irene Bloemraad, *op. cit.*

Chapitre 5

Le mouvement du printemps 2006 et les répertoires de protestation aux États-Unis

Comme nous l'avons constaté au chapitre précédent, le repérage des acteurs ayant véritablement formé le projet et réalisé les premières manifestations géantes du mouvement du printemps 2006, n'est pas chose aisée. De surcroît, ce repérage d'acteurs collectifs diffus, dont les activités autonomes sont intermittentes, est loin de suffire à expliquer comment un tel mouvement a été possible. Ce dernier a été précédé par une protestation diffuse, un processus de politisation qui s'est cherché un mode d'expression et d'action. La mobilisation qui s'est alors développée a paru surprenante du fait de la rareté de telles manifestations aux États-Unis aujourd'hui. Cette mobilisation atypique s'est néanmoins réalisée avec tous les attributs du genre, et un très grand succès. Dans ces conditions, il devient indispensable de chercher l'un des principaux facteurs de la mobilisation dans la culture politique des participants.

Il ne s'agit pas de mettre en évidence une culture politique en tous points commune à tous les participants et distincte de celle(s) du reste de la population des États-Unis. A chaque fois que nous avons utilisé ce concept, nous avons souligné l'impossibilité d'attribuer une même culture politique à toute une population, qu'il s'agisse d'une nation, d'une minorité, d'une classe sociale, ou même d'un courant politique organisé. Mais à l'inverse, il serait absurde de ne pas reconnaître les dynamiques politiques qui construisent *des éléments* de culture partagés par telle ou telle population, tel ou tel groupe.

L'erreur serait de se prendre au trompe-l'œil d'une « vision fixiste » de « l'Autre »³²⁹ – en l'occurrence, des immigrés latinos. En cherchant à échapper à un ethnocentrisme uniformisant, on tomberait simplement dans un ethnocentrisme différentialiste. Dans la diversité d'expériences politiques intériorisées par une population aussi vaste que celle des immigrés latinos aux États-Unis, avant, pendant et après leurs migrations, il faut donc se donner les moyens de repérer des éléments précis qui peuvent être partagés par un grand nombre d'entre eux. De tels éléments devaient exister pour que leur mobilisation à grande échelle soit possible, même si la mobilisation elle-même a été créative, et ainsi productrice de rapprochements qui ne lui pré-existaient pas entièrement, et qui ne lui ont sans doute pas complètement survécu.

On sait que les fortes représentations portées par les imaginaires nationaux peuvent être partagées par des personnes par ailleurs très différentes entre elles ; de même, un courant politique constitue bien souvent un espace de transmission et de construction d'éléments de culture politique dans une population très diverse : principes théoriques, pratiques de protestation ou d'influence, modèles organisationnels, etc. Et si les masses mobilisées au printemps 2006 n'étaient pas uniformes sur l'un ou l'autre plan, on ne peut renoncer à l'idée que leurs habitudes, leurs représentations, leur cultures politiques, aient des éléments convergents. Face à des problèmes communs, traversés dans des régions d'origine, de transit ou d'arrivée qui sont également comparables entre elles, les formes de politisation d'un groupe varient mais ne peuvent déboucher sur une diversification infinie.

L'ampleur sans précédent du mouvement du printemps 2006, nous conduit à supposer que ce que nous appelons des éléments de culture politique communs aux participants sont entrés en jeu. Il s'agit de se donner les moyens de repérer chez les immigrés latinos des dispositions à se mobiliser, à ce moment-là, dans l'ensemble du

³²⁹ Denis Martin-Constant, « La découverte des cultures politiques – Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines », *Cahiers du CERI*, n°2, 1992. Disponible sur : <http://www.ceri-sciences-po.org/cerifr/publica/cahiers/cahiers.php> (consulté le 25/09/2012)

pays, et selon des modalités spécifiques. Mais ces réalités dont l'existence paraît incontestable *a posteriori*, au vu du mouvement, demeurent difficiles à faire apparaître de façon claire, en l'absence de structures organisées qui leur correspondent et leur donnent consistance dans la durée.

La question du rôle des organisations présentait déjà des difficultés importantes. Le repérage de ce milieu particulier qui avait lancé le mouvement, est d'autant plus difficile à effectuer qu'il n'a pas une existence complètement autonome et continue. Ces militants ont construit une opportunité politique pour un mouvement en décalage avec les catégories et pratiques habituelles des organisations établies de défense des immigrés. Mais les choses paraissent encore plus confuses au-delà des milieux organisés. Si l'étude politique d'un tel milieu est d'autant moins aisée qu'il est moins clairement organisé – moins formellement, moins distinctement, moins continûment – le problème s'aggrave lorsqu'il s'agit d'une nombreuse population largement inorganisée.

Le printemps 2006 a été rendu possible par l'activation d'un milieu militant situé dans une zone grise entre les organisations de défense des immigrés, et la population elle-même (les immigrés latinos et leurs proches, dans la minorité latino en particulier). Sans être complètement extérieur aux organisations les plus établies, ce milieu a entrepris de lancer une mobilisation hors du cadre de leur fonctionnement habituel. Ces initiatives furent négligées par les organisations établies avant les premières « *mega-marchas* », et à vrai dire, elles auraient réellement été négligeables si elles n'avaient rencontré la protestation montante dans de nombreux quartiers, lieux de travail et d'étude, d'un bout à l'autre du pays. C'est ce qui permet de dire qu'une opportunité politique a réellement été créée, puisque le printemps 2006 a été perçu comme un bon moment pour se mobiliser, par de nombreux immigrés et leurs proches. C'est également ce qui explique le ralliement ultérieur des organisations établies au mouvement de masse, lorsqu'il était déjà bien lancé, et jusqu'au moment où elles ont jugé bon de revenir à leurs activités routinières.

C'est de cette protestation diffuse qu'il est temps maintenant de dessiner certains contours. Au chapitre précédent, nous avons vu que le maintien du régime d'immigration en place était devenu de plus en plus difficile, et que les mobilisations avaient été favorisées par l'insatisfaction croissante des immigrés, en l'absence de mesures récentes et significatives qui auraient pu rendre les aspects contraignants du régime plus acceptables pour eux. Ce fut un facteur essentiel dans la construction d'une opportunité politique de mobilisation. Mais comment peut-on expliquer la façon dont les velléités d'action collective des manifestants, se sont réalisées ? Qu'est-ce qui a rendu possible l'intervention en partie coordonnée de millions d'immigrés et d'alliés, sous forme de manifestations de masse ? Nous faisons l'hypothèse d'une médiation des aspirations individuelles des immigrés par des éléments de culture politique qu'ils étaient nombreux à avoir en commun, entre eux et avec les milieux militants qui ont contribué à lancer la mobilisation. La question des éléments de culture politique partagés, déjà évoquée dans les chapitres précédents, nous permettra ici de faire apparaître des liens entre formes de mobilisations, significations de l'action collective extra-institutionnelle, et identités des manifestants.

Les participants au mouvement ont à la fois fait la preuve de leur créativité et de leur inscription dans une histoire des mobilisations. Comme nous allons tenter de le mettre en évidence dans ce chapitre, le printemps 2006 a été l'occasion d'une mobilisation non seulement imprévue, mais atypique dans son contexte ; pourtant, les manifestants de ce printemps n'ont pas inventé la forme manifestation de masse, et il faudra tenter de voir comment un lien privilégié a pu se développer entre les populations qui se sont mobilisées et cette forme de protestation collective. Aucune de ces deux dimensions, créativité et reproduction d'un modèle, n'aurait pu fonctionner sans l'autre.

1 - Chicago, été 2005 : brèves leçons d'une manifestation de masse d'immigrés

Le 1^{er} juillet 2005, une manifestation presque inaperçue eut lieu dans le sud-ouest de la ville de Chicago. Le cortège de quelque 50 000 personnes traversa différentes parcelles du Chicago mexicain³³⁰, mais pas les principaux quartiers d'immigrés latinos, connus du reste de la population de la ville, Pilsen et Little Village (ou *La Villita*). Elle n'en était pas très éloignée lorsqu'elle partit du nord de McKinley Park ; elle se déplaça cependant vers le sud, tournant le dos au centre-ville, jusqu'au quartier de Back of the Yards (*Las Empacadoras*)³³¹.

Son objectif était de revendiquer les droits des immigrés sans distinction de statut juridique, et en particulier de protester contre la création dans l'Illinois d'une section du « Minuteman Project ». Les participants de ce regroupement lancé en 2005 suscitent la controverse, outre leur nativisme particulièrement virulent, pour leur usage des armes à feu auquel le nom de « Minutemen » vise à apporter une part de légitimité³³². Tandis que les projets de loi et prises de position anti-immigration se multipliaient au Congrès, les milieux nativistes les plus radicaux paraissaient connaître une effervescence. A Chicago, Rosanna Pulido devint l'une de leurs porte-paroles, et du fait de son appartenance à la minorité latino, elle visa tout particulièrement à mobiliser les citoyens et résidents permanents latinos hostiles aux immigrés sans-papiers³³³.

³³⁰ Ce Chicago est ancien, comme le montre Gabriela Arredondo, *Mexican Chicago : Race, Identity and Nation, 1916-1939*, University of Illinois Press, 2008. Les premières populations venues du Mexique (et dans une moindre mesure, du reste de l'Amérique latine), y formèrent de petites « *colonias* » de quelques milliers de personnes, dans d'autres quartiers cependant que les concentrations actuelles d'immigrés latinos, apparues au cours des années 1970.

³³¹ Il s'agit d'un quartier marquant dans l'histoire économique et sociale, migratoire, et militante de la ville, ainsi nommé pour sa proximité avec l'immense zone industrielle de conditionnement de la viande. Il est également habité par de nombreux immigrés mexicains et latinos aujourd'hui.

³³² Intervenant en particulier le long de la frontière avec le Mexique, le groupe revendique une « auto-défense » armée et met en place des postes de surveillance pour alerter la police des frontières (« Border Patrol »). Son nom fait référence aux premières milices patriotiques de la guerre d'indépendance des États-Unis. Voir notamment : David Holthouse, « Minutemen, other Anti-Immigrant Militia Groups Stake Out Arizona Border », *Southern Poverty Law Center - Intelligence Report*, n° 118, été 2005. Disponible sur : <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-report/browse-all-issues/2005/summer/arizona-showdown?page=0,0> (consulté le 25/09/2012)

³³³ Heidi Beirich, Susy Buchanan, David Holthouse, Brentin Mock, Casey Sanchez, « Profiles of 20

La mission des nativistes à Chicago s'annonçait difficile, si l'on en juge par l'ampleur inhabituelle de la manifestation du 1^{er} juillet. Celle-ci, fut peut-être la plus grande organisée à Chicago, toutes catégories confondues, depuis les années 1960³³⁴. De plus, les manifestations organisées explicitement contre le nativisme sont rares dans l'histoire des États-Unis, même si l'on peut citer un exemple (relativement) récent en Californie : la manifestation du 16 octobre 1994 contre la Proposition 187 et le gouverneur sortant Pete Wilson, ayant probablement rassemblé 70 000 personnes à Los Angeles³³⁵.

Contrairement à cette dernière, pourtant, la manifestation du 1^{er} juillet 2005 ne suscita que peu d'intérêt en dehors de la population latino de la ville. On peut s'étonner qu'un événement aussi ample et peu commun ait pu avoir lieu dans l'espace public presque sans écho en dehors des groupes sociaux qui y ont participé. Les initiatives du *Minuteman Project* ont suscité une plus grande attention, notamment de la part de la presse, tout en rassemblant des participants bien moins nombreux³³⁶. Certes, la presse pouvait rapprocher cette effervescence de groupuscules nativistes et les importants débats en cours au Congrès, et les manifestants eux-mêmes le firent également à leur manière. Mais pourquoi cette manifestation réussie, notamment compte tenu du contexte que nous venons d'évoquer, ne méritait-elle pas d'être prise en compte précisément comme un nouvel élément de ce contexte ? La presse est bien loin de prêter systématiquement attention aux mouvements sociaux, mais la question qui se pose est plus générale : même sans aller chercher des comparaisons lointaines, dans le temps, comment la manifestation la plus importante de l'année dans une grande ville

Nativist Leaders », *Southern Poverty Law Center - Intelligence Report*, n° 129, printemps 2008. Disponible sur : <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-report/browse-all-issues/2008/spring/the-nativists?page=0,16> (consulté le 05/09/2012).

³³⁴ Juan Mora-Torres, « 'La Primavera del Inmigrante' : Media and Voice in the Making of Chicago's Immigrant Rights' Movement, 2005-2006 », *National Association for Chicana and Chicano Studies 35th Annual Conference Proceedings* (2008), Paper 2. Disponible sur : <http://scholarworks.sjsu.edu/naccs/2008/Proceedings/2> (consulté le 05/09/2012).

³³⁵ Patrick McDonnell, Robert Lopez, « L.A. March Against Prop. 187 Draws 70,000 », *Los Angeles Times*, 17 octobre 1994. Disponible sur : http://articles.latimes.com/1994-10-17/news/mn-51339_1_illegal-immigrants (consulté le 05/09/2012).

³³⁶ Le 1^{er} juillet 2005, le *Chicago Tribune* contenait un article au sujet des « Minutemen », et aucun au sujet de la manifestation. Juan Mora-Torres, *op. cit.*

comme Chicago, peut-elle avoir eu aussi peu d'écho en dehors de l'entourage des participants ?

La manifestation avait-elle été organisée sans réelle préparation des relations avec la presse et d'autres relais politiques et sociaux ? Sans être totalement improvisée, elle n'était certainement pas aussi soigneusement organisée que le sont bien des protestations médiatiques au nombre de participants très réduits, ou même qu'une simple conférence de presse. Mais il faut noter que l'un des premiers à lancer un appel à manifester fut un célèbre animateur d'une radio hispanophone, Rafael '*El Pistolero*' Pulido ; et de manière générale, la manifestation bénéficia d'une significative couverture médiatique en langue espagnole. Il paraît dès lors impensable que la presse anglophone, certains élus locaux, et d'autres personnalités influentes, n'aient pas même été contactées au sujet de la manifestation. Il faut donc considérer que ces relais possibles l'ont à la fois sous-estimée avant son succès, et négligée avant comme après qu'elle ait lieu.

Les principaux obstacles possibles à la reconnaissance plus large de la manifestation nous semblent relever de la forme prise par cette mobilisation collective et de l'identité des participants et organisateurs. La réticence des relais institutionnels pouvait provenir d'une incompréhension ou d'un déni de légitimité sur l'un ou/et l'autre plan. Elle fut sans doute également liée au contexte. La manifestation d'octobre 1994 à Los Angeles rencontra un réel écho tout en prenant une forme identique et en mobilisant des populations comparables, mais elle était plus directement liée au processus électoral, au point de pouvoir apparaître comme une intervention organisée par l'opposition californienne (en l'occurrence, le parti démocrate). Celle de juillet 2005 à Chicago n'avait pas cet élément de lisibilité (voire de légitimité) institutionnelle. Mais les objectifs institutionnels clairs de la manifestation de 1994 ne la distinguent pas complètement de celle de 2005, qui n'en avait pas : les objectifs en question n'ont pas été atteints (c'est la justice fédérale qui devra intervenir pour éliminer la Proposition 187 après son adoption dans les urnes). Les manifestations rassemblant un nombre important d'immigrés et d'alliés contre des mesures

d'inspiration nativiste ne sont donc pas seulement rares : elles ont plus de mal que d'autres initiatives politiques populaires à rencontrer une reconnaissance au-delà des milieux auxquels les participants appartiennent, précisément du fait des *origines sociales* de ces participants (immigrés de tous statuts, membres de minorités ethno-raciales), et de leur façon de rompre, au moins en partie, avec la routine gouvernementale.

Le manque de reconnaissance politique auquel ces populations peuvent être confrontées, constitue un élément d'explication des raisons qu'elles ont de se mobiliser hors du strict cadre institutionnel. Mais de quels moyens disposent-elles pour cela, et qu'ont-elles en commun pour construire une participation politique collective qui ne soit pas d'emblée médiée par les institutions gouvernementales et les principaux partis (voir chapitre 3) ?

Une large part de la réponse se trouvera nécessairement dans leurs cultures politiques, dans lesquelles des points communs ont pu apparaître à la fois sous l'effet de leurs parcours migratoires, et de leurs socialisations politiques dans leurs pays d'origine. Ces éléments communs ont pu les conduire à adopter des moyens d'action qui leur paraissaient adéquats, alors qu'une bonne partie de la population des États-Unis en auraient jugé autrement. En 2005, hormis les médias hispanophones, les acteurs de la mobilisation les plus visibles étaient des prêtres catholiques et de petites associations locales, soit bien moins que le substrat organisé dont pouvaient bénéficier des manifestations plus petites, comme celles du mouvement contre la guerre en Irak. Mais il est très clair que ces acteurs sont intervenus parce qu'ils étaient en mesure de percevoir une effervescence populaire dans le contexte des débats de Congrès, effervescence largement extérieure à toute organisation susceptible d'organiser, de façon régulière, des mobilisations de masse. Ainsi, à l'intérieur de la population d'immigrés latinos, ceux qui ont pu apparaître comme des « organisateurs » de la manifestation étaient donc dès le départ en position de relais d'une aspiration collective difficile à mesurer autrement qu'à l'aune de la manifestation elle-même ; et ces organisateurs n'ont pas non plus été en mesure, à eux seuls, de donner au mouvement

sa forme : à tout appel à manifester doit répondre (entre autres) une habitude collective de manifester, sans quoi, une manifestation n'aura pas lieu.

La protestation ponctuelle de l'été 2005 à Chicago, a pris une forme ancienne, enracinée dans des traditions collectives inventées il y a environ deux cents ans et diffusées à travers le monde depuis plus d'un siècle. Mais il nous semble essentiel de remarquer que ces traditions sont plus affaiblies aujourd'hui aux États-Unis que dans la plupart des pays d'origine des immigrants. Sur la base de cette idée, nous allons tenter de montrer que la forme prise par les protestations récentes des immigrants latinos ne peut être le simple fruit du hasard et de la spontanéité. Si la manifestation du 1^{er} juillet 2005 était déjà de taille exceptionnelle, elle préfigurait à peine le mouvement national du printemps 2006, véritable réintroduction généralisée des manifestations de masse dans le pays, réalisée par les mêmes secteurs de la population, et c'est pour mieux l'expliquer que nous allons maintenant aborder des théories des formes de protestation collective, et en particulier les notions de « répertoire d'action » et de « cycles de mobilisation ».

2 - Les États-Unis contemporains et les répertoires de protestation

a) Le concept de répertoire

Le concept de répertoire de protestation vise à décrire les modes d'action collective protestataire disponibles pour une population dans une période donnée, et à expliquer les évolutions communes à de nombreux pays comparables et les spécificités de chacun d'entre eux. Aux États-Unis, même si le répertoire de référence est resté le même au cours du dernier demi-siècle (ce qui justifie encore les rapprochements avec l'histoire des mobilisations en Europe occidentale notamment), des inflexions nationales importantes ont été apportées au cours de l'histoire politique intérieure du

pays et du fait de son rôle dans le monde, ainsi que par un cycle de mobilisation ouvert par une minorité raciale avant de s'étendre à bien d'autres milieux.

Comme l'expression verbale, la pratique de la musique ou du théâtre, le fait de prendre part à une mobilisation implique de pénétrer dans un espace des possibles déjà nettement conditionné par des règles et des routines, qui sont autant de cristallisations d'expériences collectives passées. Ces comparaisons sont directement empruntées aux travaux du politiste et historien social Charles Tilly, généralement considéré comme l'auteur du concept de répertoire d'action collective. Ce dernier a proposé cette « traduction » dans le domaine politique du sens dont le vocable de « répertoire » était déjà porteur dans ces autres domaines³³⁷. Un répertoire d'action collective est, selon Tilly, une « série limitée de routines [...] apprises, partagées et exécutées »³³⁸, dans laquelle s'effectuent les choix d'une population dans le domaine de l'action collective³³⁹. L'action de l'État, les normes juridiques et pratiques encadrant le droit à se mobiliser et les usages de la répression, contribuent à déterminer le contenu d'un répertoire. Mais la construction historique des modes d'action collective repose également sur des processus endogènes, dans lesquels s'expriment les caractéristiques sociales de la population qui se mobilise, son histoire, sa culture politique, les expériences de mobilisation qu'elle a accumulées. Les deux ordres de processus s'influencent mutuellement, et présentent même des intersections : différents groupes sociaux (mobilisés ou pris pour cibles) contribuent à définir, dans l'histoire de leurs rapports conflictuels, la réalité des droits et de la répression ; et inversement, les contours, le statut et la culture d'une population dans la société sont loin d'être exempts de toute intervention de l'État³⁴⁰.

³³⁷ Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Columbus, McGraw-Hill, 1978 ; *La France conteste – de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 ; « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Mark Traugott (dir.), *Repertoires and cycles of collective action*, Durham, Duke University Press, 1995.

³³⁸ *Ibid.* (1995), p. 26.

³³⁹ Tilly se place uniquement dans un contexte national dans ses premiers travaux, mais accepte à partir des années 1990 l'idée que telle ou telle population, à l'intérieur d'un tel contexte, qui dispose de son propre répertoire, même s'il peut s'agir d'une simple variation sur un répertoire commun : « Les répertoires varient avec le lieu, le temps et le couple sujet-objet ». Charles Tilly, Sidney Tarrow, *Politique(s) du Conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 40.

³⁴⁰ « L'activité des pouvoirs publics et le conflit populaire produisent, par leur interaction, des répertoires du conflit ». *Ibid.*, p. 326.

Ainsi, la théorie fait une place particulière aux différences de répertoires en fonction de l'État et donc du pays considéré d'une part ; et en fonction de la population concernée, qui est parfois un sous-ensemble de la population du pays, ou encore un ensemble plus large, franchissant certaines frontières étatiques. A une époque donnée, on peut parler du répertoire d'un pays, et le comparer à celui d'un autre. Bien souvent, il peut devenir nécessaire de mettre en évidence les spécificités de telle ou telle population (repérée en termes de race, d'ethnicité, de genre, d'âge, et/ou de classe, pour prendre des exemples courants), voire de leur attribuer un répertoire propre.

Ces usages synchroniques du concept sont pourtant apparus dans un second temps de sa diffusion. Du point de vue diachronique, le concept a d'abord permis d'expliquer l'apparition et la diffusion bientôt internationale de formes d'action collective telles que la grève et la manifestation. Il s'agissait alors pour Tilly d'expliquer des changements dans la longue durée, au cours des quatre derniers siècles, en Europe en particulier. Au gré des transformations de la société et de l'État (liées notamment à celles du travail et de l'économie, de l'organisation du temps et de l'espace), l'histoire des conflits sociaux a connu une transition entre deux répertoires, l'un marqué par diverses formes de protestations liées au contrôle du marché des céréales et à la revendication d'une protection par les autorités, l'autre centré sur la manifestation de masse et la grève. La théorie a pu ensuite être affinée pour faire apparaître des changements dans la plus courte durée³⁴¹.

³⁴¹ Comme le note Olivier Fillieule, malgré son caractère éminemment stylisé, le repérage effectué par Tilly dans le temps long semble concorder aussi bien avec celui d'E.P. Thompson (*The Making of the English Working-Class*, New York, Vintage, 1966 [1963]), sur le plan des mobilisations au sens strict, qu'avec ceux de Michel Foucault (*Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975) et avant lui, de Norbert Elias ([*La Civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy, 1990 [1939]) sur le plan des usages de la violence et de la contrainte physiques – autant de travaux de référence dans des domaines connexes mais distinct du champ des sciences humaines du XX^e siècle. Olivier Fillieule, « Tombeau pour Charles Tilly : Répertoires, performances et stratégies d'action », in O. Fillieule, Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 85.

b) Le cas des États-Unis et les innovations du mouvement des Droits Civiques

Que peut-on dire de l'histoire des États-Unis de ce point de vue ? Le « nouveau » répertoire apparu au XIX^e siècle en Angleterre et en Europe, selon Tilly, a également traversé l'Atlantique. Ce qu'on peut appeler par commodité le « répertoire 2 » défini par Tilly, a toujours été le répertoire de référence de l'un des principaux univers de conflit social du monde industriel : le mouvement ouvrier. La manifestation de masse, la grève, y remplacent des formes de mobilisations « patronnées », corporatives³⁴². Malgré des particularités locales, cette diffusion du « répertoire 2 » maintient ou établit une réelle similarité politique des États-Unis avec les cas classiques de la Grande Bretagne et de la France. Tilly dresse un modèle diachronique dans lequel la montée du mouvement ouvrier joue inévitablement un rôle important, du fait de son caractère central dans l'histoire sociale et politique des pays et de la période considérée pour la transition de répertoires. Il ne fait cependant pas systématiquement du mouvement ouvrier l'inventeur et le premier usager du nouveau répertoire, et parmi les précurseurs des mouvements sociaux contemporains (du « deuxième » répertoire), il évoque plusieurs mouvements sociaux des États-Unis et notamment le mouvement abolitionniste – lui-même influencé par son homologue britannique³⁴³. L'un des canaux de circulation de formes d'action fut donc la diffusion d'un pays à un autre d'une même « cause », dont les enjeux n'étaient pas circonscrit au pays où elle avait connu ses premiers résultats importants (on peut en dire autant du mouvement ouvrier).

Nous ne tenterons pas ici de décrire de façon continue les évolutions des formes de mobilisation entre cette période fondatrice et nos jours. Même en nous focalisant sur certains secteurs, comme le mouvement ouvrier, un tel exposé nous ferait entrer dans des débats dépassant les limites de ces recherches, comme la fameuse controverse sur la « question de Sombart »³⁴⁴. Mais sans tomber dans une perspective

³⁴² Ces modes d'action tombés en désuétude incluaient un style particulier de l'émeute, imbriqué dans les rapports de patronage, qui ferait presque passer ce terme pour anachronique dans le cadre du « répertoire 1 ». Charles Tilly, *Ibid.* (1986), pp. 547-548.

³⁴³ Charles Tilly, Sidney Tarrow, *op. cit.*, pp. 16-17.

³⁴⁴ Werner Sombart, *Why is there no socialism in the United States ?*, London Macmillan, 1976

exceptionnaliste, on peut souligner que le processus d'institutionnalisation du mouvement syndical au cours de la période du New Deal apporta immanquablement des inflexions au répertoire de protestation. Cette institutionnalisation intervint dans une période également marquée par un regain de manifestations ou marches sur Washington, et par une série de grèves avec occupation (*sit-down strikes*). En commençant par renforcer le caractère routinisé des manifestations et des grèves, le nouveau rôle de l'État vis-à-vis du mouvement ouvrier pouvait aboutir, en fonction des événements historiques à venir, à faire sortir une partie des performances de pièces du répertoire, de la sphère des conflits sociaux (que ce soit en les raréfiant ou en les « désamorçant »).

Or, les décennies qui ont suivi ont comporté des éléments convergents en ce sens, notamment du fait de l'évolution rapide du rôle économique et politique des États-Unis dans le monde, et de l'éclatement de la Guerre Froide. La politique extérieure et intérieure des États-Unis des années 1940 et 50 a exercé une pression considérable à la fois pour des relations industrielles et sociales moins conflictuelles, et contre le développement de mouvements sociaux. Les relations industrielles, déjà inscrites dans un « dialogue social » codifié mais favorisant l'extension des syndicats, firent l'objet d'une réforme moins favorable et plus contraignante pour eux. Les guerres et les campagnes intérieures anticomunistes installèrent une certaine tension politique, et l'avènement de la « société de consommation » eut d'autres effets modérateurs sur toute velléité de protestation. Des prises de position dans la sphère des mouvements sociaux, comme celles de Saul Alinsky, en témoignent³⁴⁵. Ce dernier, cherchant à développer une conception « radicale » de l'action collective dans un tel climat, a fondé une tradition axée sur la réalisation d'objectifs collectifs de court terme, souvent par le recours assumé aux principes politiques et moraux de l'adversaire, et ainsi, éloignée de tout conflit social « de fond » et durable (« *No permanent enemies, no permanent allies* »)³⁴⁶.

[1906].

³⁴⁵ Sébastien Chauvin, « Le worker-center et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies Pratiques*, n°15, septembre 2007, p. 42.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 46.

Cependant, il est tout aussi notoire que l'après-guerre finit par devenir une période marquée par des conflits sociaux importants, constituant un véritable cycle de mobilisations ouvert par le Mouvement des Droits Civiques. Celui-ci a suscité des innovations conséquentes dans le domaine des protestations collectives. A partir de la question de la déségrégation raciale, il a ouvert une série de mobilisations dans des domaines de plus en plus divers : le mouvement noir a posé de différentes façons la question du *black power*, certains de ses dirigeants ont tissé des liens avec d'autres questions et contribué à établir d'autres fronts de mobilisation, contre la guerre, dans le mouvement étudiant ou la deuxième vague féministe. Comme le mouvement noir, beaucoup des protestations de cette période présentaient une importante dimension ethno-raciale, comme celles de populations indigènes et d'autres minorités comme les Porto-Ricains ou les Chicanos. Ces mouvements se sont déployés à des rythmes différents, et après un temps, le mouvement contre la guerre est devenu la composante la plus large de cet ensemble de mobilisations soutenues et, ainsi, un nouveau trait d'union entre elles. C'est pourquoi on peut préférer parler d'une imbrication de plusieurs cycles en un seul, durant près d'un quart de siècle.

En quoi les formes de mobilisation ont-elles fait l'objet d'innovations au cours du mouvement des Droits Civiques ? Dans un premier temps, elles ont constitué un prolongement des activités développées depuis des décennies dans un domaine essentiellement institutionnel, par des organisations comme la NAACP³⁴⁷. Celle-ci avait désormais pour objectif principal l'application des mesures de déségrégation décidées par le pouvoir judiciaire. Les tactiques mises en œuvre consistèrent à veiller à cette application, en soutenant les jeunes élèves et étudiants appelés à en devenir les premiers bénéficiaires, et en se tournant à nouveau vers les institutions fédérales à chaque fois que ce serait nécessaire. On le sait, les moments de violence raciste saisis à cette occasion par les caméras allaient finir par jouer en faveur du mouvement, mais celui-ci ne s'engouffra consciemment dans cette brèche que quelques années plus tard.

³⁴⁷ Celle-ci ne s'est pas toujours cantonnée à ce domaine, mais on peut observer des nuances importantes entre ses activités des années 1930 et du début des années 1950, deux contextes politiques bien différents. Marianne Debouzy, « Les marches de protestation aux États-Unis (XIX^e-XX^e siècles) », *Le Mouvement social*, n° 202, 2003.

Puis on assista à l'entrée dans le mouvement d'autres institutions importantes de la communauté afro-américaine, les Églises et leurs organisations sociales, en particulier dans les villes du Sud. Les événements bien connus du boycott de Montgomery apportèrent une modification qualitative aux tactiques du mouvement. La ségrégation fut défiée plus ouvertement et de façon soigneusement planifiée. Cette campagne reprit également des éléments plus classiques du répertoire de protestation en vigueur. Mais parmi ces éléments, celui qui a donné son nom à la campagne, le boycott, avait la particularité de permettre l'établissement d'un rapport de forces économiques. Le mouvement transformait ses formes d'action en franchissant des seuils dans la pression exercée sur les institutions ségrégationnistes. La montée du SCLC fut indissociable de la mise en œuvre de telles tactiques dans de nombreuses villes du Sud : 60% des actions du mouvement organisées sous l'égide de ces dirigeants religieux relevaient de la catégorie générale « *direct action* », selon McAdam³⁴⁸, contre 20% seulement pour la NAACP. L'auteur souligne que ces évolutions sont apparues alors que l'action de la NAACP semblait de plus en plus affaiblie par les attaques des suprémacistes blancs à la fin des années 1950. Une transformation des formes d'actions constitua ainsi une réponse aux premières initiatives importantes des opposants du mouvement. Il ne s'agit donc pas d'une évolution linéaire et automatique au fil du temps. L'innovation ne fut pas simplement une conséquence de la force de la protestation sourde sur laquelle reposait le mouvement, mais également le fruit d'initiatives prises dans le cadre du mouvement, qui permirent de le relancer et devinrent donc des *causes* de sa force.

Enfin, à partir de 1960 en particulier, un troisième ensemble d'institutions influentes de la communauté noire – les *colleges* noirs du Sud – vit certaines de ses ressources réinvesties dans le cadre de mobilisations innovantes. C'est parmi les étudiants de ces établissements que se déploya la pratique des *sit-ins*, défiant la ségrégation dans toutes sortes de lieux publics. McAdam souligne la diffusion très rapide de ces pratiques, sans variations significatives d'un lieu à l'autre. Parmi les

³⁴⁸ Douglas McAdam, *Political Process and the Development of Black Insurgency*, Chicago, University of Chicago Press, 1999 [1982], p. 134 et tableau 6.4. Les organisations d'étudiants ont ensuite porté ce taux à 80%.

facteurs explicatifs, il cite les réseaux de communication entre étudiants des *colleges* noirs. Mais la question des moyens matériels de communication attire notre attention sur un autre aspect, plus politique, de ce type d'échanges. Pour qu'une mobilisation innovante circule ainsi et aussi vite, les personnes qui y prennent part doivent y être disposées d'une façon ou d'une autre, être politiquement préparées à l'idée de se saisir de leurs expériences de la vie quotidienne d'une manière qui ait un sens pour elles. Et les recherches de McAdam confirment que les étudiants noirs ont manifestement trouvé leur compte, plus que d'autres populations, dans les *sit-ins*, puisqu'ils y ont eu recours lors de 75% de leurs mobilisations. Ces formes de mobilisation ont également attiré l'attention des médias de façon plus systématique³⁴⁹.

Un cycle contribue souvent à réactiver des éléments appartenant déjà au répertoire de protestation en vigueur, mais tombés en désuétude entre deux cycles. Le mouvement des Droits Civiques, en plus du boycott et des piquets qui purent l'accompagner, finit par réintroduire des rassemblements de masse, statiques ou mobiles. Une part d'innovation se mêla à cette réintroduction, comme dans le cas des marches de Selma à Montgomery, ayant parcouru des dizaines de kilomètres au cœur d'un État du sud ségrégationniste (l'Alabama). Mais l'une des plus célèbres marches se situa plus clairement dans le cadre d'une tradition étatsunienne : la « Marche sur Washington pour les emplois et la liberté » organisa la convergence du mouvement vers la capitale fédérale, comme bien d'autres mouvements l'avaient fait. On peut citer les mouvements de chômeurs à plusieurs époques, la *Bonus March* des anciens combattants en 1932 ; et dans une époque antérieure du mouvement noir, A. Philip Randolph avait menacé d'organiser une telle marche en 1941³⁵⁰. Cette destination était certes opportune d'un point de vue stratégique, face à la réticence du gouvernement fédéral à prendre des mesures décisives, mais l'organisation de ce grand événement fut ainsi facilitée par une insertion dans l'histoire des manifestations aux États-Unis. Une telle quête de légitimité faisait suite à la violence ayant souvent entouré les marches

³⁴⁹ Charles Tilly, Sydney Tarrow, *op. cit.*, pp. 44-45

³⁵⁰ Marianne Debouzy, *op. cit.* On peut également noter que Washington a continué d'être le théâtre d'une bonne part des manifestations lorsqu'elles sont redevenues rares, à la fin du XX^e siècle.

organisées dans le sud³⁵¹. L'intervention du gouvernement fédéral était sollicitée, par un mouvement de masse employant désormais des formes d'action de masse.

Les innovations ont donc été aussi importantes que le rythme des mobilisations a été soutenu et leur diffusion large au sein de la population afro-américaine, dans la dizaine d'années qui a suivi le début de la déségrégation scolaire. Cette intensité et cette ampleur du mouvement a également contribué à l'émergence d'autres mouvements. Ceux-ci s'inscrivirent dans la continuité des innovations et des réactivations engagées par le mouvement des Droits Civiques³⁵². Les participants au mouvement contre la guerre ont eu abondamment recours aux manifestations de masse et aux actions directes d'occupation, même s'ils introduisirent leurs propres variantes. Il en va de même du mouvement étudiant qui ne se restreignit pas à la question de la guerre³⁵³. Le mouvement Chicano constitua d'ailleurs un mouvement de la jeunesse à part entière, et réinventa la grève des études par le biais de « *walkouts* » (ou « *blowouts* ») permettant ensuite manifestations et sit-ins³⁵⁴. Les mobilisations de l'UFW abordèrent les grèves comme un élément central de leurs campagnes, nécessitant en même temps des formes d'action faisant appel à une solidarité de plus en plus large, comme des marches et les fameux boycotts³⁵⁵.

c) La phase descendante d'un cycle

A partir des années 1980, des changements politiques déjà engagés en réaction à ces mouvements sociaux et aux évolutions de la situation internationale, s'accélérent. Du point de vue intérieur, il est coutume de considérer la plupart de ces changements comme un *backlash* visant à en finir avec le pouvoir transformateur de ces

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² Charles Tilly, Sydney Tarrow, *op. cit.*, p. 45.

³⁵³ Caroline Rolland-Diamond, *Chicago : le moment 68*, Paris, Syllepse, 2011.

³⁵⁴ Carlos Muñoz Jr., *Youth, Identity, Power – The Chicano Movement*, London, Verso, 2007 [1989].

³⁵⁵ Randy Shaw, *Beyond the Fields : Cesar Chavez, the UFW, and the Struggle for Justice in the 21st Century*, Berkeley, University of California Press, 2008.

mobilisations. Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'un tel *backlash* consiste en un rejet pur et simple de tout ce qui avait trait aux protestations des décennies précédentes. Ainsi, une bonne partie des innovations de ces protestations du point de vue des formes d'action collective, furent reprises à une échelle plus large encore, et c'est *dans le cadre* de cette reprise que le *backlash* en transforma en partie la nature.

Il est clair que ce qui permet de parler de *backlash* est d'abord le succès des opposants à ces protestations à les faire ralentir, se raréfier et se disperser. C'est ce qu'on peut appeler un refroidissement par contraste avec les mouvements rythmés et marqués par une importante participation de la population (autrement dit, les mouvements « chauds ») qui avaient lieu jusque-là. Dès lors, la reprise d'une forme d'action ne suffit pas à maintenir sa nature en tant qu'événement politique. Des mouvements sociaux intenses et amples peuvent produire, s'ils se prolongent, une légitimité plus grande à la fois pour eux-mêmes et pour leurs modes d'intervention dans la vie politique en général. Mais ce phénomène est réversible. Bien souvent, le refroidissement de tels mouvements débouche sur la cristallisation d'une partie de ces formes d'action ; autrement dit, ces formes se figent, deviennent routinières, tout en perdant de l'influence. Cette cristallisation est donc à la fois une fixation formelle et une nouvelle transformation du mode d'action qui perd de sa légitimité. On le voit, la question des « formes » n'est pas *in fine* dissociable de celle du contenu, de l'importance des projets portés par les protestations et des chances de ces dernières de remporter des victoires : une forme d'action qui persiste dans une période où les mouvements qui l'avaient utilisés perdent leur influence, est en quelque sorte vidée de son contenu, ce qui pourra d'ailleurs finir par influencer la forme par effet retour. Si une vague de « marches » se répand, il peut devenir de plus en plus difficile de la réprimer, et chaque nouveau seuil franchi dans la réutilisation innovante de ce mode d'action l'installe encore un peu plus dans le répertoire en vigueur. Mais dans un contexte de reflux, des manifestations dix ou vingt fois moins grandes, et dix ou vingt fois plus espacées dans le temps, dans une seule ville au lieu de dix ou vingt, etc. constituent pas une fraction (un dixième, un vingtième) de l'influence de l'événement « entier ». La différence quantitative peut devenir qualitative.

Arrêtons-nous un instant sur ce point paradoxal : au moment même où une forme d'action semble pouvoir être reprise partout, elle perdrait de sa légitimité ? La clé du paradoxe est à chercher dans l'ambiguïté du sens de cette « reprise », de cette « généralisation » des *sit-ins* par exemple. D'une part, les sit-ins ont cessé d'être des attributs d'une minorité marginalisée, ou même d'une série de groupes sociaux ou politiques dont les protestations sont désormais en perte de vitesse ; mais du même coup, ils ont cessé d'être insérés dans des mouvements sociaux de masse prenant pour cibles de puissantes institutions. Les sit-ins sont généralement moins fortement réprimés, mais cette insertion dans des conflits de masse serait quant à elle bien moins légitime aux yeux des pouvoirs publics. Dans un contexte de fin de cycle, les formes de mobilisation risquent soit de perdre toute influence, soit d'entrer dans une toute autre logique d'influence que celle qui est sous-tendue par un grand mouvement de manifestations de masse. La persistance d'un moyen d'action finit par dépendre du passage d'une légitimité de mouvement de masse à une légitimité plus institutionnelle, ancrée dans l'ordre établi redevenu moins perméable aux protestations – ce que Tilly appelle, dans le répertoire pré-industriel, une légitimité « patronnée ».

C'est pourquoi nous reprenons l'idée qu'au fil des trois dernières décennies environ, la sphère des mouvements sociaux aux États-Unis a connu à la fois une cristallisation et un affaiblissement des formes de mobilisations observées auparavant. Il semble que certaines formes de protestation centrales du répertoire, en aient été à la fois raréfiées et affaiblies qualitativement, alors que d'autres sont demeurées relativement communes mais ont connu des transformations qualitatives plus profondes encore.

La grève appartient sans doute à la première catégorie³⁵⁶. Les manifestations ont beaucoup perdu en ampleur et en fréquence. En vertu du paradoxe évoqué deux

³⁵⁶ Sur les évolutions quantitatives et qualitatives de la grève, on pourra faire jouer le contraste entre Aaron Brenner, Mark Brenner, Calvin Winslow, Mike Davis (dir.), *Rebel Rank and File : Labor Militancy and Revolt from Below in the Long 1970s*, Londres, Verso, 2008 – traitant des années 1970, et Marianne Debouzy, *Le monde du travail aux États-Unis : les temps difficiles (1980-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

paragraphes plus haut, elles n'ont pourtant jamais paru aussi « ordinaires ». Une routinisation très forte s'est installée en particulier concernant les manifestations à Washington, tant du point de vue logistique que policier³⁵⁷. Et il ne suffit pas d'une manifestation de grande ampleur pour retrouver le sens antérieur de cette forme d'action. Même si elle fut contestée en son temps par ceux qui la jugèrent trop modérée, la Marche sur Washington de 1963 visait à sa façon à projeter la force d'un mouvement de masse très dynamique contre certaines des pires injustices de l'ordre établi ; son sens était indissociable d'une logique de protestation et de conflit social. En revanche, la « *Million Man March* » de 1995, manifestation majoritairement noire également, s'avéra surtout une marche de repli, retournant ses exigences vers elle-même et chacun des participants ; on peut même voir dans cet événement un prolongement du *backlash*³⁵⁸.

Les évolutions du sit-in entrent globalement dans la seconde catégorie. Cette forme d'action ne nécessite pas un grand nombre de participants, mais dans le mouvement des Droits Civiques, une partie de la force de son utilisation provenait malgré tout d'un « effet de masse » dans la vague de sit-ins. Cet effet est bien plus rarement présent depuis plusieurs décennies. Le sit-in est devenu un archétype de petite protestation où toute désobéissance est routinisée, et où les arrestations qu'elle peut entraîner ne prêtent généralement pas à conséquence, ce qui marque une autre différence avec le mouvement des Droits Civiques. Ce type d'action a souvent pour objectif de rencontrer un écho médiatique et institutionnel. Il n'est pas toujours aisé de les distinguer de conférences de presse militantes organisées sur les lieux d'un événement commémoré ou devant les locaux d'une institution publique ou privée. On peut parler de continuum entre les sit-in avec désobéissance visant à entraîner des arrestations, et ces micro-rassemblements sans aucune infraction à la loi, en passant par des formes de désobéissance s'arrêtant, par exemple, avec l'intervention de la police.

³⁵⁷ John McCarthy, Clark McPhail, « L'institutionnalisation de la contestation aux États-Unis », in Olivier Fillieule, Donatella Della Porta (dir.), *Police et Manifestants*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006. Les auteurs esquissent également une comparaison entre les protestations lors de la convention démocrate de 1968 et celle de 1996, à Chicago.

³⁵⁸ Marianne Debouzy, *op. cit.* (2003).

Le mot assez vague de *protest*, dans le contexte des dernières décennies, tend à désigner ce type d'action. Mais il est également frappant de constater l'omniprésence de l'expression « *direct action* », dont l'équivalent en français évoque plutôt la lutte armée groupusculaire – ou du moins, des actions de réappropriation, de perturbation ou de destruction de biens ou de services. Au-delà de ce contraste évocateur, la « *direct action* » nous paraît de moins en moins directe au fil des dernières décennies. On dit parfois que les *protests* d'aujourd'hui sont « symboliques », mais il est difficile d'envisager une forme de protestation qui ne le soit pas du tout. Cette caractérisation pourrait cependant viser à souligner qu'une part de la pression matérielle et de la prise de risque des premiers sit-ins, par exemple, a pratiquement disparu. Même en cas de recours à la désobéissance, il est devenu assez rare que les participants arrivent à *faire advenir* (et pas seulement à représenter ou évoquer) une violence et une injustice qu'ils subissent et dénoncent. Même dans les situations où la police agit avec moins de calme et de respect des procédures que d'ordinaire, on est souvent loin de la violence suscitée par de nombreuses occupations du mouvement des Droits Civiques, de la part de policiers et de civils. L'action directe est alors surtout de l'ordre de la mise en scène.

Il va de soi que ces évolutions ne proviennent pas uniquement des évolutions endogènes des mobilisations, mais sont favorisées par les évolutions de l'attitude des forces de police, et même de la plupart des opposants à telle ou telle cause. Mais elles reposent également sur des choix des organisateurs. La « *direct action* » est bien souvent le fait de militants professionnels, défenseurs (*advocates*) et alliés plutôt que des premiers concernés. Même les organisations alisnkiennes donnent un rôle extrêmement fort aux *organizers* et les interventions de simples citoyens dans le cadre d'une protestation suivent un script soigneusement préparé et répété³⁵⁹.

Où peut se situer la force de persuasion de ce type de protestations ? Le modèle alisnkien la cherche souvent dans un usage tactique des principes de la cible contre elle-même. Mais une ambiguïté cruciale subsiste. D'un côté il doit s'agir d'une posture

³⁵⁹ Sébastien Chauvin, *op. cit.*

tactique, machiavélienne, voire « luciférienne » (en vertu de la fameuse dédicace de *Rules for Radicals*). De l'autre, rappelons-le, tous les adversaires de la communauté mobilisée sont réputés temporaires, et toute mobilisation se résout par la réconciliation. Rien n'indique alors qu'une voie de détachement des principes de l'autorité contestée soit réellement possible ou souhaitable. Cette tendance à rappeler aux cibles de mobilisations leurs propres principes moraux, religieux, politiques, etc. dépasse largement tel ou tel secteur des associations de quartier. Elle peut permettre de débusquer les contradictions entre des discours et des pratiques d'un employeur ou d'un élu local, tout en leur laissant une grande maîtrise du cadre de négociation. On croirait presque y reconnaître le lien paradoxal unissant, dans l'ancien répertoire, une population et le notable dont elle brûle un jour l'effigie pour bientôt le solliciter comme autorité appuyant ses réclamations. L'adjectif « patronné » nous semble donc être redevenu d'actualité pour caractériser ces formes de protestations.

Ces évolutions vont de pair avec une grande valorisation de l'instrument du vote. Celui-ci est présenté comme plus réaliste que toute velléité de pression extra-institutionnelle. Dans cette perspective, la mémoire du Mouvement des Droits Civiques semble donc préférer retenir la bataille (certes rude à l'époque) du droit de vote effectif pour les noirs, que le rôle essentiel joué par les mobilisations de masse dans les changements immédiats. Le vote demeure d'ailleurs un instrument assez peu précis, a fortiori pour la défense des droits des minorités.

L'un des facteurs durables de structuration de la société civile aux États-Unis est la prolifération très ancienne des organisations à but non lucratif financées par des fondations philanthropiques, et parfois par les deniers publics. Dans des contextes comme celui que nous venons de présenter, bon nombre d'associations ayant parfois recours à des formes de protestation sont matériellement dépendantes du renouvellement de ce financement. Les organismes financeurs jouent donc un rôle moteur dans le retour de protestations patronnées et se situant dans le cadre du

fonctionnement des institutions gouvernementales (lobbying, inscriptions sur les listes électorales, etc.)³⁶⁰.

Cette analyse ne signifie pas qu'aucun événement ne pourrait franchir le fossé séparant les performances contemporaines de « *direct action* » de toute action réellement directe ; mais en attendant de tels événements, on peut constater que les petites protestations médiatiques d'aujourd'hui ne sont donc bien souvent que l'ombre des *sit-ins* qu'elles prennent souvent pour modèle.

d) « *Social movements society* » : mesures quantitatives et enjeux qualitatifs

Notre utilisation des théories de Tarrow sur les cycles, par exemple, entre en conflit avec certaines des conclusions que Tarrow lui-même en a tirées lorsqu'il s'est posé la question des évolutions des protestations collectives dans les dernières décennies aux États-Unis³⁶¹. Cet auteur avance la thèse que les conséquences du cycle dont nous venons de parler, ouvert par le mouvement des droits civiques, ont fait des États-Unis (au même titre que d'autres sociétés, européennes en particulier) une « société de mouvements sociaux » (« *social movements society* »). Les trois principales thèses qui sous-tendent cette expression, pour lui et ses co-auteurs, sont les suivantes : (1) les protestations (*protests*) sont devenues des formes routinières, acceptées et omniprésentes d'intervention dans la vie politique, (2) elles ont cessé d'être le propre de quelques catégories sociales aisément repérables (*liberals* ou *radicals*, afro-américains vivant en ville, étudiants, etc.) pour se généraliser et être reprises par tous les secteurs de la société et du spectre politique, et (3) leur généralisation est allée de pair avec une professionnalisation et une institutionnalisation croissantes des organisations qui les mettent en place, développant des relations de

³⁶⁰ Nous l'avons vu au chapitre 3, à la fois en général (à l'aide de travaux comme ceux de Robert Putnam ou de Nina Eliasoph) et concernant particulièrement les organisations de défense des droits des immigrés. Voir également Charles Tilly, Sydney Tarrow, *op. cit.*, p. 47-48.

³⁶¹ David Meyer, Sydney Tarrow, *The Social Movement Society*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1998 ; Donatella Della Porta, Sydney Tarrow (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2005.

plus en plus étroites avec des organismes privés de financement, ainsi qu'avec l'État, ce qui a achevé de les faire entrer de plain pied dans la vie politique institutionnelle. Ce dernier point (3) nous oblige à soulever une question qui pouvait déjà paraître cruciale à la lecture du premier (1) : quel sens faut-il donner à ces protestations (définies comme « confrontationnelles »³⁶² et néanmoins institutionnelles), et en quoi leur généralisation justifierait-elle de parler d'une transformation de la société donnant plus d'impact aux mouvements sociaux ?

Une étude récente a proposé de compiler des données statistiques sur la sociologie des participants à des *protests* au cours des quatre dernières décennies environ³⁶³. Si l'on en croit ses conclusions, le point (2) n'était pas confirmé par les enquêtes menées au cours de cette période, faisant toujours ressortir la sous-représentation des conservateurs et la sur-représentation des mêmes catégories sociales (personnes ayant fait des études universitaires, membres de syndicats, de sexe masculin, de race noire, dans une moindre mesure d'ethnicité latino, etc.). Une grande partie des changements au cours de la période (passage du taux de personnes ayant participé à au moins une *protest* de 10 à 19% environ) seraient simplement expliqués par le changement de la composition de la population du point de vue de ces variables (études universitaires plus fréquentes, par exemple) et par un effet de génération centré sur les *baby-boomers* ayant été jeunes autour de la fin des années 1960, soit encore en plein cycle de mobilisations réellement confrontationnelles. Les auteurs ont alors estimé que le point (1) était sérieusement affaibli par le manque de données pour étayer le point (2).

Le point (3), concernant l'institutionnalisation et la professionnalisation des mouvements sociaux, semble encore tenir debout. Mais il nous paraît désormais douteux qu'il puisse réellement servir à étayer le concept de « société de mouvements sociaux », à moins de lui donner une signification presque contraire à ce qui était envisagé au départ. D'abord, si le phénomène des *protests* est difficile à saisir

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ Neal Caren, Raj Andrew Ghoshal, Vanesa Ribas, « A Social Movement Generation: Cohort and Period Trends in Protest Attendance and Petition Signing », *American Sociological Review*, vol 76 n° 1, 2011.

autrement que par des statistiques individuelles de participation à *une* mobilisation de ce type, c'est que les « séries d'événements manifestants » sur une période donnée sont devenus difficiles à constituer aux États-Unis³⁶⁴. Les événements qui font croître les statistiques globales ne sont pas de grands mouvements de manifestations de masse, puisqu'ils sont devenus très rares. Il s'agit surtout de petites mobilisations dont l'impact *en tant que protestations* est éminemment discutable. L'article cité ci-dessus fait d'ailleurs apparaître un mode de participation à une mobilisation dont l'évolution statistique, contrairement aux autres, semble correspondre aux deux premiers points de la théorie « SMS » de Tarrow : la signature d'une pétition. On conviendra qu'il s'agit d'un mode d'intervention *institutionnel*, par excellence, et le troisième point de Tarrow est donc sans doute également valide. Mais comment faire reposer une théorie de la montée en puissance des mouvements sociaux dans la société, sur de telles « mobilisations » ? Ne faut-il pas y voir une plus grande influence des institutions sociales et politiques sur les mouvements sociaux, que l'inverse ? La routinisation des mouvements sociaux est sans doute un phénomène réel, mais quelle raison y a-t-il de considérer qu'il les rend plus puissants ?

La question quantitative (plus ou moins de mouvements ?) n'a pas de sens sans réponse à la question qualitative (plus ou moins institutionnels ?), et on peut proposer de la formuler ainsi : plus de mouvements plus institutionnels, moins de mouvements moins institutionnels.

e) Répertoire et cycle

La combinaison entre les interprétations diachronique et synchronique des différences de répertoire (passage d'un répertoire à un autre selon la période, ou selon

³⁶⁴ Les recherches contemporaines sur les manifestations ont privilégié l'étude de telles séries, afin de « replacer l'événement dans le cours de l'ensemble des manifestations du moment » ainsi que de « mettre en relation les changements observables » dans les modes d'action collective, avec les évolutions de la société. Olivier Fillieule, Danièle Tartakowsky, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 63.

le pays et la population considérés) peut être source de confusions, mais paraît indispensable. On peut utiliser un langage associant répertoire de contestation (ou de protestation) pour parler du cadre général, et répertoires au pluriel (éventuellement, répertoires tactiques) pour évoquer les variations synchroniques, les différences entre pays ou populations.

La notion de cycle peut permettre d'éclairer les liens entre les deux niveaux. Les cycles dépassent rarement l'échelle nationale, et différentes populations n'y participent pas au même degré ni au même rythme. Leurs phases ascendantes sont propices à des innovations et des variations qualitatives dans les formes d'action, aux mêmes échelles – c'est à dire, des différences de répertoires entre pays ou entre populations. Mais ils sont d'abord et avant tout des variations quantitatives, et on constate que la raréfaction des performances d'une pièce du répertoire n'est pas une disparition de cette pièce, et ne réduit pas à néant les liens avec le répertoire général de la période. En particulier, un début de cycle peut donner à une pièce importante comme la manifestation, des formes en partie spécifiques à un pays (certaines marches des Droits Civiques, par exemple) ; mais si la fin du même cycle semble faire disparaître les événements qui rattachaient encore un peu le pays au répertoire général de la période, c'est surtout parce qu'il s'agit d'une période de démobilisation. Ce processus conserve un caractère réversible (possibilité de nouveaux cycles) et toute hypothèse de rupture avec un répertoire ayant dominé un pays pendant plus d'un siècle doit être formulée avec les plus grandes précautions³⁶⁵. Un nouveau cycle favorise le plus souvent des réappropriations de modes d'action assez anciens, témoignant du rythme lent de certaines transformations des rapports sociaux dans lesquels les mobilisations se développent.

³⁶⁵ A ce sujet, Charles Tilly et Sydney Tarrow parlent de « changement de répertoire aux États-Unis entre 1955 et 2005 » (*op. cit.*, p. 43), mais comme on le constate à la lecture de cette section de l'ouvrage, l'expression originale (« *repertoire change* ») peut également signifier « changement du répertoire », c'est à dire désigner des changements dans un même répertoire.

3 - Un mouvement de manifestations de masse au pays des *protests* : le printemps 2006 dans le contexte des protestations collectives

Le mouvement marque un certain nombre d'écarts vis-à-vis des changements les plus récents du répertoire de protestation. Les manifestations de masse, leur diffusion rapide et leur rythme conduisant à un « effet de mouvement » prolongé durant plusieurs mois, sont autant de phénomènes inédits aux États-Unis dans les décennies précédant 2006. L'un des points d'articulation les plus réguliers et observables entre les acteurs repérés au chapitre précédent, et les masses participant au mouvement, était (dans le cas de Chicago) un cadre créé par le *comité* d'organisation, dont les réunions régulières devinrent des assemblées locales du mouvement. Il s'agit encore d'une pratique collective atypique, que certains participants issus d'organisations établies eurent parfois du mal à accepter.

Comme au chapitre précédent, il s'agit de trouver dans l'enquête que nous avons menée, certains moyens de répondre aux exigences de l'étude du mouvement de 2006. L'une des pratiques caractéristiques du milieu militant décrit au chapitre 4, est aussi une pratique qui donne à voir leurs rapports avec la population immigrée et latino au sens large : celles de réunions locales, régulières et ouvertes à tous, qui devaient servir à préparer chaque initiative du mouvement. Dans le cas de Chicago, le succès de la manifestation du 10 mars a contribué à donner un nom au mouvement à l'échelle de l'agglomération : *movimiento 10 de Marzo*. Des réunions hebdomadaires permettaient d'effectuer collectivement le travail de préparation, de le rendre visible, et de fournir un cadre commun de participation à ceux qui ne voulaient pas se contenter d'être présents lors des rassemblements de rue. Ces assemblées locales contribuaient ainsi à étendre le mouvement de masse, et à lui donner une structure à laquelle une partie des manifestants pouvaient aisément participer s'ils le décidaient.

La formule « *movimiento 10 de Marzo* » pouvait désigner le mouvement dans son ensemble (le mouvement de la manifestation du 10 mars). Elle devint également une appellation pour les militants qui animaient le mouvement depuis le début, et constituaient un « *comité* » informel mais assez visible. Il s'agissait d'une cristallisation du processus décrit au chapitre précédent, le rapprochement entre des militants immigrés pour la plupart, avec ou sans fonction dans des organisations établies de défense des immigrés, pas toujours habitués à coopérer mais appartenant à des réseaux d'interconnaissance qu'ils avaient décidés de mobiliser dans un contexte qui leur paraissait sortir de l'ordinaire.

Les assemblées régulières se situaient entre ces deux niveaux. Elles n'étaient ni représentatives de l'ensemble du mouvement, ni réductibles à un simple « comité élargi ». D'un côté, parmi les dizaines ou même centaines d'organisations qui finirent par participer officiellement au mouvement, toutes ne participèrent pas à l'animer ainsi. De même que les premiers militants avaient en commun une certaine idée des formes de mobilisation possibles et souhaitables, ceux qui décidèrent de les rejoindre étaient manifestement « triés » par le mode de fonctionnement, qu'il fallait accepter pour participer. Et ainsi, alors que bien des organisations établies focalisèrent leurs activités sur le mouvement au cours du mois d'avril en particulier, ces activités demeurèrent parfois organisées de façon totalement autonomes. Mais d'un autre côté, le caractère ouvert et public des réunions, ainsi que leurs horaires et leurs localisation pouvaient favoriser la participation de volontaires bien au-delà de l'entourage immédiat des participants antérieurs. Et quelles que soient les difficultés à surmonter pour participer à une réunion en espagnol, dans un quartier immigré, en fin de journée, dans un lieu public, ouvert à tous et bien rempli, elles étaient bien plus importantes pour des réunions internes d'organisations de militants professionnels, en pleine journée, dans les locaux d'une organisation habituée à organiser des réunions « en petit comité ».

La teneur des délibérations et le déroulement des assemblées ne pourront pas donner une image de l'intégralité du mouvement, mais elles livreront de précieux enseignements sur la participation au mouvement de ceux de ses participants qui se

l'étaient approprié à un plus haut degré que la simple présence lors des manifestations. Même dans une ville où le mouvement semble avoir été moins exclusivement latino que d'autres, notre enquête a permis de faire apparaître des éléments de culture politique liés à la fois à l'immigration en provenance d'Amérique latine et à la vie politique de la minorité latino.

De façon générale, la manifestation n'est pas un mode d'action atypique dans l'histoire contemporaine. Elle l'est pourtant devenue dans les États-Unis d'aujourd'hui – a fortiori dans le cadre d'un *mouvement* de manifestations couvrant une certaine étendue dans le temps et dans l'espace (par opposition, notamment, à la manifestation épisodique à Washington). Nous ferons le point sur ces deux faits, à l'aide du concept de répertoire de protestation, de façon à mettre en évidence un nouvel aspect du contexte dans lequel le mouvement de manifestations du printemps 2006 est survenu. Nous pourrions ainsi examiner l'événement constitué par ce dernier dans le domaine des formes de protestation. Après avoir rappelé le rôle conscient joué par certains acteurs évoqués au chapitre précédent, pour rendre possible cette résurgence du mouvement de manifestations de masse, nous en tirerons des conclusions sur le rôle des participants qui, sans appartenir à des organisations ayant préparé cette réactivation, ont été extrêmement nombreux à y prendre part.

Tout en prenant en considération ce que les manifestants exprimaient au cours même des manifestations, nous nous pencherons sur la teneur des délibérations. Nous verrons comment les participants eux-mêmes (ou du moins ceux qui décidèrent de participer au-delà de la présence lors des manifestations) réfléchirent à leur action, et manifestèrent leur conviction de sa légitimité, malgré ou du fait même du statut des immigrés. Ils la situèrent dans la continuité d'importants mouvements sociaux étatsuniens, sans pour autant hésiter à mettre en œuvre ou envisager des moyens dont le statut actuel est plus douteux dans le pays, comme des *student walkouts*, le 1^{er} mai et une journée de grève nationale à caractère politique (points sur lesquels nous reviendrons au chapitre suivant).

Au fil du mouvement, les traits les plus inhabituels du mouvement firent l'objet de controverses, liées aux différentes options stratégiques qui coexistaient. Mais cette diversité parmi les participants et organisateurs, ne doit pas encore détourner notre attention de ce qui les a réunis aussi largement et soudainement. Ce mouvement fut d'une telle ampleur, malgré l'absence de précédents récents sur le territoire des États-Unis, qu'il faut bien considérer qu'il fut une expression d'éléments de culture politique (conceptions de l'action protestataire collective aussi bien que des droits des immigrés) particulièrement prégnants au sein d'une population. Il sera toujours temps ensuite de restituer la diversité politique apparue à l'intérieur du mouvement.

a) Manifestations

Le mouvement a été marqué, et même créé, par le recours répété à de grands rassemblements mobiles, préparés et informellement ordonnés, traversant des zones urbaines en direction de lieux symboliques ou de pouvoir. L'existence d'une mobilisation importante a été reconnue en grande partie sur la base du nombre de participants, à chaque événement et au niveau global. Nous avons souligné au chapitre précédent que certaines organisations établies défendant les droits des immigrés, ne semblaient pas prendre la mesure de ce qui se préparait, avant les premières grandes manifestations, qu'ils négligèrent de soutenir. Mais les organisateurs eux-mêmes, convaincus de l'importance de leurs efforts, ne pouvaient être certains de l'ampleur de leur succès.

Le caractère massif de ces protestations collectives est une différence centrale vis-à-vis des *protests*. Ces dernières ne sont tout simplement pas fondées sur l'objectif d'un rassemblement le plus large possible, où le nombre de participants est une force ajoutée aux revendications, et devient un enjeu. Et si certains compte-rendus de manifestations dans la presse firent état ici ou là d'une « démonstration de force » (« *show of strength* »), le fonctionnement routinier de la presse tendait à se maintenir,

en donnant souvent un espace de parole égal aux partisans et aux opposants des revendications des manifestations, sans égard pour le petit nombre d'éventuels contre-manifestants ou de membres des organisations appelées à s'exprimer en opposition. Les *protests* sont intimement liées à cette approche du rôle des médias et du débat de société équilibré censé être mis au service du débat législatif proprement dit.

Les autres aspects de la « forme manifestation » sont liés à ce caractère massif. Les foules rassemblées sont mobiles et ordonnées de façon lâche mais perceptible. L'effet de ces habitudes corporelles demeure éloigné de celui de la discipline militaire, même s'il peut subsister une trace du lien avec celle-ci, qui était plus présent dans les premières manifestations ouvrières, aux origines du « répertoire 2 » de Tilly. Le recours à la force du nombre comporte un aspect intrinsèquement conflictuel, même si le conflit peut être relativement apaisé, voire dissipé, par d'autres caractéristiques de la mobilisation. Ce recours peut s'attirer de vives critiques dans la « société des *protests* », en tant que tentative de faire passer la force avant la loi. Mais il y a bien une logique à ce recours, aussi scandaleuse qu'elle puisse paraître suivant les conceptions de la vie politique envisagées : des personnes à qui la loi même, ou les institutions, ne donnent que peu d'influence, ont tout intérêt à ne pas exclure les mobilisations de masse. Les sans-papiers sont une bonne illustration de ce point. La mobilisation en masse dans les rues n'est certes pas sans présenter des risques spécifiques pour eux, mais ces risques sont à mettre en rapport avec les obstacles qui se dressent pour eux sur les autres voies d'action politique³⁶⁶.

Cependant, la marche régulière et généralement peu dynamique des manifestants, a été un élément de sa routinisation dans la longue durée (l'une des expressions péjoratives favorites de ceux qui dénoncent cette routinisation est d'ailleurs, en français, « manif traîne-savates »). L'une des façons pour la foule manifestante de redevenir menaçante est l'interruption de cette mobilité ou le passage à une autre, plus imprévisible : rassemblement qui refuse de circuler ou de se disperser, pouvant devenir ou être légalement considéré comme un blocage ou une émeute. Aucune situation de

³⁶⁶ On retrouve ici un point élémentaire développé par McAdam en 1982 (*op. cit.*), et que nous avons repris au début du chapitre précédent au sujet de la « structure des opportunités politiques ».

ce type n'est à signaler au printemps 2006. La plupart des participants, qui n'avaient probablement pas eu l'occasion de prendre part ou même d'assister à une manifestation aux États-Unis, étaient pourtant suffisamment familiers de cette forme d'action collective pour se plier sans difficultés à ses codes. Les foules statiques en début et fin de manifestation ne sont pas des entorses à ces codes, et les forces de l'ordre en tinrent généralement compte.

L'importance des lieux est également un trait important des manifestations. Nous reviendrons bientôt aux implications en la matière d'un *mouvement* de manifestations, traversant tout le pays pendant plusieurs mois. Mais dans la plupart des cas, il faut noter que les manifestations du printemps 2006 ne se sont pas cantonnées à l'intérieur des quartiers latinos, même si elles en partirent parfois et qu'une bonne partie des déplacements de populations vers le point de départ étaient assurément en provenance de ces quartiers. Les autorités visées par les manifestations ne se situaient ni dans les quartiers, ni dans les lieux de travail des participants, même si leurs revendications pouvaient avoir des conséquences dans tous les domaines de leur vie. Leurs manifestations impliquaient la revendication d'un droit à être entendu et d'une appartenance à la société. Le fait de traverser ainsi les villes, de se rendre dans les centres de pouvoir, rendaient cette double revendication manifeste. Certes, le projet de loi contesté et la plupart des mesures que les manifestants pouvaient souhaiter, appartenaient en principe au domaine du pouvoir fédéral ; et il faut remarquer que malgré d'importantes mobilisations à Washington, le mouvement ne correspondit jamais au schéma de la convergence sur la capitale, évoqué plus haut comme récurrent dans l'histoire américaine (entre autres). Ces protestations populaires furent souvent organisées de la façon la plus simple possible, c'est à dire de façon locale. Mais ce point de vue « pragmatique » n'épuise pas la réalité des mobilisations. On peut y voir, simultanément, des initiatives en partie émancipées des *lieux communs* de la routine des mouvements sociaux aux États-Unis. Enfin, la revendication d'appartenance et de légitimité qui s'exprimait, n'était pas d'emblée polarisée par la constitution et la loi. Certes, une convergence vers le lieu de pouvoir le plus pertinent n'inscrit pas automatiquement une manifestation dans le cadre institutionnel, et peut même être une

caractéristique d'une confrontation particulièrement tendue. Mais quelle que soit sa destination, une manifestation n'est plus couramment, dans les régimes parlementaires d'aujourd'hui, le prélude à une attaque, au sens littéral, de ces lieux de pouvoir. Le projet implicite qui apparaît à l'observateur attentif de ces manifestations, reposait principalement sur la démonstration d'une omniprésence susceptible de fonder une légitimité. L'interprétation des lieux de manifestation rejoint ici celle du recours au nombre et de la morphologie des cortèges.

L'intérêt pour les formes de ces actions collectives, illustre une nouvelle fois toute la signification politique qui est construite par ces formes même, et n'en est dissociable qu'en partie. Le recours à la manifestation est la marque d'un style de mise en scène différent, et cette mise en scène est porteuse d'une conception des rapports politiques, tenant pour acquise la conflictualité sociale, et consciente de l'existence de conflits de légitimité en partie extra-légaux ; conception toujours d'autant plus contestée lorsque les mobilisations de masse se font rares.

La forme manifestation semble donc d'une part distincte des pratiques de mobilisations les plus courantes aux États-Unis aujourd'hui ; et d'autre part, suffisamment cohérente et connue des participants pour qu'ils y aient recours à une telle échelle alors qu'aucun précédent n'apparaisse de façon évidente dans le pays. C'est ce qui permet en grande partie d'expliquer sa diffusion. Comme au chapitre précédent, il faut bien constater que « l'union sacrée » de toutes sortes d'organisations concernées par le sort des immigrés (et en particulier des Latinos), qui a été évoquée comme explication de nombreux aspects du mouvement, n'intervient qu'après une large diffusion des manifestations de masse dans le pays. Nous avons déjà montré que les coalitions établies ne sont intervenues qu'à partir de la fin mars, mais il faut ajouter que les coalitions nationales ont été plus distantes encore, et les efforts de coordination nationale mis en place par les coordinations locales se sont déployés « par-dessus » un processus de diffusion nationale déjà largement accompli³⁶⁷. Cette diffusion est le

³⁶⁷ Il est notable que certaines analyses du mouvement des droits civiques (Kenneth Andrews, Michael Biggs, « The Dynamics of Protest Diffusion : Movement Organizations, Social Networks, and News Media in the 1960 Sit-Ins », *American Sociological Review*, vol 71 n° 5, 2006) attribuent un pouvoir et une liberté significative à des acteurs « intermédiaires » comparables à ceux que nous

signe d'une protestation montante parmi les populations participantes, qui se sont saisies du contexte, action comportant une part irréductible de contingence. Une fois ce processus engagé, non seulement l'espace des moyens d'action possible n'était pas totalement ouvert et vierge, mais il faut bien considérer que ces populations en avaient une vision suffisamment commune pour passer à l'action suivant des modalités analogues, sans l'intervention de vastes organisations constituées spécifiquement pour organiser des mobilisations de masse. Au même titre que certains éléments de leurs situations sociales, les participants avaient en commun l'idée que la manifestation de masse pouvait être un recours possible et justifié.

L'appropriation de l'espace urbain par les manifestations, et leur ample diffusion sur le territoire national, créèrent également un effet du point de vue temporel. Le rythme du mouvement fut caractéristique à la fois d'une mobilisation nationale mais décentralisée (rythme découlant d'une diffusion ou d'une succession de dates dépendant de décisions locales), et d'un processus de coordination. Plus encore qu'une manifestation de masse, c'est le mouvement de manifestations qui a pratiquement disparu de l'histoire récente des mouvements sociaux aux États-Unis. Tout au plus peut-on tenter de repérer des séries de manifestations sur un même thème, sur des périodes de plusieurs années. L'exemple du mouvement de 2006 montre qu'une diffusion décentralisée d'un tel mouvement est possible, et ses participants avaient un degré d'unité, d'un point de vue social en général, et politique au moins à ce moment-là, qui faisait défaut aux populations appelées à participer à des journées nationales de manifestation contre la guerre, par exemple. Pour comprendre comment il a pu avoir lieu, il faut supposer l'existence d'un mouvement politique dans les esprits, commun à toute une population à un moment suffisamment précis pour donner naissance à une grande mobilisation.

avons décrits, dans le déploiement de telles mobilisations en l'absence apparente de « structures » consacrées à cette diffusion.

b) Du comité aux assemblées

L'existence d'un mouvement de manifestations n'impliquait pas automatiquement la mise en place de réunions telles que celles qui ont eu lieu au fil du mouvement et au moins jusqu'au mois de juillet 2006. Mais certaines conditions nécessaires étaient réunies au printemps 2006. Il s'agissait objectivement d'un « grand » mouvement, rythmé d'abord par des mobilisations dispersées mais presque quotidiennes, puis par de grandes journées plus coordonnées. Cette situation n'était pas sans conséquences subjectives pour les participants. Elle créait un effet d'appel à la participation politique inégalé pour les populations qui s'y reconnaissaient.

A Chicago comme dans d'autres villes, le comité d'organisation des manifestations (*Comité 10 de Marzo*), qui avait tenté de fonctionner de façon ouverte à tous (et souvent sur la base d'une personne = une voix), a pris soin de diffuser l'information sur les réunions hebdomadaires à la *Casa Michoacan*. De cette façon, la participation aux réunions devenait l'une des manières de répondre à l'appel à la participation politique créé par le mouvement, pour quiconque ne souhaitait pas se contenter d'aller aux manifestations.

La montée des manifestations dans le répertoire contemporain, est liée dès le XIXe (voire le XVIIIe) siècle à celle de l'association volontaire³⁶⁸. Mais le lien entre les deux ne fonctionne pas uniquement dans un sens. L'existence d'associations aux membres nombreux peut indéniablement favoriser l'organisation d'une mobilisation de masse, mais elle n'est pas indispensable, et le mouvement de 2006 l'a bien illustré. La manifestation porte pourtant en elle le principe de l'association volontaire, et un mouvement de manifestations peut être favorable à d'autres formes de réalisation de ce type de regroupements, fût-ce de façon aussi éphémère que le mouvement lui-même.

Notre enquête à Chicago au cours du printemps 2006 nous a ainsi permis d'entrer par une porte grande ouverte dans les activités d'animation du mouvement. En effet,

³⁶⁸ Olivier Fillieule, *op. cit.* (2010), p. 86.

dans cette agglomération où la mobilisation fut particulièrement ample, tout un chacun était appelé à participer à de telles activités. Ces assemblées mêlèrent le plus souvent des militants et des novices en matière d'activisme, des participants réguliers ou plus occasionnels, et généralement plus de cent personnes à chaque réunion.

L'observation des réunions fut particulièrement frappante pour un étudiant ayant pris part, immédiatement avant ce premier séjour de recherche à Chicago, au mouvement français contre le CPE. Elles ne correspondaient pas exactement au modèle de « l'AG étudiante » telle qu'elle se perpétue en France, en se transformant d'un mouvement à l'autre, depuis mai 1968. Mais elle évoquait encore moins de points de comparaison dans les États-Unis du XXI^e siècle, et constituait une « surprise dans la surprise » du mouvement lui-même. Je constatais que certains participants semblaient décontenancés de se trouver dans une réunion où les activistes professionnels (voire bénévoles organisés de façon pérenne) étaient minoritaires. Ce malaise entraînait parfois une attitude de retrait aux marges de la salle, d'autant plus visibles du fait des costumes de certains d'entre eux. Les entretiens effectués plus tard auprès de membres fondateurs du comité, confirmèrent ces impressions, et le principe « une personne = une voix » faisait partie des problèmes les plus importants dès lors que certaines organisations établies envoyaient des représentants qui s'attendaient à ce que leurs positions soient d'autant plus respectées qu'ils parlaient au nom des membres d'une union locale, ou des ressources financières et politiques d'un lobby³⁶⁹.

Les réunions avaient lieu en espagnol. Ce facteur pouvait également s'avérer excluant pour une minorité de participants, malgré les efforts de traduction qui finirent par être mis en place. Il contribue à faire apparaître plus nettement les contours de la majorité des participants, parmi lesquels, beaucoup d'immigrés nés en Amérique latine, généralement plus à l'aise dans leur langue maternelle.

Certaines circonstances faisaient apparaître une unité encore plus forte au sein d'un sous-ensemble des hispanophones. Les membres du comité qui étaient eux-

³⁶⁹ Entretien Rosi Carrasco-Unzueta, mai 2008.

mêmes immigrés, occupaient les positions les plus centrales dans le fonctionnement des assemblées, et siégeaient à la tribune (même sans demeurer dans un rapport statique de face-à-face entre la tribune et la salle). Les liens existant parmi eux, d'une part, et entre eux et la population des quartiers latinos de Chicago, d'autre part, empêchaient tout simplement que d'autres acteurs, même au sein des fondateurs du comité, jouent un rôle exactement identique. L'ISO comportait des membres immigrés qui avaient contribué à fonder le comité, et tous ses membres qui ont participé de façon régulière aux mobilisations d'immigrés depuis 2006 en ont tiré une reconnaissance grandissante de la part de toute une partie des militants immigrés n'appartenant pas à une organisation politique étatsunienne. Mais malgré tout cela, une césure était perceptible dans les rapports entre participants au mouvement. Une majorité s'était construite autour des immigrés latinos et d'un milieu militant apparaissant comme « organique ». Le reste des participants occupaient des positions qui tendaient à être plus périphériques, même s'il faut distinguer toute une gradation de positions et d'attitudes, entre la militante présente depuis la première heure du mouvement, mais arrivée dans le comité par d'autres voies que la plupart de ses fondateurs, et le représentant d'une organisation établie se sentant exclu du processus de délibération. L'accueil qui m'a été réservé dans ces réunions et d'autres initiatives à effectifs réduits mais liées au mouvement, m'offrait un espace situé quelque part entre les deux (ma démarche d'observateur n'a jamais semblé constituer une raison de ne pas me considérer également comme un participant).

Enfin, l'origine plus spécifiquement mexicaine de la majorité des participants hispanophones était un aspect important de ce qui les unissait. Plusieurs participants influents étaient originaires d'Amérique centrale, ou même du Chili. De plus, après une diffusion du mouvement de masse particulièrement rapide parmi les Latinos, ceux-ci eurent à cœur (notamment à Chicago) de s'adresser à d'autres populations pour étendre le mouvement, et de créer les conditions de leur participation aux manifestations et aux réunions. Ce fut d'ailleurs la raison principale des efforts de traduction (la présence précoce de quelques activistes non-hispanophones n'avait pas suffi à les justifier). Mais la composition des réunions et du mouvement ne changea jamais au point de soulever

la question d'un changement de la langue principale des débats. Ce point était encore commun à presque tous les Latinos (si l'on y inclut les lusophones, peu nombreux), mais d'autres faisaient apparaître des liens plus étroits encore entre les Mexicains, largement majoritaires parmi les Latinos (dans le mouvement comme dans le pays). Les origines mexicaines avaient indéniablement constitué un terrain de rapprochement entre les militants qui se connaissaient depuis longtemps, même s'il pouvait toujours devenir terrain de conflits. Les moments de détente avant ou après les réunions étaient souvent l'occasion de discussions sur la coupe du monde de football, à venir puis en cours, et de propositions de rendez-vous informels pour regarder les matches de l'équipe du Mexique, surnommée « Azteca ». La culture mexicaine est omniprésente dans le « monde latino » aux États-Unis, en particulier en dehors des importantes communautés d'immigrés latinos d'autres nationalités (Salvadoriens à Los Angeles...), et comme l'a montré le mouvement lui-même, ce phénomène n'est pas de nature à empêcher la solidarité des uns et des autres, et se situe dans le cadre de la production d'une identité en parie commune aux immigrés latinos aux États-Unis. Mais puisque nous tâchons de repérer les liens les plus forts, nous ne pouvons ignorer l'effet de la nationalité commune à une majorité des participants.

Un événement particulier permet d'apporter les nuances nécessaires, tout en confirmant la place centrale occupée de façon relativement unifiée par les Mexicains. 2006 était une année électorale au Mexique, et un débat public entre représentants des trois principaux partis (PRI, PAN, PRD) fut organisé dans la *Casa Michoacan*, où la tribune fut composée de personnes qui y jouaient également les premiers rôles lors des assemblées hebdomadaires du mouvement. Cette réunion fut l'occasion de faire apparaître au grand jour l'ampleur des conflits qui pouvaient les opposer, ne serait-ce que sur les enjeux intérieurs au Mexique. Mais elle fit également apparaître leur position collective influente dans le déroulement des réunions. La véhémence des débats et leur contenu réellement politique, enjoignait à ne pas sous-estimer ces divisions politiques, et nous aborderons dans la troisième partie les trajectoires de ces dirigeants et les liens entre leurs prises de position dans la vie politique du Mexique, et leurs actions aux États-Unis. Pourtant, dans le contexte du mouvement, aucun des trois

partis ne refusait de coopérer avec les autres. Une fois le mouvement lancé, ce refus aurait sans doute été difficile à assumer, a fortiori dans une année électorale, et la part d'ambiguïté de cette « unité des Mexicains » devient alors particulièrement évidente. L'action des militants en question est loin d'être indépendante de leurs affiliations politiques mexicaines et étatsuniennes, comme nous le verrons plus en détails dans les prochains chapitres. Il faut alors prendre note du fait que le mouvement reposait, en plus d'une unité temporaire entre militants fondateurs du mouvement et organisations établies, sur celle, tout aussi fragile et limitée, des trois grandes tendances de l'échiquier politique mexicain. L'importance de l'unité sociale, et dans une certaine mesure revendicative, était donc d'autant plus grande, mais elle ne doit pas faire oublier une certaine hétérogénéité politique, qui a impliqué des rôles différents dans le mouvement, des objectifs pas toujours conciliables, et des conflits conduisant à la fin du mouvement et se prolongeant dans les années suivantes.

Conclusion

Le printemps 2006 fut donc l'occasion de la mise en œuvre d'une série de pratiques collectives de mobilisation disparues ou devenues rares aux États-Unis au cours des dernières décennies. Nous avons déjà évoqué (au chapitre 4 et ailleurs) l'absence d'organisations à la mesure de ces mobilisations et porteuses de ces pratiques. Il fallait donc un autre support socio-politique à la réactivation de pièces classiques du répertoire de protestation. La composition des cortèges et les relations entre les militants fondateurs du mouvement et les autres participants les plus actifs accréditent la thèse d'un ensemble d'éléments de culture politique partagés par nombre d'immigrés latinos, voire de latinos en général. Cette politisation, faute d'être organisée de façon permanente et visible, a tout de même un caractère « organique » – elle n'est pas complètement dissociable des populations qui la portent. Les individus l'ont incorporée, au point que la montée de la protestation a été rendue possible et façonnée par cette conception de la participation politique extra-institutionnelle et de ses

modalités concrètes. Le mot « organique » ne doit pas être interprété ici comme une détermination trop forte, rendant impossible toute autre forme de participation politique impossible, et n'impliquant aucune créativité de la part des immigrants. Elle vise simplement à rendre compte du fait qu'en l'absence d'organisations donnant une structure visible à des courants politiques et à leurs formes d'action collective de prédilection, on ne peut pour autant considérer que les populations sont vides de toute structuration par l'histoire des mouvements sociaux dont ils ont incorporé différents éléments.

L'immigration de masse a créé, dans ce cas au moins, un cas particulier de lien entre un répertoire et une population. Nous avons établi dans ce chapitre que le printemps 2006 constituait un gigantesque coup de théâtre dans le contexte des États-Unis, où les mouvements sociaux s'en étaient éloignés. Mais si l'on transpose ces événements dans les pays d'origine des participants, la rupture tend à disparaître. Les manifestations de masse ont plutôt connu un retour, au Mexique, à partir des années 1970. Les premiers cas notables dans cette période furent violemment réprimés, mais le droit à manifester fit l'objet d'une reconquête, et la manifestation s'installa de nouveau dans le quotidien³⁷⁰. Même sans y avoir souvent pris part, les Mexicains ayant connu leur pays d'origine à l'âge adulte ont connu une société où la manifestation est une composante élémentaire de l'univers des événements politiques possibles – même si la répression en est sans doute une autre. Pendant l'été 2006, d'ailleurs, la campagne de soutien au candidat du PRD à l'élection présidentielle Andres-Manuel Lopez-Obrador se mua en mouvement de manifestations lorsque celui-ci contesta le résultat des élections (le candidat du PAN, Felipe Calderon, fut cependant maintenu en position de vainqueur avec une marge très étroite). Cette illustration s'écarte quelque peu des circonstances précises du printemps 2006 au Nord de la frontière. Mais cet écart ne doit pas être creusé artificiellement. Les participants à la protestation post-électorale de 2006 au Mexique se mobilisaient justement parce qu'ils estimaient que leur participation électorale avait été confisquée. La confiance dans les institutions électorales peut demeurer fragile, et si sa force peut affaiblir les mouvements sociaux,

³⁷⁰ Hélène Combes, « La gestion des manifestations dans le Mexique des années 1990 », in Olivier Fillieule, Donatella Della Porta (dir.), *op. cit.*

elle peut également les nourrir dès lors qu'elle repose sur une exigence de participation et de satisfaction. C'est ce qui permet de rapprocher, cet exemple tiré du Mexique des années 2000, et un autre, de l'Angleterre de la fin du XVIII^e siècle : les mouvements de masse en faveur de John Wilkes, tout en revendiquant le respect et la démocratisation du processus électoral, contribuèrent à dégager un espace et une légitimité pour une participation politique extra-électorale³⁷¹. Le phénomène des répertoires pris dans la longue durée est une réalité transnationale, même s'il s'incarne dans des variations nationales et infra-nationales parfois très fortes.

Le printemps 2006 ne constituait donc pas à proprement parler un de ces « moments de folie » évoqués par Aristide Zolberg, où les participants à un événement de grande ampleur se transforment eux-mêmes et transforment leur propre façon d'agir à très grande vitesse³⁷². Certes, il reposait sur une accélération des événements propre à tout mouvement social d'ampleur. Mais il se réalisa par la reproduction de pratiques appartenant à un répertoire, même s'il ne s'agissait pas exactement du répertoire tel qu'il était (ou est) connu dans le pays où le mouvement eut lieu. Les origines de la population concernée et sa place dans la société influent sur la façon dont ses membres perçoivent leur capacité à agir dans la vie politique. Ainsi, les immigrants latinos et une partie de leur entourage ne disposent pas exactement du même répertoire de protestation que d'autres populations au sein de la même société, à la fois parce que certaines voies d'action leurs sont barrées ou comportent plus d'incertitudes pour eux, et parce qu'ils ne sont pas les héritiers de l'histoire politique d'un seul pays (les États-Unis), mais souvent d'au moins deux ; et une bonne partie d'entre eux a été marqué par une socialisation politique initiale au Mexique en particulier.

L'unité du mouvement a d'abord été une unité de centaines de milliers de Mexicains et autres immigrants d'Amérique latine, entourés de leurs proches. L'homogénéité relative des cortèges était à la fois de classe et ethno-raciale. Nombre de latinos qui n'étaient pas directement menacés en 2006, pouvaient s'identifier aux

³⁷¹ Charles Tilly, « Britain Creates the Social Movement », in James Cronin, Jonathan Schneer (dir.), *Social Conflict and the Political Order in Modern Britain*, London, Croon Helm, 1982.

³⁷² Aristide Zolberg, « Moments of Madness [1972] », in Zolberg, *How Many Exceptionalisms ? Explorations in Comparative Macroanalysis*, Philadelphia, Temple University Press, 2008.

difficultés des autres (sans-papiers notamment), d'autant que des liens familiaux, amicaux ou de travail les en rapprochaient souvent. Mais ces rapprochements recouvrent une certaine diversité de statuts et d'existences, empêchant d'y voir une « culture politique partagée », au singulier. Les immigrants latinos originaires d'un même pays (le Mexique, exemple majoritaire) ont sans doute beaucoup en commun, y compris des origines sociales et géographiques plus précises. Il serait néanmoins abusif de leur attribuer à tous une seule et même culture politique. Si immigrants, immigrés et autres latinos ont pu se réunir dans ce mouvement, c'est qu'ils se sont trouvés plus proches entre eux une fois entrés dans la société des États-Unis. Bien souvent, il ne s'agit pas seulement d'un rapprochement subi, provoqué par les relations ethno-raciales qui préexistaient à leur arrivée, mais d'un rapprochement construit par les latinos eux-mêmes. Comme nous le verrons au chapitre 7, les discours parfois tenus par des immigrés sur le maintien en l'état d'une culture politique constituée dans le pays d'origine, ne doit pas nous cacher la réalité des transformations induites par la migration. Aussi lacunaire que soit la mémoire de certains immigrés sur ce point, un travail en partie conscient façonne cette « importation » sélective et créative. Le mouvement de 2006 peut ainsi apparaître comme une nouvelle étape dans ce processus, dans laquelle les militants évoqués au chapitre précédent ont joué un grand rôle.

Il semble clair qu'en l'absence de mouvement de masse, la question de la rupture avec le régime d'immigration existant, en faveur de droits sans précédents pour les immigrés, n'aurait pas pu être posée. Par sa force quantitative et qualitative, un tel mouvement rend possible ce type de transformation (fût-elle temporaire) du débat politique. En même temps, la revendication de cette rupture n'était pas automatiquement claire et unanime. Ce n'est d'ailleurs que l'une des ambivalences qui traversait le mouvement, dans ses relations avec les institutions et sa façon de protester, et le chapitre suivant sera consacré aux débats stratégiques qui y ont émergé. Il nous faut donc aborder la question des objectifs du mouvement et de ses participants. Comme nous allons le voir, il s'agit à la fois de la question des revendications et de leurs registres de justification, et de celle des modalités de

poursuite de la mobilisation, une fois les premières manifestations réussies. Qui fut pris pour cible par les manifestants, derrière le projet de loi ? L'État, tous les gouvernants et les employeurs, ou seulement les néo-nativistes purs et durs ? Le mouvement cherchait-il à obtenir des droits les plus pleins possibles ou à éviter le pire ? Se dressait-il contre le régime d'immigration ou simplement contre sa détérioration ? Quelles propositions ont été faites pour renforcer le mouvement à partir du mois d'avril, et quels débats ont fini par diviser le mouvement ? Quelles sont les suites que chacune des composantes organisées a décidé de donner au mouvement ? Ce sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Chapitre 6

Le mouvement du printemps 2006 comme espace de débats stratégiques

Au printemps 2006, les rues de nombreuses villes des États-Unis sont devenues le théâtre d'une intervention collective dans les débats de politique migratoire en cours. Des populations n'ayant aucun accès au droit de vote (sans-papiers) ou estimant que les représentants élus tournaient le dos à leurs aspirations (minorités ethniques, citoyens solidaires des uns et des autres) se sont mobilisées pour faire entendre leur voix. Leur recours à des manifestations de masse s'explique également par des éléments de culture politique communs à de nombreux participants, comme nous l'avons montré au chapitre précédent. Mais au nom de quoi, et avec quels objectifs, ces mobilisations sont-elles intervenues dans les débats ?

Répondre à cette question nous permettra d'aborder une nouvelle fois la question de l'unité et de la diversité du mouvement. Le chapitre 4 avait permis de commencer à mettre de l'ordre dans la multitude d'acteurs sociaux qui ont eu part à sa construction, en repérant ceux qui l'ont conçu et développé dès ses premières semaines. Sans effacer la diversité du mouvement, nous avons continué à chercher ce qui lui donnait son unité et sa cohérence, en étudiant les pratiques collectives des participants et leur place dans les évolutions récentes de mouvements sociaux, au chapitre 5. Mais dans cette unité est apparue non seulement une diversité, mais des divergences politiques.

Le présent chapitre permettra de mettre en lumière ces divergences, et de rejeter définitivement l'idée que le mouvement avait été rendu possible par un moment d'« union sacrée ». Des composantes socio-politiques très diverses sont intervenues pour prendre la défense des immigrés, mais elles n'ont pas toutes joué le même rôle et n'ont pas renoncé à exprimer leurs divergences, qui ont pris une importance grandissante au fil du mouvement. Ces divergences ont concerné aussi bien les objectifs du mouvement que le déroulement du mouvement lui-même, confirmant l'impossibilité de dissocier tout à fait le fond et la forme de la mobilisation. Plutôt que de traiter séparément revendications et tactiques, nous préférons aborder le mouvement comme un espace de débats « stratégiques » liant les deux dimensions. Nous n'avons pas eu recours à l'analyse des cadres (*frames*)³⁷³, concept fréquemment utilisé en sciences politiques pour aborder les projets socio-politiques mis en avant dans les mouvements sociaux et leurs revendications, et c'est d'ailleurs pour des raisons liées aux problèmes que nous cherchons à éviter dans ce chapitre : l'analyse des cadres tend à la fois à imposer une séparation excessive entre forme et « fond » des mouvements sociaux, et à mettre en lumière les convergences (« *alignment* ») plutôt que les divergences, contribuant en définitive aux logiques d'occultation des divergences politiques entre acteurs dans un mouvement social³⁷⁴.

Nous pourrions alors mettre en relation les différentes perspectives offertes au mouvement, avec les analyses que nous avons déjà développées sur son contexte, et notamment sur le devenir du régime d'immigration. Nous avons montré que les débats de la période 2005-2006 avaient pour enjeu maintien du régime migratoire, articulant mesures répressives et espoirs de régularisation à moyen terme, et tendant à reproduire une population (et notamment une main d'œuvre) de sans-papiers. La question des objectifs du mouvement ne peut être complètement détachée de ces enjeux. Nous allons donc chercher à savoir dans quelle mesure les visées du mouvement pouvaient être intégrées au régime, ou au contraire, esquisser son dépassement.

³⁷³ David Snow, Burke Rochford, Jr., Steven Worden, Robert Benford, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol 51 n° 4, août 1986.

³⁷⁴ Jean-Gabriel Contamin, « Analyse des cadres », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

C'est après avoir expliqué ces divergences apparues au sujet des moyens d'action et des objectifs du mouvement, que nous pourrons éclairer des points décisifs du déroulement du mouvement, et juger de ses succès comme de ses échecs.

1 - Diversité politique d'un mouvement de masse

Le chapitre précédent nous a conduit à insister sur certains points communs des participants au mouvement, pour y trouver certaines conditions nécessaires à son succès sans précédent. En effet, les manifestants partageaient des éléments de culture politique qui les ont conduits à exprimer leur protestation suivant des modalités atypiques dans le contexte des États-Unis d'aujourd'hui. Ces modalités – manifestations de masse, assemblées locales – étaient néanmoins propices à l'expression d'antagonismes, non seulement entre les manifestants et leurs opposants, mais également entre les manifestants. Nous l'avons constaté en assistant à certaines délibérations, mais nous allons en donner ici un aperçu à partir des slogans lus et entendus dans l'une des plus grandes manifestations du printemps.

a) Une observation significative : le 1^{er} mai à Chicago

Voici une liste de slogans, mots d'ordres et autres messages entendus de façon répétée ou lus (pancartes faites à la main ou imprimées et distribuées par des organisations, affiches...) dans la manifestation du 1^{er} mai 2006 à Chicago³⁷⁵. Cette liste a été réalisée sans prétention d'exhaustivité, mais sur la base d'une observation de plusieurs heures dans le cortège, pour laquelle la mémoire de l'enquêteur était garantie à l'aide d'une prise de notes et de photographies. Les slogans trop rarement rencontrés

³⁷⁵ Les slogans sont transcrits dans la (ou les) langue(s) originale(s), traduits, et le cas échéant, replacés dans un contexte.

n'ont pas été retenus, même si on constatera que des exemples spécifiques de chaque idée ont été cités tels quels (voir par exemple la longue pancarte remerciant les médias).

Libertad y justicia para todos / Freedom and justice for all (Liberté et justice pour tous – Derniers mots du *Pledge of Allegiance*. D'autres fragments du serment apparaissent parfois, comme « *One nation under god* ». Des commentaires s'y ajoutent souvent, comme « *This includes hard working immigrants* »)

Legalizacion para todos / Legalization for all (Régularisation pour tous)

Si se puede (Oui, c'est possible – Slogan rendu célèbre par Cesar Chavez. Également observé en version coréenne)

No somos uno, no somos cien, somos un chingo/millones, cuentanos bien (On est pas un, on est pas cent, on est des tas/des millions, comptez nous bien – Slogan connu au Mexique et peut-être ailleurs en Amérique latine. Des variantes existent s'en prenant au gouvernement – *pinche gobierno* – ou à la presse – *prensa vendida* – accusés de mal compter)

Now or never – we are Americans (Maintenant ou jamais – nous sommes des Américains)

God bless immigrants (Dieu bénisse les immigrants)

We work hard for this country (Nous travaillons dur pour ce pays)

We are workers (too), not criminals (Nous sommes des travailleurs (nous aussi), pas des criminels – Slogan omniprésent, repris par diverses organisations, syndicales ou autres)

Somos inmigrantes, no criminales (Nous sommes des immigrés, pas des criminels)

Legalize, don't criminalize (Régularisez, ne criminalisez pas – coalition ICIRR)

We also have a dream (Nous aussi avons un rêve)

Justicia para los inmigrantes (Justice pour les immigrés)

Amnistia. Full rights for all immigrants (Amnistie. Pleins droits pour tous les immigrés – coalition ANSWER, du mouvement contre la guerre. Voir les remarques ci-dessous concernant le mot d'ordre d'amnistie)

Si a la reforma migratoria (Oui à la réforme migratoire)

Por una reforma digna y justa (Pour une réforme digne et juste)

Want my vote ? (Tu veux mon vote ?)

Today we march, tomorrow we vote / Hoy marchamos, mañana votamos (Aujourd'hui nous marchons / manifestons, demain nous votons – Imprimé par ICIRR et d'autres organisations. Également observé en version coréenne)

My parents crossed for my future (Mes parents ont traversé [la frontière] pour mon avenir)

Is wanting a better life a crime ? (Est-ce un crime de vouloir une vie meilleure ?)

Familias, fe y trabajo / Families, faith and work (Familles, foi et travail – Slogan imprimé par ICIRR)

Deportations equal broken families (Expulsions égale familles brisées)

Stop the raids now (Arrêtez les rafles maintenant)

Citizenship now (Citoyenneté maintenant)

African, Asian, Arab, European, Latino – Immigrant Communities Marching Together (Africaine, asiatique, arabe, européenne, latino – Communautés / populations immigrées en marche ensemble)

Jesus loves immigrants (Jésus aime les immigrés)

Whatsoever you do to the least of my brothers, that you do unto me
(Quoi que tu fasses au plus petit de mes frères, tu me le fais à moi – Matthieu, 25:40)

Equal labor rights for all (Égalité des droits pour tous les travailleurs)

Unidos en la reforma (Unis dans (pour ?) la réforme– Église *Nuestra Señora del Tepeyac*)

Somos America / We Are America (Nous sommes l'Amérique – Slogan appuyé par une partie des dirigeants du mouvement, à l'origine de la coalition nationale naissante du même nom)

We pay taxes, we deserve to be legalized (Nous payons des impôts, nous méritons d'être régularisés)

We are the heart of America (Nous sommes le cœur de l'Amérique)

Legalization for all immigrants (Régularisation pour tous les immigrés – Slogan très répandu sur les pancartes imprimées ou manuscrites)

We contribute to the economy ! We pay taxes. We pay social security. We are not a burden to the economy ! (Nous contribuons à l'économie ! Nous payons des impôts. Nous payons pour les retraites. Nous ne sommes pas une charge pour l'économie !)

God bless America. We are America. (Dieu bénisse l'Amérique. Nous sommes l'Amérique – Assemblage entre le titre d'une célèbre chanson patriotique des États-Unis, et un slogan du mouvement cité plus haut).

Educacion para todos. Legalizacion para todos (Education pour tous. Régularisation pour tous)

Support our people (Soutenez / soutenons notre peuple / nos proches)

El pueblo unido jamas sera vencido (Le peuple, uni, jamais ne sera vaincu. – Slogan latino-américain célèbre. Parfois *Migrantes unidos...* – Les migrants, unis, etc. Plus rarement, en anglais)

Immigrant Workers Forged America (Les travailleurs immigrés ont forgé l'Amérique)

This country is made of immigrants (Ce pays est fait d'immigrés)

Unjust immigration laws affect ALL immigrants (Les lois migratoires injustes affectent TOUS les immigrés)

Comprehensive immigration reform now (Réforme migratoire générale maintenant)

Gracias a todos los medios de comunicacion y organizaciones comunitarias por su gran apoyo, que sin su ayuda no estaríamos aqui. Sigamos unidos y nunca seremos vencidos. Viva Latinoamerica. Gracias de todo corazon. (Merci à tous les médias et aux organisations locales pour leur grand soutien, sans votre aide nous ne serions pas ici. Restons unis et nous ne serons jamais vaincus. Vive l'Amérique latine. Merci de tout cœur – Avec le logo dessiné à la main d'Univision, chaîne de télévision hispanophone aux États-Unis. La deuxième phrase reprend en partie un slogan latino-américain célèbre cité plus haut).

No discrimination. Do we have to pay what we have not done ? (9-11)
You should trust us because we depend on this country. We are hard working people who come in peace for a better future. We are not criminals or terrorists. NO HR 4437 (Non à la discrimination. Devons-nous payer pour ce que nous n'avons pas fait ? (le 11 septembre) Vous devriez nous faire confiance car nous dépendons de ce pays. Nous sommes des gens qui travaillent dur, venus en paix pour un avenir meilleur. Nous ne sommes ni des criminels ni des terroristes. NON A HR 4437)

Todos juntos por una amnistia. Viva la Raza ! (Tous ensemble pour une amnistie. Vive « *la Raza* »³⁷⁶ !)

No human being is illegal (Aucun être humain n'est illégal)

Rights for immigrants (Des droits pour les immigrants)

No a las redadas (Non aux rafles)

No war but the class war (Pas de guerre, si ce n'est la guerre des classes)

Minutemen raids are terrorism (Les attaques des *Minutemen* sont du terrorisme)

Muslims for the American Dream (Musulmans pour le rêve américain)

Keep families united (Maintenez les familles unies)

No to deportations (Non aux expulsions)

³⁷⁶ L'expression *la Raza* est difficile à traduire de façon univoque. Dans ses usages mexicains (voire latino-américains, mais également chicanos), elle s'éloigne du sens littéral de « race », même si elle a une origine dans la célébration de la « race métissée » (européano-indigène) supposée constituer l'essentiel de la population d'Amérique latine. Elle désigne alors « notre peuple », « les nôtres » (voire « les miens », mes proches), « nos compatriotes », « les Mexicains », « les Latinos », ou « les Chicanos », selon les cas. Voir par exemple le nom de différentes organisations créées pendant le mouvement Chicano, comme le parti nationaliste « *La Raza Unida* » ou l'ONG « *National Council of La Raza* » (NCLR) ; l'hebdomadaire *La Raza* à Chicago, etc.

We are not criminals, we are students. No to HR 4437 (Nous ne sommes pas des criminels, nous sommes des étudiants. Non à HR 4437)

Todos somos Americanos ! (Nous sommes tous américains !)

En la union esta la fuerza (L'union fait la force)

Chicago Celts for Immigration Reform (Celts de Chicago pour la réforme migratoire)

Immigrants not only take jobs, they also create them ! Immigrants pay much more in taxes than they receive in benefits (Les immigrés ne se contentent pas de prendre des emplois, ils en créent aussi ! Les immigrés paient bien plus d'impôts qu'ils ne reçoivent d'allocations)

Justice and dignity for all immigrants (Justice et dignité pour tous les immigrés)

Everyone in America is an immigrant (Tout le monde est un immigré en Amérique)

Freedom please, libertad (La liberté s'il vous plaît)

Lesbians and Gays support Immigrant rights (Les lesbiennes et les gays soutiennent les droits des immigrés)

Human rights have no borders (Les droits de l'homme n'ont pas de frontière)

Curie High School : Native American – Peruvian – Jamaican – Liberian – Black – Filipino – Italian – Polish – Korean – Mexican – Lithuanian – Palestinian – Puerto Rican – Chinese – Irish – White... Together (la liste n'est pas ordonnée, les mots étant inscrits de façon dispersée sur la pancarte – Lycée Curie : Amérindien – Péruvien – Jamaïcain – Libérien – Noir – Philippin – Italien – Polonais – Coréen –

Mexicain – Lituanien – Palestinien – Porto ricain – Chinois – Irlandais – Blanc... Ensemble)

Human, Alien : there is a difference (illustré par un dessin de visages, l'un humain et blanc ou sans couleur, et l'autre extra-terrestre et de couleur verte – Humain, Extra-terrestre : il y a une différence. Il s'agit d'un jeu de mots sur le double sens de *alien* : extra-terrestre, ou étranger)

b) Diversité

De cet ensemble de formules se dégage une certaine unité du mouvement, sans laquelle l'ampleur des manifestations serait incompréhensible. Mais une diversité significative apparaît avant même d'entrer dans une analyse plus précise. Des banderoles collectives (d'établissements scolaires, de syndicats, d'organisations de quartier...) étaient visibles ça et là, mais une grande partie des participants tenaient des pancartes individuelles, contribuant à diversifier les paroles offertes aux regards de la ville et du pays. Certes, une partie des pancartes avaient été distribuées au départ de la manifestation plutôt que confectionnées à l'avance par les manifestants eux-mêmes, mais la plupart des organisations qui les distribuaient avaient prévu une série de messages divers plutôt qu'un seul. La liste des symboles accompagnant les messages et portés par les manifestants (à la main ou dans leur tenue vestimentaire), ajoute à cette diversité. Les drapeaux les plus nombreux (environ à égalité) étaient ceux du Mexique et des États-Unis, mais on rencontrait aussi d'autres drapeaux du continent américain et des caraïbes (République dominicaine, Puerto Rico, Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Panama, Venezuela, Uruguay, Argentine, Chili...). Des groupes d'immigrés européens agitaient des drapeaux polonais ou ukrainiens, voire irlandais. Les drapeaux asiatiques les plus nombreux étaient ceux des Philippines et de la Corée du Sud ; et quelques rares drapeaux provenaient d'Afrique. Les logos d'organisations de défense des droits des immigrés ou de syndicats apparaissaient régulièrement,

généralement sans être aussi visibles que les mots ou les drapeaux. La tenue vestimentaire des manifestants pouvait devenir symbolique à divers degrés. Elle pouvait jouer le même rôle que les drapeaux : maillots de football d'équipes nationales ou de clubs d'Amérique latine ou d'Europe. Elle jouait parfois avec les clichés sur les nationalités : masques de « *lucha libre* » (catch), chapeaux mexicains « *rancheros* » (proches du chapeau « de cowboy ») ou « *charros* » (appelés « sombreros » en français). Mais dans un registre plus discret, les casquettes « américaines » suscitaient une impression de foule ordinaire aux États-Unis, tout en donnant souvent des indications d'appartenance à la ville de Chicago via ses équipes sportives (les deux équipes de baseball, l'équipe de basketball ou de hockey sur glace). Enfin, certaines entreprises n'hésitèrent pas à inciter leurs employés à manifester en portant un T-shirt faisant leur publicité, et on vit parfois des pancartes fabriquées par des cabinets d'avocats spécialisés dans l'immigration.

Il semble que cette diversité des signaux envoyés par les manifestants, tout en demeurant à l'intérieur d'un même mouvement, soit assez grande pour qu'on s'y arrête. Dans le domaine des slogans proprement dits, dont certains faisaient explicitement référence à des symboles représentés visuellement ailleurs dans la manifestation, une série de points récurrents méritent d'être soulignés.

c) Registres de justification et subjectivation politique

Tout d'abord, dans quels registres historiques, politiques ou religieux, les slogans et mots d'ordre puisaient-ils leurs références et leurs justifications ? On trouve dans notre corpus une série de références aux principes fondateurs des États-Unis et à leurs *topoi* patriotiques, comme le serment d'allégeance, ou la chanson *God Bless America*. Nous n'avons pas observé beaucoup d'allusions à la constitution ou à la déclaration d'indépendance, même si elles n'étaient pas absentes. L'allusion au discours de Martin Luther King entre indirectement dans cette catégorie, tout en se situant dans une autre,

celle des allusions à l'histoire des mouvements sociaux aux États-Unis, tout comme le fameux slogan de Cesar Chavez. Ce dernier a connu une certaine popularité en Amérique latine, mais d'autres slogans provenaient plutôt des mouvements sociaux latino-américains, ce qui constitue une troisième catégorie. Une quatrième catégorie est formée par les références à la bible et à la doctrine sociale chrétienne en particulier. Enfin, les références aux droits fondamentaux pourraient mériter une catégorie distincte (la cinquième) : même si les principes fondateurs des États-Unis sont censés inclure cette notion de droits dépassant les lois, il paraît contestable de classer dans la même catégorie les références les plus consensuelles à l'universalisme du serment d'allégeance, et celles, plus souvent décriées³⁷⁷, à des implications concrètes de cet universalisme, du point de vue de certains participants (contestation des lois migratoires en place présentées comme « injustes », rejet des accusations d'illégalité et même des frontières).

A la plupart de ces catégories correspondaient à la fois des paroles et des illustrations iconographiques : statue de la liberté (en plus du drapeau des États-Unis), silhouette du Che sur fond de drapeau rouge, croix chrétienne. La *Virgen de Guadalupe*, omniprésente, est bien plus qu'un symbole chrétien : elle renvoie à deux autres catégories de références qui se sont mutuellement influencées, celles des mouvements sociaux d'Amérique latine et des mobilisations de latinos (mexicains surtout) aux États-Unis. Elle apparaissait parfois au milieu du drapeau mexicain, ou à ses côtés, l'ensemble étant éventuellement complété par un drapeau des États-Unis.

La liste des entités auxquelles il est fait allusion dans les formules relevées recoupe en partie ces catégories. Les références patriotiques renvoient à « la nation », « l'Amérique », « des Américains ». La deuxième catégorie paraît moins fournie, même si nous reviendrons bientôt à la forte récurrence du slogan « Si se puede ! » ou

³⁷⁷ Certains auteurs affirment franchement que la revendication de droits des immigrés au nom de principes universels (y compris les droits de l'homme), n'a pas apporté grand chose à la mobilisation. Irene Bloemraad, Kim Voss, Taeku Lee, « The Protests of 2006 : What Were They, How Do We Understand Them, Where Do We Go ? », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011, p. 33.

encore des discours annonçant un « nouveau Mouvement des Droits Civiques ». Les *Minutemen* appartiendraient peut-être à cette catégorie des mouvements sociaux des États-Unis, et sont l'une des rares entités à être prise à parti (sans compter le gouvernement ou la presse, même si cette dernière est aussi parfois remerciée). Sans surprise, la quatrième catégorie fait apparaître les figures de dieu et de Jésus, et la cinquième, le pronom « tous ».

Dans la troisième catégorie cependant, celle des mouvements sociaux d'Amérique latine, aucune entité particulière ne se dessine à première vue. Les slogans font abondamment allusion aux immigrés, à leurs pays d'origine (voire à l'Amérique latine entière), à leurs religions parfois (notamment pour les minorités non-chrétiennes), et à leurs « communautés » installées aux États-Unis. Mais ces entités prennent la consistance de sujets politiques : certaines formulations illustrent d'un point de vue linguistique ce qui se passe d'un point de vue politique dans le mouvement – des processus de subjectivation. Au gré des phrases, les immigrés prennent deux dimensions supplémentaires associées à la migration : une dimension sociale (de classe) et une dimension ethno-raciale (de minorité) ; et la mobilisation consiste, entre autres, à revendiquer et manifester la capacité des immigrés à agir politiquement dans ces dimensions.

D'une part, les immigrés deviennent souvent les « travailleurs immigrés », les « immigrés qui travaillent dur », voire une « classe » sociale en « lutte ». Comme on a pu le voir aux chapitres 2 et 5, les éléments de culture politique partagés par les Latinos comportent une importante dimension de classe. Les slogans s'inscrivant dans ce registre mobilisent donc simultanément les héritages de politisations engagées dans les pays d'origine des immigrés, et l'appel à une solidarité syndicale et sociale aux États-Unis.

D'autre part, si « le peuple » du slogan latino-américain célèbre renvoie à la tension entre les notions de classe et de nation, il disparaît souvent derrière des formules qui renvoient à « notre peuple », « nos proches », notamment avec la

fameuse expression « *la Raza* » / « *mi Raza* ». Cette logique naît de la migration elle-même, et se renforce aussi bien dans le cadre des liens sociaux indispensables à toute migration durable, que des discriminations et relations sociales rencontrées aux États-Unis. Sur ce plan, le mouvement rencontrait l'expression d'une autre solidarité sociale, notamment de la part de militants des minorités LGBT ou du mouvement anti-guerre.

Complicant encore un peu le tableau, les fondements précis avancés pour la mobilisation et ses revendications peuvent trouver plusieurs places dans les différents fils que nous venons de tisser. La liberté et la justice sont particulièrement polyvalentes, même si elles se situent d'abord dans des références aux principes fondateurs des États-Unis ou aux droits fondamentaux. Ces deux registres n'ont pas la même légitimité courante, comme on le perçoit une nouvelle fois dans le glissement entre l'allusion au « rêve américain », tout à fait consensuelle, et l'affirmation plus provocatrice que « nous sommes tous des immigrés ». Les fondements clairement religieux comme la foi en côtoient d'autres, rapprochés ou dissociés du registre religieux, comme la famille. On retrouve également le double sujet politique (classe et minorité) qui se dessine derrière « les immigrés », mais fondements sociaux et moraux de l'acte protestataire et revendicatif ne sont pas toujours dissociables.

d) Légitimité et puissance des manifestations

Une série de phrases ont la particularité de permettre au mouvement de se prendre lui-même pour objet. Parmi ces slogans réflexifs ou auto-référentiels, le plus souvent cité par les analystes est celui qui projette les suites de la mobilisation dans le domaine électoral : « *Today we march, tomorrow we vote* ». Mais toutes les allusions à l'unité et à la solidarité indispensables, à l'importance du nombre et de la force, touchent au cœur de ce qui fait fonctionner un mouvement social de masse. Le slogan « *Si se puede* » est également une expression de la capacité d'action démontrée par le mouvement dans lequel il est chanté ou crié. Son sens peut paraître dilué par sa

diffusion très large dans les mobilisations, et même au-delà (il fut d'ailleurs repris par le candidat à l'élection présidentielle Barack Obama deux années plus tard). Mais ce sens dépend essentiellement de ce qu'il s'agit de « pouvoir » faire, et cette condition est sans doute applicable à toutes les phrases évoquant la mobilisation en cours. Une nouvelle fois, toute considération sur la forme du mouvement, ou la capacité d'agir des participants, est suspendue dans le vide si elle n'est associée à une analyse de ce qu'il s'agit d'obtenir ou d'entreprendre. Les paroles de la manifestation expriment non seulement du « contenu », mais également un pouvoir spécifique, celui du nombre, revendiquant la justice même contre la loi en vigueur. Ce pouvoir garantit le sens des revendications, qui paraîtraient vaines sans elle. Et réciproquement, une manifestation, même massive, n'a pas le même sens ni la même importance selon ce qu'elle vise à obtenir.

Le ton des slogans est une dernière illustration de la façon dont les manifestants percevaient leur capacité de s'adresser aux représentants des institutions et d'influencer leurs décisions. Il fait ressortir une protestation tantôt solennelle, tantôt ironique, plutôt que l'expression d'une colère brute. Ces usages correspondent parfaitement à l'esprit du mouvement, car ils expriment une certaine confiance dans la légitimité de cette façon de revendiquer des droits.

e) Revendications précises

Ce lien irréductible entre « forme et fond » dans un mouvement social nous incite à prendre cette diversité de slogans au sérieux. Il ne s'agit pas uniquement d'un effet de l'inventivité des manifestants, capables de produire un grand nombre de formulations (verbales ou autres) des mêmes idées, une multiplicité de formes d'expression d'un même « message » de fond. Une telle diversité de discours, même si elle est en partie le fruit d'un travail de « mise en forme », recouvre également des disparités politiques dans la mobilisation.

Avant de nous pencher de façon plus générale sur ces divergences, nous allons en souligner quelques traces dans le corpus constitué pour ce début de chapitre :

–La revendication précise la plus répandue, qui constituait probablement un point de consensus absolu, était le rejet du projet de loi HR 4437.

–Le sens le plus élémentaire des formules dénonçant « la criminalisation » renvoie également au projet de loi, même si elles pouvaient le dépasser.

–Le refus des « *raids* » et des expulsions est un autre prolongement du rejet des mesures répressives. Il n'est pas automatiquement inclus dans le « non à HR 4437 ». Certes, les deux propositions sont compatibles, mais il est tout à fait possible pour un élu de prendre position contre le projet de loi (surtout après une telle protestation) tout en maintenant ou en accélérant le rythme des expulsions.

–La dénonciation des discriminations comporte une autre incertitude, concernant les moyens de leur élimination. Les disparités sur ce point demeurent cependant implicites. Il en va de même pour les obstacles divers à « l'éducation pour tous » (ou aux « études pour tous »).

–D'autres disparités dépendent de l'accent mis sur tel ou tel domaine de déploiement des droits des immigrés, et notamment la priorité donnée ou non aux droits des travailleurs. Et dans ce domaine, la revendication de « l'égalité des droits pour tous les travailleurs » peut être interprétée, selon les acteurs, comme contradictoire ou non avec un programme de travailleurs hôtes (*guestworkers program*), par exemple.

–Les formules réclamant « la citoyenneté maintenant » présentent une grande polysémie : ceux qui les reprennent s'accommoderaient-ils d'une réforme favorisant les naturalisations dans certaines situations à défaut de régularisation large, ou exigent-ils des droits politiques complets (la citoyenneté dans un sens distinct du sens juridique) pour tous les immigrés ?

– Les allusions au vote, sans être tout à fait des revendications, expriment un objectif proposé au mouvement, celui de son prolongement dans les urnes. Nous développerons plus loin les dilemmes posés par cette proposition qui ne peut, par définition, rassembler tous les manifestants.

– Enfin, une grande diversité de résultats possibles du mouvement apparaît dans les formulations abordant la politique migratoire autrement qu'en termes négatifs : celles-ci s'échelonnent entre la simple revendication d'une réforme (éventuellement qualifiée de « générale »³⁷⁸, « digne », ou « juste »), celle d'une régularisation (parfois mais pas toujours « pour tous »), et celle d'une « amnistie » (autrement dit, les droits les plus pleins pour tous les immigrés, sans aucune sanction pour les sans-papiers).

2 - Montée de débats contradictoires

L'observation d'une seule manifestation, certes parmi les plus importantes, faisait ainsi apparaître aussi bien l'unité du mouvement à grande échelle, que sa diversité politique interne. Cette diversité a donné lieu à des débats au fur et à mesure du déploiement du mouvement, que nous avons pu observer. Certains de ces débats ont largement débordé du cadre des réunions locales régulières comme celles du *Movimiento 10 de Marzo*. Plusieurs acteurs du mouvement prirent position dans la presse. Celle-ci avait déjà donné la parole à des personnalités extérieures et des opposants au mouvement, et une partie des débats internes du mouvement a d'ailleurs été fortement influencée par ces remarques et critiques externes. Les débats en question n'étaient pourtant pas réactifs au sens strict du terme, dans la mesure où les critiques reposaient souvent sur des perceptions de l'immigration, de la politique migratoire ou des mouvements sociaux pré-existants, déjà connus des animateurs du

³⁷⁸ « *Comprehensive* », que l'on peut traduire par « globale » ou « générale », s'oppose le plus souvent à « *enforcement-only* » : ainsi, toute réforme qui ne serait pas uniquement composée de mesures anti-immigration et de restrictions des droits des immigrés, peut être désignée par ce qualificatif. Revendiquer une telle réforme implique donc de s'accommoder d'une part variable de mesures restrictionnistes. Voir plus loin.

mouvement, voire même intériorisés par certains d'entre eux. Les divergences qui apparurent alors, sur la marche à suivre pour faire développer utilement la mobilisation dans ce contexte précis, furent donc l'expression de tensions politiques prévisibles, malgré la forte impression d'unité qui se dégage nécessairement d'un mouvement aussi large.

a) la controverse des drapeaux

La première vague de manifestations contre le projet de loi fut le résultat d'une première bataille, celle pour l'existence même d'une mobilisation suffisamment significative pour être remarquée et influente. Il devint ensuite presque impossible de l'ignorer, le mouvement fut plus régulièrement évoqué dans la presse non hispanophone, et de multiples acteurs exprimèrent une série de critiques.

Dans un premier temps, une bonne partie de ces critiques concernèrent la façon dont les manifestations s'étaient déroulées. Le débat le plus éminent porta sur la question des drapeaux et de ce qu'ils symbolisaient : pour certains commentateurs, il était tout simplement inacceptable que des manifestants revendiquant une quelconque forme d'inclusion dans la société étatsunienne puissent brandir des drapeaux autres que la bannière étoilée³⁷⁹. Il s'agissait pourtant d'une pratique assez généralisée dès le départ du mouvement. Derrière ces symboles, se trouvait la question de la loyauté, de l'assimilation, du patriotisme des immigrés. Assez proportionnellement à la composition des cortèges (et de la population née à l'étranger), les drapeaux latinos en général et mexicain en particulier furent le plus souvent montrés du doigt.

L'épouvantail d'un nouveau séparatisme reprenant les thématiques du mouvement radical Chicano était surtout agité par les nativistes les plus fervents, sur des forums

³⁷⁹ Leo Chavez, *Latino Threat : Constructing Immigrante, Citizens, and the Nation*, Palo Alto, Stanford University Press, 2008, p. 156

spécialisés comme celui de l'ALIPAC³⁸⁰. Ils attribuaient souvent les slogans contre les frontières à ce type de courant politique, alors que l'on pouvait souvent y reconnaître l'influence de la gauche radicale des États-Unis (socialiste ou anarchiste). Quant aux références à Aztlan, elles tiennent le plus souvent lieu de vestiges d'une autre époque – comme dans le cas de la Casa Aztlan, lieu associatif du quartier de Pilsen, à Chicago – plutôt que de l'affirmation d'une revendication territoriale qui serait réellement portée par un mouvement de masse en 2006.

Sans doute, du point de vue des personnes soutenant le projet de loi HR 4437 ou toute mesure réprimant plus strictement l'immigration de sans-papiers, la question de la loyauté de ces derniers était réglée d'avance, et la dénonciation des drapeaux mexicains dans un mouvement contre HR 4437 n'était qu'un argument supplémentaire. Mais cet argument permettait également de réitérer l'injonction d'intégration adressée aux immigrés en général, et à ceux qui soutenaient les sans-papiers dans le cadre du mouvement en particulier. Même les opposants au projet de loi n'y furent pas toujours insensibles.

Ce soupçon de manque d'attachement à la nation évoquait-il des phénomènes socio-politiques visibles et importants parmi les latinos d'aujourd'hui, mis à part le mouvement de 2006 lui-même ? On peut penser à la question des associations de migrants originaires d'un même lieu (souvent une région, parfois une ville ou un village), appelées en anglais *Hometown Associations* (HTAs). L'implantation de ces organisations est réelle, même si elles ne constituent pas des structures dans lesquelles la plupart des immigrants seraient étroitement associés. Il n'en demeure pas moins que les recherches menées sur la vie civique des membres de ces organisations indiquent un surcroît de participation de ces immigrants par rapport aux autres, dans la vie

³⁸⁰ Acronyme de : *Americans for Legal Immigration – Political Action Committee* (Comité d'action politique – Américains pour l'immigration légale). Comme tout comité d'action politique (« PAC »), cette organisation réunit des fonds pour intervenir dans les campagnes électorales et le processus législatif, et s'est montrée particulièrement persistante en faveur de propositions restrictionnistes pures et dures. Elle a pour objectif l'expulsion de tous les sans-papiers, par l'élimination de leurs droits sociaux ainsi que par l'application des lois existantes et la coopération entre toutes les forces de police. L'organisation promeut également des vues que l'on peut qualifier de néo-nativistes, par exemple en caractérisant la présence des sans-papiers comme une « invasion » étrangère. Voir le site : <http://www.alipac.us/content/> (consulté le 18/11/2011).

politique des États-Unis³⁸¹. Ce fait soulève alors une question révélatrice : peut-on considérer cette participation comme un gage de loyauté et d'appartenance réelle à la société et la nation des États-Unis, ou bien précisément comme un signe d'une « participation déloyale » ? Nous avons vu (chapitres 1 et 2) que l'histoire du restrictionnisme est pleine d'arguments fondés sur une critique de l'incapacité des immigrés à se montrer politiquement responsables ; mais elle regorge également de soupçons d'action politique subversive, « anti-américaine ». Au printemps 2006, toute velléité d'expression d'une double appartenance nationale fut interprétée ainsi, quel que soit le sens que les participants au mouvement y prêtaient. Même en ces temps d'ouverture sur le plan de la double nationalité formelle³⁸², le mouvement révéla donc la persistance d'une injonction d'assimilation aux fortes implications dans le domaine politique³⁸³. L'expression de liens avec un pays étranger, même informels, demeurerait largement contestable notamment dans le cadre d'une protestation, et a fortiori sans doute, du fait de l'objet de cette protestation.

Les réunions régulières locales qui animaient le mouvement ont donc mis à leur ordre du jour des débats sur ces critiques, pour juger de leur légitimité et de la nécessité d'en tenir compte, de les contester ou de les ignorer. Dans l'ensemble, les compte-rendus du mouvement considèrent que les organisateurs et manifestants ont répondu favorablement à ce volet de l'injonction d'intégration appliqué au mouvement. Avant de montrer le caractère réducteur d'un tel bilan, on peut en effet souligner une série de gestes, dans les manifestations du 1^{er} mai notamment, qui visaient à apaiser les personnes offusquées par les drapeaux du Mexique et d'autres pays fréquemment brandis dans les manifestations.

³⁸¹ Xochitl Bada, « Mexican Hometown Associations in Chicago : The Newest Agents of Civic Participation », in Kim Voss, Irene Bloemraad, *op. cit.*

³⁸² Linda Bosniak, *The Citizen and the Alien : Dilemmas of Contemporary Membership*, Princeton, Princeton University Press, 2006, p. 32.

³⁸³ Pour des perspectives transnationales sur la citoyenneté des immigrés et leurs mobilisations pour leurs droits, voir notamment James Cohen, « The Rights of Undocumented Immigrants : From a National to a Transnational Perspective », *Revue française d'études américaines*, n° 111, 2007 ; Nicholas De Genova, *Working the Boundaries : Race, Space and « Illegality » in Mexican Chicago*, Durham, Duke University Press, 2005.

Tout d'abord, à l'appel de certains organisateurs, une partie des manifestants ont appliqué la consigne de brandir le drapeau des États-Unis à l'exclusion de tous les autres, et d'ajouter à cela le port d'un T-shirt blanc « en signe de paix »³⁸⁴. Ces réponses aux critiques montrent une prise en compte du lien établi par celles-ci entre manque de patriotisme et attitude subversive, menaçante, voire violente. Le recours à la manifestation de masse s'est avéré extrêmement routinisé pour les populations qui ont participé au mouvement, et absolument aucun incident ne fut rapporté : il faut donc attribuer cet aspect du débat aux critiques exprimées de l'extérieur, auxquelles une partie du mouvement a choisi de répondre.

Le drapeau n'est pas le seul symbole national que certains manifestants ont repris à leur compte. Les références aux principes fondateurs des États-Unis que nous avons notées ci-dessus, étaient présentes dès le début du mouvement, mais se sont multipliées en réaction aux critiques essuyées.

Les références au mouvement des Droits Civiques pouvaient également relever de cette logique, même si elles étaient plus rares. L'icône de Martin Luther King n'est certes pas aussi consensuelle que le serment d'allégeance par exemple, surtout à droite et a fortiori dans les milieux néo-nativistes. De plus, les références au mouvement les plus répandues dans les manifestations, n'étaient pas très spécifiques. La formule « *I have a dream* » est mondialement célèbre, mais celle du « rêve américain » l'est tout autant. Étroitement associée à l'idée que les États-Unis sont « une nation d'immigrés », l'expression donne son nom à un projet de loi de régularisation de jeunes sans-papiers, déjà débattu au Congrès en 2001, le DREAM Act. Les organisations ayant imprimé des pancartes telles que « *We also have a dream* » sont sans doute parmi les nombreux défenseurs de ce projet, qui allaient bientôt le remettre à l'ordre du jour. De plus, la volonté de se situer dans la lignée du mouvement des Droits Civiques semble émaner de telles organisations de la société civile, plutôt que des immigrés eux-mêmes, car elles se conçoivent souvent comme les héritières de ce mouvement – et simultanément,

³⁸⁴ Nilda Flores-Gonzalez, Elena Gutierrez, « Taking the Public Square : The National Struggle for Immigrant Rights », Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha! - Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010, p. 4.

des luttes menées par Cesar Chavez³⁸⁵. Un exemple récent de cette volonté de plaquer une référence au mouvement des Droits Civiques sur un événement qui n'y correspondait pas exactement, est l'appellation de « *Freedom Ride* » donnée à la caravane syndicale qui a permis en 2003 de resserrer les liens entre organisations du mouvement syndical, associations locales et travailleurs immigrés³⁸⁶. Les différences relevées au chapitre précédent entre les événements du printemps 2006 et le mouvement des Droits Civiques, dans quelque phase que ce soit, ont sans doute empêché que le rapprochement soit systématiquement fait, même si la mobilisation était sans doute l'une des plus importantes aux États-Unis depuis cette époque-là.

Mais cet ensemble de gestes ne fut pas unanime. Les accusations de manque d'assimilation (voire de légitimité) suscitèrent également des réactions toutes différentes. Chez une large part des manifestants, elles ne suscitèrent aucune réaction en particulier. Les drapeaux latino-américains (ou d'autres pays d'origines) fonctionnaient comme des signaux de ralliement, mais dans un sens bien moins belliqueux que certains commentateurs ne pouvaient le craindre. Ils constituaient des supports parmi d'autres pour l'expression d'une solidarité générale avec tous ceux qui pouvaient s'y reconnaître – quand bien même cette reconnaissance relèverait simplement de la mémoire d'un passé et non de l'identité nationale. La mémoire du passé « au pays », avec tout ce qu'elle peut avoir de déformant, n'est-elle d'ailleurs pas en grande partie ce qui éloigne peu à peu les immigrés de leurs sociétés d'origine, tout en les y reliant ? Cette mémoire se construit bel et bien dans le pays d'immigration, et s'incarne dans des vies menées « ici » et non « là-bas », même si la société « d'ici » ne l'accepte pas nécessairement. Dans ce recours aux drapeaux des pays d'origine, on pouvait percevoir la même joie partagée que celle que permettaient les usages des

³⁸⁵ Randy Shaw, « Building the Labor-Clergy-Immigrant Alliance », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *op. cit.* Pour nous, il s'agit également d'un aspect de la fin du cycle de mobilisation : un héritage du mouvement s'est cristallisé ainsi dans des organisations plutôt que de se reproduire en se renouvelant dans une continuité de mouvements sociaux (voir chapitre 5).

³⁸⁶ Pour éviter toute polémique, les organisateurs avaient veillé à associer à leur campagne des personnalités ayant participé aux « *Freedom Rides* » du mouvement des Droits Civiques. Au cours de l'été 2012, une « *Freedom Ride* » d'un autre genre a été organisée par de jeunes sans-papiers qui ont traversé en bus des États ayant adopté des législations particulièrement répressives, pour les mettre au défi de les arrêter et de les expulser. Même si des différences importantes subsistent, on peut considérer que le rapprochement est plus justifié, d'autant que nombre d'États traversés se situaient dans le Sud.

langues autres que l'anglais : ces usages déjà réconfortants dans la vie de tous les jours, l'étaient encore plus dans ces circonstances où ils cessaient pour un temps d'être confinés dans des enclaves de la ville et du monde du travail. En cherchant à faire apparaître des éléments de culture politique partagée par l'étude des formes de mobilisation, nous avons suggéré au chapitre précédent de ne pas prendre le printemps 2006 comme un « moment de folie »³⁸⁷, et de ne pas minimiser ses aspects routinisés et son ancrage dans une vie quotidienne, même bousculée par un sentiment d'urgence. La persistance des manifestants à recourir à des gestes un tant soit peu identitaires, dont certains opposants au mouvement se sont scandalisés, est une indication de plus de cet ancrage.

On observa donc essentiellement deux attitudes, l'une stratégiquement conçue comme une adaptation à la montée de critiques « assimilationnistes », et l'autre plus simplement marquée par une négligence de ces critiques, et une poursuite du mouvement animée par les mêmes cris de ralliement qu'auparavant. Mais si rares furent les participants au mouvement qui ne se contentèrent pas d'ignorer les critiques mais souhaitèrent provoquer leurs détracteurs, les divergences apparues dans ce domaine renvoient assurément à une question stratégique fondamentale : celle de l'attitude à adopter vis-à-vis des critiques émanant de l'extérieur du mouvement, et notamment vis-à-vis des personnes qui récusent le principe même de la mobilisation en faveur des sans-papiers, et a fortiori de la mobilisation des sans-papiers pour leurs propres droits. Car l'alternative entre adaptation persuasive et pression persistante sur des bases inchangées, devient dans ce cas un choix pour ou contre des concessions à des principes contraires à ceux sur lequel le mouvement est fondé. En effet, tout un pan du mouvement a été sensible à (ou a même activement promu) l'idée de faire disparaître tout signe d'appartenance nationale ou sociale autres que ceux de la nation des États-Unis, plutôt que de défendre l'idée qu'il n'y avait pas d'incompatibilité. Comme nous l'avons souligné au sujet de la démarche des organisations « alinskiennes », la distinction entre manipulation et intériorisation des principes de

³⁸⁷ Aristide Zolberg, « Moments of Madness » [1972], in *How Many Exceptionalisms ? Explorations in Comparative Macroanalysis*, Philadelphia, Temple University Press, 2008. Voir chapitre précédent.

l'adversaire devient difficile à établir dans ces conditions. Mais ce dilemme apparaîtra encore plus clairement dans le cadre d'autres débats qui traversèrent le mouvement.

b) après le 10 avril : débats sur les suites du mouvement

Comme nous le soulignons ci-dessus, les débats entre animateurs et participants du mouvement firent apparaître de premières divergences après quelques semaines où les critiques externes ne s'étaient pas encore largement développées. Et c'est alors que ces débats commençaient à transformer le mouvement, que se posa en même temps la question des modalités pratiques de sa poursuite. La dynamique du mouvement avait constamment été sur une pente ascendante après la grande réussite de la journée nationale de manifestations du 10 avril. Le sénat était déjà en train de discuter d'autres projets de loi que celui transmis par la chambre et qui avait mis le feu aux poudres, HR 4437. Lors de la reprise des travaux du sénat le 24 avril, après deux semaines de suspension, le président George W. Bush prit un peu plus clairement position en faveur d'un projet « de compromis », parfois appelé « proposition Hagel-Martinez » ou S 2611³⁸⁸. Le mouvement n'avait néanmoins aucune certitude sur le retrait du projet HR 4437, dont les partisans au sénat avaient d'ailleurs réussi à faire obstacle au projet S 2611 avant le 10 avril. De plus, l'un des points sur lesquels le Président et les défenseurs de S 2611 était l'adoption d'un nouveau programme de travailleurs hôtes (« *guestworkers program* »), mesure combattue par certaines organisations au sein du mouvement, et notamment les syndicats. Le « compromis » qui commençait à se dessiner ressemblait de plus en plus à la relance du régime migratoire que le Président Bush avait toujours essayé de réaliser depuis 2000, associant nouvelles mesures répressives, ouvertures ténues mais réelles vis-à-vis des immigrés, et mesures spécifiques demandées par certains employeurs. Pour certaines composantes du mouvement, ce compromis était un objectif suffisant (un exemple de « *comprehensive*

³⁸⁸ John Holusha, Carl Hulse, « Bush Supports Senate's Approach to Immigration », *The New York Times*, 24 avril 2006. Disponible sur : <http://www.nytimes.com/2006/04/24/washington/24cnd-immig.html> (consulté le 28/08/2012).

immigration reform »), mais qui n'était pas encore atteint au mois d'avril, pour d'autres il fallait maintenir la pression pour obtenir mieux (« *legalization for all* », voire « *amnesty* »). Quoi qu'il en soit, le contexte semblait donc favoriser la poursuite du mouvement. Durant les deux derniers tiers du mois d'avril, les manifestations furent rares, et les participants au mouvement les plus actifs se consacrèrent aux discussions sur les modalités de sa poursuite.

c) 1^{er} mai, grève et action économique

Si les débats évoqués précédemment furent surtout animés par les partisans d'une adaptation aux critiques extérieures émises fin mars ou début avril, d'autres portèrent sur des propositions internes apparues au cours du mois d'avril, et en particulier sur les moyen d'action permettant une pression économique collective. Dans le but de réaliser cette poursuite d'un mouvement qui paraissait encore possible et souhaitable à la plupart de ses composantes, certaines propositions mirent à l'ordre du jour la question de la grève, ainsi que du boycott général (autrement dit, d'une grève de la consommation plutôt que d'un boycott ciblé sur telle ou telle entreprise). Une expression englobant les deux aspects de cette pression économique collective des immigrés, connut alors une certaine vogue : la « journée sans immigrés » (« *day without an immigrant* »). La formule exprimait une idée d'ores et déjà répandue parmi les immigrés et les minorités ethno-raciales issues de l'immigration : une comédie sortie sur les écrans en 2004 s'intitulait « *A day without a Mexican* »³⁸⁹. Une telle journée devait donc mettre en évidence le rôle économique indispensable des immigrés et de leurs proches et alliés, à la fois comme travailleurs et comme consommateurs. Le fait même de poser la question de la grève et du boycott a été rendu possible par l'existence et la force du mouvement, mais une partie de celui-ci a été très hostile à ces propositions.

³⁸⁹ Le film évoque une journée où tous les Mexicains de Californie disparaissent mystérieusement, et le chaos qui s'ensuit. Sans rencontrer un grand succès critique ou populaire, il ne passa pas inaperçu ; et quoi qu'il en soit, sa simple existence suggère une certaine diffusion de l'idée que les immigrés sont devenus indispensables.

Dans la pratique, le mouvement avait déjà donné lieu à des arrêts de travail, surtout lors des plus grandes manifestations ayant eu lieu en plein jour. Les horaires de travail ne sont pas toujours flexibles au point de permettre de concilier les deux. Du point de vue de l'employeur, la perte de quelques heures de travail pouvait tout de même faire l'objet d'un arrangement, soit par sympathie avec la cause, soit par volonté d'apaisement des relations internes à l'entreprise, dans un contexte de protestation. Ces enjeux étaient déjà pris en compte par le mouvement même lorsque ses participants n'en faisaient pas une discussion centrale. Ainsi, alors que des dizaines de manifestations eurent lieu le même jour du mois d'avril, le 10, il ne semble pas anodin que quelques-unes aient préféré organiser leurs manifestations la veille, un dimanche. Au rang de ces dernières, la ville de Dallas, où le dimanche 9 avril fut la date de la seule « *mega marcha* » de tout le mouvement dans l'État du Texas, avec entre 350 000 et 500 000 manifestants. Des réticences à organiser des manifestations pendant une journée de travail existaient donc déjà, et parfois les horaires choisis visaient à permettre de concilier les deux (travailler et manifester).

On peut comprendre que ces perspectives pour le mouvement entraînent en conflit avec celles envisagées par les partisans des T-shirts blancs. Il ne s'agissait pas à proprement parler de divergences sur l'usage de la violence, mais proposer d'organiser une grève et d'exercer une pression économique revenait à donner au mouvement un tour plus ouvertement conflictuel. Ces propositions tendaient à brouiller le message de consensus et de participation apaisée qu'une partie du mouvement semblait porter, comme l'illustre le slogan « *We are America* » repris comme nom d'une nouvelle coalition prétendant prendre la tête du mouvement. Ces propositions posaient également des problèmes plus spécifiques à certaines composantes du mouvement, et en particulier aux syndicats : la grève est censée être leur prérogative, et ils n'y ont pas recours pour soulever des problèmes qui ne soient pas directement solubles dans les entreprises – recours en principe interdit par la loi. Ils s'y opposèrent donc le plus souvent³⁹⁰.

³⁹⁰ Victor Narro, Kent Wong, Janna Shadduck-Hernandez, « The 2006 Immigrant Uprising », *New Labor Forum* vol. 16 n° 1, 2007.

Ces vellétés de « tournant ouvrier » dans le mouvement ne provenaient donc pas du mouvement ouvrier des États-Unis. Par ailleurs, nous avons vu qu'elles pouvaient être reliées à une image des immigrés comme travailleurs acharnés et indispensables : il s'agit d'une perception répandue des immigrés par eux-mêmes, et ceux-ci mettaient déjà en avant le travail comme fondement des revendications du mouvement. Un autre élément permettait de confirmer à quel point le mouvement était directement façonné par les immigrés eux-mêmes et les milieux militants les plus proches de leurs formes de politisation : le choix de la date du 1^{er} mai³⁹¹. Malgré les origines de cette journée internationale des travailleurs dans un événement ayant eu lieu à Chicago, cette date a été pratiquement éliminée du calendrier socio-politique des États-Unis, dans le cadre d'une lutte systématique contre le socialisme et le communisme. Les États-Unis sont donc devenus l'un des rares pays à ne pas connaître de manifestations importantes le 1^{er} mai, et ont institué une journée fériée consacrée à la célébration des contributions économiques et sociales des travailleurs, « *Labor Day* ». Longtemps, la seule statue commémorant les événements de Haymarket à Chicago, était celle qui rendait hommage Du point de vue de l'histoire des États-Unis, on constate un retour soudain du 1^{er} mai comme journée nationale de manifestations de travailleurs, qui se trouve être une conséquence d'une mobilisation d'immigrés. Du point de vue de cette mobilisation, la décision de fixer la deuxième journée nationale de manifestations du mouvement au 1^{er} mai semble avoir donné lieu à peu de débats, et s'être plutôt imposée comme une évidence. La journée de manifestations du 1^{er} mai mai 2006, événement dans l'événement, apparaît donc sous ces deux aspects comme liée à des formes de politisation spécifiques aux immigrés. Ainsi, dans ces débats et la tournure prise par le mouvement, nous retrouvons la thèse de la culture politique spécifique des immigrés latinos, et des phénomènes d'importation d'éléments de culture politique empruntés aux pays d'origine.

Le premier jour du mois de mai a d'ailleurs continué de servir de date de référence pour les manifestations de défense des droits des immigrés au cours des

³⁹¹ Leon Fink, « Labor Joins la Marcha : How New Immigrant Activists Restored the Meaning of May Day », in Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *op. cit.*, pp. 114-115.

années suivantes. En 2007, on dénombra plusieurs centaines de milliers de manifestants dans tout le pays, Chicago en tête avec 150 000 personnes selon la police. En 2008, année électorale, plus éloignée de toute mobilisation de fond des immigrés et dépourvue de perspectives législatives, on comptait encore plus de 10 000 manifestants à Chicago, ce qui demeurerait probablement la manifestation la plus importante de l'année.

La date du 1^{er} mai était révélatrice d'un décalage avec les traditions politiques des États-Unis, qui ne déparait pas dans la succession d'événements qui constituaient ce mouvement du printemps 2006. Même si certaines composantes du mouvement pouvaient être dérangées par la portée symbolique de cette date, elles ont surtout orienté leurs critiques contre la mise en application concrète de ce à quoi elle pouvait renvoyer, c'est à dire en particulier la préparation d'une mobilisation de travailleurs en tant que tels, employant des moyens de pression dans le monde du travail et de la consommation. La grève et le boycott s'exposaient déjà au même type de critiques que la manifestation, mode d'action débordant des routines gouvernementales, auquel les organisations établies de défense des immigrés s'étaient ralliées devant le fait accompli (voir chapitre 4). Mais ces formes d'action collective étaient plus difficiles à incorporer à une présentation du mouvement comme créateur de consensus et refusant tout conflit, tout affrontement. Les syndicats n'étaient pas les seuls à avoir intériorisé l'idée que ce type de lutte économique ne devait pas être utilisé en dehors des limites des lieux de travail et des règles du jeu des relations industrielles. Les organisations plus éloignées du monde du travail n'étaient d'ailleurs pas nécessairement habituées à soutenir des grèves, même dans ces limites-là. Randy Shaw, tout en rappelant que le Cardinal Mahony avait appartenu aux soutiens de l'UFW, donne des exemples de conflits du travail qui avaient vu les syndicats et l'Église catholique en position d'adversaires, et qu'il avait fallu oublier pour construire des coalitions de défense des immigrés³⁹². Après avoir joué un rôle précoce dans la protestation contre HR 4437, le Cardinal a exprimé au mois d'avril des positions au moins aussi défavorables à la grève

³⁹² Randy Shaw, *op. cit.*

et au boycott, que les syndicats : il a exhorté les travailleurs à aller travailler, les élèves et étudiants à aller à l'école, avant de prendre part à une manifestation le 1^{er} mai³⁹³.

Les lois et les pratiques habituelles en matière de grève faisaient que les appels à la grève émanant de certains comités locaux n'avaient de toutes façons aucun caractère officiel. Mais le grand succès de cette nouvelle journée de manifestations en pleine semaine, pour la plupart en plein jour, indique que de nombreux arrêts de travail ont dû avoir lieu. Certes, une grève non déclarée comme telle n'a pas la même influence dans le processus politique, notamment parce que son impact matériel global sera plus difficile à mesurer. De plus, ce caractère officieux n'est pas purement formel : l'absence de tradition de mobilisation sous forme de grève nationale rend plus difficile la réitération de cette grande journée de grève, et *a fortiori*, l'accentuation du conflit par le démarrage de grèves illimitées. Néanmoins, les débats du mois d'avril étaient importants ne serait-ce que pour donner une existence *un peu* plus officielle et réfléchie à des arrêts de travail à grande échelle (qui avaient eu lieu lors de chaque grande manifestation), phénomène déjà suffisamment rare pour être remarqué, et pourtant plutôt négligé jusqu'alors. Ces arrêts de travail ne pouvaient pas nécessairement redevenir, dans ce contexte, un moyen d'action collective politique un tant soit peu légitime dans la société américaine. Malgré cela, une étape avait été franchie en ce sens, et ce débat du mois d'avril opposa ceux qui s'en réjouissaient et ceux qui voulaient éliminer (ou à défaut, ignorer autant que possible) cet aspect de la mobilisation.

Il s'agissait donc d'un débat sur la revendication ou le rejet de certaines formes de pression économique collective à des fins politiques. Sur le plan des principes politiques, une partie des animateurs du mouvement envisageaient le changement futur par la construction d'un nouvel électorat d'origine immigrée (« *tomorrow we vote* ») et exaltaient plus souvent l'assimilation (« *We are America* ») que la diversité. Dans cette perspective, le travail devenait une « valeur américaine » (« *Familias, Fe y Trabajo* »), dont il s'agissait de réclamer la reconnaissance méritocratique. Les autres

³⁹³ Leon Fink, *op. cit.*, p. 115.

s'intéressaient aux forces extra-électorales dont les immigrés pouvaient disposer (« *Gran Marcha* », « *Gran Paro* »³⁹⁴), notamment du fait de leur position de classe (« *We are workers* ») ; la reconnaissance de la valeur du travail passait par des rapports plus conflictuels, dans lesquels la mobilisation pouvait s'insérer ; et la solidarité de classe n'était pas incompatible avec une solidarité distincte et plus spécifique, immigrante et ethno-raciale, minoritaire (« *Migrantes, unidos...* », « *Viva la Raza* »).

Les divergences apparues dans les débats que nous venons d'évoquer ne recoupaient pas exactement la distinction entre les organisations établies de défense des immigrés, et les premiers organisateurs du mouvement – ces derniers étaient eux-mêmes divisés. Mais il n'est pas surprenant de constater que les principales coalitions établies (CHIRLA à Los Angeles, ICIRR à Chicago...), ralliées au mouvement de manifestation, étaient le plus souvent favorables à une mise en avant d'un message de fierté nationale étatsunienne, et se montraient réticentes à la mise en œuvre de nouveaux moyens de pression, préférant invoquer l'influence future des manifestants dans les élections.

Ces penchants prévisibles des organisations établies ne furent pas sans influences sur la façon dont les principaux travaux sociologiques sur le mouvement abordèrent les débats en question : de même qu'ils tendaient à exagérer le rôle des coalitions établies, ils suggéraient trop souvent que le point de vue de ces dernières l'avait emporté, que des millions d'immigrés de tous statuts avaient unanimement scandé « *tomorrow we vote* » plutôt que « *amnesty* », et que les drapeaux d'Amérique latine et du monde avaient été noyés dans une mer de bannières étoilées et de T-shirts blancs.

Leurs récits sont un peu plus nuancés sur les résultats des débats sur la grève, le boycott et les *walkouts* de lycéens et d'étudiants. Le mouvement n'a peut-être pas franchi le cap que certains animateurs avaient fixé dans ces domaines, mais il est clair que les arrêts de travail et les « grèves étudiantes » n'ont pas reculé le 1^{er} mai. Les événements à Los Angeles avaient pris l'allure d'un test, puisque le comité

³⁹⁴ « Grande marche », terme employé pour plusieurs des plus grandes manifestations ; « grande grève », expression parfois employée dans la préparation du 1^{er} mai.

d'organisation s'était littéralement scindé en deux, et que la *March 25 Coalition* avait maintenu le projet de grève, de boycott, et de manifestation en pleine journée, tandis que les partenaires de CHIRLA et du réseau national *We Are America* appelaient à une manifestation en fin de journée. Le bilan ne permit pas de conclure que l'un ou l'autre camp l'avait emporté, ni même de considérer les deux manifestations comme absolument distinctes. Elles furent de taille comparable, attirant des centaines de milliers de personnes et une partie des manifestants participèrent probablement aux deux manifestations. Les divergences internes du mouvement, particulièrement marquées à Los Angeles, n'équivalaient pas à une division pleinement réalisée ce jour-là, même si globalement le mouvement ne parvint pas à se poursuivre après cette journée. Et malgré les critiques externes et internes visant les partisans de l'appel à la grève, la réalité ne correspondait pas à un partage entre une minorité de fauteurs de trouble sans prise sur la réalité du mouvement, et une majorité de manifestants en accord avec les organisations établies, et réticents à de telles formes d'action.

Le mouvement lui-même n'a donc pas été réellement scindé en deux par ces débats ; il a plutôt fini par s'interrompre, une fois que le retrait de HR 4437 paraissait obtenu, et en l'absence de perspectives claires pour une prochaine date de manifestation ou d'action avant l'été. Mais dans les milieux militants et plus largement parmi les animateurs du mouvement, des clivages plus sérieux témoignaient d'une polarisation par les points de vue des organisations établies. Certains organisateurs du mouvement de la première heure ont adopté ces positions plus ou moins conformes aux pressions extérieures subies par le mouvement, et propices à son « dépassement » électoral. D'autres ont tenté de cultiver une certaine autonomie du mouvement de rue, craignant que les immigrés ne perdent une grande partie de leur influence sur les débats en cours dès qu'il serait terminé. Même si les trajectoires individuelles ont suivi des cours assez divers, les milieux qui ont animé le mouvement du printemps 2006 sont longtemps restés soumis à cette polarisation générale.

3 - Bilan provisoire du printemps 2006

Pour résumer, quels projets politiques divergents étaient portés conjointement dans ce mouvement ? On peut les présenter sous forme d'une série d'alternatives : identité nationale qui conçoit toute expression marquée d'identités d'origine étrangère comme une menace, ou comme un phénomène légitime émanant de populations déjà ancrées dans la société ; influence collective sur la société seulement dans le cadre du fonctionnement des institutions gouvernementales, ou éventuellement aussi en dehors ; réformes migratoires veillant à concilier les exigences des nativistes, des employeurs et des immigrés (et ainsi, à reproduire le régime migratoire), ou susceptibles de déboucher sur un équilibre sensiblement modifié en faveur des immigrés. Mais quels résultats ont été obtenus par le mouvement dans ces différents domaines ?

a) Les débats de politique migratoire après le mouvement

Le premier élément à inscrire au bilan, est l'abandon du projet de loi HR 4437. Il s'agit d'un échec à court terme pour les nativistes et les élus qui cherchaient à leur donner des gages ; et d'une victoire pour le mouvement.

Peu après, les élus républicains qui se posaient en garants du régime, tentèrent sans succès de concilier les positions des parties en présence. La chute de la pression du mouvement après le 1^{er} mai pouvait paraître leur laisser le champ libre, mais au Congrès, ils demeuraient bloqués entre les autres républicains, qui avaient soutenu HR 4437, et les démocrates, soucieux d'éviter de contribuer à toute avancée susceptible de rendre des forces à la majorité à quelques mois des élections³⁹⁵.

Les nombreux projets de réforme migratoire déposés entre 2005 et 2007 avaient souvent pour but de réussir une conciliation tripartite, en introduisant à la fois de

³⁹⁵ Nilda Flores-Gonzalez, Emilia Gutierrez, in Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *op. cit.*, p. 22.

nouvelles mesures répressives, un *guestworkers program*, et un plan de régularisations. Le projet le plus débattu en 2007, introduit par le sénateur Harry Reid sous le nom de « *Comprehensive Immigration Reform Act* », s'inspirait en fait largement d'une proposition introduite en mai 2005 par Ted Kennedy et John McCain. Le projet de loi S 2611, introduit au sénat au printemps 2006 dans le but de trouver un compromis avec la chambre sans adopter HR 4437, y ressemblait également, même s'il fixait des conditions plus drastiques dans le cadre du plan de régularisations. La pression du mouvement paraissait alors avoir servi à réintroduire des propositions de compromis dans un débat dominé par les néo-nativistes unis autour du projet « uniquement répressif » (« *enforcement only* »). Mais aucun de ces projets de fut adopté par les deux chambres.

Comme nous l'avons vu, une partie des participants au mouvement revendiquaient une réforme encore plus nettement favorable aux immigrés, tout en critiquant tous les éléments répressifs contenus dans les diverses propositions débattues au Congrès (y compris le principe d'un *guestworkers program*). On peut y voir des velléités de rupture avec le régime migratoire, tandis que les régularisations proposées, même lorsqu'elles étaient très générales comme dans le CIRA de 2007, préparaient une lente progression vers l'égalité des droits, et une reconstitution de populations de sans-papiers et autres catégories de travailleurs immigrés aux droits restreints (visas temporaires...). Comme l'IRCA en 1986, ces projets de loi pouvaient constituer une ouverture significative pour les sans-papiers, mais ne permettaient pas nécessairement d'éviter l'apparition d'une nouvelle population de sans-papiers. Ils risquaient même d'y ajouter des catalyseurs, des obstacles contraignants mais franchissables dressés entre les candidats à la migration et la réalisation de leur projet. C'est pourquoi les débats sur les projets de loi à soutenir ou non, et sur l'avenir d'un « mouvement immigré » organisé et susceptible de créer de nouvelles mobilisations, n'étaient pas deux débats complètement indépendants l'un de l'autre : le sens réel de ces réformes, si elles étaient adoptées, dépendrait peut-être des mobilisations. Le processus de régularisation et d'accès aux droits serait accéléré ou ralenti notamment en fonction de ce type de facteurs, qui auraient également une influence sur les autres

obstacles à l'égalité dans la société américaine, les relations ethno-raciales qui permettaient d'expliquer que tant d'immigrés et de latinos aient été solidaires des sans-papiers en 2006. Or, les mobilisations se sont nettement affaiblies après le 1^{er} mai 2006 et dans les années qui ont suivi.

b) Un mouvement sans lendemain ?

Il semble que le printemps 2006 n'ait pas débouché sur l'ouverture d'un véritable cycle de mobilisations, même s'il a eu des suites et qu'il est encore trop tôt pour en juger aussi définitivement. Cet affaiblissement a contribué à renforcer les propositions nativistes, dont certaines ont été adoptées à l'échelle fédérale (barrières frontalières...) ou dans certains États (délivrance de papiers, accès aux services). Les expulsions se sont multipliées, et la coopération de nombreuses autorités de police locales et étatales avec les forces fédérales en charge de l'immigration s'est fortement développée. Dans ce contexte, la désorganisation régnant dans les milieux mobilisés du printemps 2006 ne permit pas de construire une nouvelle contre-offensive à la même échelle. Ces dernières années ont néanmoins offert une autre illustration de ce lien entre revendications et action collective, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour juger du projet porté par une mobilisation. Les protestations de jeunes sans-papiers contre les expulsions et les lois répressives décentralisées se sont essentiellement focalisées, en positif, sur le projet de loi appelé DREAM Act. On constate aisément le caractère limité de cette revendication vis-à-vis de celles qui étaient au cœur du mouvement de 2006, et la question des régularisation par le service militaire a été l'objet de débats parfois houleux. Mais il faut également reconnaître que ces mobilisations ont été les plus remarquables de toute la période. Comme nous l'évoquerons au chapitre suivant, elles ont permis de combattre l'idée que les sans-papiers ne peuvent se défendre eux-mêmes et se mobiliser dans une période où la répression s'accroît, et d'éviter que cette répression se déploie sans aucune mobilisation significative et remarquée. Même si ces mobilisations n'ont pas atteint leurs objectifs à court terme, elles ont eu le mérite de

donner vie à un projet réel, par cette articulation entre des objectifs et une série de protestations dans lesquelles les premiers concernés ont fait pression sur le gouvernement. Si l'adoption du DREAM Act serait bien loin d'esquisser un dépassement du régime migratoire, elle pourrait rendre à certains immigrés la conviction qu'il est possible d'influer sur la politique migratoire.

Que s'est-il passé dans le domaine de l'action institutionnelle des défenseurs (*advocates*) des immigrés ? Comme nous l'avons vu (à la fin du chapitre 4 notamment), la fin du mouvement peut se lire comme le rétablissement des pratiques routinières des organisations établies, désertant le terrain extra-institutionnel où elles avaient rejoint les premiers dirigeants du mouvement. Une période de plusieurs années sans grande mobilisation d'immigrés et marquée par une alternance au sommet de l'État, doit permettre de juger de l'efficacité dont ces organisations se prévalaient dans le processus politique institutionnel.

Les organisations établies ont appliqué le programme pratique contenu dans le slogan « *Today we march, tomorrow we vote* », et se sont consacrées à des campagnes de naturalisations et d'inscriptions sur les listes électorales. Elles ont répondu aux appels à manifester le 1^{er} mai au cours des années suivantes, sans pour autant chercher à développer toute autre initiative extra-institutionnelle. Ce choix de privilégier les voies de participation politique les plus officielles, leur semblait mieux répondre à des exigences de légitimité et d'efficacité que le mouvement de manifestations qui avait précédé.

Outre le fait que ces arguments sont discutables, ils ont conduit les organisations établies à promouvoir des mobilisations qui excluent diverses populations, et au premier chef, les sans-papiers. Il s'agit d'un problème de taille étant donné l'objet et la composition du mouvement. A la lecture de témoignages ayant émergé dans les mobilisations ultérieures de jeunes sans-papiers, on constate d'ailleurs que ces derniers étaient loin de se sentir pleinement acteurs du mouvement. La dépossession qu'ils purent ressentir (et parfois accepter) malgré une participation active au mouvement, est

révélatrice des effets omniprésents de ce statut. Et alors que les manifestations étaient censées de saisir de la question du sort des sans-papiers, ces derniers demeuraient pris, jusqu'au sein du mouvement, dans des processus de marginalisation. Des pratiques internes du mouvement, des prises de position dans les débats stratégiques que nous venons d'évoquer, et des mots d'ordre tels que « *Today we march, tomorrow we vote* » ont bien évidemment pu contribuer à cette marginalisation. Mais celle-ci devint sans doute plus évident et plus forte encore lorsque l'action collective extra-institutionnelle prit fin. Les sans-papiers mobilisés pour leurs propres droits, qui pouvaient déjà rencontrer des difficultés à se faire pleinement entendre dans le mouvement de 2006, ne pouvaient que se sentir exclus des stratégies suivant les règles du jeu des institutions gouvernementales. L'enjeu de ce choix stratégique n'était donc pas seulement celui de l'efficacité, mais également celui des acteurs du changement.

A la croisée de ces deux enjeux (action intra- et extra-institutionnelle, *advocacy* et auto-organisation), se trouve également la question des suites du mouvement dans les lieux de travail. Le bilan en est pour le moins mitigé. D'une part, on peut considérer que le mouvement a permis de mettre en lumière, et parfois de renforcer, des mobilisations locales de travailleurs immigrés³⁹⁶. Cette mise en lumière fut également rétrospective, puisque comme pour les mobilisations de rue pour les droits des sans-papiers, des soubresauts avaient eu lieu avant 2006, même s'ils n'avaient pas permis de prévoir de façon précise ce qui s'est produit ensuite. Mais d'autre part, que peut-on dire de l'attitude du mouvement ouvrier organisé, en regard notamment des ressources engagées dans les campagnes « de citoyenneté » évoquées ci-dessus ?

Les organisations syndicales ne se sont pas non plus lancées dans des initiatives extra-institutionnelle significatives, à la suite du mouvement³⁹⁷. Ils ont consacré des ressources importantes à ce qu'on appelle « l'action politique », c'est à dire au lobbying et au soutien à des candidats aux élections (ainsi qu'aux campagnes de citoyenneté, par

³⁹⁶ Kari Lydersen, *Revolt On Goose Island*, New York, Melville House, 2009. Hormis ce récit de la lutte de Republic Windows & Doors, voir également l'article de l'auteur sur une autre mobilisation (la grève de Cygnus), « On Strike Without a Union », *In These Times*, 12/09/2007. Disponible sur : http://inthesetimes.com/article/3327/on_strike_without_a_union (consulté le : 13/01/2012).

³⁹⁷ Victor Narro, Kent Wong, Janna Shadduck-Hernandez, *op. cit.*

le biais de leur participation aux coalitions de défense des immigrés). Le sens précis généralement revêtu par l'expression « action politique » dans le mouvement syndical (comme dans bien d'autres organisations) est d'ailleurs très révélateur. L'interdiction de toute action syndicale (arrêts de travail notamment) à caractère politique, interdiction largement intériorisée par le mouvement syndical fait que le domaine politique ne semble pas exister hors des processus électoraux et gouvernementaux. Les mobilisations syndicales dépassant une seule entreprise (et a fortiori, une seule branche), sont souvent qualifiées de « politiques » avec une connotation péjorative, pratiquement synonyme d'illégalité (elles sont donc devenues quasi-impensables). On retrouve l'idée que la culture syndicale dominante (fortement influencée et contrainte à la fois par le système de relations industrielles) ne s'accommode de mobilisations débordant du cadre institutionnel qu'à titre très exceptionnel, comme pendant quelques semaines au printemps 2006.

Qui plus est, même dans le cadre restreint de leurs pratiques habituelles, les syndicats n'ont pas jugé urgent de lancer une campagne de syndicalisation dont l'ampleur aurait un tant soit peu reflété celle des manifestations du printemps. Ils n'ont manifestement pas considéré que le mouvement de 2006 était un moment privilégié pour lancer des campagnes d'*organizing*. Une cristallisation d'un mouvement de travailleurs en organisations construites sur leurs lieux de travail n'a assurément rien d'automatique ; c'est précisément ce qui aurait pu inciter les syndicats à prendre des initiatives en ce sens, si tant est qu'ils aient réellement cru qu'un « géant » avait ne serait-ce qu'ouvert un œil. On sait que les organisations syndicales, malgré leur affaiblissement, sont capables de consacrer des ressources importantes, lorsqu'ils le décident, à des campagnes de syndicalisation larges et médiatisées. Ce ne fut manifestement pas le cas dans cette période, demeurée pour elles malgré la « parenthèse » du printemps, une période électorale.

c) Une nouvelle accentuation des mesures répressives

Pour terminer ce bilan, il nous faut consacrer quelques remarques aux évolutions de la politique migratoire. Nous n'en ferons pas une présentation exhaustive, mais nous bornerons aux aspects les plus révélateurs des mérites du mouvement de manifestations et des initiatives ultérieures que nous venons de résumer.

Les défenseurs du régime ont persisté, comme avant le mouvement, dans une approche visant à satisfaire d'abord et avant tout les nativistes (tout en évitant de pleinement réaliser leurs objectifs, au moins tant qu'il y aurait du travail pour les immigrants). Déjà fin 2006, on notait l'inscription dans la loi de certains points de HR 4437, comme la construction de plus de 1000km de barrières sur la frontière³⁹⁸.

Les tentatives de faire passer des réformes de compromis ont également échoué dans les années suivantes. Ces échecs dans la relance du régime (éventuellement assortie de régularisations plus ou moins substantielles) témoignent d'un prolongement du blocage effectué par les élus défendant les positions des néo-nativistes³⁹⁹. Mais ils montrent aussi qu'un mouvement de manifestations a réussi – ne serait-ce que pour un temps – à exercer une influence plus forte sur le Congrès, que les groupes de pression qui s'y emploient constamment.

Les offensives nativistes ont parfois été très fortes à l'échelle locale, et certains États ont adopté des lois de plus en plus répressives⁴⁰⁰. Certaines interventions fédérales sont venues limiter les effets de ces lois, en rappelant que la politique migratoire au sens strict était une prérogative de cet échelon de l'État. Mais les États fédérés sont généralement parvenus à transformer plus ou moins drastiquement les conditions de vie des immigrés (et pas seulement des sans-papiers)⁴⁰¹.

³⁹⁸ Nilda Flores-Gonzalez, Elena Gutierrez, *op. cit.*, p. 22.

³⁹⁹ Louis DeSipio, « Drawing New Lines in the Sand : Evaluating the Failure of Immigration Reforms from 2006 to the Beginning of the Obama Administration », in Kim Voss, Irene Bloemraad, *op. cit.*

⁴⁰⁰ Pour une mise en perspective historique des dernières mesures, voir notamment : Mario Menéndez, « Ballot initiatives and the national debate on immigration », *Transatlantica*, n° 1 – 2011. Disponible sur : <http://transatlantica.revues.org/5260> (consulté le 21/09/2012).

⁴⁰¹ Un premier repérage peut être effectué dans : Dirk Hegen, « 2007 Enacted State Legislation

On peut également ajouter, avec un premier temps de recul, que les victoires démocrates de 2006 et 2008 n'ont pas débouché sur un revirement en matière de politique migratoire, et que les démocrates ont accentué l'application des lois et donc, entre autres, accéléré les expulsions. Le contexte de la crise ne suffit pas à l'expliquer, d'autant plus que l'économie des États-Unis a connu des fluctuations, et que le recours à une main d'œuvre à bas salaires peut être logique dans certaines situations de crise. *In fine*, la question du maintien d'un régime d'immigration comparable à celui des décennies précédentes sera probablement tranchée par des facteurs plus politiques qu'économiques.

Face à cette accentuation de la répression, on mesure une nouvelle fois à quel point la victoire sur HR 4437 a été de courte durée. Mais cette situation a transformé les regards rétrospectifs sur le printemps 2006, au point que le « *backlash* » qui l'a suivi a parfois été présenté comme la conséquence du mouvement de protestation des immigrés. Cette thèse du mouvement social contre-productif n'est surprenante qu'au premier abord, car elle rappelle au fond certains arguments évoqués plus haut concernant les drapeaux et surtout la question de la grève et de la pression économique. Une partie des organisateurs des manifestations avaient déjà intériorisé certains arguments des opposants au mouvement, contestant la légitimité des sans-

Related to Immigrants and Immigration », *National Conference of State Legislatures – Immigration Policy Project report*, 6 août 2007, disponible sur : <http://www.ncsl.org/issues-research/immig/2007-state-immigration-related-enactments.aspx> (consulté le 29/09/2012). Sur la question de la légalité des interventions des Etats et des collectivités locales dans ce domaine, voir notamment : Cristina Rodriguez, Muzaffar Chishti, Kimberly Nortman, « Testing the Limits : A Framework for Assessing the Legality of State and Local Immigration Measures », *Migration Policy Institute Report*, 2007, disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/NCIIP_Assessing%20the%20Legality%20of%20State%20and%20Local%20Immigration%20Measures121307.pdf (consulté le 29/09/2012). Pour juger des priorités de l'État fédéral et tirer un premier bilan de sa coopération avec les autres échelons, on pourra consulter Aarti Kohli, Deepa Varma, « Borders, Jails and Jobsites : An Overview of Federal Immigration Enforcement Programs in the US », *Berkeley Law School - Warren Institute report*, février 2011, disponible sur http://www.law.berkeley.edu/files/WI_Enforcement_Paper_final_web.pdf (consulté le 29/09/2012) ; Aarti Kohli, Peter Markovitz, Lisa Chavez, « Secure Communities By The Numbers : An Analysis of Demographics and Due Process », *Berkeley Law School - Warren Institute report*, octobre 2011, disponible sur http://www.law.berkeley.edu/files/Secure_Communities_by_the_Numbers.pdf (consulté le 29/09/2012).

papiers et de toute personne agitant un drapeau étranger, à réclamer quoi que ce soit, et *a fortiori* sous la pression de la force du nombre et d'actions collectives potentiellement illégales et conflictuelles, comme une grève politique. Il devrait néanmoins paraître évident que les mesures adoptées dans de nombreux États et la politique d'expulsions de l'administration Obama ne sont que des prolongements des débats et projets qui se mettaient déjà en place avant le mouvement de 2006. Celui-ci a peut-être échoué à transformer radicalement ce processus, mais il ne l'a certainement pas créé. Une grande mobilisation d'immigrés au nom des sans-papiers pouvait sans doute galvaniser les restrictionnistes et les nativistes, mais ils disposaient déjà de l'avantage politique avant le mouvement. Dans ces conditions, il n'y a pas de stratégie évidente. A trop remettre la confrontation à plus tard sous prétexte que l'adversaire dispose d'un avantage, le risque est de ne jamais cesser de faire des concessions.

Ceux qui accusent les manifestants d'avoir aggravé leur sort, ne semblent pas leur accorder de mérite pour leur refus de s'y résigner. Du reste, de quelle supériorité la stratégie institutionnelle peut-elle se prévaloir depuis mai 2006 ? Ceux qui se préparaient déjà à voter au cours du printemps ont eu plusieurs fois l'occasion de le faire, et de porter au pouvoir les démocrates à l'échelon fédéral. Pourquoi les manifestations auraient-elles plus contribué au *backlash* que l'élection d'un président qui a accéléré le rythme des expulsions ?⁴⁰²

Le *backlash* est pourtant fréquemment utilisé comme argument pour critiquer certains aspects du mouvement qui avaient fait l'objet de débats au cours du mois d'avril 2006 : « Parce que les manifestants portaient des drapeaux mexicains en plus de leurs drapeaux américains, et des pancartes rédigées en espagnol et pas seulement en anglais, les militants anti-immigrés ont pu ourdir un *backlash* contre eux, en les dépeignant comme des "criminels irrespectueux de la loi et refusant de s'assimiler" »

⁴⁰³. Cet exemple est particulièrement révélateur puisque, tout en reprochant à des

⁴⁰² Mark Hugo Lopez, Ana Gonzalez-Barrera, Seth Motel, « As Deportations Rise to Record Levels, Most Latinos Oppose Obama's Policy », *Pew Hispanic Center Report*, 28 décembre 2011. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2011/12/28/as-deportations-rise-to-record-levels-most-latinos-oppose-obamas-policy/> (consulté le 28/08/2012).

⁴⁰³ « Because protesters carried Mexican flags as well as American flags, and they clutched signs

manifestants d'avoir facilité la tâche de leurs opposants, les auteurs ne prennent pas garde au fait qu'ils se font directement l'écho des critiques portées par ces mêmes opposants (en l'occurrence, dénonciation des drapeaux étrangers et de l'espagnol). Prenons cette remarque à la lettre : est-ce « parce que » les manifestants n'ont pas effacé toute trace de leurs origines, et d'une langue qui n'est pas moins officielle que l'anglais au niveau fédéral et dans une vingtaine d'États, qu'ils ont été traités de criminels ? Le qualificatif n'était-il pas un passage obligé de la rhétorique restrictionniste contemporaine ? A moins que les auteurs ne reprennent plutôt à leur compte l'injonction d'assimilation, partageant ainsi avec les « militants anti-immigrés » l'idée que les drapeaux variés et l'espagnol étaient déplacés. En vérité, on le voit, une partie du *backlash* dépend précisément de la façon dont des populations, des élus, des organes de presse (etc.) acceptent les points de vue des restrictionnistes sur le régime migratoire et le phénomène des sans-papiers. Estimer que les manifestants auraient pu éviter l'intervention de leurs adversaires en reprenant à leur compte leur point de vue paraît contradictoire, et constitue quoi qu'il en soit l'expression d'une opinion plutôt que l'analyse d'une série d'événements politiques. Nombre d'affirmations fondamentales portées par le mouvement des Droits Civiques étaient de nature à susciter un *backlash* de la part des ségrégationnistes. Mais il ne suffit pas de constater ce fait élémentaire pour savoir quelle stratégie était la plus efficace, ou expliquer pourquoi le mouvement a échoué là où il a échoué, réussi là où il a réussi.

Ce type de discours est d'ailleurs une pièce essentielle du contexte socio-politique qui maintient le plus souvent les minorités dans la démobilité (ce qui confère en même temps une importance particulière à leurs moments de mobilisation). Lors de notre retour sur le terrain en 2008, la désillusion entraînée par les retombées des *marchas* était sur toutes les lèvres. Ceux qui avaient contribué à les organiser et persistaient à explorer les voies de la mobilisation extra-institutionnelle en étaient bien conscients. Mais il faut veiller à ne pas confondre les conséquences d'une victoire de courte durée, et la remise en cause durable d'un moyen d'action, d'un pan entier de la

written in Spanish as well as English, anti-immigrant activists were able to foment a backlash against the marchers, painting them as "lawbreaking criminals unwilling to assimilate" ». Kim Voss, Irene Bloemraad, Taeku Lee, *op. cit.*, p. 31.

vie politique ou d'une conception de cette dernière. Même si le contexte des États-Unis d'aujourd'hui n'est pas beaucoup plus propice aux mobilisations de masse après le printemps 2006 qu'avant, il est bien trop tôt pour savoir si des populations qui s'étaient montrées très disposées à avoir recours à de telles mobilisations, y ont renoncé après cette expérience, et ce type de renoncement pourrait de toutes façons être reconsidéré au gré des événements.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de mettre en lumière la grande diversité politique du mouvement du printemps 2006, alors même qu'il était souvent perçu comme le surgissement d'un « géant » dont l'unité sociale suffisait à fonder l'action collective. Nous avons souligné les différents registres de justification des revendications qui apparaissaient dans les manifestations : patriotisme étatsunien, valeurs religieuses et sociales, continuité avec des mobilisations passées d'Amérique latine ou des États-Unis. L'acteur politique collectif qui *se manifestait* dans les manifestations, prenait alors différents profils sociaux et politiques : population en cours d'américanisation et reprenant à son compte l'injonction d'assimilation, minorité revendiquant des droits en tant que tels et clamant sa solidarité, classe ou segment de classe sociale contestant le paradigme de l'invasion parasitaire. Nous avons pu montrer que les manifestants s'exprimaient également au sujet de ce qu'ils étaient en train de faire, et que leurs discours revendicatifs, affirmaient la légitimité de la manifestation. Des divergences ou des dissonances pouvaient également apparaître dans ce domaine, certains manifestants effectuant une jonction avec la perspective électorale. Les divergences portaient donc à la fois sur les revendications précises – retrait du projet de loi, soutien à une simple réforme de compromis, mise en avant de droits plus larges – et sur les modalités de construction et de renforcement des positions des manifestants – drapeau unique (étatsunien) ou reconnaissance de la diversité qui s'exprimait spontanément,

grève et action économique dans un conflit social assumé ou attitude conciliante fondée sur une reprise et une anticipation des arguments des opposants au mouvement.

Réinséré dans le cadre d'une analyse du régime d'immigration, le bilan du mouvement fait alors apparaître une victoire de court terme et une reprise en main de la situation par les mêmes forces qui la dominaient avant le mouvement, malgré l'alternance électorale. L'absence d'initiatives significatives pour donner des suites au mouvement ailleurs que dans les urnes et au Congrès, confirme la réticence de nombreux acteurs organisés aux modalités d'action qui ont été mises en œuvre au printemps 2006, et plus généralement, la difficulté historique toujours importante à prolonger les mobilisations minoritaires dans la durée. Mais le simple fait que le mouvement ait donné lieu aux nombreux débats dont nous nous sommes fait l'écho ici, ne fait qu'ajouter à son importance historique et au contraste entre la situation atypique qu'il a temporairement créée, et un contexte plus général de dépolitisation, de renforcement d'un néo-nativisme, et de nouveaux conflits possibles entre ce courant, et les projets des employeurs et des élus pro-immigration.

On peut attribuer la conclusion du mouvement et son absence de suites significatives, à un retour des organisations établies de défense des immigrés, à leurs activités habituelles. Cessant de jouer le jeu des mobilisations de rue, elles martelèrent d'autres perspectives, qu'elles avaient déjà avancé dans le cadre du mouvement dès qu'elles s'y étaient pleinement investies. Leur approche n'a pas fait la preuve de son réalisme, mais tout indique qu'elle était dictée par une conception très enracinée du rôle d'une organisation travaillant pour un « progrès » social. Ces acteurs espéraient que le mouvement avait simplement ouvert la voie à un « retour à la normale » où les élus adoptent des réformes de compromis en tenant compte des demandes des défenseurs des immigrés. On voit une nouvelle fois que la question de la forme des mobilisations et celle des perspectives politiques proposées sont toujours mises en relation.

On constate également qu'il était plus facile, après le 1^{er} mai, de faire retomber le mouvement que de le poursuivre. Les premiers organisateurs du mouvement n'ont pas pu continuer sans les organisations établies ce qu'ils avaient commencé sans elles, surtout dès lors que la première revendication immédiate, l'abandon du projet HR 4437, était satisfaite. Ils l'ont poursuivi à une échelle bien plus réduite, et sont activement intervenus dans le contexte des nouvelles réformes mises en place dans les années suivantes, ou encore de la campagne pour le DREAM Act. Leur rôle continuait d'être le même, mais l'action des organisations plus puissantes qui gèrent la routine la plupart du temps, conservait également ses principaux traits et sa capacité à marginaliser, dans de nombreux contextes, les interventions qui ne se situent pas (ou pas complètement) dans le fonctionnement routinier des institutions politiques.

La division entre établis et autres fut donc réaffirmée, et précisée. Les premiers dirigeants étaient souvent issus des organisations établies, et ont montré au printemps 2006 leur part d'autonomie vis-à-vis d'elles. Les évolutions du mouvement ont fait apparaître que parmi eux, certains sont tout de même restés très largement fidèles aux perspectives politiques de leurs organisations, tandis que d'autres persistent à manifester leur autonomie, encouragés en cela par les succès du mouvement. Cette division correspond à une triple alternative politique. Alternative quant à l'opportunité de chercher plus systématiquement à développer des mobilisations en partie autonomes du processus gouvernemental (mobilisations de masse, luttes socio-économiques) ; autour de l'identité politique collective des mobilisés, entre une définition sélective et intégrationniste, liée à la citoyenneté formelle, et une autre, plus inclusive et plus proche de la revendication d'un statut de minorité ; et dans le domaine de la politique migratoire enfin, entre réactivation du régime et velléités de rupture. Cette alternative à trois dimensions exprime un dilemme politique fondamental dans toute situation où s'établit un rapport majorité / minorité⁴⁰⁴. La question est alors de savoir si le projet défendu est d'étendre progressivement des droits existants à de nouvelles populations, ou d'en créer de nouveaux pour tous⁴⁰⁵ ; de normaliser les

⁴⁰⁴ Guillaume Marche, « Groupe dominant et minorités sexuelles aux États-Unis : quelle définition de la citoyenneté ? », in James Cohen, Martine Spensky, (dir.), *Citoyenneté et diversité*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009.

⁴⁰⁵ Thomas Humphrey Marshall, *Citizenship and Social Class*, Cambridge, Cambridge University

déviant⁴⁰⁶, ou de redéfinir la citoyenneté ; de chercher un compromis apparaissant comme raisonnable, ou de prendre au sérieux l'idée que la concession de certains droits peut servir à consolider un ordre inégalitaire.

Un dernier développement sera apporté ici à nos travaux, à partir de certains entretiens de trajectoire migratoire et militante effectués en 2008. L'étude de ces entretiens avec deux dirigeants parmi les plus importants dans le comité *10 de Marzo* en 2006, nous permettra de mettre en lumière certains problèmes qui se sont posés à nous dans l'étude des éléments de culture politique diffusés parmi les immigrants latinos, et qui nous semble indispensables pour comprendre le mouvement du printemps 2006.

Press, 1950.

⁴⁰⁶ Erving Goffman, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].

Troisième Partie

Ébauche d'une étude de trajectoires militantes

Chapitre 7

Les avatars de la culture politique : étude de deux entretiens de trajectoire migratoire et militante

En guise de dernier développement de ces travaux, nous allons aborder maintenant une facette importante de l'ensemble d'entretiens que nous avons effectués en 2008 parmi les militants que j'avais rencontrés en 2006 dans le mouvement du printemps. Comme nous l'avons expliqué à la fin du chapitre précédent, les milieux militants fondateurs du mouvement à Chicago se sont divisés au cours de l'été 2006. Tous ces militants avaient pris une part d'autonomie par rapport aux organisations établies à la fin de l'hiver 2006, mais une partie est alors retournée à la routine de ces organisations, et des tensions parfois anciennes ont resurgi entre eux et les autres, provoquant la rupture du cadre collectif qui tentait de s'inscrire dans la durée. Aussi notre retour sur le terrain se heurta-t-il à un premier problème : celui de l'accès à une partie des militants, brouillés avec ceux qui m'avaient accueillis sur le terrain. Le 1^{er} mai 2008 était donc préparé par deux comités séparés, l'un autour de figures telles qu'Artemio Arreola, Emma Lozano et Salomé d'Amezcuca, l'autre (celui où nous avons pu enquêter) autour d'Omar Lopez, de Rosi Carrasco, de Carlos Arango – et des deux militants dont nous allons évoquer ici les trajectoires : Jorge Mujica et Martin Unzueta.

Mais un deuxième problème est lié à la problématisation de la « culture politique », comme nous l'avons signalé dès l'introduction. Aussi, ce chapitre se

présente comme une relecture d'une première analyse construite autour de ces deux entretiens, et qui devait servir de point de départ à une analyse plus systématique de la question des cultures politiques des immigrants latinos, que nous ne pouvons mener au moyen des seules données collectées entre 2006 et 2008. Les deux militants ont en effet abondé dans le sens de mes hypothèses, mais les discours qu'ils déployaient pour ce faire devaient être étudiés en tant que tels, ce que je n'ai entrepris de faire que bien plus tard. L'évocation de leur trajectoire militante, au Mexique puis aux États-Unis, débouche sur la question de leur culture politique « spécifique et importée ». Cette idée a une part de vérité mais demande à être fortement nuancée. Les dirigeants en question contribuent (ou veulent contribuer) à construire une telle culture, qui n'est pas plus « pré-constituée » dans leur pays d'origine, qu'aux États-Unis.

–Unzueta et Mujica étaient tous deux particulièrement en vue en 2006. Ils sont tous les deux des militants syndicaux, élément qui se présente comme central dans l'éventail de domaines dans lesquels les militants fréquemment présents aux réunions pouvaient évoluer. Mais même ce point nécessitait une analyse : s'il est un élément de culture politique à noter ici, il concerne plutôt la culture interne du comité, sans que l'on puisse déterminer s'il est partagé au-delà. Les questions syndicales et ouvrières constituent un pôle d'influence sur les débats et les activités du comité en général, qui sont donc marqués par une conception du mouvement immigré très marquée par une « gauche de mouvement ouvrier » au sens large (autre trait atypique dans les États-Unis d'aujourd'hui). Conduisant parfois à l'idée de l'« oppression principale » (de classe), ces penchants s'accompagnent de points aveugles dans les pratiques et les relations entre militants.

–Ces points aveugles ne sont pas le propre de la gauche ouvrière mais pourront parfois être repérés par les acteurs sensibles à d'autres courants socio-politiques peut-être plus dynamiques aux États-Unis. C'est le cas de Tania Unzueta, très active depuis 2009 dans les « *coming out* » et autres actions de désobéissance civile de jeunes sans-papiers depuis 2009. Les militants engagés dans les voies du *community organizing* au sens très large, sont peut-être plus enclins à accepter une certaine « américanisation »,

mais nous avons vu que les autres se font parfois des illusions sur le caractère « mexicain » (notamment) de leurs pratiques, et sur les impasses des mouvements sociaux « à l'américaine ». Ces militants, donc – souvent des militantes – présentent des trajectoires et des activités qui illustrent les marges existantes dans les organisations établies, pour le maintien de conceptions alternatives de l'action collective, marges qu'ils et elles surent utiliser pour lancer le mouvement de 2006. Certaines des mobilisations les plus dynamiques et innovantes de la période difficile qui a suivi le mouvement de 2006, ont émané des jeunes sans-papiers socialisés aux États-Unis depuis leur enfance, qui ont repris à leur compte le *coming out*, les *sit-ins* allant au-delà de la protestation symbolique et même (à l'été 2012) la *freedom ride*, en un sens plus proche de l'originale que celle de 2003 (voir conclusion de la thèse). Ces éléments confirment les liens entre lieu de socialisation initiale (générale et politique) et pratiques militantes : ces jeunes développent des mouvements sociaux plus clairement ancrés dans l'histoire des mobilisations aux États-Unis, mais leurs statuts et leurs liens avec d'autres générations migratoires et militantes les ont conduit à développer des mobilisations plus originales et plus contestataires même si leur échelle demeure réduite. La revendication du DREAM Act, bien plus modeste que certaines perspectives de 2006 et aisément reprise par des organisations établies, prend cependant un sens nouveau dans le cadre de mobilisations extra-institutionnelles réduites mais dynamiques, dont les animateurs sont les premiers concernés et se méfient des promesses non tenues, des tentatives de vider ce projet de tout contenu ou de le retourner contre eux. L'adoption du DREAM Act ne remettrait pas en cause le régime migratoire, mais pourrait s'il était obtenu par une mobilisation prenant de l'ampleur, constituer un précédent pour des mobilisations ultérieures plus ambitieuses.

–Enfin, l'observation au quotidien de l'implantation militante de Jorge Mujica (JM) et de Martin Unzueta (MU), révèle aussi que leur persistance à envisager la défense des droits des immigrés et des travailleurs en termes de mouvement de masse, en dépit de son succès éclatant dans le cadre du mouvement de 2006, peine à trouver des réalisations à l'échelle de leurs ambitions, dans un contexte certes peu prospère pour ces projets en règle générale. Il faut tout de même reconnaître que les écarts entre

discours et pratiques jouent également parfois dans l'autre sens. Tout en exprimant des difficultés à se reconnaître dans certaines conceptions des luttes pour les droits des minorités, ces militants en prennent la voie en s'intéressant non seulement au travail mais aussi aux conditions de vie spécifiques des travailleurs immigrés, et aux mobilisations qui s'éloignent du domaine syndical classique (voir également la fin de la conclusion de cette thèse).

Nous allons tenter de mettre en valeur les enseignements de nos données sur ces trois plans : les discours sur la culture politique des Mexicains et des Latinos, le penchant ouvrier et ses caractères déformants, et les écarts entre discours et pratiques sur les modes d'organisation et de mobilisation de masse.

1 - Deux militants mexicains à Chicago

Nous commencerons par exposer une série d'éléments biographiques importants sur les deux hommes. Le point de départ de leurs trajectoires est quasiment le même : jeunes scolarisés dans le « district fédéral » du Mexique au début des années 1970, ils participent au mouvement étudiant, et sont témoins de sa répression, ce qui les conduit à un engagement plus radical. Tous deux deviennent communistes, et continuent d'animer le mouvement étudiant jusqu'à être expulsés de leurs écoles respectives. Pour eux, la continuité se situe dans le mouvement ouvrier, dans le « front syndical indépendant » (FSI) pour l'un (JM), et au parti communiste mexicain pour l'autre (MU).

Ils passent plus de trente ans de leur vie au Mexique, dont plus de la moitié sont des années d'activité militante, souvent rémunérée. Leurs activités professionnelles non militantes ne sont pas totalement détachées de cet univers. Ce sont elles qui les

conduisent à décider d'émigrer vers les États-Unis, à la fin des années 1980 (JM) et au milieu des années 90 (MU).

Dès que le récit aborde la question de l'entrée en militantisme aux États-Unis, le premier problème devient plus évident. Selon la version des faits qui leur est plus ou moins commune, ils ont rapidement tenté de rentrer dans l'action collective revendicative, et fait l'expérience d'un véritable « choc de cultures » face aux réalités du droit du travail et du mouvement syndical des États-Unis.

Certes, il est très crédible qu'ils aient ressenti ce choc, et probable qu'il repose sur de réelles différences objectives. Mais plutôt que d'en déduire aussitôt que ce choc a tendu à renforcer leurs dispositions initiales, il faut surtout en conclure qu'il explique la persistance d'un *discours* du choc des cultures. Les mythes qui accompagnent le statut d'immigré de première génération, se nourrissent souvent de références au passé et « au pays », et ces cas ne font pas exception.

Un choc similaire est vécu par les immigrants mexicains en général, ce qui peut fonder l'intervention syndicale ou para-syndicale des deux hommes, mais il faut concevoir ce processus comme une reconfiguration entraînée par la migration, plutôt que comme une fixation identitaire étanche.

Nous nous proposons d'avoir recours à des recherches sur les mouvements sociaux et les partis politiques au Mexique, pour repérer les éléments essentiels qui se seraient cristallisés dans les dispositions des militants et de la population ayant émigré vers les États-Unis. Mais si les militants dont nous traitons ici ont été formés dans des organisations dont la conception des mouvements sociaux pouvait être assez combative, peut-on en dire autant de la majorité des immigrants mexicains aux États-Unis ? À l'évidence, non. Cette remarque n'efface pas les développements du chapitre 5 concernant les répertoires de protestation, car il n'est pas nécessaire d'être un militant fort radical, ni même d'avoir déjà manifesté une fois dans sa vie, pour avoir connu une certaine socialisation à la manifestation. À ce titre, au Mexique, le mouvement étudiant

de 1968 a fait figure de précurseur plutôt que de vecteur d'une généralisation rapide des manifestations de masse au Mexique. C'est surtout la transition entamée à la fin des années 1980, où la crise économique fragilise le parti unique au pouvoir depuis des décennies (le PRI), qui entraîne de grandes transformations dans le champ des mobilisations sociales et la configuration des partis politiques. Ces éléments historiques sont constitutifs de l'expérience des militants étudiés, et dans une certaine mesure de celles des immigrants mexicains aux États-Unis en général, mais même dans ces conditions, il n'y a pas lieu de postuler l'existence d'une culture politique unifiée, et de mobiliser la métaphore de la transplantation.

a) Début de trajectoire(s) politique(s)

Si Jorge Mujica et Martin Unzueta sont « avant tout » des militants mexicains, c'est d'abord en termes chronologiques. Tous deux étaient de jeunes adolescents scolarisés dans le « district fédéral » (DF) du Mexique, au moment du massacre de Tlatelolco qui mit un coup d'arrêt brutal au mouvement étudiant de 1968. Cet événement est suivi de plusieurs années où la crainte de la répression l'emporte, mais à partir de 1971, les mouvements étudiants et ouvriers reprennent. C'est à ce moment-là que la vie politique de JM et MU commence réellement, et fait très vite d'eux de jeunes communistes. Ici, un détour par le présent doit permettre de rétablir une distance nécessaire : la référence au parti communiste a quelque chose d'obsolète pour de nombreux mexicains aujourd'hui, et pas seulement du fait de la chute du Mur de Berlin, mais parce qu'il s'est progressivement dissous dans des organisations plus larges, entre 1981 et 1989. MU et JM appartiennent désormais au *Partido de la Revolucion Democratica* (PRD, apparu à gauche du parti unique à la même époque).

Leurs origines influencent très tôt leurs idées. Les deux parents de MU, militants du parti communiste mexicain (PCM), et l'ont exposé assez tôt à leurs idées mais aussi à des pratiques militantes, auxquelles il participe informellement. JM est issu d'une famille de la classe moyenne intellectuelle. Son père, Emiliano Mujica Montoya, né

pauvre et devenu économiste, fréquentait un certain nombre d'intellectuels de gauche de l'époque (JM cite notamment Pablo Gonzalez Casanova et répète, comme s'il n'arrivait pas à le croire lui-même, qu'il a grandi entouré de gens qui avaient connu personnellement Che Guevara, même sans l'apprécier beaucoup). JM se trouve ainsi exposé aux idées de gauche modérées et libérales de son père, mais aussi aux débats de toute la gauche entretenus par ses amis. Son engagement communiste ultérieur sera tout de même une rupture avec les options de son père, plutôt positionné à la gauche du PRI et devenu successivement directeur de l'école nationale d'économie, sous-secrétaire à la présidence de la république, et finalement secrétaire des communications et des transports du gouvernement fédéral de José Luis Portillo (1976-1982).

JM entre à la jeunesse communiste très précisément le 15 juin 1971.

« Je m'en souviens parce que le 10 juin il y a eu la première manifestation dans la ville de Mexico depuis le mouvement étudiant de 1968. Pas une manifestation pendant 3 ans. Et ils nous ont tiré dessus. Un groupe paramilitaire "los Halcones", des jeunes, des drogués, etc. entraînés par l'armée... Et ils ont tué... qui sait combien... 100, 125 personnes... et j'avais 15 ans et ça m'a changé la vie complètement. Je connaissais déjà des gens du comité de lutte et tout ça... et donc 5 jours après je suis entré à la JC. Et ensuite il y a eu tout le processus de dissolution de la JC et de son intégration au PCM... Donc voilà. »

Ses premières activités militantes sont tout naturellement dans le mouvement étudiant, et il s'y engage pleinement, jusqu'à se faire expulser de l'école en 1974, perdant la possibilité de faire des études. Entre temps, l'année 1972 connaît un pic du nombre de grèves, à l'échelle de plusieurs décennies, et le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier indépendant développent des pratiques de solidarité. C'est à cette époque que MU devient lui aussi communiste pour de bon, milite dans le mouvement étudiant et se fait expulser de son école à son tour. Ces événements précipitent JM et MU vers le

militantisme ouvrier. JM devient assez vite militant permanent au « *Frente Sindical Independiente* » (front syndical indépendant, FSI), tandis que MU est enrôlé dans des activités en milieu ouvrier au nom du PCM.

On le voit, ces parcours avaient de quoi faire forte impression sur un observateur du mouvement de 2006, déjà enclin à attribuer aux immigrants latinos une culture politique commune de combativité. Il faut pourtant plutôt les traiter comme les premières étapes d'un processus de radicalisation qui contribue sans doute à expliquer la poursuite de carrières militantes, et qui ne se figera jamais complètement. La référence au PCM, quelque peu anachronique aujourd'hui, a été favorisée par la focalisation sur les trajectoires et donc le passé. Mais une certaine focalisation sur le passé était déjà perceptible de la part de ces militants eux-mêmes, dans le cadre d'une idéalisation de ce passé somme toute assez fréquente après une migration.

Jorge Mujica

Le FSI a le plus souvent eu pour objectif de développer des formes de solidarité, et parfois de coordination, entre différentes grèves, dans des entreprises de différentes branches ou régions et à différentes échelles (ainsi qu'avec le mouvement étudiant). Concrètement, le rôle de JM a souvent consisté à aller à la rencontre de groupes de salariés en grève cherchant du soutien, pour mieux faire circuler l'information, établir des réseaux de solidarité, etc. C'est une période très marquante, avec ses nombreuses et fortes grèves, et des départs des syndicats officiels « *charros* » vers les syndicats indépendants. Cet aspect-là paraît correspondre à merveille aux qualités que les *worker centers* recherchent chez les militants immigrants latinos qui peuvent leur servir d'intermédiaires.

JM travaillait aussi avec le cabinet d'avocats du FSI, dans les procédures de défense des droits des salariés. Vers la fin des années 1970, il commence également à se spécialiser dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, avec un groupe de médecins et autres experts volontaires pour travailler avec des syndicats. Enfin, la

« deuxième carrière » qu'il mentionne souvent, celle de journaliste, se déploie en parallèle, ou même dans le cadre de son militantisme. Sa formation intellectuelle familiale et scolaire trouve un prolongement dans les travaux d'écriture qui sont un élément essentiel du militantisme, des tracts à la presse du parti en passant par les communiqués (voire les piges) pour la presse classique, et les activités d'expertise juridique ou de santé.

Ses activités au FSI durent jusqu'en 1978. Le PCM, en passe d'être légalisé, décide d'envoyer un des dirigeants du FSI comme candidat aux élections dans l'état de Guerrero, et JM l'y accompagne pour deux ans d'activités politiques. Après cette période, sa spécialisation dans la santé se poursuit, au point de rencontre entre le syndicalisme, la médecine, le droit, et même l'enseignement, puisqu'il finit par voir son expertise reconnue par l'UNAM (*Universidad Nacional Autónoma de México*), où on lui demande de donner des cours.

A ce stade, c'est la diversité des activités de JM qui ressort le plus, et qui consolide son profil de militant professionnel et de travailleur intellectuel, marqué par des expériences qui l'éloignent quelque peu de la majorité de la population du pays, même s'il peut tout à fait s'en rapprocher précisément dans le cadre de certaines de ces activités.

Et c'est d'abord l'enseignement et l'expertise qui le conduisent aux États-Unis. Au début des années 1980, il s'y rend quasiment chaque année pour partager son expérience avec des militants californiens et développer des programmes d'hygiène et sécurité en espagnol, en lien avec des campagnes de syndicalisation. On reconnaît désormais clairement le rôle d'intermédiaire qui apparaît dans le fonctionnement des *worker centers* ou même en quelque sorte dans le mouvement du printemps 2006. Cette période est frustrante du fait de la discontinuité de ce type d'activités aux États-Unis, en son absence. JM se voit offrir l'opportunité de venir travailler de façon permanente en Californie, ce qu'il fait en 1987, avec un visa touriste. Il n'y restera

finalement qu'un an, après quoi il accepte un poste dans la presse hispanophone associative à Chicago.

Martin Unzueta

MU, de son côté, s'est consacré très jeune à la propagande et à l'implantation populaire du PCM, en particulier dans des quartiers ouvriers du Nord du DF. La principale exception est la période d'un an et demi qu'il passe à la campagne à Oaxaca, avec femme et enfants. Ses souvenirs précis de ses activités au Mexique sont surtout réactivés lorsqu'on évoque la situation aux États-Unis, comme nous le verrons. Mis à part cela, il se souvient surtout des débats sur l'implantation limitée du PCM (conséquence de la domination écrasante du PRI), et sur la perspective d'un réel « parti de masse » plutôt que de « cadres », avec le processus d'alliances et de fondation du PRD qui en a résulté. Il semble avoir été en phase avec ce projet, ce qui ne l'empêche pas de se définir sur la base d'idées dont on ne sait pas très bien si elles sont propres aux communistes (ou ex-communistes) ou partagées plus largement, ne serait-ce que dans le PRD : scepticisme face aux interprétations non-violentes de la grève et des luttes sociales, conçues comme fondées sur la conscience et la confrontation de classe ; allusion à la dictature du prolétariat ; etc.

MU apprend le métier d'imprimeur, ce qui le conduit à passer une brève période de sa vie en RDA (période de formation et de vie d'étudiant, dit-il). Il exerce surtout ce métier pour le journal de gauche *La Jornada*, où il anime aussi le syndicat. C'est également par ce métier qu'il tentera de migrer aux États-Unis, dans une période économique difficile pour lui comme beaucoup de Mexicain, les années 1990 - et plus précisément 1994, année de crise et d'application de l'accord NAFTA. Il est peut-être parti fin 1993, car il dit n'avoir vu que quelques images télévisées du soulèvement zapatiste du Chiapas, début 1994 (il n'est de toutes façons pas au Chiapas). Une fois stabilisée sa situation d'imprimeur à Chicago, il fait venir sa famille.

Ces deux trajectoires sont en partie divergentes, mais leurs points communs sont significatifs. L'entrée dans le militantisme se fait au même âge (environ 16 ans), au même moment (71-72, comme un second 68 mexicain) soit dans la même génération, à peu près au même endroit (le DF), dans le même milieu (étudiant), et dans le même courant (communiste). Aucun des deux ne s'absorbe totalement dans une seule organisation, une seule spécialité, ni même dans le militantisme en général ; et en même temps le militantisme est très présent dans leurs vies, à toutes les étapes ou presque. JM et MU ont vécu entre 30 et 40 ans au Mexique, dont la moitié comme militants, ce qui constitue une longue période d'accumulation d'expériences et de formation d'un certain rapport à la société et aux pratiques de mobilisation. Il ne fait pas de doute que ces expériences ont contribué à des dispositions militantes favorables au rôle que les deux hommes ont joué au début du printemps 2006.

Nous venons aussi de souligner la diversité au sein de leurs trajectoires, où ils ont été confrontés à des situations variées, et amenés à développer des liens entre différents univers sociaux, bien au-delà d'une activité purement mise au service d'une seule structure ou d'un seul milieu. L'intensité du militantisme se combine à cette souplesse pour contribuer à expliquer les trajectoires migratoires, qui sont également imbriquées dans les trajectoires de militants. En s'éloignant du Mexique, JM poursuivait un projet militant, et MU ne laissait pas ce type de projet derrière lui, comme la suite l'a montré. Nous allons maintenant voir si cette expérience migratoire a conforté les deux hommes dans une conception du militantisme, qu'ils n'ont peut-être jamais autant interrogée que dans leur découverte des réalités sociales des États-Unis.

b) culture politique, réalité et mythe

« Quand [le salarié mexicain] pense "grève", il pense qu'on va mettre des chaînes à l'entrée de l'entreprise, qu'on va la fermer, et qu'on va y mettre

les drapeaux rouges et noirs... Rouges et noirs [juron étouffé] ! Péché capital aux États-Unis... » - JM

Après une expérience si forte et prolongée du militantisme au Mexique, et une migration liée à ce militantisme ou associée à lui, laisser sa « formation » derrière soi pour s'adapter aux formes ordinaires de l'action collective existant aux États-Unis n'a rien de naturel. Mais la préservation de cette formation peut faire figure de mythe plutot que d'objectif réellement atteignable. On commence par découvrir les décalages, les différences entre les deux sociétés, dans le domaine des organisations et des mobilisations sociales mais aussi sur le plan du droit du travail et du droit syndical, par exemple. Mais même dans une perspective d'idéalisation de la situation du Mexique, celle-ci n'existe pas à Chicago, et il faut bien intérioriser ne serait-ce qu'un peu des habitudes liées à la vie aux États-Unis. Dans les récits de MU et JM, on retrouve pourtant le thème du « choc de cultures » militantes. Après avoir évoqué les moyens dont l'État mexicain dispose contre les grèves les plus gênantes, JM explique :

« Mais la constitution protège aussi les grévistes. La constitution vient d'une révolution où le mouvement ouvrier a joué un certain rôle, [...] et par exemple au Mexique il est interdit d'embaucher des remplaçants, de briser la grève... et grève, ça veut dire fermer l'usine, pas comme ici aux États-Unis, où la grève signifie que toi personnellement, tu arrêtes de travailler. Au Mexique c'est arrêter la production. Et donc malgré les histoires de grèves [déclarées] "inexistantes" [par l'État], la production tu l'arrêtes quand même, et c'est une arme incroyable pour les travailleurs. »

Ce que nous voulons montrer par cet exemple, n'est pas seulement la réalité des différences et la validité du raisonnement de JM, qui peut de toutes façons être discutée, mais aussi la force de conviction qui le porte, la persistance d'une telle lecture sur les différences entre les deux pays, vingt ans après l'arrivée de JM à Chicago. Plus que comme de simples différences, celles-ci sont d'emblée vécues comme des

problèmes, non seulement par les militants quasi-professionnels que sont JM et MU, mais (selon eux) aussi les « simples » salariés qui forment la majorité des migrants :

« Le salarié mexicain, quand il pense "grève", il pense "fermer l'usine". Quand il pense "heures supplémentaires", il pense "salaire à 200%" (ici non, c'est seulement 150%). Alors il pense qu'on est en train de le voler, de ne pas le payer complètement... S'il travaille le dimanche, au Mexique c'est 300%... Etc. etc. Il y a beaucoup de différences, qui amènent les gens à penser que les syndicats d'ici sont en train de les trahir, ou sont très mauvais, ou ne savent pas se battre, ou sont vendus à l'entreprise, parce qu'ils viennent du contexte syndical et légal mexicain... où ton syndicat ne te dira pas de ne pas faire grève »

Il est probable que l'expérience de la migration, pour ces militants communistes comme pour un certain nombre de salariés ayant une expérience de la grève, produise des effets de renforcement des dispositions formées au Mexique, même si elle y pose en même temps certains obstacles bien réels. Certes, tous les salariés mexicains ne s'identifient pas à la pose de drapeaux rouges et noirs sur leur entreprise en grève, mais il est certain que beaucoup ont rencontrés ce geste dans leur vie (sans que ces symboles deviennent nécessairement négatifs), et de nombreuses autres pratiques qui l'accompagnent. Pourtant, l'insistance sur l'idée que la constitution est très protectrice (alors que son application est limitée) ou qu'un syndicat ne freine pas les grèves (même les *charros* ?) paraît excessive.

Les remarques sur les attentes des salariés en termes de rémunération sont particulièrement instructives sur les réalités d'un choc des cultures du travail et du syndicalisme. D'un côté, ces attentes peuvent les mettre en porte-à-faux avec les syndicats quand ils existent. Mais cela nous conduit également à remarquer qu'elles ne seraient pas aussi fortes si ces mêmes syndicats étaient pleinement en contact avec les salariés immigrés, à la fois pour leur expliquer la situation locale et pour prendre en compte leurs attentes. De l'autre, le malentendu peut déboucher sur une lutte bien

réelle pour des augmentations de salaires. Et c'est parfois à ce moment-là qu'intervient un autre obstacle évoqué par JM ci-dessus : le syndicat qui dit « de ne pas faire grève », ou plus précisément en l'occurrence, les clauses de suspension du droit de grève (« *no-strike clauses* » ou « *pledges* ») bien souvent inscrites dans les contrats collectifs ces dernières décennies. Dans certains cas, ce n'est que le jour où ils décident de revendiquer ce qu'ils considèrent comme leur dû, qu'ils découvrent qu'un syndicat est en place sur leur lieu de travail, et que le contrat les empêche de faire grève légalement. La combativité naissante peut en être refroidie, ou au contraire persister jusqu'à l'obtention de réelles augmentations dans certains cas.

Mais ce type de scénario ne peut avoir pour seul effet de conforter les premières impressions de ces groupes de salariés, et un certain attachement à leurs conceptions préétablies de leurs droits, de la façon de les défendre, et du rôle d'un syndicat. Il leur faut bien s'accomoder de certains aspects de leur nouvelle situation.

Comme le rappellent JM et MU, au Mexique, il suffit d'avoir la signature de 20 travailleurs pour constituer un syndicat local. La principale entité qui résiste à la syndicalisation avec des moyens légaux est l'État, qui peut refuser d'enregistrer officiellement ce syndicat, et les gouvernements du PRI le faisaient régulièrement à l'époque de la remontée du syndicalisme indépendant, à laquelle JM et MU ont contribué. La violence répressive pouvait prendre le relais dans les situations de confrontation aiguë. JM reconnaît au passage la différence que cela fait avec les États-Unis (« *Au départ, la structure légale ne te permet pas de travailler comme on est habitués à travailler au Mexique. D'un autre côté, ici ils ne te tuent pas. [rire]* »). Mais on ne peut pas faire de ces éléments une simple raison de plus pour essayer d'organiser les salariés « comme au Mexique ». D'abord parce que ce qui est décrit ne correspond pas à l'idée que les syndicats soient tous actifs et indépendants, et ensuite parce que le fait de *ne pas* être exposé aux mêmes risques de répression physique brutale, doit bien avoir un effet sur la façon de militer des syndicalistes... L'idée d'une culture politique spécifique et marquée par le pays d'origine est donc plus valide pour les militants que

pour le reste des immigrés latinos, et tout de même limitée même dans le cas des militants.

2 - Projets et pratiques dans la veine des *worker centers*

a) Jouer sur le droit et organiser « tout le monde »

Rappelons que JM a souvent mené en parallèle des activités d'organisation des salariés et de solidarité syndicale, et d'assistance juridique dans des procès de droit du travail. Ces approches impliquent, pour lui, de ne pas se contenter de connaître le droit tel qu'il est, mais aussi de chercher à pousser le plus loin possible pour l'interpréter en faveur des salariés, et à tenter d'agir dans les zones grises du droit.

Il raconte par exemple sa rencontre avec les salariés qui travaillaient pour le syndicat mexicain des artistes (regroupant notamment des célébrités du cinéma ou du théâtre de l'époque). Leur employeur avait beau être une organisation syndicale, ils étaient malgré tout des salariés, et estimaient qu'ils avaient des raisons de se plaindre. JM a finalement participé à l'organisation d'une grève contre le syndicat, un casse-tête du point de vue juridique, mais une lutte bien réelle.

Plus généralement, la clandestinité du PCM et l'action de l'État vis-à-vis des syndicats (coopération avec les *charros*, reconnaissance sélective et répression des indépendants) plaçaient le FSI et des militants comme JM et MU dans l'obligation de travailler en partie hors du cadre de la loi. On peut comprendre que l'arrivée aux États-Unis de militants ayant connu ce type de situations ne fasse pas disparaître cette capacité à se libérer de tout légalisme. Mais les militants comme MU et JM sont pris entre deux feux, car si le militantisme auprès des immigrés sans-papiers peut nécessiter

des écarts vis-à-vis de la loi, le légalisme domine dans le mouvement syndical aux États-Unis.

Déjà, dans le contexte mexicain, à chaque fois que le FSI rencontrait une controverse sur le bien fondé de la syndicalisation de telle ou telle catégorie d'actifs, la règle qui s'appliquait en dernière analyse était de « syndiquer tout le monde ». Ces controverses pouvaient relever du droit, comme par exemple face au vide juridique de la constitution sur les salariés n'appartenant ni à l'industrie ni à l'administration publique⁴⁰⁷. Le FSI a par exemple participé à organiser les employés de banque. Mais des controverses d'analyse sociale pouvaient aussi se mêler à ces questions juridiques : comment considérer les travailleurs agricoles, et les paysans petits propriétaires ? Là encore, le FSI avait tendance à éviter les analyses simplistes et centrées sur le monde ouvrier au sens strict, et à « voir des salariés partout » (quitte à faire des distinctions à l'intérieur même d'une branche de l'économie comme l'agriculture), salariés qu'il s'agissait donc d'organiser.

Ces remarques illustrent bien l'originalité des projets syndicaux (au sens large) portés par des militants comme ceux-ci, mais elles sont à double tranchant : d'un côté, une ouverture apparaît puisque « tout le monde » est inclus, mais de l'autre, il semble que le travail soit le seul domaine considéré comme pertinent (voire « vraiment universel ») pour regrouper largement.

Dans le même esprit, on retrouve une certaine méfiance envers les interprétations établies lorsque MU nous parle du *National Labor Relations Act* en vigueur aux États-Unis :

« Malheureusement, les lois [qui protègent les travailleurs] sont très faibles, mais elles laissent de la place pour une grande quantité de spéculations. Par exemple – ça c'est un article que j'adore – l'article 7, les

⁴⁰⁷ L'article 123 de la constitution mexicaine, qui date de 1917, protège le droit des salariés à s'organiser, comporte un alinéa A pour le secteur industriel et un alinéa B pour les salariés de *gobierno* (de l'administration publique).

syndicats l'utilisent pour organiser les gens, parce qu'il dit que tous les travailleurs ont le droit de s'organiser comme ils le souhaitent pour défendre leurs droits. Alors les syndicats disent, "Ah ! L'article 7, il est à nous !". Mais... non, là ils se trompent complètement. Cet article, il appartient à tout le monde⁴⁰⁸, parce qu'on peut l'utiliser non seulement pour avoir un contrat collectif, mais aussi pour améliorer les conditions de travail, établir une relation sérieuse avec le patron, pour changer les conditions de sécurité... c'est stupide de le voir du point de vue des syndicats, en tout cas je pense qu'ils ne le voient pas bien, parce que s'ils diffusaient plus l'idée que les gens peuvent s'organiser eux-mêmes, ils auraient plus de gens qui pourraient s'organiser avec eux. »

Nous avons déjà évoqué l'attachement persistant de JM et MU à une certaine conceptions marxiste des luttes sociales comme confrontations de classe, mais sur le plan concret et quotidien, leur action semble surtout guidée par un souci d'organiser largement les salariés et la population (immigrée, en l'occurrence), et de favoriser l'auto-organisation. C'est sur cette base qu'ils formulent leurs critiques envers d'autres professionnels de l'action collective parmi les immigrés. Voici deux extraits d'entretien avec MU :

« Pourquoi est-ce que je voudrais avoir un monstre comme l'espèce d'agence de Carlos [Arango], par exemple... vide ! Avec 10 personnes là-dedans ! Et elle est énorme cette baraque... C'est que Carlos, il n'organise pas les gens. Il se bat, et il est bien actif quand il s'agit d'appeler la presse, "Regardez-moi tel problème"... mais il n'organise pas les gens. Et Emma [Lozano] non plus. »

⁴⁰⁸ Littéralement, MU dit « *es de la gente* », il est « aux gens », donc aux salariés eux-mêmes et à n'importe quelle forme d'organisation, dans le discours de MU.

« Quand Elvira [Arellano]⁴⁰⁹ se retrouve avec Emma, elles commencent à réunir d'autres familles qui sont dans la même situation... Mais elles commencent à parler des "enfants qui ont la citoyenneté" [des États-Unis]. "Les enfants citoyens, les enfants citoyens...". Et nous on se disait, "Mais qu'est-ce que c'est cette histoire, nous on a des enfants qui ne sont pas citoyens, alors ils n'ont pas de droits, ou quoi ?" »

Nous retrouvons ici la thématique de l'unité la plus large, également évoquée au chapitre précédent. Sur ce point, on ne peut effectivement pas dire que MU (ou JM) prenne, dans le cadre des mobilisations où nous l'avons observé, des positions propres à exclure telle ou telle population d'immigrés.

b) activités militantes et relations avec les structures existantes à Chicago : développer une activité para-syndicale

Dans les pages qui précèdent, nous avons examiné, souvent de façon critique, l'idée d'un « choc de cultures politiques » entre les immigrés latinos et la société des États-Unis. Or il a bien fallu que MU et JM composent avec ce qui existait à Chicago. Leur attitude vise la prise en compte la plus complète de la présence des immigrés latino-américains, mais elle ne peut éluder la confrontation avec les organisations existantes. MU se souvient par exemple :

« De toutes façons, ça a été une époque d'apprentissage. Je venais du Mexique, où les relations syndicales sont complètement différentes d'ici. [...] A l'époque je n'avais aucune idée de ce qu'étaient les syndicats. Et dans mon activité j'ai affronté plusieurs d'entre eux. J'ai affronté le Central

⁴⁰⁹ Immigrée sans-papiers proche d'Emma Lozano, elle fut au centre d'une initiative lancée entre autres par Emma Lozano peu après le mouvement du printemps 2006, dans laquelle elle s'est retrouvée réfugiée dans une Eglise. Mais la protestation médiatisée n'a pas porté les fruits escomptés.

States Joint Board⁴¹⁰, *qui est un des syndicats les plus corrompus qui existe en Illinois* ».

Durant ses premières années à Chicago, MU travaille comme imprimeur. Il développe une activité syndicale sur son lieu de travail... et finit par perdre son emploi pour cette raison. Le syndicat engage des procédures en sa défense et parvient à lui trouver de l'argent pour maintenir ses revenus temporairement. MU se plonge dans le droit du travail des États-Unis et contribue aux activités d'une petite équipe qui apporte un soutien dans ce domaine aux travailleurs immigrés, et notamment aux nombreux sans-papiers. Il collabore, dans cette première expérience para-syndicale, avec des militants qui lui ont été présentés par des connaissances personnelles. Cette expérience dure tant que dure l'argent que le syndicat lui verse... mais il décide de la poursuivre au-delà. Peu à peu, il développe des relations aussi bien avec de nombreux immigrés de Chicago, qu'avec un certain nombre de syndicalistes (il évoque de bons rapports avec UE⁴¹¹, déjà, mais aussi SEIU, USW et d'autres unions locales de grandes fédérations ; ses rapports avec UFCW sont plus compliqués selon les unions, les personnes et les périodes). Son rôle consiste le plus souvent à servir d'intermédiaire entre les salariés et le syndicat en place sur leur lieu de travail (on reconnaît ici un dysfonctionnement déjà évoqué). Contacté par les salariés immigrés, il use de son expertise sur les points de droit les concernant (notamment sa connaissance des droits des sans-papiers) pour éviter que les syndicats ne manquent une occasion de les défendre, en cas de licenciement abusif par exemple. Ce rôle est souvent efficace, et lui permet de commencer à se faire une réputation de part et d'autre. En résumé, la

⁴¹⁰ Le *Central States Joint Board* est une organisation qui prend en charge différents fonds (de pensions, de santé...) au nom de plusieurs unions locales syndicales. Basée à Chicago, elle a entretenu dans la région des liens avec des figures politiques des deux partis. Elle a une réputation de corruption confirmée notamment par des condamnations au début des années 2000.

⁴¹¹ *United Electrical, Radio and Machine Workers of America*, syndicat resté en dehors de la grande fusion des deux principaux courants syndicaux au sortir de la seconde guerre mondiale, notamment pour son refus des purges anti-communistes qui l'accompagnaient. Ayant subi à la fois les difficultés générales du mouvement ouvrier et les attaques persistantes du courant principal, ses effectifs se sont réduits, mais son implantation locale n'est pas toujours sans effet, notamment à Chicago. Il fait partie des syndicats qui se veulent attachés à une certaine radicalité dans les mobilisations de classe, et à une certaine démocratie interne fondée sur le contrôle par les membres.

trajectoire militante et migratoire de MU a contribué à faire de lui un activiste de *worker center* ou de campagnes de syndicalisation.

Dès les premières années où il n'est plus un simple salarié, MU semble donc à la fois s'insérer dans le contexte local et y apporter quelque chose qui n'y était pas. Voici comment il réagit quand il est sollicité par UE pour une collaboration plus régulière comme *organizer* :

« UE m'a proposé de me donner un salaire pour que je les aide. Alors j'ai commencé à les aider mais en fait, ils voulaient travailler comme un syndicat, avec moi. Moi, non... [rire] Alors j'y suis allé plusieurs fois, mais je leur ai dit "Je ne travaille pas comme ça... donnez-moi une chance... je sais que je peux faire plus de choses à ma façon, qu'en faisant comme vous faites." Et ils m'ont dit "On va voir". »

MU passe tout de même quelques mois à faire un travail d'*organizer* syndical plus ou moins classique, et c'est ce qui l'amène à se confronter au *Central States Joint Board*, chez *Republic Windows & Doors*. MU participe à la campagne qui fait décertifier le *Board* dans l'entreprise, et le remplace par UE. Mais il préfère reprendre ses activités autrement, quitte à gagner sa vie indépendamment de cela (dans un projet d'aide à la réinsertion de chômeurs). Et les effets de son militantisme le font à nouveau remarquer, par deux Chicagoans qui souhaitent construire une sorte de *worker center* (organisation para-syndicale) dans un esprit mêlant *community organizing* et *advocacy*. Il rejoint donc le *Chicago Workers Collaborative* (CWC), où il tente de poursuivre son activité comme il l'entend, tout en étant payé.

Malgré certaines confrontations inévitables, le but recherché semble donc être le maintien d'une certaine autonomie, combinée à un esprit de coopération avec divers partenaires. Cette approche a tendance à rendre la trajectoire de MU comme de JM quelque peu chaotique, ce qui s'explique ainsi selon JM :

« Il y a tout un éventail de réponses. Depuis les gens qui disent d'entrée, "On ne peut pas, ça ne nous intéresse pas, on n'a aucune idée de comment on pourrait bien se lancer dans une chose pareille...", jusqu'à ceux qui disent, "Bon, on peut faire un programme interne d'éducation pour nos membres...", qui veulent transformer [ton projet] en autre chose. Et puis il y a ceux qui disent "Bonne chance, le jour où vous y arrivez, prévenez-moi, parce que ça m'intéresse beaucoup mais je ne vois pas par où commencer !"... et puis ici, UE, qui lance un programme sur la base de ma personne et d'une conjoncture politique. »

Ce témoignage résumé confirme le caractère spécifique de la conception du militantisme de JM et MU. La conjoncture évoquée par JM en 2008 est celle des « *social security no-match letters* »⁴¹². Leur validité était alors contestée mais elles étaient régulièrement utilisées par certains employeurs pour menacer, sanctionner, voire licencier leurs salariés (sans parler des risques d'intervention des agents de l'*Immigration and Customs Enforcement*). Ces lettres étaient donc devenues un domaine d'expertise de militants comme JM et MU, d'où la confiance qui pouvait leur être accordée, en l'occurrence par UE, mais aussi par d'autres organisations et de nombreux salariés.

Au fil des années, JM et MU ont donc bien appris à fonctionner dans le contexte local, plus ou moins comme consultants para-syndicaux. Mais si l'on prend en compte l'ensemble de leur trajectoire, elle est aussi souvent marquée, pour reprendre les mots de JM, par « la combinaison du militantisme, avec un travail salarié, pour lequel tu ne touches pas un salaire de militant ». Pour lui, c'est surtout la presse, mais aussi différentes activités concernant la santé et qui n'avaient pas forcément grand chose de militant ; pour MU, on pense à sa tendance déjà évoquée à maintenir une certaine continuité de son intervention, malgré une discontinuité des rentrées d'argent et une

⁴¹² Le *Department of Homeland Security*, s'étant procuré une base de données sur les numéros de *social security*, avait lancé un programme de vérification des données fournies par les entreprises, et d'envoi de « *no-match letters* » quand elles ne concordaient pas. La base de données étant ancienne et la constitutionnalité de la procédure contestée, il existait des moyens de lutter contre le licenciement de salariés syndiqués ayant fait l'objet d'une lettre. Le règlement du DHS dont dépendaient les lettres a été annulé fin 2009.

relative diversité de leurs sources. On pense aussi à une séquence qui se répète avec une certaine insistance chez l'un comme l'autre, depuis leur expulsion de l'école : celle de l'entrée dans un emploi non militant, suivie à plus ou moins long terme par une activité syndicale débouchant sur un licenciement. Cette attitude nous paraît témoigner d'une volonté de ne pas laisser la recherche de moyens de subsistance et d'activité leur imposer de trop grandes concessions dans la définition de cette même activité.

Cet effort de dissociation a parfois un prix, on vient de le rappeler. Il débouche aussi, dans certains cas quelque peu extrêmes, sur un quasi-détournement de fonds : au début des années 1990, JM organise un programme de cours d'éducation civique et d'anglais pour les bénéficiaires du processus d'amnistie⁴¹³ de 1986. Diverses organisations reçoivent des fonds en vertu de la loi d'amnistie, pour ce type de programmes, et en l'occurrence il s'agit d'une organisation du domaine de la santé, l'association pulmonaire de Chicago⁴¹⁴. Mais JM ne s'est pas contenté d'organiser des séances de formation et d'expliquer aux « élèves » quels étaient leurs droits :

« On est allés bien plus loin que ça, on a organisé les gens en fait, en utilisant le programme de l'association et l'argent de la politique d'immigration, pour les amnistiés. On a commencé à organiser des travailleurs. On a organisé des comités d'hygiène et sécurité par "code postal". Donc on a eu le comité d'hygiène et sécurité de Pilsen, de Humboldt Park⁴¹⁵, de Little Village⁴¹⁶... etc. C'était pas des comités d'entreprise, mais de la communauté. [...] On a essayé de "vendre", entre guillemets tout ça aux syndicats, pour qu'ils les organisent syndicalement, mais c'étaient trop de travailleurs, ils ne pouvaient pas... On en est venus à avoir 4000 travailleurs là-dedans... c'était un monstre... Et ça a

⁴¹³ En 1986, le *Immigration Reform and Control Act* comprenait une série de mesures, dont "l'amnistie" d'un certain nombre d'immigrés sans-papiers sous certaines conditions.

⁴¹⁴ Probablement la *Respiratory Health Association of Metropolitan Chicago*.

⁴¹⁵ Quartier situé au Nord-Ouest du centre de Chicago, habité en grande partie par des Portoricains (et des immigrés latino-américains dans une moindre mesure).

⁴¹⁶ Le plus grand quartier latino-américain de la ville de Chicago, aussi appelé *La Villita* en espagnol, se situe au Sud-Ouest du centre – comme Pilsen, mais plus loin dans la même direction.

tellement bien marché que l'association pulmonaire nous a viré, parce que le programme ce n'était pas d'organiser des salariés... »

Ce cas est assez extrême pour être comique pour JM lui-même. Il constitue une nouvelle illustration de la poursuite d'un objectif, organiser les salariés latino-américains, et de l'appropriation des ressources accessibles pour l'atteindre, même de façon atypique. Les nombreux décalages rencontrés par JM et MU ont trait à l'expérience migratoire, qui est liée aux difficultés à trouver des sources de revenus réguliers pour les activités qui les intéressent (JM dit qu'il est presque « mort de faim » à chercher à poursuivre les activités qu'il était venu construire dans la santé).

c) apprendre et enseigner

Sous une forme ou un autre, ces deux termes reviennent souvent dans les récits de vie militante de MU et JM. Que la relation professeur-élève soit littérale ou non, elle semble avoir vocation à devenir réciproque. JM affirme par exemple :

« Évidemment il faut bien apprendre à travailler comme on fait ici. Maintenant, nous a toujours eu l'idée, en bons Mexicains, qu'ici on travaille très mal. [...] il faut apprendre et adapter les méthodes, comment combiner les deux, comment combiner la situation, l'ordre juridique d'ici, avec les connaissances organisationnelles et autres qu'on apporte du Mexique. Parfois on peut les combiner, parfois c'est pratiquement impossible, mais... l'intention c'est un peu, apprendre mais aussi enseigner, à différents secteurs [et des deux côtés]. »

« Donc j'aimerais avoir un cours où je pourrais, chaque semaine, donner un cours de syndicalisme mexicain, de lois mexicaines du travail, aux syndicalistes des États-Unis. On a jamais pu le faire comme il faut, on a

fait des conférences/discussions ici et là, mais il faudrait les former tous ! »

De son côté, lorsque MU nous raconte l'intérêt d'un de ses collègues du CWC pour l'histoire des mouvements non-violents, et rappelle sa propre conception de la violence inévitable dans la confrontation de classe, concède :

« C'est peut-être mon défaut de parti, et c'est peut-être son défaut de community organization... je sais pas... j'ai mon expérience, que je me suis formée moi-même, et... pour avoir été dans le CWC, j'ai vu et j'ai fait moi-même l'expérience de beaucoup de choses qu'on peut faire avec l'aide de la communauté. Si la communauté est organisée elle est vraiment forte, et même plus forte que beaucoup d'organisations reconnues, comme des syndicats... le problème est, comment la maintenir unie par une conscience. [...] Mais ce qu'il a lui et ce que j'ai moi, ça se conjugue. »

Si ces discours n'étaient pas largement sincères, on voit mal comment MU et JM seraient parvenus à se faire une place autre que marginale dans le monde de l'action collective revendicative à Chicago. Les situations réellement conflictuelles, qui peuvent laisser transparaître la persistance de convictions anciennes réactualisées dans le contexte des États-Unis d'aujourd'hui, n'ont pas lieu constamment. Mais ces deux militants sont réellement porteurs de perspectives critiques sur les mouvements syndicaux et sociaux.

d) L'argent et les « agences »

JM considère le fait de « transiter » entre différentes organisations comme un effet du choix de travailler avec « la communauté immigrée », latino-américaine et mexicaine en particulier. Il ne s'agit pas de particularités d'une « communauté », mais

de ce qu'il y a de particulier à chercher à travailler avec la population en général, sans créer une barrière entre elle et le milieu organisé, en l'organisant elle-même.

« La dynamique de la communauté immigrée t'oblige à entrer dans différentes organisations. J'ai l'idée, la "théorie"... que la communauté latino-américaine en général n'a pas d'organisations propres. Ce qu'il y a, ce sont des agences. Aux États-Unis, et aussi dans d'autres pays mais particulièrement aux États-Unis, toutes les luttes populaires se terminent en se transformant en organisations non-lucratives "non profits". [...] Dans la communauté latino-américaine, il y a eu un tas de luttes, et elles se sont transformées en agences. Casa Aztlán, c'est une agence. Qu'on le veuille ou non, c'est une agence. Une école, un centre d'éducation /de formation pour activistes, mais une agence quand même. [...] Chaque lutte qu'il y a eu est devenue une agence qui fournit des services. Le mouvement se transforme en agence et il ne reste aucune organisation de la communauté. »

Le fait que JM emploie le mot « communauté » pour expliquer sa volonté d'organiser toute une population, sans se limiter à certains lieux de travail par exemple, témoigne d'une adaptation sinon aux pratiques qui se rencontrent aux États-Unis, du moins à un certain langage. Il prétend retourner ce langage contre lui-même, puisque les *community organizations* tendent selon lui à devenir des prestataires de services, ce qui va contre sa conception du principe d'organisation. Et les agences dont il ne se satisfait pas, se maintiennent parce qu'elles reçoivent des dotations d'argent, « pour développer tel ou tel type de programme particulier... mais très rarement avec l'idée de créer de nouvelles organisations, avec l'idée que ce soient des organisations de la communauté, plus que des agences ». Tout en reconnaissant tous les deux que c'est très difficile, JM et MU ont tendance à en conclure qu'il faut rompre avec cette façon d'obtenir des ressources financières, et en trouver d'autres.

Leur parcours montre cependant une certaine adaptation à ce système, et des tentatives pour organiser la population immigrée latino sans se passer complètement de ressources institutionnelles. Mais MU et JM éprouvent les limites des possibilités ainsi ouvertes, telles que nous les avons abordées au chapitre 3. On le voit, du point de vue des modes d'organisation politique, les discours des deux militants finissent toujours par apparaître comme un projet non encore réalisé, plutôt que comme une vérité dévoilée sur l'état des mobilisations des immigrés au moment où ils parlent. Ces discours sont des facteurs très importants dans la poursuite de leurs trajectoires militantes, et sans doute, dans leur mobilisation au contact de la population immigrée au printemps 2006, qui a permis de faire émerger de grandes manifestations. Ils peuvent donc constituer des traits d'union entre ces militants et « la communauté », si certaines conditions sont réunies dans une situation donnée. Cependant, la plupart du temps, ils en disent bien plus long sur les militants que sur l'ensemble des immigrés latinos. Parmi d'autres phénomènes, les effets de répertoire et la politisation collective face au traitement politique des immigrés rapprochent ces immigrés entre eux, sans pour autant les doter d'un modèle commun de mobilisation et d'organisation politique. MU nous a exposé sa vision d'associations « basiques » autofinancées, aux revendications elles aussi « basiques », au double sens de « modestes » et « fondamentales ». De leur propre aveu, les deux militants n'ont pas encore réellement tenté d'explorer cette piste. De deux choses l'une : soit il ne s'agit pas d'un projet suffisamment précis et pertinent, soit les efforts d'un milieu militant restreint en ce sens ne suffisent pas à les faire exister. Autrement dit, à ce jour, ce projet est une part de la vérité sociale de ce milieu militant plus que de la population des immigrés latinos en général, même si on a déjà entrevue en 2006 des franchissements possibles de ce qui sépare encore ces derniers de ce milieu.

Conclusion : Le syndicalisme et la communauté

Au fil des discussions sur ces obstacles, MU tend à insister sur son besoin d'indépendance y compris vis-à-vis des syndicats. Lorsque l'on évoque les projets

concrets, JM et lui n'envisagent pas pour autant de rompre toute relation de coopération. C'est donc en restant dans l'optique du para-syndicalisme qu'ils imaginent de nouveaux liens parmi les salariés et la population, la « communauté ». Au-delà de campagnes syndicales associant ponctuellement la communauté, JM et MU s'intéressent à diverses expériences de syndicalisme atypique, qui pourraient pérenniser les liens en dehors d'un lieu de travail ou de la relation avec un employeur donné. Confrontés à une grande population de travailleurs journaliers recrutés via des agences, ils se penchent sur la syndicalisation des journalistes *free-lance* dans la *National Writers Union*. Ils sont convaincus de l'idée d'organiser des syndicats territoriaux, de quartier par exemple. Et les lois protégeant le droit à s'organiser, nous l'avons vu, leur font nourrir l'espoir de contourner certains des principaux obstacles à l'activité syndicale. Ils évoquent des tentatives récentes d'associer des travailleurs pour faire signer des contrats, mêmes peu contraignants, aux employeurs – voire de lancer des grèves sur cette base, chez ceux qui n'appliquent même pas la loi en vigueur. Si l'on peut discuter de la validité de ce qu'ils admettent en grande partie être des « spéculations », ces éléments consolident le portrait que nous avons tenté de dresser de ces deux militants, qui expriment la volonté de développer l'auto-organisation et l'auto-financement parmi les travailleurs immigrés.

Ce chapitre nous a donc permis de faire apparaître des trajectoires militantes fortement articulées avec le processus migratoire, mais également une rhétorique de la transplantation plus qu'un véritable phénomène de déplacement d'une culture politique préservée comme un seul bloc. La population immigrée porte en elle des ressources constituées dans un contexte distant, mais notre enquête ne permet pas de les mettre en lumière de manière satisfaisante, au-delà du cercle des militants que nous avons décrits au chapitre 4, dont le rôle a certes été très significatif dans le mouvement de masse du printemps 2006. Ces événements, plutôt que de faire office de révélateurs de « la vraie » culture politique des immigrés latinos, ont néanmoins illustré leur sensibilité réelle à une approche de la mobilisation inscrite dans la longue histoire des protestations de masse de l'ère industrielle, et de la gauche ouvrière et sociale. C'est à ce titre que la question du retour du 1^{er} mai nous paraît particulièrement illustrative : le

1^{er} mai 2006 construit par les travailleurs immigrés n'est ni tout à fait mexicain, ni simplement américain. Nous devons poursuivre ultérieurement dans la voie tracée par ce chapitre, pour mettre en évidence à la fois les liens réels entre ces militants et la politisation des immigrés en général, et la tendance des militants à lancer des déclarations qui se veulent performatives, sur cette politisation. Nous éviterons ainsi deux écueils ethnocentristes : la projection sur les immigrés latinos des figures standard de la politisation contemporaine aux États-Unis, et la réinvention du mythe d'une culture politique unique commune à tous ces immigrés.

Conclusion

« *The only secure community is an organized one*⁴¹⁷ »

– slogan des mobilisations de jeunes sans-papiers, 2012

⁴¹⁷ Le slogan dénonce la rhétorique sécuritaire employée dans le nom d'un programme de coopération des autorités locales avec l'État fédéral sur le plan de l'application des lois migratoires, « *Secure Communities* ». En contrepoint, il fait allusion à la fois au « *community organizing* » en particulier, et plus largement à l'idée de que le fait d'être « organisé » collectivement est non seulement la meilleure, mais la seule réelle garantie de sécurité, idée qui s'applique ici implicitement aux sans-papiers mais se présente aussi comme valable pour toutes les « communautés », pour tout le monde.

Principales contributions à l'étude des mobilisations et de la politisation des immigrés latinos aux États-Unis

Par définition, les rapports politiques sont toujours pris dans des jeux de réflexivité et de performativité, sans pourtant échapper tout à fait à la gravité des contextes historiques qu'ils n'ont de cesse de modifier. L'étude de phénomènes politiques présente donc le grand intérêt et l'immense difficulté de reposer à la fois sur une analyse de la détermination historique et de l'*agency*.

Ces problèmes posés par l'histoire politique étaient particulièrement perceptibles dans les premiers chapitres de ce texte. Les politiques migratoires des États-Unis sont-elles prises dans un jeu d'interventions si contradictoires qu'il devient impossible de leur attribuer un sens global, que ce soit hier ou aujourd'hui ? D'importantes tensions et variations entre demande de main d'œuvre et exigences des employeurs, attitudes xénophobes, nativistes ou racistes, mobilité et aspirations des immigrés eux-mêmes, sans oublier les conflits internes aux instances de l'État, empêchent de parler en toute rigueur de « système migratoire » pleinement cohérent et contrôlé. Mais l'agencement de toutes ces actions et de toutes ces forces n'est pas aléatoire pour autant. On peut constater que l'articulation des deux termes contradictoires de l'expression « *wanted but not welcome* » correspond bien aux conditions recherchées par les employeurs de travailleurs migrants dans les situations d'immigration économique de masse, sans tomber dans une théorie du complot patronal. Il se peut que la popularité de l'expression de « *broken immigration system* », passée du discours de certains activistes à celui d'une partie des chercheurs, provienne d'une réticence à se demander si la situation peut être satisfaisante pour certaines parties en présence, de peur d'en conclure à une vaste manipulation. L'expression semble également impliquer un état antérieur où le « système » fonctionnait, de même que l'expression « *a nation of immigrants* » est parfois employée pour appeler la population des États-Unis à renouer

fièrement avec un passé mythique où l'assimilation s'accomplissait quoi qu'il arrive. La notion de régime migratoire permet au contraire de comprendre comment les tensions entre les parties en présence ont relancé l'immigration, exercé une pression sur les immigrés, et entraîné des processus lents, sélectifs et inégaux d'incorporation des populations immigrées.

Un certain nombre de contributions importantes que nous avons réunies ici s'organisent autour de la notion de régime migratoire. Cette notion introduite au premier chapitre, s'est avérée tout aussi utile pour comprendre la situation politique des années et des mois précédant l'événement qui est devenu le point d'ancrage de cette thèse. Elle nous a également servi à montrer que les aspirations socio-politiques des syndicats ou des immigrés eux-mêmes ne peuvent se réaliser comme ils le souhaitent s'ils n'ont pas une certaine compréhension des dynamiques politiques dans lesquelles elles sont prises. Les syndicats ont longtemps cru pouvoir gagner en influence sur le monde du travail en revendiquant une restriction de l'immigration, mais cette perspective s'est avérée bien peu pragmatique, non seulement pendant les décennies où les restrictions obtenues sont demeurées partielles, mais même lorsque l'immigration s'est réellement interrompue. On peut y voir un bon exemple de ce qu'est le régime migratoire : les demandes restrictionnistes des syndicats, passées par la « boîte noire » de l'élaboration de la politique migratoire, sont satisfaites d'une façon qui ne correspond généralement pas à leurs objectifs. Dans ces conditions, il importe de souligner la part de pragmatisme de cultures syndicales alternatives apparues à différentes époques, favorables aux travailleurs immigrés et influencées ou même animées par eux.

De même, les organisations immigrées – et surtout « de défense des immigrés » – ont eu tendance à jouer un rôle inscrit dans le fonctionnement du régime plutôt que véritablement autonome. Et s'il est aisé de constater que les aspirations des immigrés sont influencées par les variations de la politique migratoire, notre analyse du régime migratoire permet de donner du relief à leurs revendications et projets précis. Tant que le régime est perpétué d'une façon ou d'une autre (parfois au prix de réaménagements

importants et par le biais d'une succession entre populations), un rythme lent et des conditions restrictives sont imposées à l'incorporation des immigrés. L'une des questions importantes pour comprendre le sens des mobilisations des immigrés, est donc celle de la portée de leurs revendications et projets politiques, vis-à-vis de la reproduction du régime d'immigration. La différence entre « *comprehensive immigration reform* » et « *amnesty* » (ou régularisation générale) n'est plus seulement de degré, mais de nature, elle ne sépare pas la modération réaliste de l'exagération idéaliste, mais deux projets socio-politiques distincts, plus ou moins limités par la persistance du régime d'immigration.

Une deuxième série de contributions importantes concerne l'histoire d'un événement important des dernières années, même s'il demeure encore énigmatique, le mouvement national de manifestations de masse du printemps 2006. Par les éclairages entrecroisés de compte-rendus divers, des premiers travaux académiques publiés, et de nos données de terrain, nous avons développé une analyse des conditions de possibilité de ce grand mouvement. Nous avons mis en évidence un processus de création d'opportunité politique. Dans ce processus, les rôles principaux ont été tenus par des acteurs repérables mais dont l'existence autonome n'est pas formellement continue. Ce milieu, qui ne disposait globalement pas de ses propres structures, est constitué en partie de membres d'organisations établies, mais a agi de façon autonome, tout au long du mouvement et tout particulièrement dans la période où ces organisations ne l'avaient pas encore rejoint. Ces dernières l'ont rejoint à un moment où le mouvement prit des airs d'union sacrée entre toutes les organisations (sociales, culturelles, commerciales...) concernées par le sort des immigrés et/ou des latinos – phénomène qui explique la prolifération de compte-rendus s'intéressant à telle ou telle facette de cet ensemble hétéroclite d'organisations peu susceptibles, pour la plupart, de lancer un mouvement de masse. Enfin, lors des derniers jours du mouvement de masse, au mois de mai 2006, une séparation réapparut entre ceux qui persistaient à vouloir être des animateurs d'un mouvement de masse, et les organisations établies qui sont retournées à leurs activités dans la sphère institutionnelle.

Des militants immigrés ont ainsi convergé dans une situation particulière où la population des immigrés latinos était déjà en effervescence, pour construire un mouvement social de masse. Nous avons montré que ces événements relèvent d'un arrachement à des routines politiques répandues aux États-Unis aujourd'hui, qui tendent à exclure de telles mobilisations, mais sont en même temps l'expression d'autres pratiques en partie routinisées, appartenant à un répertoire de protestation déjà ancien. Nous avons également mis en lumière des débats internes au mouvement qui ont pris ces enjeux pour objet, et abordé de façon réflexive la question des modalités de protestation collective (et pas seulement « le contenu », les revendications que nous avons situées vis-à-vis du régime migratoire). S'agissait-il de manifestations d'allégeance à l'ordre établi par des citoyens et aspirants citoyens réunis par un seul drapeau national, ou bien d'auto-affirmation collective de la part d'une minorité ethnique et d'un segment d'une classe sociale ? Fallait-il convertir au plus vite l'élan du mouvement en dynamique électorale et de *lobbying*, ou bien ouvrir le champ des possibles vers d'autres modalités d'action extra-institutionnelles et plus conflictuelles comme le boycott et la grève ? La force du mouvement se perçoit également par l'ampleur et l'acuité des questions qu'il a soulevées.

Enfin, malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées pour cela, ces développements nous ont permis d'engager une réflexion sur la culture politique, et sur les éléments de culture politique susceptibles d'être largement partagés par les immigrés latinos d'aujourd'hui aux États-Unis. L'analyse des répertoire de protestation et des cycles de mobilisation aux États-Unis au cours des dernières décennies permet de repérer des écarts avec d'autres pays, même si les changements évoqués ne sont pas limités à un seul pays et qu'ils ne constituent pas une rupture absolue avec un répertoire apparu il y a environ deux siècles. Même s'il nous faudra encore approfondir notre étude des liens entre les milieux militants où nous avons mené notre enquête et les populations d'immigrés latinos, notamment en dehors du contexte d'un mouvement aussi fort, une analyse en termes de répertoires a été indispensable pour comprendre l'activation de ces liens de façon si rapide et si efficace, pour un résultat aussi atypique. Bien plus qu'une surprise, au fond, c'est une incrédulité révélatrice qui a caractérisé

l'attitude de bien des acteurs organisés, alors qu'un grand mouvement social se préparait sous leurs yeux. Nous n'avons pas surmonté tous les obstacles qui empêchaient un traitement complet des données de terrain que nous avons collectées, mais toutes les pages que nous livrons aujourd'hui ont bénéficié des enseignements de notre enquête. Quant au dernier chapitre, il nous a permis d'appréhender la question des éléments de culture politique communs à des populations originaires des mêmes pays et connaissant des situations migratoires comparables entre elles, sous un angle nouveau. Nous nous sommes penché sur la politisation des militants qui ont joué un rôle si important dans la genèse du mouvement du printemps 2006. L'analyse de la trajectoire migrante et militante de deux d'entre eux fait apparaître les projets de ces militants pour la politisation des immigrés latinos, plutôt qu'un état des lieux de cette politisation telle qu'elle est, mais ces projets ont néanmoins trouvé une première réalisation éclatante au printemps 2006. Les deux cas étudiés ne permettent pas d'aborder toutes les facettes d'un mouvement qui ne s'est pas limité à la dimension syndicale et socio-économique. Mais ils mettent en évidence l'un des piliers politiques de la grande légitimité accordée aux mobilisations de masse par les immigrés latinos, à en juger par le mouvement de 2006 ; et ils appellent d'autres études de cas et un traitement plus systématique de nos données de trajectoire recueillies parmi les militants fondateurs du mouvement.

Perspectives de recherche sur les mobilisations et la politisation des immigrés

Certaines des difficultés propres à une analyse centrée sur un grand mouvement social récent et atypique, réapparaissent lorsqu'il s'agit de proposer des perspectives nouvelles alors que le mouvement n'a pas eu de suites à sa mesure. Pour achever ce premier travail d'analyse, il a fallu résoudre une tension entre nécessité et impossibilité de rapprochement entre le mouvement du printemps 2006 et d'autres événements. Mais cette difficulté vaut autant par rapport aux événements qui ont précédé le printemps 2006, que par rapport à ceux qui l'ont suivi. Faut-il y voir un verdict définitif du

tribunal de l'histoire, signant la dernière et décisive défaite de cette grande protestation – son incapacité à faire précédent ? S'agit-il d'une réfutation de l'importance des milieux et pratiques du militantisme qui nous avaient paru mis en lumière par le mouvement, et qui occupent une place importante dans ce texte ? Dans l'affirmative, on serait doublement tenté de se désintéresser de notre objet. Mais la clé de la situation peut tout aussi bien se situer dans le lien entre ces deux questions : peut-être la négligence des facteurs qui nous ont parus essentiels dans le succès du mouvement, explique-t-elle son manque de prolongements. En négatif, cette idée indique d'ailleurs que la possibilité que de tels prolongements surviennent encore n'est pas à exclure.

Dans le domaine syndical, le tournant anti-restrictionniste récent est un changement très significatif, mais comme aux étapes précédentes, la culture syndicale dominante n'a pas incorporé entièrement ce qui constituait peu de temps auparavant une stratégie minoritaire. Et *a fortiori*, les mobilisations et la politisation des travailleurs immigrés demeurent largement extérieurs au périmètre des organisations syndicales. Voilà au moins une question qui s'avère d'ores et déjà essentielle, à l'heure où l'avenir du mouvement syndical paraît plus incertain que jamais. Ces perspectives pourront être complétées par un intérêt renouvelé pour les problématiques liés au travail précaire et à la zone grise de la relation d'emploi⁴¹⁸.

Toutes les raisons qui ont conduit à notre cadrage autour des immigrés latinos demeurent valables, même dans les inflexions significatives que connaît actuellement le phénomène migratoire aux États-Unis. Nous prévoyons donc de poursuivre nos recherches sur ces populations. Mais nous pourrions simultanément envisager de porter notre attention sur d'autres populations immigrées. Les immigrés musulmans ou originaires du monde arabe ont en commun avec les Mexicains de faire partie des populations les plus stigmatisées et soumises à des perceptions stéréotypées, dans les États-Unis du XXI^e siècle. Les Philippins sont peut-être plus comparables à certains immigrés latinos sur un plan social, et un de leurs points communs avec les Mexicains seraient peut-être l'existence d'une relation ancienne et asymétrique entre leur pays

⁴¹⁸ Projet ANR « ZOGRIS » : « L'évolution des normes d'emploi et nouvelles formes d'inégalités : vers une comparaison des zones grises ? », Donna Kesselman et al. (IRISSO, IMAGER, LISE).

d'origine et les États-Unis, et la place importante de la Californie dans la géographie de leur répartition (sans parler de l'histoire plus spécifique de l'UFW). La poursuite de recherches sur les mobilisations et la politisation de ces populations immigrées permettrait d'avancer vers une approche comparative et d'aborder plus complètement la question des éléments de culture politique spécifiques aux uns et aux autres.

La question de la dépolitisation et de l'érosion de la vie publique, et celle du regain de tensions ethno-raciales sont des questions politiques centrales, dans la vie des États-Unis d'aujourd'hui. Les rapports complexes entre minorités et establishment politique sont une question particulièrement intéressante dans le contexte historique du premier mandat du premier président noir, aussi bien que dans le contexte géographique de la ville de Chicago⁴¹⁹. L'une des perspectives que nous nous fixons est donc de continuer à repérer les points d'articulation entre ces deux enjeux, et de continuer pour ce faire à nous intéresser à la capitale du Midwest, en bénéficiant du fort intérêt dont elle a bénéficié de la part d'américanistes français ces dernières années. Si notre enquête de terrain a souffert de limites importantes, des opportunités de retours sur le terrain sont à prévoir.

Nous avons évoqué dans cette thèse certains « précédents d'un mouvement sans précédent », et nous allons la conclure en évoquant une « suite d'un mouvement sans suites », de nature à encourager un retour sur le terrain – et peut-être une redéfinition de ce dernier. Alors qu'une partie des jeunes immigrés mobilisés depuis des années contre le DREAM Act, se prend à espérer que leur candidature pour une « action différée » (*deferred action*) leur donne accès à une régularisation qui ne dise pas son nom, d'autres demeurent sceptiques face à ce qu'ils perçoivent comme une nouvelle promesse aux retombées incertaines. Et face à la recrudescence de lois néo-nativistes dans de nombreux États et à l'insistance de l'administration fédérale pour développer le programme « *Secure Communities* » (voir note ci-dessus), ces jeunes militants n'ont pas hésité à organiser une caravane de sans-papiers pour défier les autorités locales et

⁴¹⁹ Andrew Diamond, « Chicago, une ville au bord du gouffre », *La Vie des idées*, 29 mai 2012. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Chicago-une-ville-au-bord-du.html> (consulté le 29/09/2012). Version originale anglaise également disponible.

fédérales. La « traversée de la justice » (« *ride for justice* ») de l'*Undocubus* est partie de Phoenix (Arizona) fin juillet 2012, pour arriver à la Convention nationale démocrate à Charlotte (Caroline du Nord) début septembre, après être passée par le Colorado, le Nouveau Mexique, le Texas, la Louisiane, le Mississippi, le Tennessee, l'Alabama, et la Georgie.

Comme toutes les mobilisations de jeunes sans-papiers de ces dernières années, la traversée a été jalonnée de « *coming out* » de sans-papiers, et d'autres actions de désobéissance civile, confirmant l'idée que les jeunes sans-papiers socialisés pour l'essentiel aux États-Unis, mettent plus volontiers en œuvre que leurs parents, des formes de protestation assez courantes dans le pays. Tania Unzueta, fille de Martin Unzueta et de Rosi Carrasco, est depuis plusieurs années très engagée dans ces mobilisations. Or, l'été 2012 a été marqué par un événement supplémentaire pour cette famille qui a joué un rôle central dans les milieux militants que nous avons étudiés à Chicago : les trois autres membres de la famille (Martin, Rosi, et leur fille Ileri) ont fait partie des dix participants d'une action de désobéissance à Charlotte, et ont ainsi été arrêtés. Comme lors des étapes précédentes, la logique de la démarche a fonctionné jusqu'au bout, la libération des militants sans-papiers constituant une preuve de plus de la « sécurité » que les sans-papiers peuvent trouver à s'organiser plutôt que de se cacher. Mais du point de vue des prolongements des événements du printemps 2006 à Chicago, l'événement était surtout celui de la participation de certains des principaux dirigeants du mouvement de 2006, dans une mobilisation façonnée par la génération de leurs enfants et des formes de protestation très reconnues dans l'histoire contemporaine des États-Unis, quoique plus nettement contestataires et risquées que d'autres.

En attendant sans doute de nouveaux bouleversements politiques, une « suite de ce mouvement sans suite » est donc à chercher dans les nouvelles mobilisations des jeunes sans-papiers, qui constituent un objet d'étude à part entière depuis au moins trois ans. Ce milieu particulier fait assurément partie des plus actifs dans les populations immigrées, depuis la fin de la dynamique née du mouvement du printemps

2006. Nul doute que notre attention devra souvent se reporter sur ces militants, dont le jeune âge suggère qu'il leur reste plus d'une page d'histoire à écrire.

Bibliographie

1 MIGRATIONS, NATION, ETHNICITE

Migrations, immigration et politiques migratoires

Aarti Kohli, Deepa Varma, « Borders, Jails and Jobsites : An Overview of Federal Immigration Enforcement Programs in the US », *Berkeley Law School - Warren Institute report*, février 2011, disponible sur http://www.law.berkeley.edu/files/WI_Enforcement_Paper_final_web.pdf (consulté le 29/09/2012).

Aarti Kohli, Peter Markovitz, Lisa Chavez, « Secure Communities By The Numbers : An Analysis of Demographics and Due Process », *Berkeley Law School - Warren Institute report*, octobre 2011, disponible sur http://www.law.berkeley.edu/files/Secure_Communities_by_the_Numbers.pdf (consulté le 29/09/2012).

David Bacon, *Illegal People : How Globalization Creates Migration and Criminalizes Immigrants*, Boston, Beacon Press, 2008.

Linda Bosniak, *The Citizen and the Alien*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

John Bodnar, *The Transplanted : A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington, Indiana University Press, 1985.

Peter Brownell, « The Declining Enforcement of Employer Sanctions », *Migration Information Source*, septembre 2005. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/US_Immigration_Resources.php (consulté le 29/08/2012).

Sébastien Chauvin, « En attendant les papiers : l'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, n° 87, 2009.

Leo Chavez, *Latino Threat : Constructing Immigrants, Citizens, and the Nation*, Palo Alto, Stanford University Press, 2008.

Deborah Cohen, *Braceros : Migrant Citizens and Transnational Subjects in the Postwar United States and Mexico*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2011.

Dominique Daniel, *Immigration aux Etats-Unis (1965-1995) – Le poids de la réunification familiale*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Catherine Dauvergne, *Making People Illegal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Oscar Handlin, *The Uprooted : the Epic Story of the Great Migrations that Made the American People*, Boston, Little, Brown & Co., 1951.

Christiane Harzig, Dirk Hoerder, *What Is Migration History ?*, Cambridge, Polity, 2009.

Dirk Hegen, « 2007 Enacted State Legislation Related to Immigrants and Immigration », *National Conference of State Legislatures – Immigration Policy Project report*, 6 août 2007, disponible sur : <http://www.ncsl.org/issues-research/immig/2007-state-immigration-related-enactments.aspx> (consulté le 29/09/2012).

Barbara Hines, « An Overview of US Immigration Law Policy Since 9-11 », *Texas Hispanic Journal of Law and Policy*, Vol 12, 2006.

Dirk Hoerder, *Cultures in Contact : World Migrations in the Second Millenium*, Durham, Duke University Press, 2002.

Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité : expérience anglaise et américaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

Mark Hugo Lopez, Ana Gonzalez-Barrera, Seth Motel, « As Deportations Rise to Record Levels, Most Latinos Oppose Obama's Policy », *Pew Hispanic Center Report*, 28 décembre 2011. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2011/12/28/as-deportations-rise-to-record-levels-most-latinos-oppose-obamas-policy/> (consulté le 28/08/2012).

Philip Martin, « The United States : Benign Neglect », in Wayne A. Cornelius, Philip L. Martin, James F. Hollifield, *Controlling Immigration : A Global Perspective*, Stanford, Stanford University Press, 1994.

Douglas Massey, Jorge Durand, Nolan Malone, *Beyond Smoke and Mirrors : Mexican Immigration in an Era of Economic Integration*, New York, Russell Sage, 2003.

Douglas Massey, *New Faces in New Places : The Changing Geography of American Immigration*, New York, Russel Sage Foundation, 2008.

Mario Menéndez, « Ballot initiatives and the national debate on immigration », *Transatlantica*, n° 1 – 2011. Disponible sur : <http://transatlantica.revues.org/5260>

(consulté le 21/09/2012).

Mae Ngai, *Impossible Subjects: Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

Cristina Rodríguez, Muzaffar Chishti, Randy Capps, and Laura St. John, « A Program in Flux : New Priorities and Implementation Challenges for 287(g) », *Migration Policy Institute*, mars 2010. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/US_Immigration_Resources.php (consulté le : 29/08/2012).

Isabelle Vagnoux, *Les États-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Isabelle Vagnoux, « Le clan Bush et les Latinos : Une histoire de famille », *Vingtième Siècle*, n° 97, 2008.

Aristide Zolberg, « Wanted but not welcome : Alien Labor in Western Development », in William Alonso (dir.), *Population in an Interacting World*, Cambridge, Harvard University Press, 1987.

Aristide Zolberg, *A Nation by design : Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

Immigration contemporaine aux États-Unis

James Cohen, « Ce que les musulmans et les Mexicains ont en commun », in James Cohen, Andrew J. Diamond, Philippe Vervaecke (dir.), *L'Atlantique multiracial. Discours, politiques, dénis*, Paris, Karthala, 2012.

Cynthia Feliciano, « Educational Selectivity in U.S. Immigration: How Do Immigrants Compare to Those Left Behind? », *Demography*, Vol 42 n° 1, 2005.

Richard Fry, Shirin Hakimzadeh, « A Statistical Portrait of the Foreign-Born Population at Mid-Decade », *Pew Hispanic Center Report*, 17 octobre 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/10/17/a-statistical-portrait-of-the-foreign-born-population-at-mid-decade/> (consulté le 19/02/2012).

Elizabeth Grieco, « The Foreign Born in the US Labor Force: Numbers and Trends », *Migration Policy Institute Fact Sheet*, n°4, January 2004. Disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/four_foreign_born_in_labor_force.pdf (consulté le 19/02/2012).

David Gutierrez (dir.), *The Columbia History of Latinos in the United States since 1960*, New York, Columbia University Press, 2004.

Emmanuelle Le Texier, « Les 'nouveaux immigrants' latinos et asiatiques aux États-Unis. Des modèles divergents ? », in Denis Lacorne (dir.), *Les États-Unis*, Paris, Fayard / CERI, 2006.

Mark Hugo Lopez, Daniel Dockterman, « U.S. Hispanic Country-of-Origin Counts for Nation, Top 30 Metropolitan Areas », *Pew Hispanic Center report*, 26 mai 2011, disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/files/2011/05/142.pdf> (consulté le : 19/02/2012).

Jeffrey Passel, D'Verah Cohn, « Trends in Unauthorized Immigration : Undocumented Inflow Now Trails Legal Inflow », *Pew Hispanic Center Report*, octobre 2008. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2008/10/02/trends-in-unauthorized-immigration/> (consulté le 19/02/2012).

Jeffrey Passel, Roberto Suro, « Rise, Peak and Decline : Trends in US Immigration, 1992-2004 », *Pew Hispanic Center Report*, 27 septembre 2005. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2005/09/27/rise-peak-and-decline-trends-in-us-immigration-1992-2004/> (consulté le 19/02/2012).

Alejandro Portes, Luis Guarnizo, Patricia Landolt, « The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, Vol 22 n° 2, mars 1999.

Alejandro Portes, Ruben Rumbaut, *Immigrant America : A Portrait*, Berkeley, University of California Press, 2006.

« The Labor Force Status of Short-Term Unauthorized Workers », *Pew Hispanic Center Factsheet*, 13 avril 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/04/13/the-labor-force-status-of-short-term-unauthorized-workers/> (consulté le 19/02/2012).

« Modes of Entry for the Unauthorized Migrant Population », *Pew Hispanic Center Factsheet*, 22 mai 2006. Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2006/05/22/modes-of-entry-for-the-unauthorized-migrant-population/> (consulté le 19/02/2012).

Cristina Rodriguez, Muzaffar Chishti, Kimberly Nortman, « Testing the Limits : A Framework for Assessing the Legality of State and Local Immigration Measures », *Migration Policy Institute Report*, 2007, disponible sur : http://www.migrationpolicy.org/pubs/NCIIP_Assessing%20the%20Legality%20of%20State%20and%20Local%20Immigration%20Measures121307.pdf (consulté le 29/09/2012).

Saskia Sassen, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001 [1991].

Nation et nativisme, ethnicité et race

Richard Alba, Victor Nee, *Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.

Jane Addams, *Twenty Years at Hull-House*, New York, Signet Classics (Penguin), 1999 [1912].

Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1991].

Gabriela Arredondo, *Mexican Chicago : Race, Identity and Nation, 1916-1939*, University of Illinois Press, 2008.

Heidi Beirich, Susy Buchanan, David Holthouse, Brentin Mock, Casey Sanchez, « Profiles of 20 Nativist Leaders », *Southern Poverty Law Center - Intelligence Report*, n° 129, printemps 2008. Disponible sur : <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-report/browse-all-issues/2008/spring/the-nativists?page=0,16> (consulté le 05/09/2012).

Audrey Célestine, « De la 'menace portoricaine' aux mobilisations hispaniques : la trajectoire politique des Boricuas de New York », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 124, 2010.

James Cohen, « Le nativisme municipal, ou la stigmatisation des immigrés comme politique locale », in Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.), *Les politiques de la diversité*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010.

James Cohen, Andrew Diamond, Philippe Vervaecke (dir.), *L'Atlantique multiracial : Discours, politiques, dénis*, Paris, Karthala, 2012.

Mike Davis, Justin Akers Chacon, *No One Is Illegal*, Chicago, Haymarket Press, 2006.

Andrew Diamond, *Mean Streets : Chicago Youths and the Everyday Struggle for Empowerment in the Multiracial City, 1908-1969*, Berkeley, University of California Press, 2009

Andrew Diamond, « Chicago, une ville au bord du gouffre », *La Vie des idées*, 29 mai 2012. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Chicago-une-ville-au-bord->

[du.html](#) (consulté le 29/09/2012). Version originale anglaise également disponible.

Frédéric Douzet, « The Minutemen and Anti-immigration Attitudes in California », *European journal of American studies*, Special issue 2009, document 2. Disponible sur : <<http://ejas.revues.org/7655>> (consulté le 05/09/2012).

William Edward Burghardt Du Bois, *Black Reconstruction in America, 1860-1880*, New York, Simon & Schuster, 1999 [1935].

Nicholas De Genova, *Working the Boundaries : Race, Space and « Illegality » in Mexican Chicago*, Durham, Duke University Press, 2005.

Thomas Dyer, *Theodore Roosevelt and the Idea of Race*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1980.

Edward Franklin Frazier, *The Negro Family in Chicago*, London, Routledge, 2005 [1932].

Gary Gerstle, *American Crucible: Race and Nation in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

John Higham, *Strangers in the Land : Patterns of American Nativism*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1956.

Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992.

David Hollinger, « How Wide the Circle of the 'We' ? American Intellectuals and the Problem of the Ethnos since World War II », *American Historical Review*, vol 98 n° 2, 1993.

David Holthouse, « Minutemen, other Anti-Immigrant Militia Groups Stake Out Arizona Border », *Southern Poverty Law Center - Intelligence Report*, n° 118, été 2005. Disponible sur : <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-report/browse-all-issues/2005/summer/arizona-showdown?page=0,0> (consulté le 25/09/2012).

Everett Hughes, *Le regard sociologique* (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie), Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.

Robert Park, *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, 1950.

Stow Persons, *Ethnic Studies at Chicago, 1905-1945*, Urbana, University of Illinois Press, 1987.

Richard Polenberg, *One Nation Divisible: Class, Race and Ethnicity in the United States since 1938*, New York, Viking Press, 1980.

Alejandro Portes, Min Zhou, « The New Second Generation : Segmented Assimilation and its Variants », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 530, n° 1, 1993.

David Roediger, *The Wages of Whiteness : Race and the Making of the American Working Class*, London, Verso, 2007.

Paul Schor, *Compter et classer : Histoire des recensements américains*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.

Sarah Simons, « Social Assimilation. Part I. Principles », *American Journal of Sociology*, vol 6 n° 6, 1901.

Thomas Sugrue, *The Origins of the Urban Crisis : Race and Inequality in Postwar Detroit*, Princeton, Princeton University Press, 2005 [1996].

Ferdinand Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010 [1887].

2 SYNDICALISME, MOBILISATIONS D'IMMIGRES

Travail, syndicalisme et immigration

AFL-CIO, *Executive Council Statement* (Déclaration du conseil exécutif), 16/02/2000.
Disponible sur : <http://www.aflcio.org/aboutus/thisistheaficio/ecouncil/ec0216200b.cfm> (Consulté le : 25/01/2012).

Herbert Asher, Eric Heberlig, Randall Ripley, Karen Snyder, *American Labor Unions in the Electoral Arena*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001.

David Bacon, *Children of NAFTA : Labor Wars on the U.S./Mexico Border*, Berkeley, California University Press, 2004.

Franck Bardacke, *Trampling Out the Vintage: Cesar Chavez and the Two Souls of the United Farm Workers*, London, Verso, 2011.

Aaron Brenner, Mark Brenner, Calvin Winslow, Mike Davis (dir.), *Rebel Rank and File : Labor Militancy and Revolt from Below in the Long 1970s*, Londres, Verso, 2008.

Vernon Briggs, *Immigration and American Unionism*, Ithaca, Cornell University Press, 2001.

David Brody, *Workers in Industrial America : Essays on the Twentieth Century Struggle*, New York, Oxford University Press, 1980.

Norman Caulfield, *NAFTA and Labor in North America*, Champaign, University of Illinois Press, 2010.

Sébastien Chauvin, *Les agences de la précarité : Journaliers à Chicago*, Paris, Seuil, 2010.

Catherine Collomp, Mario Menendez (dir.), *Amérique sans frontière : Les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1995.

Catherine Collomp, *Entre classe et nation : Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis, 1880-1920*, Paris, Belin, 1998.

John Commons, *History of Labour in the United States*, New York, Macmillan, 1918-1935.

Michel Cordillot, *La Sociale en Amérique : Dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis, 1848-1922*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002.

Jefferson Cowie, *Capital Moves : RCA's Seventy Year Quest for Cheap Labor*, New York, The New Press, 2001.

Marianne Debouzy, « États-Unis : les immigrés en mouvement », *Les Mondes du Travail*, n°3-4, 2007.

Marianne Debouzy, *Le Monde du travail aux États-Unis : les temps difficiles (1980-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Hector Delgado *New Immigrants, Old Unions : Organizing Undocumented Workers in Los Angeles*, Philadelphie, Temple University Press, 1993.

Raul Delgado-Wise, Humberto Marquez Covarrubias, « The Reshaping of Mexican Labor Exports under NAFTA : Paradoxes and Challenges », *International Migration Review*, vol. 41 n°3, 2007.

- Melvyn Dubofsky, *Industrialism and the American Worker, 1865-1920*, Wheeling, Harlan Davidson, 1996.
- Steve Early, *The Civil Wars in US Labor*, Chicago, Haymarket Press, 2011.
- Rick Fantasia, Kim Voss, *Hard Work : Remaking the American Labor Movement*, Berkeley, University of California Press, 2004.
- Janice Fine, *Worker Centers: Organizing Communities at the Edge of the Dream*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.
- Donna Gabaccia, *Militants and Migrants : Rural Sicilians Become American Workers*, New Brunswick, Rutgers, 1988.
- Herbert Gutman, *Work, Culture and Society in Industrializing America : Essays in American Working-Class and Social History*, New York, Knopf, 1976.
- Charles Hirschman, Elizabeth Mogford, « Immigration and the American industrial revolution from 1880 to 1920 », *Social Science Research*, 38, 2009.
- Donna Kesselman, « Travail et salariat aux États-Unis : quels droits, quelles perspectives ? », *Revue française d'études américaines*, n° 111, 2007.
- Howard Kimeldorf, « Bringing Unions Back in (Or Why We Need a New Old Labor History) », *Labor History*, vol 32 n° 1, 1991.
- Gabriel Lattanzio, « Challenging the Colors of Class Identity, The Farm Workers' Movement and their Struggle for Visibility, 1962-1975 », communication à la conférence *How Class Works*, SUNY-Stony Brook, juin 2012. Disponible sur : http://www.stonybrook.edu/workingclass/conference/2012/session12.3_Lattanzio.pdf (consulté le 28/09/2012).
- Nelson Lichtenstein, *State of the Union : A Century of American Labor*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- Nelson Lichtenstein, *Labor's War at Home : The CIO in World War II*, Philadelphia, Temple University Press, 2003 [1987].
- Nelson Lichtenstein, *The Retail Revolution : How Wal-Mart Created a Brave New World of Business*, New York, Metropolitan Books, 2009.
- Stephanie Luce, Kate Bronfenbrenner, « Capital mobility and job loss : Corporate restructuring, production shifts, and outsourcing », in Tom Juravich (dir.), *The future of work in Massachusetts*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2007.

- Kari Lydersen, « On Strike Without a Union », *In These Times*, 12/09/2007.
Disponible sur : http://inthesetimes.com/article/3327/on_strike_without_a_union
(consulté le : 13/01/2012).
- Kari Lydersen, *Revolt On Goose Island*, New York, Melville House, 2009.
- Ruth Milkman (dir.), *Organizing Immigrants : The Challenge for Unions in Contemporary America*, Ithaca, Cornell University Press, 2000.
- Ruth Milkman, *LA Story : Immigrant Workers and the Future of Immigrant Workers*, New York, Russel Sage, 2006.
- Ruth Milkman, Laura Braslow, *The State of the Unions : A Profile of 2009-2010 Unionization in New York City, New York State, and the US*, New York, Joseph S. Murphy Institute for Worker Education and Labor Studies / Center for Urban Research, 2010.
- J. Carroll Moody, Alice Kessler-Harris (dir.), *Perspectives on American Labor History : The Problems of Synthesis*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1990.
- Paul Moreno, *Black Americans and Organized Labor : A New History*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2006.
- Immanuel Ness, *Immigrants, Unions, and the New U.S. Labor Market*, Philadelphie, Temple University Press, 2005.
- Miriam Pawel, *The Union of Their Dreams: Power, Hope, and Struggle in Cesar Chavez's Farm Worker Movement*, London, Bloomsbury Press, 2009.
- Selig Perlman, *A Theory of the Labor Movement* (1928), Philadelphie, Porcupine Press, 1979.
- Randy Shaw, *Beyond the Fields: Cesar Chavez, the UFW, and the Struggle for Justice in the 21st Century*, Berkeley, University of California Press, 2008.
- Werner Sombart, *Why is there no socialism in the United States ?*, London Macmillan, 1976 [1906].
- Jean-Christian Vinel, « Un fossile pris dans l'ambre : le droit, la définition du salariat et la construction d'une société post-industrielle dans l'Amérique contemporaine », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 111, 2007.
- Roger Waldinger, Michael I. Lichter, *How The Other Half Works*, Berkeley, California University Press, 2003.

Robert Zieger, Gilbert Gall, *American Workers, American Unions*, Johns Hopkins University Press, 2002 [1986].

Robert Zieger, *For Jobs and Freedom: Race and Labor in America since 1865*, Lexington, Kentucky University Press, 2007.

Christian Zolniski, *Janitors, Street Vendors, and Activists : The Lives of Mexican Immigrants in Silicon Valley*, Berkeley, University of California Press, 2006.

Mobilisations d'immigrés

Gabriela Arredondo, Derek Vaillant, « Mexicans », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/824.html> (consulté le 15/09/2012).

David R. Ayon, « Mobilizing Latino Immigrant Integration : From IRCA to the *Ya Es Hora* Citizenship Campaign (1987-2007) », rapport de recherche de la série « Latino Immigrant Civic and Political Participation », n° 1, Woodrow Wilson International Center for Scholars (Washington, DC), janvier 2009.

Xochitl Bada, Jonathan Fox, Andrew Selee (dir.) : *Invisible No More : Mexican Migrant Civic Participation in the United States*, rapport pour le Mexico Institute de la Wilson Foundation (Washington DC), 2006.

Xochitl Bada, « Mexican Hometown Associations in Chicago : The Newest Agents of Civic Participation », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Roger Biles, « Machine Politics », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/774.html> (consulté le 15/09/2012).

Louis DeSipio, « Latinos and Politics, 1960-2003 », in David Gutierrez (dir.), *The Columbia History of Latinos in the United States since 1960*, New York, Columbia University Press, 2004.

Janice Fine, *Worker Centers: Organizing Communities at the Edge of the Dream*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

Els de Graauw, « Out of the Shadow of the State : Immigrant Nonprofits as Self-Motivated Political Actors in Urban Politics », rapport de recherche pour l'Institute for the Study of Societal Issues (UC Berkeley) – ISSI Fellows Working Papers, mai 2007.

Emmanuelle Le Texier, *Quand les exclus font de la politique : le barrio mexicain de San Diego, Californie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

Mark Hugo Lopez, « The Latino Vote in the 2010 Election », *Pew Hispanic Center Report*, 3 novembre 2010 (modifié le 30/12). Disponible sur : <http://www.pewhispanic.org/2010/11/03/the-latino-vote-in-the-2010-elections/> (consulté le 22/09/2012).

Benjamin Marquez, « Mexican-American Political Organizations and Philanthropy : Bankrolling a Social Movement », *Social Service Review*, vol. 77 n° 3, 2003.

Ruth Milkman, Joshua Bloom, Victor Narro (dir.), *Working for Justice : The LA Model of Organizing and Advocacy*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.

Ruth Milkman, « Immigrant Workers, Precarious Work, and the US Labor Movement », *Globalizations*, Vol. 8 n°3, juin 2011.

Ruth Milkman, « LA's Past, America's Future ? The 2006 Immigrant Rights Protests and their Antecedents », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Carlos Muñoz Jr., *Youth, Identity, Power – The Chicano Movement*, London, Verso, 2007 [1989].

Felix Padilla, *Latino Ethnic Consciousness : The Case of Mexican Americans and Puerto Ricans in Chicago*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1985.

Leonard G. Ramirez et al., *Chicanas of 18th Street : Narratives of a Movement from Latino Chicago*, Urbana, University of Illinois Press, 2011.

Timothy Ready, Allert Brown-Gort, *The State of Latino Chicago : This Is Home Now*, South Bend, University of Notre Dame Institute for Latino Studies, 2005. Disponible sur <http://latinostudies.nd.edu/publications/pubs/StateofLatino-final.pdf> (consulté le 18/04/2012).

Compte-rendus et analyses du mouvement du printemps 2006

Irene Bloemraad, Kim Voss, Taeku Lee, « The Protests of 2006 : What Were They, How Do We Understand Them, Where Do We Go ? », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Mathieu Bonzom, Sébastien Chauvin, « Les sans-papiers dans la rue : retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *La vie des idées*, n°19, 2007.

James Cohen, « The Rights of Undocumented Immigrants : From a National to a Transnational Perspective », *Revue française d'études américaines*, n° 111, 2007.

James Cohen, « Marginaux et citoyens : les immigrés latinos en mouvement aux États-Unis », in Jean-Pierre Gélard, Alain Chemin (dir.), *L'Amérique latine : identités et ruptures*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Victor Cortes (dir.), *10 de Marzo. La Marcha*, Chicago, Ediciones La Cuadrilla de la Langosta/Misiza, 2006.

Louis DeSipio, « Drawing New Lines in the Sand : Evaluating the Failure of Immigration Reforms from 2006 to the Beginning of the Obama Administration », in Kim Voss, Irene Bloemraad, *op. cit.*

Jesse Diaz, Javier Rodriguez, « Undocumented in America », *New Left Review* n° 47, septembre-octobre 2007. Disponible sur : <http://newleftreview.org/II/47/jesse-diaz-javier-rodriguez-undocumented-in-america> (consulté le 30/08/2012).

Leon Fink, « Labor Joins la Marcha : How New Immigrant Activists Restored the Meaning of May Day », in Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha! - Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010.

Nilda Flores-Gonzalez, Elena Gutierrez, « Taking the Public Square : The National Struggle for Immigrant Rights », Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha! - Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010.

Alfonso Gonzalez, « The 2006 Mega Marchas in Greater Los Angeles: Counter-Hegemonic Moment and the Future of El Migrante Struggle », *Latino Studies* n° 7 2009.

Luisa Heredia, « From Prayer to Protest : The Immigrant Rights Movement and the Catholic Church », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of

California Press, 2011.

Bill Ong Hing, Kevin Johnson, « The Immigrant Rights Marches of 2006 and the Prospects for a New Civil Rights Movement », UC Davis Legal Studies Research Paper Series, Research Paper n° 96, décembre 2006.

Sylvia Lazos-Vargas, « The Immigrant Rights Marches (Las Marchas) : Did the 'Gigante' (Giant) Wake Up or Does it Still Sleep Tonight ? », *Nevada Law Journal* Vol 7, 2007.

Sharat Lin, « Undocumented Immigrants in the United States : From Impoverishment to May Day Resurgence », in Kira Hall (dir.), *Studies in Inequality and Social Justice : Essays in Honor of Ved Prakash Vatuk*, Meerut, Archana Publications, 2009. Chapitre disponible sur : <http://www.sanjosepeace.org/fmd/files/SGLin%20-%20Ch10%20-%20Undocumented%20immigrants%20in%20US%20-%202009.pdf> (consulté le : 05/09/2012).

Juan Mora-Torres, « 'La Primavera del Inmigrante' : Media and Voice in the Making of Chicago's Immigrant Rights' Movement, 2005-2006 », *National Association for Chicana and Chicano Studies 35th Annual Conference Proceedings* (2008), Paper 2. Disponible sur : <http://scholarworks.sjsu.edu/naccs/2008/Proceedings/2> (consulté le 05/09/2012).

Victor Narro, Kent Wong, Janna Shadduck-Hernandez, « The 2006 Immigrant Uprising », *New Labor Forum* vol. 16 n° 1, 2007.

Armando Navarro, *The Immigration Crisis : Nativism, Armed Vigilantism, and the Rise of a Countervailing Movement*, Lanham, Rowman & Littlefield (Altamira Press), 2008.

Amalia Pallares, Nilda Flores-Gonzalez (dir.), *Marcha ! Latino Chicago and the Immigrant Rights Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 2010.

Leonard Ramirez, Jose Perales-Ramos, Jose Antonio Arellano, « Marchando Al Futuro : Latino Immigrant Rights Leadership in Chicago », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Randy Shaw, « Building the Labor-Clergy-Immigrant Alliance », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

Ted Wang, Robert Winn, « Groundswell Meets Groundwork : Building on the

Mobilizations to Empower Immigrant Communities », in Kim Voss, Irene Bloemraad (dir.), *Rallying for Immigrant Rights : The Fight for Inclusion in 21st Century America*, Berkeley, University of California Press, 2011.

3 SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX, SCIENCES POLITIQUES, THEORIES POLITIQUES

Kenneth Andrews, Michael Biggs, « The Dynamics of Protest Diffusion : Movement Organizations, Social Networks, and News Media in the 1960 Sit-Ins », *American Sociological Review*, vol 71 n° 5, 2006.

Larry Bennett, « Community Organizing », *The Electronic Encyclopedia of Chicago*, Chicago, Chicago Historical Society, 2005. Disponible sur : <http://www.encyclopedia.chicagohistory.org/pages/320.html> (consulté le 15/09/2012).

Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

Michael Burawoy, « Cultural Domination : Gramsci Meets Bourdieu », *Conversations with Pierre Bourdieu* (ensemble de textes regroupés sur le site de l'auteur). Disponible sur : <http://burawoy.berkeley.edu/Bourdieu/4.Gramsci.pdf> (consulté le 10/09/2012).

Neal Caren, Raj Andrew Ghoshal, Vanesa Ribas, « A Social Movement Generation: Cohort and Period Trends in Protest Attendance and Petition Signing », *American Sociological Review*, vol 76 n° 1, 2011.

Sébastien Chauvin, « Le *worker center* et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies Pratiques* n° 15, 2007.

Hélène Combes, « La gestion des manifestations dans le Mexique des années 1990 », in Olivier Fillieule, Donatella Della Porta (dir.), *Police et Manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

Marianne Debouzy, « Les marches de protestation aux États-Unis (XIX^e-XX^e siècles) », *Le Mouvement social*, n° 202, 2003.

Donatella Della Porta, Sydney Tarrow (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2005.

- Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy, 1990 [1939].
- Nina Eliasoph, *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Olivier Fillieule, « Tombeau pour Charles Tilly : Répertoires, performances et stratégies d'action », in O. Fillieule, Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Olivier Fillieule, Danièle Tartakowsky, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- Erving Goffman, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].
- Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position* (textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan), Paris, La Fabrique, 2011.
- Guillaume Marche, « Groupe dominant et minorités sexuelles aux États-Unis : quelle définition de la citoyenneté ? », in James Cohen, Martine Spensky (dir.), *Citoyenneté et diversité*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009.
- Thomas Humphrey Marshall, *Citizenship and Social Class*, Cambridge, Cambridge University Press, 1950.
- Denis Martin-Constant, « La découverte des cultures politiques – Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines », *Cahiers du CERI*, n°2, 1992. Disponible sur : <http://www.ceri-sciences-po.org/cerifr/publica/cahiers/cahiers.php> (consulté le 25/09/2012).
- Douglas McAdam, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1999 [1982].
- John McCarthy, Mayer Zald, « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol 82 n° 6, 1977.
- John McCarthy, Clark McPhail, « L'institutionnalisation de la contestation aux États-Unis », in Olivier Fillieule, Donna Della Porta (dir.), *Police et Manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

David Meyer, Sydney Tarrow, *The Social Movement Society*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1998.

Robert Putnam, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

Caroline Rolland-Diamond, *Chicago : le moment 68*, Paris, Syllepse, 2011.

David Snow, Burke Rochford, Jr., Steven Worden, Robert Benford, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol 51 n° 4, août 1986.

Sydney Tarrow, *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Edward Palmer Thompson, *The Making of the English Working-Class*, New York, Vintage, 1966 [1963].

Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Columbus, McGraw-Hill, 1978.

Charles Tilly, *La France conteste – de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Charles Tilly, « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Mark Traugott (dir.), *Repertoires and cycles of collective action*, Durham, Duke University Press, 1995.

Charles Tilly, Sidney Tarrow, *Politique(s) du Conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Charles Tilly, « Britain Creates the Social Movement », in James Cronin, Jonathan Schneer (dir.), *Social Conflict and the Political Order in Modern Britain*, London, Croon Helm, 1982.

Aristide Zolberg, « Moments of Madness » [1972], in Zolberg, *How Many Exceptionalisms ? Explorations in Comparative Macroanalysis*, Philadelphia, Temple University Press, 2008.

4 PRESSE ET DOCUMENTS EN LIGNE

« 12/13 : L.A. Press Conference to Oppose the Anti-Immigrant Bill », appel à une conférence de presse du 13 décembre 2005, disponible sur : <http://la.indymedia.org/pipermail/imc-la/2005-December/000039.html> (consulté le

30/08/2012).

« AFL-CIO Urges Senator Specter to Prioritize Legalization and Workers' Rights in Immigration Reform », lettre de la vice-présidente exécutive de l'AFL-CIO, Linda Chavez-Thompson, au sénateur Arlen Specter, disponible sur : <http://www.aflcio.org/Press-Room/Press-Releases/AFL-CIO-Urges-Senator-Specter-to-Prioritize-Legali> (consulté le 30/08/2012).

« CAIR-Chicago Attends Press-Conference in Response to Passage of HR 4437 in the House », bilan d'une conférence de presse, publié le 21 décembre 2005, disponible sur : <http://www.cairchicago.org/2005/12/21/cair-chicago-attends-press-conference-in-response-to-passage-of-hr-4437-in-the-house/> (consulté le 30/08/2012).

« CAIR Attends Leadership Strategy Planning Meeting », compte-rendu d'une réunion de plusieurs coalitions concernées par les droits des immigrés, publié le 21 décembre 2005, disponible sur : <http://www.cairchicago.org/2005/12/21/cair-chicago-attends-leadership-strategy-planning-meeting/> (consulté le 30/08/2012).

« CAIR Chicago Attends ICIRR Spring Session Planning Meeting », compte-rendu d'une réunion de l'ICIRR, publié le 14 janvier 2006, disponible sur : <http://www.cairchicago.org/2006/01/14/cair-chicago-attends-icirr-spring-session-planning-meeting/> (consulté le 30/08/2012).

« Is Amnesty For Illegal Aliens A Sound US Policy ? PRO », *Congressional Digest*, vol 56 n° 10, pp. 252 et 254.

Nurith Celina Aizenman, « From Latinos' Rally, Hopes for a Movement », *Washington Post*, 9 avril 2006, disponible sur : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/04/08/AR2006040801287.html> (consulté le 30/08/2012).

Randall Archibold, « Strategy Sessions Fueled Immigrant Marches », *New York Times*, 12 avril 2006, disponible sur : http://www.nytimes.com/2006/04/12/us/12immig.html?pagewanted=all&_r=0 (consulté le 30/08/2012).

George W. Bush : « Address Before a Joint Session of the Congress on the State of the Union », 20 janvier 2004, disponible sur : <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=29646> (consulté le 30/08/2012).

George W. Bush : « Address Before a Joint Session of the Congress on the State of the Union », 2 février 2005, disponible sur : <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=58746> (consulté le 30/08/2012).

Jorge Castaneda, Douglas Massey, « Do It Yourself Immigration Reform », *New York Times*, 1^{er} juin 2012, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2012/06/02/opinion/do-it-yourself-immigration->

[reform.html](#) (consulté le : 15 septembre 2012).

Melissa Eiselein, « Anti-immigration bill targeted », *The Press-Enterprise* (Riverside), 12 février 2006. L'article n'est plus en ligne.

Michael Fletcher, Darryl Fears, « Bush Pushes Guest-Worker Program », *Washington Post*, 29 novembre 2005, disponible sur : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/11/28/AR2005112800067.html> (consulté le 29/08/2012).

Scott Fornek, « Chicago 'Giant' put rest of country on notice », *Chicago Sun-Times*, 2 avril 2006. L'article n'est plus en ligne.

Daniel Hernandez, « How the gran marcha changed us », *Los Angeles Times*, 25 mars 2007, disponible sur : <http://articles.latimes.com/2007/mar/25/opinion/op-hernandez25> (consulté le 30/08/2012).

John Holusha, Carl Hulse, « Bush Supports Senate's Approach to Immigration », *The New York Times*, 24 avril 2006, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2006/04/24/washington/24cnd-immig.html> (consulté le 28/08/2012).

Robert Lovatto, « Voices of a New Movimiento », *The Nation*, 1st juin 2006 (paru dans l'édition papier du 19 juin 2006), disponible sur : <http://www.thenation.com/article/voices-new-movimiento> (consulté le 28/08/2012).

Patrick McDonnell, Robert Lopez, « L.A. March Against Prop. 187 Draws 70,000 », *Los Angeles Times*, 17 octobre 1994, disponible sur : http://articles.latimes.com/1994-10-17/news/mn-51339_1_illegal-immigrants (consulté le 05/09/2012).

Carlos Perez, « A Brief History of the March 10th Mobilization Against HR 4437 », message du 14 octobre 2006 sur la liste e-mail du comité 10 de Marzo, disponible sur : [https://groups.google.com/forum/?hl=en&fromgroups#!topic/10demarzo/uZ2U3rsrqfA\[1-25\]](https://groups.google.com/forum/?hl=en&fromgroups#!topic/10demarzo/uZ2U3rsrqfA[1-25]) (consulté le 30/08/2012).

Carlos Sadovi, Angela Rozas, « Marches stir up fans --and critics », *Chicago Tribune*, 7 mai 2006, disponible sur : http://articles.chicagotribune.com/2006-05-07/news/0605070368_1_illegal-immigration-marches-chicago-minuteman-project (consulté le 30/08/2012).

5 REFERENCES GENERALES

États-Unis

Jean Heffer, François Weil (dir.), *Chantiers d'histoire américaine*, Paris, Belin, 1994.

Philippe Jacquin, Daniel Royot, Steven Whitfield, *Le Peuple américain : origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, Seuil, 2000.

Denis Lacorne (dir.), *Les États-Unis*, Paris, Fayard / CERI, 2006.

Howard Zinn, *A People's History of the United States : 1492 to Present*, New York, Harper Collins, 2005 [1980].

France

Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

Didier Fassin, Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? : Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

Abdellali Hajjat, *Les frontières de l'identité nationale : L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.

Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public*, Paris, La Découverte, 2009.

Sarah Mazouz, « 'Mériter d'être français' : pensée d'État et expérience de naturalisation », *Agone*, n° 40, 2008.

Pap Ndiaye, *La Condition noire*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

Gérard Noiriel, *Le Creuset français : Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 1992 [1988].

Gérard Noiriel, *État, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.

Laure Pitti, « 'Travailleurs de France, voilà notre nom'. Les mobilisations des ouvriers étrangers dans les usines et les foyers durant les années 1970 », in Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post) coloniales*, Paris, Éd. Amsterdam, 2008.

Théorie et méthodologie des sciences sociales

Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1998.

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949].

Hélène Combes, Choukri Hmed, Lilian Mathieu, Johanna Siméant, Isabelle Sommier, « Observer les mobilisations : Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix - Revue des sciences sociales du politique*, n° 94, 2011.

Olivier Lévy-Dumoulin, « Anachronisme (histoire) », *Encyclopaedia Universalis*, Paris.